**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 56 (1992) **Heft**: 223-224

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **COMPTES RENDUS**

# REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

R. Menéndez Pidal / R. Otero Pedrayo, Simposio celabrado en Madrid, Actas editadas por Manuel MOURELLE DE LEMA, Sada - A Coruña (Ediciós do Castro), 1991, 203 pages.

Don Ramón (1869-1968) était déjà presque de son vivant une figure légendaire et sans doute le plus grand historien de la langue espagnole jusqu'à ce jour. Je me rappelle très bien sa communication en séance plénière au Congrès de Barcelone de 1953 lorsqu'il parlait, âgé de 84 ans, dans l'aula archicomble avec une voix rauque, presque imperceptible. Personne — sauf peut-être les plus proches — ne comprenait un mot, mais les applaudissements furent particulièrement longs et nourris. Ils s'adressaient à l'ensemble de son œuvre. Plus tard, à l'approche de son centième anniversaire, il paraît — d'après ce qu'on se racontait parmi les romanistes — qu'il commençait ses interventions en disant: «Cuando yo, en la edad media...»! Et cette anecdote témoigne de la vénération attendrie qu'on éprouvait pour ce monument historique de la science.

Un Grupo cultural Galicia en Madrid (GRUGALMA) a eu l'heureuse idée d'organiser en son honneur un Colloque scientifique du 17 au 21 novembre 1987. Les contributions éclairaient et analysaient beaucoup d'aspects de sa vie et de son œuvre. Elles sont réunies dans les Actes présentés ici: une Presentación par Francisco Lopez Estrada, suivie de neuf contributions de F. Abach Nebot (à propos de la première époque, 1869-1910), José Closa Farrés (R.M.P. y el legado clásico), F.J. Grande Quejigo (R.M.P. y la legenda de Fernán Gonzalez en sus versiones medievales), L.A. Hernando Cuadrado (La lengua de Cristobal Colón), A. Lago Carballo (M.P., viajero par América 1905), J.I. Lopez de Abenasturi Arregui (M.P. y las hablas omolaluzas), J.M. Ruiz (M.P. y la toponimia menor patrimonial de supuesto origen gallego), J. Montero Padilla (M.P. en las cursos para extranjeros de Segovia). La dernière contribution - concernant les théories préromanes de R.M.P. - est l'œuvre de Manuel Mourelle de Lema qui, outre le présent volume de 1991, a aussi édité la même année, un fascicule en l'honneur d'un autre galicien célèbre, l'archéologue et historien Antonio Blanco Freijeiro [1823-1891] in memoriam, Colección Aula abierta, Madrid (GRUGECMA) 1991, 69 pages (1).

Kurt BALDINGER

<sup>(1)</sup> La deuxième partie du premier volume [145-198] réunit quatre contributions concernant le géographe Ramon Otero Pedrayo (1888-1976) qui fut «galleguista, orador, publicista, narrador, ensayista» tout à la fois et que l'on considère comme le «Patriarca de las Letras Gallegas» [150].

Saggi di Linguistica e di Letteratura in Memoria di Paolo Zolli, a cura di G. Borghello, M. Cortelazzo et G. Padoan, Éditrice Antenora (Biblioteca Veneta, 11), Padoue, 1991, LVIII + 745 pages.

Le meilleur dictionnaire étymologique manuel (même s'il atteint déjà 1470 pages en petits caractères) d'une langue romane est le DELI, publié par M. Cortelazzo et P. Zolli de 1979 à 1988. On se souvient que le projet en fut présenté au Congrès de Naples de notre Société. Malheureusement, P. Zolli nous a quitté prématurément en 1989. Il méritait bien ce superbe volume dédié à sa mémoire, réunissant 62 articles avec un index des noms cités et une bibliographie des écrits de P. Zolli, tous deux confectionnés par P. Vescovo.

La première section (*Testimonianze*) réunit quatre articles, dont deux (D. Castellano et A. Negri) éclairent la personnalité de P. Zolli. G. Frau examine le patronyme Zolli [23-27] et M. Cortelazzo a réuni les premiers articles d'un futur dictionnaire des locutions italiennes qu'il avait projeté en commun avec son coéquipier de DELI [15-21] et qui reste un objectif important.

La seconde section (Saggi di Linguistica) groupe des articles qui reflètent bien les centres d'intérêt du défunt. On y trouve des dépouillements lexicaux qui complètent le DELI: M. Doria, Note lessicali ed etimologiche italiane e dialettali [147-151]; — M. Fogarasi, Campioni di neologismi nella corrispondenza dei fratelli Verri [157-166]; — E. Lippi, Parole della « Leandreride » [231-242]; — A. Lupis, Prospezioni ittionimiche nella poesia italiana di pesca [243-257]; — M. Pfister, Gli « Scritti linguistici» di Trissino, dei suoi critici e predecessori come fonte di retrodatazioni per la terminologia grammaticale italiana [333-341]; — L. Serianni, Ancora sul linguaggio medico di primo Ottocento (examine les mots de couleurs et les comparaisons) [372-392]; — A.-V. Sullam Calimani, Nuovi esotismi nel linguaggio della moda [393-409].

Plusieurs études examinent des faits dialectaux: G. Belloni, Lo (ant. veneto) « dove » [37-41] (à rapprocher d'afr. lou cf. TL 5, 14-16); - P. Benincà, Su una nota sintattica di C. Salvioni [43-52] (sur un emploi de di devant un groupe nominal); - I. Calabresi, Un quadruplice caso d'omisione dei grafemi per /K/ intervocalico breve iniziale di parola in un testo volgare senese del 1372 [61-98]; - L. Canepari, «Rafforzamento sintattico»: teoria, terminologia e geolinguistica [99-116]; — A.M. Compagna Perrone Capano, L'interferenza lessicale catalano - napoletano nella Summa di Lupo de Spechio (1468 ca.) [127-137]; - M. D'Elia Due voci attestati nella farsa pastorale salentina « Nniccu furcedda » di Girolamo Bax [139-146] (sur potta de crae (interjection) et surtout quatraru «garçon» ramené à un latin quartarius «muletier payé pour une part d'un quart sur les bénéfices»); - M. Eusebi, Le disposizioni del Doge Michele Steno per la podesteria di Capodistria (1409) [153-156]; - S. Fornasiero, Un esperimento lessocigrafico attribuito al Cittadini [167-175] (recueil d'idiotismes siennois avec leurs corrections); - U. Fortis, Il lessico di origine ebraica in alcune composizioni giudeo-triestine [177-201]; - G. Francescato, I nomi della « trottola » in Friuli [203-207]; - C. Marcato Da « La Tipocosmia» di Alessandro Citolini: note di letture lessicali [259-264]; - F. Marri, Verità

in lingua et dialetto secondo don Zeno Saltini [265-278] (relevé lexical); — G.B. Pelligrini, Osservazioni e postille etimologiche cadorine [301-317]; — P. Rizzolatti, Contributo alla conoscenza della terminologia friulana della lavorazione del latte: carte ASLEF 640-644 e 649-51 [343-353]; — U. Vignuzzi e F. Avolio, La realizzatione del Vocabulario dei Dialetti della Sabina et dell'Aquilano (VDSA): primi risultati delle inchieste [411-436]; — A. Zamboni, Postille etimologiche ladinovenete [437-446].

On réunira enfin des études qui échappent à ces deux axes principaux: U. Bortolini, La variabilità individuale nello sviluppo fonologico [53-60]; — G. Cinque, Lo statuto categoriale del ne partitivo [117-126]; — S. Scalise, Lessico e regole di formazione di parola [355-372]; — R. Gusmani, H. Schuchhardt e le vicende politiche della Mitteleuropa [209-215]; — R.C. Lewanski, U. Aldrovandi lessicografo di lingue slave [217-230]; — A. Niculescu, L'ordine delle parole in rumeno [289-299]; — N. Perini, Le parole della rivoluzione francese [319-331]; — C. Milani, Osservazioni sulla lingua di emigrati italiani in USA: un carteggio inedito [279-288].

Les Saggi di Letteratura ne sont pas sans intérêt non plus. Au total un beau volume.

Gilles ROQUES

LEXIQUE 10 - 1991 — La formation des mots: structures et interprétations — coordonné et présenté par D. Corbin — Presses Universitaires de Lille - 294 pages.

De ce volume très dense et d'une grande homogénéité, Danielle Corbin a rédigé l'importante introduction méthodologique; Danielle et Pierre Corbin deux articles: Un traitement unifié de suffixe -IER(E), qui exploite la totalité des mots en -ier attestés dans le Grand Robert (chose rendue possible par l'existence du CD-ROM), et Vers le Dictionnaire dérivationnel, du français où l'exemple choisi est justement un nom en -ier: poivrier. Le numéro est donc en très grande partie leur œuvre. Il contient en outre quatre articles de co-équipières travaillant dans le même esprit, avec la même terminologie et les mêmes symboles, sur des sujets voisins et complémentaires: A. Mélis-Puchulu, Les adjectifs dénominaux, les adjectifs de relation; M. Temple, Définir le sens d'un mot construit, application aux noms d'activité en -erie; G. Dal, Hyponymie et prototypie: les noms en -asse et -et(te) du français — G.-M. Rio-Torto: Morphologie des adjectifs portugais en -ado.

«Mettre au jour des régularités, expliciter les règles, principes et contraintes complexes qui gouvernent la grammaire des mots construits», travailler à l'élaboration d'une grammaire et d'un dictionnaire dérivationnels, voilà qui ne serait qu'une ambition ordinaire s'il ne s'agissait d'un domaine de la linguistique qui passe pour un nid d'irrégularités, au point que certains, ont une position « dissociative », renonçant à faire coïncider les règles morphologiques et les règles sémantiques. Parmi eux, les générativistes qui dissocient la structure (première à leurs yeux) du sens (qu'ils tiennent pour second).

Pourtant la démarche des auteurs, qui essaient de mettre de l'ordre dans ce qui est apparemment hétéroclite, ou, pour mieux de dire, d'en trouver l'ordre caché, est tout à fait «générative»: ils entendent engendrer et «prédire» des mots construits par un ensemble ordonné de règles dont les unes précèdent obligatoirement les autres d'un point de vue purement «dérivationnel» et pas du tout chronologique. Les «prédictions» seront vérifiées assez souvent par le lexique attesté pour qu'on ne refuse pas les formes non attestées dont l'existence théorique est exigée par la logique de l'ensemble et qui constituent souvent des étapes indispensables dans l'enchaînement des dérivations. Je ne conteste pas cette démarche.

Quiconque a croisé les items d'une matrice pour cocher d'une croix les réalisations attestées sait que les cases vides sont beaucoup plus nombreuses que les cases pleines. Le fonctionnement du langage est en majeure partie inconscient. Les formes attestées ne sont que la partie émergée de l'iceberg et il est licite de chercher, en s'appuyant sur elles, à comprendre ce que peut être la partie immergée. J'admets donc que carrière engendre l'adjectif \*carriérier, réduit à carrier par troncation de cacophonie (un ouvrier carrier) et que cet adjectif soit converti en nom: un carrier, parce que ce \*carriérier purement théorique rend compte de façon satisfaisante de l'enchaînement des sens. Pourquoi, cependant, en ce domaine, aller au-delà du nécessaire et, dans le futur Dictionnaire dérivationnel du français, à côté de banquier, dérivé de banque, introduire un second banquier, dérivé de banc dont je ne connais pas d'attestation?

Le caractère absolument non chronologique de la succession des dérivations va sans le dire, dans cette perspective; mais en le disant, les auteurs auraient mieux circonscrit, peut-être, le problème posé par un cas «récalcitrant», celui du mot boîtier qui, de leur aveu même, «a une valeur exemplaire dans la mesure où il montre l'impossibilité de s'en tenir aux sens attestés synchroniquement pour expliquer le sens des mots construits» (p. 124). J'admets que les dérivés en -ier sont tous, premièrement, des adjectifs et ne deviennent noms que secondairement et par conversion, parce que les auteurs m'ont convaincue que cette solution était la plus simple, la plus économique, et la plus unificatrice — même si en pratique les noms sont plus nombreux que les adjectifs. Mais enfin, il serait tout de même intéressant qu'un jour, un linguiste-philologue, exploitant les banques de données d'un TLF couvrant tous les siècles de la langue française compare l'enchaînement des dérivations avec l'enchaînement des sens et des catégories grammaticales des items attestés. J'aimerais bien vivre assez vieille pour voir un jour un tableau comparatif de l'ordre logique et de l'ordre chronologique des dérivations...

Les hypothèses de base des auteurs sont que le sens d'un mot construit est construit en même temps que sa structure morphologique. C'est le « principe d'association »: il y a un lien, une correspondance entre le sens des mots construits et les procédés de construction; les règles sémantiques entrent en interaction avec les règles dérivationnelles.

D'autre part, il n'y a pas de polysémie des procédés morphologiques: ce qu'on prend pour des sens différents attribuables à un même affixe sont des manifestations différentes, sémantiquement stratifiées, d'un même sens prédictible dérivationnellement. C'est le «principe de stratification»: la construction ne résulte pas d'une simple concaténation d'éléments, mais de leur mise en jeu à divers niveaux et de leur hiérarchisation. Chaque type dérivationnel correspond à une règle de construction de mots, qui définit le sens prédictible fondamental commun à tous les mots construits par la même règle. Les éventuelles distorsions entre la structure morphologique profonde d'un mot et sa forme apparente, ou bien entre son sens prédictible et son sens lexicalisé doivent être explicables par des mécanismes réguliers permettant de passer de l'un à l'autre. Ou du moins, cette tentative doit permettre d'isoler les mots exceptionnels et les anomalies réelles.

En somme, ce numéro de la revue *Lexique* affirme hautement dès l'introduction la noble ambition de confronter à une hypothèse unificatrice l'étude des faits observables, souvent trompeurs et dont la forme apparente n'est pas toujours le calque fidèle de leur structure morphologique profonde! Telles sont les variations du discours. L'hypothèse, elle, tend à rejoindre la langue, supposée simple et cohérente. La navette sera perpétuelle entre les faits attestés et l'hypothèse, qui aura d'autant plus de chances de tomber juste que sa puissance explicative sera plus forte. Dans chaque cas, avec une patience et une rigueur admirables, les auteurs nous font assister, à la discussion des diverses hypothèses possibles et à la pesée de leur force respective. Ce n'est pas moi qui critiquerai cette manière de prendre les choses.

L'unicité, magistralement démontrée en ce qui concerne -ier par les Corbin et -erie par M. Temple, semble toutefois avoir trouvé sa limite dans le cas des adjectifs portugais en -ado: M. G. Rio-Torto renonce à engendrer par une seule et même dérivation ceux qui ont un sens de possession (qui a N) et ceux qui ont un sens de ressemblance (qui a x propriétés de N), dont certains sont issus de verbes et d'autres issus de noms, ont un sens statif ou résultatif. Aucune des «stratifications (syntaxique, cooccurrence avec ser ou estar) ne fonctionne complètement. Elle a bien une RCM rel qui dit que le SPcr est «en relation avec Nb», mais elle ne s'en contente pas parce qu'elle tient aux précisions sémantiques ci-dessus, appréciables seulement par la connaissance des référents et propose en fin de compte une solution homonymique.

Peut-être aussi dans l'article de G. Dal qui, après avoir montré que les noms en -asse et -et(te) du français ont en commun le fait d'être moins prototypiques que le mot de base (quoique conservant quelques-unes de ses propriétés prototypiques), se plaint qu'à ce niveau, le sens des mots engendrés par ce type de dérivation est «faiblement prédictible». D'où le recours à des figures de rhétorique: métaphores, métonymies, catachrèse, qui introduisent, me semble-t-il, dans l'unité, une considérable diversité.

Un intérêt majeur de ce genre de recherches est de préciser dans chaque cas les traits sémantiques fournis par le suffixe, et les traits sémantiques de la base sélectionnés par le suffixe. «Il est important, écrit M. Temple, lorsqu'on veut décrire le lexique d'une langue, de pouvoir tracer les frontières entre le lexique prédictible et le lexique imprédictible ». Il est tout à fait passionnant de découvrir p. 73 la propo-

sition P4 ainsi formulée: «le suffixe -ier sélectionne, parmi les propriétés référentielles du nom de base auquel il s'applique des propriétés relevant de savoirs non scientifiques, mettant en jeu une connaissance pragmatique et excluant une perception sensorielle des occurrences du r(Nb) (traduction: du «référent du nom de base»)». Lisez l'article, vous verrez que ça marche!

Bien sûr toutes les analyses ne nous donnent pas à déguster d'aussi friands morceaux. En ce qui concerne les adjectifs dénominaux «le 'sens prédictible par la règle' (ou SPr) de l'Ad est simplement 'qui est en relation avec Nb (ou nom de base)', celui-ci pouvant selon les cas être pris dans son extension ou son intension ou une combinaison des deux. Les 'relations sémantiques prédictibles sélectionnées par le contexte' (je vous fais grâce du sigle) peuvent se réduire à deux relations fondamentales: 'holonymique' (le Nb désigne le tout dont le Nr désigne la partie: ex. une main enfantine = une main d'enfant, la main étant une partie de l'enfant) et 'méronymique': ou le Nb est la partie du Nr (art pictural, pictur- étant un sousensemble de la catégorie art). Les relations d'appartenance et de comparaison sont réduites à la relation holonymique et la relation de possession, ainsi que certaines relations de comparaison, à la relation méronymique. » Il est déjà moins hautement abstrait d'apprendre que la règle qui applique les suffixes -ie ou -erie à des adjectifs dénominaux permet de donner à tous les dérivés en -erie une définition linguistique sémantiquement unifiée «activité + adjectif», qu'il serait loisible au lexicographe de compléter par des traits imposés par l'organisation de l'univers extra-linguistique...

A côté de ses mérites incontestables, cet ouvrage souffre de deux maladies relativement bénignes et inégalement gênantes: la maladie des exemples bizarres (je n'ai jamais entendu parler d'un æillet carné ni d'un æillet charnu (p. 42); j'ignorais jusqu'ici les mots animalerie et taillerie qui tiennent une place importante dans l'article de M. Temple). Mais surtout la maladie du codage à décoder. Je sais bien que les éditeurs imposent des normes draconiennes en matière de nombre de pages et de signes typographiques. Je sais bien que lorsque le chercheur, la tête pleine de sa recherche, réutilise toujours les mêmes concepts, c'est un soulagement pour lui de les écrire en abrégé, et que la prose qui résulterait de la résolution des symboles serait pesante et peu esthétique. Je sais bien aussi que les ordinateurs lisent mieux les langues artificielles que les langues naturelles. Mais enfin, les auteurs écrivent pour être lus non par des ordinateurs mais par les lecteurs de Lexique qui - circonstance aggravante - sont pour la plupart des gens pressés. Quand les sigles utilisés sont trop complexes et trop peu fréquents, qu'ils ne figurent même pas toujours dans la liste des abréviations communes à tout le recueil de la p. 31, le texte prend une allure faussement algébrique qui le rend illisible. L'article de A. Mélis-Puchulu bat des records dans le genre. Le lecteur se fatigue de tourner les pages pour retrouver la signification des abréviations, torture sa mémoire pour les traduire mentalement en clair, se fatigue de ce jeu peu distrayant, passe, et ne comprend que ce qu'il peut à travers cette « forêt de symboles ».

Une remarque encore: pourquoi appeler (p. 152) «primitif» ce qui a été appelé jusque-là «mot de base»? Il n'y a pas intérêt à multiplier les synonymes dans une

terminologie, et les auteurs, lecteurs de Wierzbicka, comme le prouvent leurs notes et leurs bibliographies, savent bien qu'un « primitif », c'est autre chose.

L'article sur le futur Dictionnaire dérivationnel du français, bien propre à nous faire souhaiter son heureux achèvement, se conclut sur ces mots: «Les caractéristiques du DDF, mise en forme lexicographique formalisée d'une théorie du lexique construit en feront un recueil de données exploitables électroniquement, et, plus largement, de données linguistiques de référence pour la didactique des langues, la lexicographie, la terminologie etc. (c'est moi qui souligne). Pour ces dernières retombées, il faudra sans doute [oui! sans aucun doute!] procéder à la transformation de la version formalisée des entrées en une version plus immédiatement lisible, directement utilisable dans des applications non informatiques.» On ne saurait mieux dire! Que les auteurs daignent un peu «retomber» des sommets de leur recherche dans les vallées de la linguistique appliquée et qu'ils nous donnent une traduction «lisible» de leurs savants travaux.

Jacqueline PICOCHE

# PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Mary-Annick MOREL, Laurent DANON-BOILEAU (dir.): La deixis, PUF, Paris, 1990, 668 pages.

Les textes des communications présentées au colloque «La deixis», tenu en Sorbonne les 8 et 9 juin 1990 viennent de paraître aux Éditions PUF sous la forme d'un gros volume de 668 pages dirigé par M. A. Morel et L. Danon-Boileau. Ce colloque, une sorte de première, avait rassemblé un grand nombre de spécialistes français et étrangers (Allemands, Anglais, Finlandais, Italiens, etc.). Il a été un lieu de rencontre fructueux, un carrefour de contacts et d'échanges féconds.

Bien qu'elle soit aujourd'hui assez avancée, la description théorique de la deixis ne s'offre pas encore comme un tout achevé et stable, et le présent ouvrage a en conséquence essayé de regrouper les différents aspects de la problématique connus de nos jours. Deux faits ont donc particulièrement retenu notre attention dans ce livre: la diversité et la richesse des études présentées. Elles posent les principaux problèmes que soulèvent la deixis en général et son étude dans une cinquantaine de langues données, montrant par là même comment les théories linguistiques ont abordé la question. Il s'en suit inévitablement une dispersion théorique, méthodologique et terminologique qui d'une part ne rend pas toujours la lecture et la comparaison aisées et qui d'autre part ne nous permet évidemment pas d'entrer dans le détail des différents articles présentés. Nous nous contenterons donc de l'essentiel.

On ne peut apprécier totalement le contenu du livre sans mentionner auparavant la longue préparation dont il a fait l'objet: six mois avant la tenue du colloque, les participants ont reçu un premier envoi de documents de communications prépubliées. Et les commentaires et les questions faits par écrit sur les textes contenus

dans ce premier envoi ont constitué un second document adressé un mois avant le colloque.

Le jour du colloque, pour faciliter les discussions, les participants ont été répartis en trois ateliers, chacun étant centré sur un thème défini. Aucune communication pré-publiée n'a été refaite. La totalité du temps a pu ainsi être consacrée aux échanges entre spécialistes de langues ou de sous-disciplines différentes.

Le premier atelier a tenté de prendre en compte ce que la diversité des systèmes déictiques et leur évolution en diachronie pouvait apporter à la compréhension de l'opération. Il s'agissait de positionner une référence préalablement constituée par rapport aux coordonnées de l'interlocution.

Le deuxième atelier a essayé d'interroger la déicticité même, en l'abordant tantôt en tant qu'ensemble d'opérations, tantôt en tant qu'ensemble de formes et de configurations discursives. Les principaux axes de discussions ont concerné la théorie de l'opération, les limites à l'univers déictique et les étapes dans la genèse de l'activité déictique.

Le troisième atelier s'est consacré pour l'essentiel à l'étude des incidences textuelles, discursives et argumentatives des différentes marques de deixis. Dans ce cadre, la deixis n'est plus une façon de faire voir une chose mais d'en faire concevoir la nouveauté, ou de promouvoir un contenu de pensée en objet de discours.

On peut ainsi, tout en respectant la richesse et la diversité des travaux, dégager trois conceptions dominantes de la deixis:

- la deixis comme repérage d'une référence constituée,
- la deixis comme construction d'une référence,
- et la deixis comme définition d'un nouveau topos discursif.

Toutes les contributions initiales ont été remaniées et réduites afin que les travaux du colloque puissent paraître en un seul volume. Elles sont suivies de questions et commentaires écrits, auxquels ont répondu les auteurs qui l'ont souhaité. Le volume est divisé en 7 parties rassemblant en tout 56 articles:

- $-1^{\rm re}$  partie (7 articles): «La dimension diachronique» avec deux sous-thèmes «Évolution des systèmes» et «Évolution et Dialectes».
- 2<sup>e</sup> partie (14 articles): «La diversité des systèmes déictiques» avec deux sousdivisions « Considérations d'ensemble » et « Études particulières ».
- 3<sup>e</sup> partie (11 articles): «Deixis, espace, temps». On y trouve trois sous-parties: «Espace», «Andatif et Ventif» et «Temps».
- 4°, 5° et 6° parties (13 articles): «La part du sujet dans la deixis», «La psycholinguistique» et «Deixis et construction de la référence».
- $7^{\rm e}$  partie (11 articles): «Deixis et construction discursive». Elle comprend trois sous-rubriques «Deixis-présentatifs-thématisation», «Thématisation-argumentation» et «Deixis-anaphore».

On recensera pour compléter cette vue cavalière les thèmes principaux abordés.

Un des problèmes les plus intéressants est celui de l'intrication d'une deixis de localisation et d'une deixis de construction référentielle: pour certains (cf. A. Borillo, L. Picabia et J. Feuillet), la répartition tripartite (ou bipartite) du système centré sur la personne du locuteur «ici/là/là-bas» est première, alors que d'autres s'avisent en un second temps que les choses ne sont pas aussi évidentes (cf. C. Paris, I. Tamba, C. Delmas, P.P. Nguyen et J. Perrot).

Un autre thème est celui de la mise en relief de la spécificité de la construction référentielle opérée par la deixis: nombre de travaux s'efforcent ici de distinguer les effets de la deixis de tous les autres types de construction référentielle. La question des conditions d'emploi de toute entité nominale en discours se trouve soulevée, avec l'accent mis sur la fonction du démonstratif (P. De Carvalho, K. Jonasson, B. Wiederspiel, F. Corblin, G. Petiot et A. Collinot).

Dans la même lignée, on signalera la stimulante question sur l'effet respectif du geste, du déictique et du lexème qui se pose chez ceux qui s'efforcent de dénombrer, par comparaison et démarche diachronique, la valeur des marqueurs dans les langues les plus diverses. Pour ceux-là (M. Maillard, P. Cotte, M. Launay et A. Lemaréchal par exemple), la question n'est pas tellement de reconnaître le rôle respectif du démonstratif et du nom, mais de savoir si la particule à laquelle ils ont affaire est plutôt du type présentatif, démonstratif ou encore si c'est un article.

Le problème de l'eccéité concernant la «deixis in praesentia» et la «deixis in absentia», qui est souvent invoqué comme pierre de touche, a été réexaminé par P.P. Nguyen, I. Tamba et C. Paris. Les limites de ce recours à l'eccéité sont bien montrées dans l'article de G. Kleiber.

Une tout autre façon de considérer la deixis consiste à y voir une opération de rupture, un moyen de casser la trame du récit pour promouvoir un nouveau centre d'intérêt. On entre là dans le cadre de l'opposition entre deixis et anaphore où deixis et promotion focale se trouvent intimement liées (G. Kleiber, C. Cortès, H. Szabo et A.C. Berthoud).

Il faut enfin mentionner le thème de l'Ego abordé dans les travaux de I. Tamba, A.M. Morel et C. Hagège. Ils ont observé le statut du locuteur pour saisir son rôle dans l'énonciation.

A la place d'une conclusion qui ne manquerait pas d'être réductrice, on renverra le lecteur à l'épilogue qui clôt l'ouvrage avant l'imposante bibliographie générale, l'index nominum et rerum et l'index des langues. Il est constitué par les notes de synthèse rédigées de mémoire par les animateurs des différents ateliers tenus lors du colloque. Il montre clairement que la valeur de ce volume ne réside pas tellement dans les solutions présentées mais plutôt dans le mouvement ondoyant, foisonnant et difficile à saisir des nouvelles données et des nouvelles pistes qu'il livre à notre réflexion.

Soo-Mi LEE

#### LINGUISTIQUE ROMANE

Jacques ANDRÉ, Le vocabulaire latin de l'anatomie, Les Belles Lettres (Collection d'Études Anciennes, 59), Paris, 1991, 282 pages.

L'inlassable lexicographe du domaine latin qu'est J. André, auquel les romanistes doivent tant d'ouvrages de référence sur le lexique latin des termes de couleur, de la botanique, de la cuisine, ou sur les noms d'oiseaux, publie un répertoire méthodique, savant, clair et précis, des noms des parties du corps en latin, du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au VI<sup>e</sup> siècle. Le plan est onomasiologique; chaque terme est présenté dans son usage et son étymologie donnée ou discutée. A l'occasion, les prolongements romans, voire même en français argotique, sont évoqués. Mais on ne fera pas le reproche à l'auteur de s'en tenir très souvent au REW et de ne pas avoir utilisé systématiquement le FEW, voire même le LEI, que le romaniste devra, lui, mettre à contribution.

S'il est bien vrai que le latin n'a pas dans ce domaine la richesse et la précision du grec, l'intérêt linguistique de cette étude n'est pas niable. De courts chapitres conclusifs font le point sur un certain nombre de questions: l'héritage indo-européen et le problème du genre des mots [235-238]; — l'enrichissement du lexique (dérivations, compositions, créations, périphrases, emprunts) qui repose aussi beaucoup sur les métaphores et les transferts [238-259]; — les tabous et autres interdictions [260-264]. Des index permettent un maniement très aisé de cet outil précieux qui rendra possible aux romanistes de très instructives comparaisons.

Gilles ROQUES

Witold MAŃCZAK, La classification des langues romanes, Universitas, Kraków, 1991, 136 pages.

Le professeur W. Mańczak, de l'Université de Cracovie, publie un petit volume consacré à la classification des langues romanes.

Une introduction historique rappelle les diverses solutions proposées à ce problème. W. M. les présente en les ordonnant d'après le nombre de groupes retenu pour la division.

Il y a d'abord le partage en deux groupes que Bartoli qualifia d'apennino-balkanique et alpino-pyrénéen, et que nombre de ses successeurs se contentèrent d'appeler oriental et occidental, le critère fondamental étant le traitement des occlusives sourdes intervocaliques. La division en trois groupes de Diez résulte de la séparation de la Gaule et de l'Ibérie à l'occident. Mais pour Amado Alonso (*Miscel·lanea Fabra* 1943) deux des trois groupes ne comprenaient chacun qu'une seule langue, le français et le roumain, toutes les autres langues romanes intégrant le troisième groupe. W. von Wartburg devait faire sien ce point de vue, lors de son discours du Congrès de Barcelona en 1953. En 1956 Lausberg revient à la Romania orientale et occidentale, auxquelles il adjoint la Sardaigne comme troisième partenaire.

Les tenants de la division en quatre groupes semblent se baser le plus souvent sur la géographie: Ibérie, Gaule, Italie, Dacie. C'est un système que nous avions critiqué dans le compte rendu d'un ouvrage de T. Papahagi (un oublié de la bibliographie de W. M.): «Ce point de vue nous paraît pour le moins discutable. Non pas que nous songions à nier l'existence de barrières physiques aussi apparentes que les Pyrénées, les Alpes ou la Mer Adriatique; mais les faits humains ne se modèlent souvent pas sur les faits géographiques, et les limites des substrats ethniques n'épousent pas toujours les courbes hypsométriques». (Revue des Langues Romanes 69, 1946, p. 232).

Lorsque le nombre des groupes dépasse quatre, on en arrive bientôt à isoler toutes les langues. Il est possible de les classer d'après leur éloignement du latin, ou d'après leurs communautés de caractères phonétiques, ou d'après leurs caractères morphologiques et syntaxiques, etc. Il peut en résulter des présentations sous forme d'arbres généalogiques.

En fin de chapitre, W. M. nous fait l'honneur de nous citer. Mais il ne se réfère qu'à deux articles déjà bien anciens. En fait de classification, limitée au domaine roman, il convenait de retenir deux articles de la *Revue de Linguistique Romane* (1984, p. 269 et 1989, p. 269). Nous nous souvenons, d'ailleurs, de lui avoir adressé un tiré à part de cette dernière publication; elle comportait un arbre généalogique des langues romanes avec une date-repère pour chaque séparation.

La seconde partie du travail s'intitule «la nature de la parenté des langues». W. M. va surtout faire appel à la comparaison des langues slaves pour en arriver à ces deux conclusions:

- «1) L'opinion traditionnelle d'après laquelle la parenté des langues dépendrait de la structure grammaticale est fausse.
- 2) La parenté des langues dépend uniquement du vocabulaire, à cette condition près qu'il faut compter les mots dans les textes, où ils conservent leur trait essentiel qu'est leur fréquence d'emploi ».

La première de ces conclusions nous semble excessive. W. M. a pourtant reproduit une citation de A. Meillet, rappelant la flexion du verbe «être»: fr. (il) est, (ils) sont; skr. ásti, sánti; got. ist, sind; etc. La parenté est donc mise en évidence par la «structure grammaticale»; mais nous convenons que celle-ci ne suffirait pas à établir une classification. Le résultat serait aussi décevant, si l'on ne s'appuyait que sur la phonétique (Revue de Linguistique Romane, 1988, p. 385).

Que la parenté soit assurée par le vocabulaire, nous en sommes d'accord, mais en excluant la condition qui suit cette déclaration. W. M. reproduit la première page d'un dictionnaire anglais: sur 17 entrées 3 seulement sont d'origine germanique, et 14 sont d'origine étrangère. Il est vrai que ce début, avec abbé, abbess, abbey, abdomen, abdominal, etc. était assez malencontreux. Nous avons eu l'occasion de rechercher, sur des pages de dictionnaires choisies avec des tables de nombres au hasard, les mots étrangers homographes de mots français: sur 2000 entrées, nous trouvons 34 homographes en espagnol, 37 en italien, 28 en allemand et 264 en anglais! Alors que les résultats relatifs aux trois premières langues ne présentent que des différences d'ordre aléatoire, l'anglais s'en écarte de façon hautement significative. Or, quels sont les mots que rencontre W. M. «dans les textes» (en fait, des traductions d'Évangile), sinon ceux qui figurent dans le dictionnaire?

« Dans le même ordre d'idées, écrit-il, on peut mentionner les adhérents à la glottochronologie, qui, de même que Solta, essayaient de déterminer les dates de séparation de langues, en ne prenant en considération que les données lexicales... Tous ceux qui ont jusqu'ici essayé de résoudre des problèmes particuliers relatifs à la parenté des langues en s'appuyant uniquement sur le vocabulaire, le faisaient comme Solta, qui comptait les mots des dictionnaires, ou bien comme les glottochronologues, qui comptaient les mots sur des listes spécialement préparées, tandis que nous comptons les mots sur des textes. »

Mais les «listes spécialement préparées» des glottochronologues rassemblent justement des mots non-culturels, très usuels, appartenant au fond même de la langue. Sur les 100 mots de la liste glottochronologique anglaise, il n'en est que 3 (mountain, river, flower) d'origine romane. L'allemand a bien Kopf, qui concurrence victorieusement Haupt, correspondant germanique régulier de caput; ces rares emprunts sont inévitables.

«Nouvelle solution du problème», annonce le titre du troisième chapitre. L'auteur choisit des traductions de fragments d'Évangile (Mat. I-II, X, XXVII-XXIII) dans 9 langues romanes, et confronte les mots qui ont des équivalents dans tous les textes examinés: ces tableaux occupent 34 pages. W. M. reconnaît: «Il y a des traductions plus ou moins fidèles et il y en a qui sont plus ou moins libres». A un même mot catalan anar correspondent en espagnol ir, partir, preceder, retirarse, venir et en portugais ir, chegar, sair, retirar-se, autant de différences comptabilisées alors que tous les équivalents de ces verbes variés existent dans les trois langues. Enviar du catalan et de l'espagnol est représenté par mandar en portugais, alors que les deux verbes peuvent être usités avec même valeur dans les trois langues. On multiplierait de tels exemples, qui ne représentent que des négligences ou des imprécisions du traducteur. Au contraire, les mots qui apparaissent dans les listes glottochronologiques ont été soigneusement choisis, et ne présentent pas ces risques de confusion.

W. M. totalise pour chaque langue les ressemblances lexicales rencontrées. Leur nombre varie de 7498 pour l'italien à 3564 pour le roumain (portugais 7159, espagnol 7114, catalan 6985, français 6851, provençal 6560, romanche 6318, sarde

- 5333). L'auteur en conclut que les langues sont classées dans l'ordre de la conquête du pays par Rome: Italie 396, Espagne 226, Gaule 58, Rhétie 15, Dacie 101; la Sardaigne, avant-dernière de liste, a pourtant été conquise en 237.
- W. M. a souvent soutenu que toutes les langues romanes dérivent du latin classique. Alors, si la même langue de base était installée partout, ne faut-il pas plutôt admettre que la plus ou moins grande dérive linguistique résulte de la séparation plus ou moins précoce d'avec l'Empire? C'est la thèse glottochronologique, et elle aboutit au même ordre de classement, sans que la Sardaigne fasse exception.

Un court chapitre est consacré aux «Normes de Bartoli», c'est-à-dire au présumé conservatisme des aires latérales. W. M. n'y croit pas, et nous sommes d'accord avec lui. D'ailleurs pourquoi considérer l'Espagne et la Dacie comme seules aires latérales? La «latéralité» ne jouerait-elle que dans le sens des longitudes? Le français est beaucoup plus «latéral», mais en latitude.

En définitive, la classification de W. M. se résume ainsi:

- «1. Le roumain et le sarde sont des langues aberrantes, tandis que les autres langues constituent une Romania continua.
- 2. D'une autre manière on peut diviser les langues romanes comme suit: a) italien, b) langues de l'Espagne, c) langues de la Gaule, d) romanche, e) sarde, f) roumain.»

Nous avons déjà vu quelles remarques appelle ce classement.

Henri GUITER

Maria ILIESCU - Louis MOURIN, *Typologie de la morphologie verbale romane I: Vue synchronique*, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft, Sonderheft 80; Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck; Innsbruck 1991, X + 584 pages.

- 1. La presente poderosa opera riunisce due discipline linguistiche oggi molto coltivate: la descrizione sincronica e la tipologia. È una presentazione esauriente e scientificamente conseguente della morfologia verbale di diciotto idiomi romanzi (letterari e secondari). Il titolo lascia prevedere una seconda parte, col probabile sottotitolo *Vue diachronique*. I due autori sono rinomati specialisti in materia: M. Iliescu è friulanista e studiosa di retoromanzo in genere (accanto alla linguistica romanza e, beninteso, al romeno), mentre L. Mourin è specialista fra l'altro appunto di morfologia verbale neolatina. Il volume recensito dunque CORONAT OPUS dei due autori (evitiamo deliberatamente la parola FINIS, giacché i due studiosi sono tuttora in piena attività scientifica).
- 2. Gli idiomi analizzati, approssimativamente da ovest ad est della Romània, sono: portoghese, spagnolo, catalano, guascone, occitanico, francese, francoprovenzale, romando, soprasilvano, altoengadinese, gardenese, friulano, piemontese, italiano, lucano, sardo, istroromanzo e romeno. Il gruppo iberoromanzo è rappresen-

tato dunque da tre idiomi, quello galloromanzo da cinque, il retoromanzo (tutti i membri) da quattro, l'italoromanzo da tre (o quattro, con l'istroromanzo), mentre a sé stanno il sardo e il romeno.

3. La struttura del volume è articolata in più parti: Introduzione (1-4); Preliminari; struttura e presentazione dei verbi (5-23: A. Verbi regolari; B. Verbi irregolari; C. Problemi di grafia; D. Abbreviazioni); Capitolo I: L'indicativo presente, il congiuntivo presente e l'imperativo (25-195); Capitolo II: L'indicativo imperfetto (197-229); Capitolo III: Il gerundio e il participio presente (231-245); Capitolo IV: L'indicativo futuro e il condizionale in r (247-285); Capitolo V: L'infinito (287-310); Capitolo VI: perfetto (311-359); Capitolo VII: Le forme col suffisso temporale o modale in se (congiuntivo imperfetto, condizionale, indicativo piuccheperfetto) (361-381); Capitolo VIII: Le forme con il suffisso temporale in r (congiuntivo imperfetto, passato, futuro, indicativo piuccheperfetto) (383-392); Capitolo IX: Il participio passato (393-435); Capitolo X: I tempi analitici (437-454). Seguono le Considerazioni generali (Tipologia generale degli idiomi; Tipologia di ognuno degli idiomi; Identità tipologiche fra gli idiomi) (455-552) e in calce si trova la Bibliografia definita selettiva (553-566), seguita dal Glossario (traduzioni in francese delle voci degli altri idiomi) (567-584).

Nella maggioranza dei capitoli si legge all'inizio una introduzione; tutti i capitoli contengono una «description des parlers» (analisi morfematica, parte centrale in ognuno), dopo la quale si analizzano i verbi regolari, le varianti condizionate e gli allormorfi (v. av.); infine, in tutti i capitoli c'è anche una «vue générale». L'ordine reciproco di queste parti non è tuttavia fisso, e ci sono poi anche delle suddisivioni. Tutto ciò può in una certa misura rendere difficile l'orientamento al lettore.

- 4. Le basi teorico-metodologiche si leggono principalmente nell'Introduzione e nei Preliminari. La tipologia scelta è quella definita limitata: non, cioè, l'esame tipologico di uno *Sprachbund* areale, ma l'indagine di un gruppo di idiomi geneticamente imparentati (1). L'analisi cerca di essere esauriente e di applicare criteri strettamente identici a tutti gli idiomi (2). Il posto di ogni idioma viene definito mediante comparazioni con gli altri ad uno ad uno (ib.). L'intenzione è di contribuire alla tipologia romanza con la descrizione del sottosistema verbale (3). Le spiegazioni non si danno: infatti, «dans quelle mesure peut-on donner des explications en synchronie, sans faire appel aux dimensions diachroniques?» (3). La domanda retorica ci trova pienamente consenzienti.
- 5. Nei Preliminari si definiscono i concetti teorici. Due tipi di morfemi obbligatori in ogni forma verbale sono la radice (radical) e il flettivo (flectif). Quest'ultimo riunisce i formanti (formants) o morfemi grammaticali, suddivisi in suffissi temporali e/o modali (suffixes temporels et/ou modaux; ST/M) e suffissi desinenziali o desinenze (suffixes désinentiels désinences; D), che esprimono la persona e il numero (5). C'è poi anche la categoria definita elementi di allargamento (éléments d'élargissement); vocali tematiche (voyelles thématiques; VT) e suffissi di allargamento (suffixes d'élargissement; SE). Le VT collegano la radice ai formanti, mentre i SE

indicano o marcano certe coniugazioni. Questi ultimi [detti anche infissi o allargamenti del tema, P. T.] sono ad es. -isc- in italiano, -esch- in romancio, -ez- e -eşt- in romeno (6). Il criterio di distinzione tra le vocali dei ST/M e delle D è questo: se una vocale compare nello stesso status anche in altri paradigmi, è D; se no, è ST/M (ib.). Nei verbi regolari la radice non è mai al grado zero, mentre il flettivo può essere realizzato così (5). La distribuzione delle parti costitutive dei vari paradigmi è illustrata su nove tipi di forme verbali disposti dal più semplice (R - VT - D: spagn. cant-é-mus [da correggere in cant-é-mos]) al più complesso (R - VT - ST - SM - D: soprasilvano sent-é-v-ie-n ['sentissimo']) (6-7). Per ogni formante in base alla «attitude de la majorité des idiomes» è stato stabilito un prototipo romanzo (7), che viene illustrato in seguito (455-493).

- 6. Importante è la delimitazione tra varianti, allomorfi e inflessione (inflexion) (8-18). Le varianti sono posizionali (variantes positionnelles) se ricorrono in condizioni identiche in tutte (o quasi) le radici e se fanno parte di una struttura generale (8). Le varianti accentuative (v. accentuelles) dipendono dall'oscillazione dell'accento in un paradigma (ib.). Con inflessione si intendono al contrario «les autres faits qui modifient les voyelles, et ce très généralement indépendamment de l'oscillation de l'accent» (ib.). La descrizione si complica però giacché l'inflessione può essa stessa essere variante posizionale (ib.); inoltre, un dato fatto può essere ora variante accentuativa, ora inflessione irregolare (ib.). Ci sono poi anche gli allomorfi della radice, illustrati con esempi divisi in classi e sottoclassi (13-17). Il concetto di allomorfo non viene definito; solo si dice (13) che si tratta di irregolarità causate da «accentuations fortes non conformes aux conjugaisons régulières» (nel presente, perfetto e participio). Infine, c'è anche la categoria delle radici suppletive o con varianti (radicaux supplétifs ou à variantes, 17-18), in certi verbi di alta frequenza ('andare', 'avere', 'essere').
- 7. L'apparato teorico non può sfuggire a determinate obiezioni. 1) Le distinzioni tra le varie parti costitutive delle forme verbali non ci sembrano sempre motivate e non sono tutte sullo stesso piano. A differenza della radice e dei formanti, risultano meno chiare le funzioni delle VT e dei SE, i quali fanno un po' l'impressione di essere introdotti ad hoc. Infatti, ogni segmento della prima articolazione deve essere o morfema o allomorfo (tertium non datur) e deve comunque avere una funzione; ora, difficilmente si può accettare una funzione (dunque, sul piano del contenuto) di «collegare la radice alla desinenza» o qualcosa di simile. 2) I fenomeni che si potrebbero riunire sotto il comune denominatore della distribuzione complementare non sono sempre delimitati con la necessaria chiarezza, sicché ci sono casi di overlapping (ammessi del resto dagli autori stessi, v. sopra). 3) La complicata distinzione di tutti gli elementi costitutivi assieme alla notazione rigorosamente formalizzata rendono il libro di tutt'altro che facile lettura, per cui chi vorrà trovarvi una presentazione accessibile, chiara e concisa della morfologia dei singoli idiomi, avrà notevole pena a ricavarla dal materiale descritto. Ci permettiamo perciò di suggerire agli autori una editio minor (soprattutto ad usum studentium), ridotta all'essenziale, con un po' meno rigore scientifico e un po' più «volto umano». Una simile edizione ridotta sarebbe di grande utilità nell'insegnamento universitario. 4) Siccome in

nessuna parte del libro si dice esplicitamente quali indirizzi teorico-metodologici siano stati adottati, questo compito resta ai lettori. Alla p. 2 gli autori constatano che, data la diversità di analisi, idiomi, forme e studiosi nei lavori precedenti, sarebbe stato inutile appesantire il presente lavoro con discussioni teoriche. Eppure, a nostro parere, l'eterogeneità degli studi precedenti non impedisce ipso facto di adottare e seguire una determinata teoria. Crediamo insomma che una profession de foi scientifica, anziché appesantire l'opera, sarebbe un preliminare utile, addirittura indispensabile. 5) In più posti (9 sub 12; 90; 102) dopo le relative analisi e descrizioni si aggiungono dei «cas (plus) complexes», senza tentativo di applicarvi la stessa analisi. Ora, in un lavoro così conseguente ed esauriente non ci dovrebbero essere Restklassen a cui (come sembra) non si può applicare il metodo d'analisi adottato altrove. 6) Infine, aggiungiamo alcune osservazioni terminologiche. Gli autori usano il termine temps ('tempo') non solo per i paradigmi che effettivamente esprimono relazioni temporali (presente, imperfetto ecc.) ma anche per il condizionale e l'imperativo. Sarebbe certamente preferibile riservare il termine tempo (temps) per i «tempi» effettivi e adottare invece come denominazione complessiva per il concetto 'insieme di forme adibite ad una data funzione' (temporale o altra) ad es. la denominazione di paradigma. Proponiamo inoltre di sostituire il termine tradizionale participio presente (participe présent) con participio di simultaneità (participe de simultanéité) giacché la forma latina in -ANS/-ENS risp. i suoi continuatori romanzi non esprimono il tempo presente ma soltanto la simultaneità. Infine, invece di parlare di coniugazioni (conjugaisons) al plurale, preferiremmo la denominazione di classi, riservando il termine coniugazione (al singolare!) alla flessione verbale in genere (sicché c'è una sola coniugazione se i verbi vengono «coniugati» con varie forme, mentre non c'è coniugazione se gli stessi contenuti si esprimono con altri mezzi).

8. Quanto alla scelta di idiomi, l'obiezione più importante concerne l'istroromanzo (IR). L'IR, a detta degli autori (2-3), è stato introdotto per diminuire la distanza geografica tra l'italiano ed il romeno; e come rappresentante dell'IR è stato scelto il dialetto vallese (della borgata di Valle, croato Bale, tra Pola e Rovigno), senza che vi sia alcuna giustificazione. Ora, il vallese è solo uno dei tre dialetti IR oggi sicuramente vivi (per gli altri, descritti da A. Ive nel 1900, non risultano oggi dati sicuri): il citato vallese, il dignanese (di Dignano/Vodnjan, cittadina tra Pola e Valle) ed il rovignese (di Rovigno/Rovinj), il più vitale, più studiato e meglio documentato di tutti i dialetti IR. C'è tutta una serie di fatti linguistici nei quali il vallese si distingue dagli altri due dialetti: 1) esso non chiude /e, o/ in /i, u/ né dittonga /i, u/ primari in /ei, ou/, a differenza del dignanese e del rovignese; 2) le forme in -egi (degi 'do', stegi 'sto' ecc.) sono solo vallesi (dign. dagi, stagi, rov. dago, stago); 3) la desinenza -i nella 1ª persona (presente e imperfetto) è solo vallese e dignanese, mentre il rovignese usa la desinenza -o; 4) il rovignese, a differenza degli altri due, ha uniformato l'imperfetto di tutti i verbi in -ivo (ind.), -iso (cong.), il che è un importante tratto tipologico; 5) la forma sen per '(io) sono' e 'sei' è soltanto vallese, di fronte a son in rovignese, son o soin in dignanese; 6) le forme per la 4ª e la 5ª persona del condizionale sono in rovignese profondamente diverse dalle dignanesi e vallesi: mentre queste ultime sono modellate sull'imperfetto e risalgono in ultima analisi alle forme composte romanze provviste di sostituenti clitici NOS e VOS affissi (dign. kantaràvondo, -ávovo; vall. kantaràundu, -àu (vu)), le forme rovignesi conservano il congiuntivo piuccheperfetto latino e precisamente con l'accento non spostato (kantisiémo o -i, kantisíj (de)); 7) nella tabella delle forme IR (448) non figura il gerundio sebbene esso naturalmente esista in vallese (cfr. 233, 241-242) e in altri dialetti IR; 8) va rilevato che la vocale del SE nella IV classe è i soltanto in vallese (finisi 'finisco'), a differenza di ei in dignanese (fineisi) e rovignese (fineiso), per cui il vallese può entrare nel gruppo dell'italiano, friulano, piemontese e lucano (455), ma non gli altri due dialetti (il quadro tipologico risulta dunque diverso); 9) infine, tralasciando certi errori di carattere tecnico, facciamo due osservazioni a proposito della posizione dell'IR: a) è certamente esagerato includere l'IR ed il romeno nel «groupe oriental» (180), perché l'IR odierno è un dialetto italiano di tipo veneto, molto più vicino al veneto e al friulano che non al romeno; b) alla p. 550 (inizio § 7) risulta che l'IR fa parte dei «trois parlers de l'Italie du Nord», il che è un errore inspiegabile visto che l'Istria non fa parte dell'Italia. Le due posizioni dell'IR qui criticate sono entrambe errate e in più reciprocamente in un certo contrasto.

In conclusione: il vallese non può essere rappresentativo di tutto l'IR; ossia, scegliendo uno degli altri due dialetti, il quadro tipologico sarebbe molto diverso. L'esistenza della monografia sul verbo vallese di D. Cernecca (la sola, accanto al menzionato libro di Ive 1900, ad essere citata fra le «Sources» nella bibliografia: 555) non basta a rendere ragione della scelta del vallese, poiché studi analoghi ci sono anche per gli altri due dialetti IR.

9. Anche nella presentazione del materiale italiano e italoromanzo ci sono vari punti da completare e/o correggere. 1) Dalle alternanze di timbro (118) vanno eliminati i tipi [e'] ~ [e] e [o'] ~ [o] dato che in posizione atona sono ammessi soltanto i fonemi /e, o/ sicché non c'è alternanza. 2) Le forme nuoco, nuocono, nuoca (119) sono antiquate, ed il lettore si chiederà a ragione perché non siano state analizzate anche altre forme antiche. 3) Le alternanze (nella notazione nostra) g/g e gg/ gg (cingo/cingi, fuggo/fuggi), essendo identiche per distribuzione, anziché essere elencate come due tipi distinti (119-120) si possono riunire in un solo tipo. 4) Alla pag. 120 (sub d: irregolarità delle radici) si cita il «Type [sk]: substitution de s [š] → [s] et addition de [k]» con il paradigma nasci-amo, nasc-ete, nasc-e, nasc-i / R vél [= velare] ([š] → [sk] nasc-o, nasc-ono, nasc-a (ed altri verbi analoghi). La pronuncia corretta richiede tuttavia [šš], non [š] in posizione intervocalica; d'altra parte, la s di sc + e, i è solo un membro del digramma per [šš]. Non si ha dunque la sostituzione citata né l'aggiunta di [k] ma l'alternanza šš/sk ossia la sostituzione [šš] → [sk]. Lo stesso vale per l'alternanza di kanušš-, kanošš- e kanosk- (forme di 'conoscere') in lucano (127), dove non si ha sostituzione [s] → [sk] ma ugualmente [šš] → [sk]. Infine, nell'alternanza di cresc-iamo e cresc-o, cresc-ono (175), invece di postulare la depalatalizzazione [š] → [s] e l'aggiunta di [k], si può introdurre un'altra volta la stessa sostituzione, valevole per tutti i casi citati e certamente più aderente alla realtà. Infine, una domanda: perché le segmentazioni nasci-amo (120) e cresc-iamo (175) non concordano? 5) Gli autori constatano (170) che in romeno sono numerose le azioni delle VT o D [alternanze come aud-e / auz-i, nașt-e / nască ecc.], fenomeni «condizionati» che ricorrono anche nella flessione nominale, mentre in altre lingue, ad es. in italiano, forme simili sono rare essendo normale la conservazione della consonante finale della radice: lego / leghi ecc. Ora, anche se è ovvia la diffusione delle alternanze  $k/\tilde{c}$ ,  $g/\tilde{g}$ ,  $sk/\tilde{s}t$  ecc. in romeno (persino nei verbi della I classe e nei sostantivi femminili in -ă: leg 'lego' / legi 'leghi'; muscă 'mosca' / muște 'mosche' ecc.), gli stessi tipi esistono anche in italiano (amico / amici, -ologo / -ologi; vinco / vinci ecc.) e non vi sono così rari come la citata formulazione potrebbe suggerire. La sola differenza tra i due idiomi è la presenza di queste alternanze anche nei verbi in -a e nei sostantivi in -ă in romeno, a differenza dell'italiano. 6) A proposito della sostituzione [d] - [s] in radere (338) e in «autres radicaux en -adiamo, -ediamo, -idiamo, -odiamo, -udiamo» (339) va osservato anzitutto che stricto sensu «radicali» sono solo i segmenti -ad-, -ed- ecc., e soprattutto che ci sono varie eccezioni: la detta sostituzione non si ha in accudire, cadere, sedere, udire, vedere e altri verbi ancora. La stessa riserva va ripetuta in seguito (421; 422 a proposito della sostituzione [ndž] → [nt]). È vero che in tutti questi casi si dice «e altre radici» e non «tutte le altre radici»; eppure la formulazione potrebbe suggerire generalizzazioni erronee, sicché sarebbe preferibile precisare ad es. «nella maggioranza delle radici» o qualcosa di analogo. 7) Crediamo che un quadro completo della tipologia del verbo italiano richieredebbe di aggiungere due fatti: a) L'ineccepibile identità del morfema lessicale del congiuntivo imperfetto a quello delle persone 2a, 4a e 5a del passato remoto rizotonico (facessi - facesti, fossi - fosti ecc.); b) La struttura del passato remoto, da noi in alcuni lavori definita compensativa. In esso, cioè, non c'è nessun infisso se l'allomorfo del morfema lessicale (nelle persone 1a, 3a e 6a) è specifico del passato remoto e non ricore altrove (rupp-i, fec-i ecc.), mentre un infisso è obbligatorio se il detto allomorfo è proprio anche di altre forme (cant-a-i, vend-e(tt)-i, fin-i-i ecc.). Questa struttura esclude passati remoti privi di ambedue i mezzi (possibili in latino: ACCENDERE -ACCENDI) e quelli caratterizzati da entrambi (ad es. \*fec-e(tt)-i, \*rupp-e(tt)-i ecc.). Si confronti anche la coesistenza di bevv-i e bev-e(tt)-i. 8) Osservazioni minori: a) Con l'affermazione che 'sapere' non esiste (!) in lucano (500) contrastano le forme del verbo citate prima (127); b) La negazione congiunta in italiano è non, mentre no è sostituente negativo profrastico (167); c) La desinenza della 1ª persona del congiuntivo non è -o (249) ma -i nella I classe, -a nelle altre; d) Nella 2ª persona dell'imperativo l'italiano non distingue tre classi verbali (459) bensì oppone la prima (-a) alle altre (-i); e) La forma cant-e-tt-er-o (471) non esiste, dunque va sostituita con ad es. bevettero, vendettero ecc.; f) La desinenza in cant-á-ss-i-mmo (ib.) va corretta in -mo; g) Correggere annet-iamo (339) in annettiamo, e labiale (ib., sub 2) in dentale; tt (ST della 6a pers.; 352, tabella) in tt-er; st- (ST della 3a pers.; 354, tabella, tipo b. III) in tt-; afflig-iamo (422) in affligg-iamo e strug-iamo (423) in strugg-iamo; -o come desinenza della 1ª pers. futuro (483) in -ò.

10. Tre osservazioni vanno fatte a proposito della descrizione del sardo: 1) appèrere (305) dovrebbe suonare appèrrere, alla luce di fèrrere e mòrrere (ib.) (cfr. abèrrere, REW 515); 2) le forme in -re del sardo non si possono riunire né «rapprocher» a quelle iberoromanze (452, 473), perché sono distinte funzionalmente (cong. imperfetto vs. cong. futuro) e anche, beninteso, geneticamente; 3) che «il existe un infinitif personnel» in sardo (534) è un grosso errore: il sardo ignora questo paradigma.

- 11. L'osservazione principale a proposito del retoromanzo si riferisce alla presentazione della categoria che si può definire di riferimento (discorso diretto/indiretto). Il soprasilvano conosce 6 tempi [= paradigmi; v. sopra] sintetici contro 10 tempi analitici (443), ma nella tabella (444) questi ultimi salgono a 14, perché ci sono forme speciali per il discorso indiretto anche nei condizionali presente, passato, futuro e futuro anteriore (443). Inoltre, ai 6 tempi nella citata tabella (indic. pres., indic. imperf., condiz. pres. dir., condiz. pres. indir., cong. pres., cong. imperf.) vanno aggiunti il presente indiretto e l'imperfetto indiretto, sicché i tempi sintetici vengono ad essere 8. L'opposizione diretto/indiretto non si ha solo nel condizionale futuro (453; tabella) ma in quasi tutto il sistema. L'eterogeneità è particolarmente visibile nella rassegna dei paradigmi di 'andare' (504): nel presente mon a mondi/ vomi e nel futuro vegn(el) ad ir a vegni ad ir si oppongono come indicativo a congiuntivo (categoria modo), mentre mavel (imperf. non specificato) a mavi (cong. imperf. indir.), mass (condiz. non specificato) a massi (condiz. indir.) e vegness ad ir (condiz. fut. non specificato) a vegnessi ad ir (condiz. fut. indir.) si oppongono come diretto a indiretto (categoria riferimento). Se mavi è cong. imperf. indiretto, come suona il rispettivo diretto? È ovvio che sarebbe più semplice e più coerente introdurre in tutti i paradigmi (a parte l'imperativo, ovviamente) la categoria riferimento, distinta dalla categoria modo e incrociata con essa.
- 12. Per ragioni di spazio limitiamo le altre osservazioni a quanto ci sembra particolarmente importante, seguendo l'ordine delle pagine. 1) Il catalano balèm (62) va corretto in valèm; 2) In francese êtes (72) è solo indicativo, non anche imperativo; 3) Il sottotitolo di Romand appare come Vandois (79, 298, 333, 371, 410) invece del corretto Vaudois; 4) In spagnolo: correggere anduc-imos (14) in aducimos e anduj- (366, 388) in aduj-; 5) I dittonghi soprasilvani ie (89) e uo (413) vanno trascritti [ía] risp. [úa]; 6) Alla luce delle forme romene aflu, intru, umblu ecc. sembra troppo categorico affermare che nella 1<sup>a</sup> pers. presente in romeno non c'è desinenza (150); 7) Nel paragrafo sull'irregolarità «en occlusive dentale» (177) si citano le forme sarde potth-o e potth-a, dove però tth, come si sa, trascrive la spirante interdentale sorda; 8) In romeno dă e stă (190) sono forme della sola 3ª, non anche della 6ª persona; 9) In portoghese l'imperf. di ir è ia, non iba (forma spagnola) e in spagnolo l'imperativo (5ª pers.) di ir è id, non ide (forma portoghese) (229); 10) La 3ª pers. perf. di por (portoghese) è pôs (così 314), non pôse (316); 11) La descrizione sincronica del francese odierno potrebbe fare a meno del verbo choir, soprattutto del suo passé simple (chus) (329)! 12) La desinenza francese -tes non è «particulière au parfait» (330), perché ricorre anche in dites, êtes e faites; 13) Nel verbo gardenese (374) si cita sub I (forme) e IV (ST/M) l'elemento -ss(a)-, sub V (desinenze) si elenca -a (in alternanza con zero), sicché non riesce chiaro se -a- appartenga alla prima o alla seconda categoria; 14) In portoghese terem falado (440; tabella) è la 6<sup>a</sup>, non la 4<sup>a</sup> pers. dell'infinitivo pessoal; 15) Malgrado l'avvertimento (439) che si analizzano solo i tempi analitici «proprement dits», non le

forme perifrastiche composte di un verbo modale o di movimento seguito dall'infinito, dal participio o (raramente) dal gerundio, proponiamo di includere nell'analisi il perfetto catalano va cantar, visto che funziona da tempo pleno iure, a differenza delle perifrasi come va cantando, sto per finire ecc.; 16) Dalla tabella alla pag. 457 risulta che le risposte bipolari (±) non sono state calcolate, mentre a noi pare che andrebbero prese in considerazione, dato che sono differenti dalle tre altre risposte ('più', 'meno', 'zero'); 17) Leggere istroroman anziché frioulan (485, sub. 3.4); 18) Lo spagn. fuere è congiuntivo futuro, non passato (502); 19) Correggere o să merge e am să merge in o să merge e am să merg, (505); 20) Invece della sola II parte dello studio del recensente, citata (564) col titolo errato «La morfosintassi del verbo soprasilvano», StRAZagr [= Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia, P.T.] 37 (1974), 5-134, va inserito il titolo esatto e completo «Abbozzo del sistema morfosintattico del soprasilvano odierno», rivista citata, I parte 33-36 (1972-73), pp. 359-488; II parte 37 (1974), pp. 5-134; 21) Nel glossario correggere (578, 581, 583) éteindre (nelle traduzioni in francese) in étreindre.

- 13. Il lato tipografico è imponente e gli errori puramente tecnici sono in numero esiguo, una vera e propria *quantité négligeable* in confronto con il testo, complicatissimo, pieno di simboli, di tabelle e di corpi diversi. La tipografia G. Grasl (Bad Vöslau, Austria) merita tutti i complimenti.
- 14. In conclusione, l'opera recensita è un contributo di prim'ordine e di indubbia importanza negli studi sincronici e tipologici romanzi. Nella descrizione di una tale quantità di dati è certo impossibile evitare incongruenze o determinate scelte non immuni da critiche. Le mende possono essere corrette in una seconda edizione; ad ogni modo, esse non possono influire sull'alto valore generale del libro. I lettori (soprattutto quelli che, come il recensente, vedono nella diacronia la necessaria «terza dimensione»), attendono con comprensibile interesse e pregustano la seconda parte dell'opera.

Pavao TEKAVČIĆ

Hans Dieter BORK, Die lateinisch-romanischen Zusammensetzungen Nomen + Verb und der Ursprung der romanischen Verb-Ergänzung-Komposita, Romanistischer Verlag (Rheinische Beiträge zur lateinischromanischen Wortbildungslehre, 3), 1990, 414 pages.

Les composés du type porte-monnaie ont été l'objet de nombreuses études. Le Traité de la formation des mots composés dans la langue française d'A. Darmesteter 1874<sup>1</sup>, 1894<sup>2</sup> a imprimé durablement sa marque aux travaux sur le sujet. Ainsi on s'est beaucoup intéressé à la forme du premier élément (impératif, indicatif présent, thème verbal) de même qu'on a le plus souvent examiné ce phénomène panroman dans chaque langue romane, en partant des prémices posées par Darmesteter, à savoir que le phénomène était sans modèle latin. On connaît les travaux solides de M. Bierbach (cf. RLiR 47, 476), adoptant un point de vue strictement historique et ceux de C. Schapira (v. RLiR 49, 15) ou de K. Klingebiel (v. R 107, 433).

H.D. Bork a voulu poser le problème différemment et, partant du fait que le phénomène est panroman et influencé par la thèse de Fr. Bader, *La formation des composés nominaux du latin*, 1962, qui a posé l'importance du latin pour l'étude des faits de composition au niveau indo-européen, il a voulu soutenir l'idée que ces composés romans reflètent un modèle latin, lui-même en grande partie héritier d'un modèle grec. La démonstration est difficile et pour être convaincu on attendra l'ouvrage d'ensemble qui viserait à prouver l'influence capitale du grec sur la structure du latin vulgaire et à partir de là sur les langues romanes.

En tout cas l'ouvrage est intéressant et s'ouvre par un excellent état de la question présenté dans les deux premiers chapitres [10-59]. On trouvera ensuite les listes des composés médiévaux, italiens [72-81], français [82-94], occitans [95-101], catalans [102-107], espagnole [108-115], portugais [116-117]. On regrettera cependant que les faits romans et en particulier français ne soient pas analysés avec toute la rigueur que l'on trouvera plus loin à propos du latin et qui peut tout à fait être appliquée aussi au français. Ainsi pour m'en tenir au § 59 qui contient les 18 composés français antérieurs à 1200, je note que plusieurs sont en fait à post-dater: boute-en-courroie, gardecors, papemor (espapemor), boiliaue, boivin, passevilenie, crevecuer, cuevrechief. Beaucoup sont des hapax: gardireve, chacevolatille, croslepeille, passejoie, passemervoille, guardecoste, papemor (espapemor), passevilenie. Rares sont ceux qui sont usuels: torneboele, boute-en-courroie (qui, outre le jeu, désigne aussi le joueur; sur le mot v. en dernier lieu MöhrenLand 114), garderobe, gardecors, corlieu, cuevrechief. Crevecuer, attesté deux fois dans la première moitié du XIIIe siècle, ne réapparaît, à ma connaissance, qu'à la fin du XVe siècle. Nombre de ces hapax sont localisés dans l'Ouest: gardireve, chacevolatille, croslepeille, guardecoste. Chrestien de Troyes affectionne ce type de composés et pour quatre d'entre eux il est notre premier témoin: passejoie, passemervoille, torchepot, torneboële; on aimerait aussi que soit prise en considération l'anthroponymie même littéraire: Pincedé (du Jeu de Saint Nicolas) ou Passecerf (de la Chanson de Roland).

Une première synthèse [118-119] montre la prépondérance des emplois qui s'appliquent à des personnes (type fr. corlieu « messager ») et à des objets fabriqués, tels les armes, les vêtements etc. (type fr. cuevrechief ou gardefou); elle met à mal la thèse du développement à partir des sobriquets. L'auteur en déduit logiquement le caractère panroman et ancien de ce type de formation [122-127]; il s'appuie en particulier sur des listes de 57 formes (représentant un total général de 145 mots sur les 600 relevés) qui sont communes à plusieurs langues romanes [128-144]. Et si l'on a parlé d'emprunts d'une langue romane à une autre pour de nombreux cas, l'auteur s'efforce, souvent avec pertinence, de montrer que l'on a passablement exagéré ce phénomène [147-164]. Il s'estime donc en droit de poser que le type de formation en question doit remonter très haut dans le temps et c'est pourquoi il examine les faits latins dans le chapitre suivant [165-258]. On trouvera là un examen solide de composés latins du type verbe + complément, qui reprend, complète et améliore sensiblement le traitement qui en était fait dans la thèse de F. Bader. Certes ces composés sont souvent des fantaisies éphémères mais ils prouvent pour l'auteur la vitalité de ce type de composition durant toute la latinité de Plaute au VIII<sup>e</sup> siècle (cf. le tableau général donné pp. 241-42). Ce type paraît à l'auteur devoir être ramené en dernière analyse au grec dont les faits sont aussi examinés [259-289]. Bien sûr le type latin le plus usuel est complément + verbe, qui a eu une grande vitalité à toute époque [290-318], et certains sont même passés dans les langues romanes [319-326]. Mais l'auteur dresse aussi deux listes de composés romans, faits à partir de mots à traitement populaire, qui présentent avec les mêmes mots soit les deux ordres (verbe + complément et complément + verbe) [329-330], soit l'ordre complément + verbe qu'il s'agisse dans ce cas de composés primaires [331-335] ou de dérivés de composés verbaux (type maintien < maintenir) [339-341]. Tout ceci veut prouver que la composition et le tour verbe + complément ne sont pas des innovations romanes.

La portée du livre se révèle tout particulièrement dans le dernier chapitre [344-384] qui montre l'importance de la vue ici développée pour éclairer maints composés et en particulier les dénominations de la *bougrane*, dont l'*arrête-bœuf* (FEW 25, 313) qui est examiné en détail [355-362].

Nous avons donc là un solide ouvrage, très érudit, qui permet de renouveler certains des problèmes de l'étymologie romane; il tend notamment à rompre avec l'isolement de celle-ci qu'il situe résolument dans le cadre latin et grec. On pourrait même se demander si ce cadre n'est pas lui-même trop étroit et ne devrait pas s'élargir à tout le domaine indo-européen. Il devra être pesé très attentivement car il le mérite; on regrettera seulement que l'absence d'un index ne facilite vraiment pas l'accès au contenu du livre. On notera aussi, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'orientation à donner aux recherches, qu'au plan de l'histoire du vocabulaire les faits latins et grecs sont beaucoup mieux connus et analysés que les faits romans; une tâche urgente sera donc d'amener les études romanes et en particulier françaises (qui pourtant sont les plus avancées en la matière) à un niveau scientifique équivalent à celui des philologies grecques et latines afin que la comparaison pût véritablement être fructueuse.

Gilles ROQUES

Luciano ROCCHI, Latinismi e romanismi antichi nelle lingue slave meridionali, Zeta Università 14; Campanotto Editore, Udine, 1990; 411 pages.

1. Il dominio slavo meridionale è l'area di contatto fra Romània e Slavia, e i vari problemi di queste regioni sono stati studiati negli ultimi cento anni circa da molti studiosi: Schuchardt, Bartoli, Skok, Muljačić, Vinja (per citare solo i maggiori), ma mancava finora un lavoro di sintesi. Per rimediare a questa mancanza e per aggiornare la problematica e i risultati, lo studioso triestino Luciano Rocchi ci offre adesso, nell'opera qui recensita, la rielaborazione della sua tesi di dottorato guidata da Franco Crevatin dell'Ateneo di Trieste. Il Nostro è specialista di varie lingue indoeuropee e autore di studi in diverse riviste («Incontri Linguistici», «Quaderni Patavini di Linguistica» ecc.). Nella premessa al volume il mentore dichiara che il lavoro di L.R. è anche un contributo alla linguistica balcanica, affer-

mando tuttavia nel contempo che gli studi in materia di Skok, Muljačić e Vinja «non hanno carattere di sistematicità», il che sorprende, per non dire altro. Infatti, lo studio sistematico della romanità slava meridionale e dei contatti slavoromanzi è il dominio scientifico principale di tutti e tre gli studiosi croati citati. Che poi i loro lavori siano e meno riuniti in volumi è del tutto contingente.

- 2. La parte principale del libro di L.R. è il Glossario, ordinato (con certe modifiche e aggiunte) secondo il REW (pp. 35-363; Appendice I: pp. 364-374; in seg. senza p(p)). Ove occorre l'autore distingue due, tre o più di tre (fino a sette, per CASTĚLLUM) gruppi di esiti, ma i criteri di distinzione non sono formulati esplicitamente. I commenti ad alcuni lemmi (ad es. CALENDAE, CASTELLUM, CRÚX, MĒNSA) sono assai ampi, mentre quelli di alcuni altri sono brevi, addirittura brevissimi (ARBŬTUS, CLAUSUM, PLŬVIĀLIS, soprattutto PODAGRA). Per completare il quadro onomasiologico, oltre ai latinismi/romanismi si citano anche voci slave, turche, greche, germaniche, ungheresi. Delle varianti dialettali slave si citano soltanto «quelle che ci sono parse più notevoli» (35), ma nemmeno qui vengono dati i criteri di valutazione. Certi lemmi sono trattati anche nelle Appendici, purtroppo senza rinvii nel Glossario. Precedono il Glossario la menzionata premessa, la Bibliografia (1-26) e l'introduzione intitolata L'interferenza slavo-latina e slavoromanza: problemi e risultati (27-34). Dopo il Glossario si leggono l'Appendice I (parole slave non trattate nel Glossario o di origine latina «particolarmente dubbia»; 364-374), l'Appendice II (Aggiunte e correzioni; 375-383), il Supplemento bibliografico (384-385) e l'Indice delle parole slave (386-410). Il sommario (411) chiude il volume.
- 3. Il primo capitolo dell'introduzione (Il «latino balcanico») commenta brevemente la linea di Jireček e le sue modifiche ulteriori, le tre aree di latinizzazione di E. Banfi (adriatica, danubiana, epirotico-macedone) e conclude (con Ž. Muljačić) che il Balkanlatein unitario di P. Skok o l'Illiro-romano di M. Bartoli sono «costruzioni chimeriche» (29), visto che sono semmai diasistemi che coprono una varietà di idiomi. Anche il grado di latinizzazione doveva variare da regione a regione. Il secondo capitolo, intitolato Rapporti con l'Italia, ribadisce alcuni noti fatti: l'influsso di Aquileia e di Venezia, il ruolo di centro di irradiazione lessicale dell'Italia centromeridionale. Pur ammettendo che gli italianismi, strato più recente, non dovrebbero entrare nel suo tema, il Nostro li include perché molte voci attribuite da P. Skok al dalmatico «paiono di chiara provenienza veneziana o comunque italiana» (31) (v. § 5). Il terzo capitolo (Latinismi indiretti) tratta i grecismi, e in minore misura i germanismi, di origine latina, includendo solo in certi casi anche i latinismi seriori recepiti tramite l'antico altotedesco. Infine, Risultati della ricerca è il titolo del quarto capitolo, in cui si constata che le parole mutuate nei primi contatti col latino sono relativamente poche, essendo limitate a determinati settori del lessico (fitonimi, edilizia). L'interazione slavo-latina è dunque scarsa, e la grande maggioranza delle voci proviene da contatti posteriori, slavo-romanzi. «Gli Slavi si insediarono originariamente nei territori di minore latinizzazione» [...] «alla modesta interferenza slavo-latina fa seguito la feconda interferenza slavo-romanza» (34).

- 4. Data l'importanza della materia trattata nell'introduzione, preferiamo fare certe osservazioni già in questa sede, anziché nella parte riservata alla critica dell'intero libro. 1) Non risulta una delimitazione cronologica dei latinismi/romanismi «antichi»: la menzione (33) dei secoli X-XI vale soltanto per i latinismi più antichi, mentre nulla di simile si dice degli strati dei romanismi. 2) Alle tre aree del Banfi (così come sono state citate dal Nostro) andrebbe aggiunto l'interno dei Balcani, uno dei nuclei del romeno. 3) Anche se la concezione di un latino balcanico unitario è certamente sorpassata, è vero pure che ci sono tratti comuni al «diasistema» balcanoromanzo (conservazione di /aw/ e dei nessi /pl, bl, fl/; alcune caratteristiche della morfologia nominale; i lessemi per 'padre', 'solo', 'grande'). 4) Non condividiamo il giudizio dell'autore sulla scarsa romanizzazione del territorio slavo meridionale: i toponimi, gli oronimi, e soprattutto gli idronimi (persino nell'interno: ad esempio MARSONIA > Mrsunja, nei pressi di Slavonski Brod), si spiegano soltanto ammettendo contatti slavo-romanzi di una certa durata e intensità.
- 5. Il filo rosso dell'opera, sebbene non formulato esplicitamente in nessun posto, è tuttavia assai sensibile e si può riassumere così: contrariamente alla romanistica iugoslava, capeggiata da P. Skok (sempre pronto a cercare l'origine dei prestiti nel latino balcanico; 33), a cui si aggiungono altri linguisti slavi, L. R. cerca di ridurre al massimo i prestiti dal latino o dal dalmatico, privilegiando invece quelli di origine veneziana o comunque italiana; e se le due provenienze sono equiprobabili, il Nostro automaticamente «vota per l'Italia». Spesso non fornisce argomenti ma si contenta di dire che l'origine italiana «sembra», «appare» ecc. più probalile. Ecco alcuni esempi illustrativi.
- 5.1. A proposito delle forme kònistra, kònestra 'cesto, canestro' (< CANĬSTRUM; 105-106), che lo Skok fa risalire al latino balcanico e il Vinja al dalmatico, L. R. osserva, senza addurre argomenti (e malgrado /a > o/!) che «nulla vieta di pensare che il termine croato sia stato invece mutuato in epoca più recente dall'italiano». Nulla lo vieta, d'accordo, ma anche nulla lo prova.
- 5.2. Mentre il Vinja in frùzata, frzata 'specie di rete da pesca (con frasche)' (< \*FRONDIATA; 182) vede un prestito antico a causa di quella che il Nostro chiama denasalizzazione, secondo L. R. «si tratterà semplicemente di tipi con perdita secondaria della nasale». Ma la nasale non si perderebbe senza una qualche causa; inoltre, e soprattutto, qui non si ha la sola denasalizzazione, bensì l'evoluzione /on  $> \tilde{o} > u$ /, tipica dei prestiti antichi, di fronte ai quali stanno le forme con fron-(ib.), ovviamente recenti. Il Vinja ha dunque ragione.
- 5.3. La voce  $m\ddot{a}\ddot{z}$  'maggio' (< MAJUS; 224) è secondo il Vinja un dalmatismo, mentre per il Nostro «altrettanto bene potrebbe trattarsi di un italianismo, come indubitabilmente à il caso per le forme  $m\ddot{a}d\ddot{z}$  (Ragusa) e mad (Bocche di Cattaro)». Secondo noi, saranno italianismi le ultime due forme, non la prima, perché  $/\ddot{z}/$  da  $/\dot{j}/$  è esito dalmatico (cfr. ad es.  $\ddot{z}e\ddot{z}in$  (jati), § 6).
- 5.4. A proposito di *nèćva* 'nipote (femm., di zii)' (< NĚPTIA; 253) si legge: « Piuttosto che provenire direttamente dal latino, come vuole lo Skok, è probabile che questa voce sia mediata dal venz. [= veneziano, P. T.] *nezza*». Perché è probabile?

Si sa che nei prestiti recenti, dal veneziano, l'affricata /ts/ è resa con /ts/, mentre negli strati anteriori il riflesso slavo è /tš/ (PŮTEU > puč, BRATTIA > Brač, \*PĚTTIA > pěča ecc.). Nello stesso senso parlano anche le forme nèpūča e nebūča 'idem' (< NĚPŌTIA; 252); e si confronti ròmijenča 'secchia di rame' (< \*AERA-MENTEA; 47) di fronte ai molti venezianismi in -anca/-enca (< -anza/-enza).

- 5.5. Caratteristico ci pare il commento al lemma \*PĚD(I)CŬLLUS 'picciuolo' (267-268): la forma croata (di Rab/Arbe) pagûl 'idem' è considerata dalmatica dallo Skok, «potrebbe però trattarsi semplicemente di un prestito dai dialetti italiani che presentano la lenizione consonantica: cfr. a. mil. pedegollo, trent. pegol». Ma i dialetti milanese e trentino non sono mai stati in contatto diretto con i dialetti croati, mentre l'area veneta, con cui il contatto è durato secoli, conserva la sorda, come à costretto ad ammettere l'autore stesso (picollo, pecolo, picol). Il commento a questa voce illustra come pochi altri il parti pris del Nostro.
- 5.6. S.v. PĚTRĬCA 'pietra' (272) l'autore cita il verbo istriano petrikàti (se) 'jouer avec des petits cailloux' [sic, senza fonte; traduzione dello Skok?], in cui lo Skok e il Vinja vedono un relitto dalmatico, mentre il Nostro le definisce probabile derivato «da un tipo istrorumeno paragonabile al dacorum [eno] pietricele» ['gioco di bambini']. Ma L. R. non dà nessuna prova dell'esistenza di una base istrorumena corrispondente. Secondo noi, i fattori sociolinguistici rendono improbabile un'irradiazione dall'istrorumeno; inoltre, si pone il problema di sapere in che misura il dacorumeno sia probante per l'Istria. Tutto sommato, la tesi dei due linguisti croati resta molto più accettabile.
- 5.7. Diversi altri esempi si possono citare: 1) a proposito di *mùrina* 'murena' (MŪRĒNA o MŪRAENA; 245-246) «sembra assai più probabile che si tratti di una mutuazione recente dall'ital. *murena* che non di un relitto dalmatico, come vuole le Skok»; 2) per *pupa* 'polpa, mollica' (< PŬLPA; 289-290), che lo Skok fa risalire al latino balcanico, il Nostro afferma che «pare molto più probabile l'assunzione del termine croato da qualche fonte neolatina» [da intendersi probabilmente «italiana»]; 3) l'etimo latino dalmatico \*TURNUS al posto di TŬRRIS (350), supposto dallo Skok per il croato *từran(j)* 'torre', all'autore «non appare sostenibile», e quasi le stesse parole si ripetono a proposito di \*AGGERIANUM, etimo proposto dallo Skok per il nome *Ogiran* o *Agiran* (un'isolotto nei pressi di Mljet/Meleda (364). Per tutti questi giudizi dell'autore cercheremmo invano un qualsiasi argomento.
- 6. Ci sono poi formulazioni che esigono correzioni (§ 6.1.) o supplementi (§ 6.2.); certi problemi restano aperti, senza soluzione definitiva (§ 6.3.); in alcuni altri, infine, pare esserci confusione tra forma parlata e quella latinizzata (§ 6.4.).
- 6.1. 1) Pag. 40: poiché il nesso /ns/ si era ridotto a /s/ già nell'epoca latina, l'etimo AD ACCENSUM per dokes 'pesca [...] con torce di resina', ritenuto da Skok latinismo antico, non è affatto dubbio ma sicuro e la pretesa denasalizzazione non è pertinente. 2) Pagg. 45-46: a proposito della /u/ di Lokrum, al posto della /i/ da aspettarsi dalla /ū/ latina (< ACRŪMEN), ci chiediamo se le grafie medie-

vali come Lacromono (a. 1115) non tradiscano un accorciamento /ū > ŭ/ (la /ŭ/ si riflette in dalmatico come /u/). 3) Pag. 58: in ANTEMNA > otijemna 'trave della vela' si tratterà della caduta per dissimilazione della prima nasale (seguita da /a > o/ in protonia), visto che da /an/ attraverso /õ/ si avrebbe /u/ in un prestito antico. 4) Pag. 71: il top. Barbat (sulle isole di Rab/Arbe e Pag/Pago) è «quasi certamente un italianismo», sebbene ci sia la «notevole circostanza» della /t/ conservata. L'origine dalmatica pare ovvia. 5) Pagg. 114 e 119: a proposito degli etimi dei topp. Koper (Kopar) e Kaščerga, il Nostro accetta acriticamente gli etimi proposti da M. Doria e F. Crevatin senza tenere conto della nostra critica (in «Revue de Ling. Romane» 46/1982/). 6) Pagg. 127-128: all'epoca dell'arrivo degli Slavi la voce CERASEA (CERĚSEA) aveva da tempo subíto la palatalizzazione /sj > š/ e doveva suonare /kerèša/ o anche /krèša/. Nella forma (di Ramovš) \*kresia non si può ammettere la metatesi romanza giacché in tal caso nella forma precedente \*kersia resta non spiegato lo spostamento d'accento necessario per la sincope (\*kerèsia > \*kèrsia > \*krèsia). Da \*keresia a \*kresia (o, secondo noi, da /kerèša/ a /krèša/) si giunge con la sola sincope della /e/ protonica, senza metatesi. 7) Pag. 184: nell'evoluzione FUNDAMENTUM > podumjenat (ecc.), oltre all' immistione del prefisso po- e del sostantivo pòd 'pavimento', si ha probabilmente anche quella del prefisso pod- 'sotto-'. 8) Pag. 203: l'assenza di JĒJŪNĀRE in romeno e in albanese (i quali continuano \*AJŪNĀRE) non è una prova contro la base JĒJU-NĀRE del croato žėžin(j), žežin(j)ati 'digiuno, -are', poiché le due aree non vanno affatto sempre d'accordo. Analogamente, la mancanza di RATIONE in romeno (298) non è pertinente per l'origine del croato račun né lo è l'assenza di ŬRCEUS in romeno (351-352) per la provenienza del croato vrč 'orcio' (e si badi che il romeno conserva il derivato ŬRCEŎLU > ulcior!). 9) Pag. 209: la /ñ/ del top. Lokùnja (< LACŪNA; isola di Pag/Pago) si spiega senza difficoltà con l'attrazione dalla frequente sequenza finale croata -unja (cfr. infatti una proposta simile per ŬRNA > vrnja, 352). 10) Pag. 241: contrariamente all'autore, per cui munida (< MŎNĒTA) è un venezianismo, noi preferiamo vedervi una forma di compromesso (nel senso del Muljacić per il tardo raguseo), giacché un venezianismo completo suonerebbe moneda. Accanto a munida c'è la forma mùnīta (ib.), in cui tutto è dalmatico. 11) Pag. 249: contro la separazione di mušlja (antico) da mušula (recente) (< MŮSCŮLUS), sostenuta dallo Skok e dal Vinja, L. R. minimizza la sincope ritenendola fenomeno comunissimo e vitale fino all'epoca recente. Ma va osservato che proprio la sincope, ad esempio, oppone il veneziano, avverso ad essa (pùleze, ùndeze, dòdeze ecc.), al veglioto, in cui la sincope è molto più radicale (pùlko, jònko, dòtko). 12) Pag. 287: per il Nostro i topp. Premantùra e Promuntûr sono entrambi prestiti dall'istriano Promontor, ma è ovvio che tutt'e due le forme istriane non possono risalire alla stessa base sans plus; inoltre, l'aspetto fonetico di Premantùra concorda abbastanza bene con le forme Prantur, Plantur (nell'isola di Cres/Cherso; dalla stessa base). 13) Pag. 370: nella nostra recensione del magnum opus di V. Vinja (in «Linguistica» 27/1987/) abbiamo espresso dei dubbi a proposito della trafila PODAGRA > bulierga dello Skok, perciò ci stupisce l'assenza di qualsiasi commento in merito da parte del Nostro, peraltro così avverso ad etimi ben più accettabili dello Skok. 14) Pag. 379: come etimo del top. Brtonigla/Verteneglio (Istria nord-occidentale), al posto dell'etimo ERTU NIGRU proposto da V. Putanec, L. R. sostituisce (seguendo M. Doria) VERTEX NIGER, ma in tal caso andrebbe spiegata la coesistenza, entro il composto, del cas-sujet VERTEX col cas-régime NIGRU.

- 6.2. 1) Pag. 74: in croato cikla non è solo kajkavo ma anche letterario. 2) Pag. 93: è curioso che L. R. (alla pari di vari altri autori) citi la studio di E. Kranzmayer del 1939 (su una pretesa varietà romanza tra Danubio e Adria, caratterizzata da k > h- e presto estinta), mentre sembra essere passato inosservato che il dialettologo austriaco ha in seguito ritirato quest'ipotesi proponendo una spiegazione diversa (cfr. il suo Ortsnamenbuch von Kärnten, Klagenfurt 1956). 3) Pag. 165: a livello colloquiale dùplī 'doppio' è diffuso in tutto il territorio croato. 4) Pag. 188: alle voci croate per 'ginestra' va aggiunto brnistra. 5) Pag. 348: ai termini croati per 'imbuto' si aggiunga tòčir.
- 6.3. 1) Pag. 46: se *Motokit* [< MONTE ACŪTU, P.T.] invece di \**Mutokit* (che sarebbe regolare: /on > õ > u/) si spiega con «fenomeni assimilatori», resta oscuro perché lo stesso non si sia verificato in *Mutògras* (242) (< MONTE GRASSU). 2) Pag. 202: il top. *Gonoturska* (dalla base \*INGANNARE) è nettamente dalmatico, eppure L.R. non cita alcuna fonte diretta. 3) Pag. 282: per *plôjba* 'grande quantità d'acqua [...] in caso di pioggia, se il tetto è sconnesso' si dà l'etimo \*PLŎVIA, anche qui senza precisare la fonte diretta. 4) Pag. 315: secondo L.R., in *Srakane* (nome di un isolotto; *Seracane* a. 1208) il segmento *kane* potrebbe corrispondere all'it. *canne* (infatti, il nome italiano dell'isolotto è *Canidole* < \*CANNETULAE), ma resta oscuro il primo segmento del nome. 5) Pag. 325: il commento del nome *Silba* (< SĬLVA), chiaramente latino o dalmatico (comunque preveneziano), è generico e non dice nulla sulla fonte del nome. 6) Pag. 357: il top. *Vitula* (< VĚTŮLA), attestato nel 1042, è considerato dal Nostro «latinismo di tramite dotto» (altrimenti dovrebbe suonare *vecla* o *vicla*), ma se è così, perché non si ha la forma corretta *Vetula*?
- 6.4. 1) Pag. 216: per la forma lençonum (Zadar/Zara, a. 1289) si propone la provenienza da un dalmatico /lentsonum/ [sic, tra le barre fonologiche!], mentre è ovvio che la forma scritta lençonum è solo una latinizzazione della forma effettiva /lentsòn/ o sim. 2) Pag. 229: anche mergegnum, citato (s.v. MARGO, -ĬNE) come etimo di varie forme croate, non è in questa forma dalmatico, ma ne è semmai la forma latinizzata.
- 7. Aggiungiamo alcune osservazioni di carattere tecnico e/o tipografico: 1) Nel volume manca l'elenco delle abbreviazioni, non sempre facili da sciogliere (ad es. tar., pag. 302), e manca anche quello dei simboli fonetici (che cosa trascrive ü in nüklet (57) e y in Mošyn (228) e obÿs (375)?). 2) Pag. 36: mancano gli accenti su Okit, Motokit, Matokit e Montokuc. 3) Pag. 173: il croato bäklija 'fiaccola, torcia' suona oggi bäklja. 4) Pag. 284: s.v. PŎDIUM mancano le virgolette finali sicché non risulta dove finisce la citazione da G.B. Pellegrini. 5) Pag. 328: s.v. SŎLUM, trattandosi di EWSS (= Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen), Mažuranić va probabilmente sostituito con Miklosich.

8. Il libro di Luciano Rocchi, utile lavoro di sintesi e di referenza, è un contributo alla linguistica, romanza, slava, balcanica, nonché allo studio dei languages in contact. È tuttavia da tenere sempre presente, nelle controversie tra le scuole italiana e croata (slava), la posizione proitaliana del Nostro, spesso un po' aprioristica e non suffragata da validi argomenti. D'accordo con le parole del Crevatin (nella premessa), che, cioè, il lavoro di L.R. è «destinato certo ad essere integrato, ma non ad essere facilmente sostituito», proponiamo di aggiungere certe parole, come il raguseo afikat 'affitto' (deverbale da AFFICTARE, cfr. Skok ERHSJ, s.v.), importante per la conservazione del nesso /kt/; oksit 'parete; tramezzo; diaframma' (< AXIS, cfr. Skok, op. cit., s.v.), altrettanto importante per la conservazione del nesso parallelo /ks/; pèča 'pezzo, fetta di carne' (< \*PETTIA; cfr. REW 6450; Skok ERHSJ s.v. pèča), notevole come esempio del riflesso slavo /č/ per il nesso /tj/ nei prestiti antichi, e senza dubbio altre voci ancora. I completamenti proposti aumenteranno il valore e l'importanza dell'opera e sono tutti facilmente eseguibili in una auspicabile seconda edizione.

Pavao TEKAVČIĆ

## **DOMAINE RHÉTO-ROMAN**

Ladinia nº 14, Sföi culturâl dai Ladins dles Dolomites. Institut ladin « Micurá de Rü », San Martin de Tor, 1990, 372 pages + un disque compact.

Il est (encore?) inhabituel qu'une revue scientifique paraisse accompagnée d'un disque compact. Celui qui se vend avec le volume 14 de la revue Ladinia sert à démontrer les possibilités du futur Atlante linguistico dei Dolomiti (ALD), qui se prépare à Salzbourg sous la direction de Hans Goebl, et qui est conçu comme un atlas linguistique parlant, le premier en son genre. Si l'on dispose de l'équipement électronique nécessaire, on pourra ainsi, dès la parution de cet atlas, écouter soimême chaque réponse tout en consultant la carte linguistique correspondante sur l'écran de son ordinateur.

Les pistes 1 à 78 du disque contiennent, pour les 78 points d'enquête de l'ALD 1, les réponses aux questions 105 la catena, 119 egli chiama et 122 la chiesa. Grâce à la programmation de la platine, il est possible de les écouter dans l'ordre qu'on veut. Mais le disque comprend aussi une vingtaine de «sentiers acoustiques» préprogrammés. Le texte de présentation (en italien et en allemand) est dû à Roland Bauer, le responsable technique du projet. Pour disposer des trois cartes correspondantes en format papier, il faut pourtant se reporter à la revue elle-même où on les trouve à la fin du rapport de travail 5 de l'équipe de l'ALD<sup>(1)</sup> (pp. 259-304).

Il est surtout recommandé d'écouter les pistes 79 à 81, qui reproduisent séparément les réponses aux trois questions, en suivant sur les cartes papier. L'effet sera pourtant nettement plus spectaculaire si l'on a la chance d'assister à une démonstra-

<sup>(1)</sup> On peut aussi se procurer le disque, accompagné seulement du tiré à part de ce rapport, auprès du ALD-Archiv der Universität Salzburg, c/o Institut für Romanistik, Akademiestr. 24, A-5020 Salzburg.

tion sur ordinateur. On peut alors suivre le «sentier acoustique» de son choix sur la carte électronique: chaque point d'enquête s'affiche en vert au moment même où l'on entend l'enregistrement correspondant et où sa transcription phonétique s'inscrit à l'écran.

L'atlas parlant rend les enregistrements disponibles pour toute sorte d'analyses acoustiques, encore que leur qualité technique soit un peu inégale. Mais l'intérêt principal de l'entreprise me semble d'ordre didactique. A vrai dire, nous nous trouvons aujourd'hui en dialectologie (romane) devant une situation assez paradoxale: d'une part, il y a de moins en moins de régions où l'on peut facilement assister à une conversation spontanée en dialecte et, de l'autre, il est de plus en plus aisé de confronter les étudiants dans une salle de cours avec les spécimens authentiques d'un dialecte. Il suffit de disposer de l'équipement technique nécessaire...

Le volume contient aussi une série d'articles plus conventionnels, dont nous ne relèverons ici que ceux qui concernent la linguistique. Otto Gsell, qui rend également compte du deuxième volume de l'Etymologisches Wörterbuch des Dolomitenladinischen de Johannes Kramer (pp. 351-369), nous propose une deuxième série d'étymologies ladines (pp. 121-160). Dieter Kattenbusch édite un texte inédit de Teresa Gruber sur sa contribution à la réforme de l'orthographe dans le Val Gherdëina (pp. 161-170). Maria Iliescu publie les listes révisées du vocabulaire représentatif du rhéto-roman (pp. 171-218).

L'article de Hans Goebl (pp. 219-257) prend la défense de la notion d'unità ladina, telle qu'elle a été conçue par Ascoli. Il y apporte de nouveaux arguments d'ordre dialectométrique. 16 cartes, dont 4 en couleurs, mettent en scène la spécificité statistique des parlers rhéto-romans en comparaison avec les parlers du Nord de l'Italie. On peut néanmoins se demander si, pour le plan théorique, Goebl a raison quand il considère le conflit entre «typophilie» et «typophobie» comme une «querelle des universaux» (2). A l'encontre des «typophobes», qui nient l'existence de dialectes, les nominalistes médiévaux n'ont en effet pas mis en cause l'existence des universaux, ils les ont simplement considérés comme des créations humaines.

Jakob WÜEST

Theodor EBNETER, Wörterbuch der Verben des gesprochenen Surselvischen (Oberländischen), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1991, XIII + 189 pages; Wörterbuch der Verben des gesprochenen Unterengadinischen, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1991, XV + 183 pages.

Spécialiste réputé en romanche, auteur d'un intéressant et utile dictionnaire du surmiran parlé à Vaz, Th. Ebneter a publié récemment les deux premiers volumes d'une série de dictionnaires des verbes du romanche parlé: celui du sursilvan

<sup>(2)</sup> Certains linguistes semblent avoir nié l'existence des frontières linguistiques pour des raisons essentiellement politiques, comme G. Brun-Trigaud, *Le croissant: le concept et le mot.* Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX<sup>e</sup> siècle, Lyon 1990, vient de le confirmer.

(WSurs) et du bas-engadinois (WUeng), qui, selon le projet annoncé par l'auteur, seront suivis par trois autres, pour les dialectes de moindre étendue (le haut-engadinois, le surmiran et le sutsilvan).

La parution de ces dictionnaires remplira sans doute une grande lacune dans l'information des linguistes sur le lexique et surtout sur la syntaxe du romanche contemporain, qui n'a pas encore été étudiée de manière systématique. Le peu d'études qui existent jusqu'à présent sur le romanche parlé, dont quelques-unes très riches en information, sont des travaux de licence faits à l'université de Zurich, donc difficiles à consulter. Th. Ebneter a le mérite d'être le premier qui publie un tel ouvrage.

Le but, que l'auteur a généralement atteint, était d'établir un inventaire et d'analyser la distribution des verbes effectivement usuels dans le langage quotidien. Ses dictionnaires comptent environ 950 entrées (pour le b. eng.) et 1050 (pour le surs.). A peu d'exceptions, chaque article contient une classification des emplois verbaux d'après la catégorie verbale et souvent aussi d'après les environnements du verbe, la traduction du verbe en allemand et, pour chacun des emplois, au moins un exemple suivi également de sa traduction en allemand.

Du point de vue méthodologique, le travail de Th. Ebneter laisse, malheureusement, à désirer. Dans les recherches actuelles sur la langue parlée (non seulement dans le domaine roman) on emploie de tout autres méthodes que celles de Th. Ebneter, qui a dressé des listes de verbes à partir des dictionnaires existants<sup>(1)</sup> et les a soumises plusieurs fois à l'examen critique d'un certain nombre de locuteurs natifs. Or, on sait que les dictionnaires en général et les dictionnaires romanches en particulier avec leur tendance normative ne représentent pas la meilleure source pour étudier les phénomènes de la langue parlée. Le même reproche vaut pour la sélection des informateurs, qui étaient tous des étudiants ou licenciés ès Lettres de l'université de Zurich, donc des intellectuels qui avaient en plus quitté depuis un certain temps leurs villages.

Cette manière d'obtenir les informations sur la langue parlée soulève quelques points d'interrogation. D'un côté, on peut constater qu'il reste beaucoup de phénomènes typiques des variantes parlées des deux dialectes qui échappent à l'analyse, par ex. la plupart des cas de double conjugaison et les verbes défectifs dans l'usage quotidien. De l'autre côté, il semble que les sujets aient interprété de manière différente les exigences de Th. Ebneter. Des trois registres composant la langue parlée – élevé « high (H)», moyen et familier –, les Engadinois ont donné des exemples de préférence pour les deux derniers, tandis que les Sursilvans ont préféré les registres moyen et high. Outre la succulence de tel ou tel énoncé eng., le résultat en est

<sup>(1)</sup> R. R. Bezzola, R.O. Tönjachen, Dicziunari tudais-ch-rumantsch ladin, Cuoira, <sup>1</sup>1944; O. Peer, Dicziunari rumantsch ladin-tudais-ch, Cuoira, <sup>1</sup>1962, <sup>2</sup>1979; R. Vieli, A. Decurtins, Vocabulari romontsch; sursilvan-tudestg, Cuera, <sup>2</sup>1981. Le Vocabulari romontsch; tudestg-sursilvan de R. Vieli et A. Decurtins n'a pas été employé.

un inventaire hétérogène, qui rend difficile la comparaison entre les deux dictionnaires. Voilà seulement quelques verbes du WSurs qui manquent dans le WUeng (mais qui sont enregistrés par les dictionnaires-source de ce dernier): agir H, bastunar H, blasfemar, boicottar, bonificar, calumniar H, campar (récent), cementar, collectar, commetter H, conceder, confidar, confruntar H, cumparer H, cuntinuar H, daventar H, deformau (pp. adj.), desinfectar, devastar; producir, protestar, provocar. Les néologismes ne manquent pas dans le WUeng, mais, par défaut de coordination, l'auteur aboutit à une sélection différente: des verbes tels que abolir H, abortar, acceptar, accordar, admirar, animar, approfundir H seraient, si on confronte les deux dictionnaires, caractéristiques uniquement pour le b.eng. parlé; devrait-on en conclure que ces verbes et leurs significations mêmes manquent du langage quotidien des Sursilvans?

Ce ne sont pas seulement les néologismes qui ont été différemment sélectionnés dans les deux dictionnaires. Il n'y a par ex. dans le WUeng aucun correspondant b.eng. pour le surs. camegiar « faire des éclairs » (v. dans Peer et Bezzola-Tönjachen dar sajettas) ou pour Trun ha battiu Cuera dus ad in « Trun a battu Coire deux à un »; ce dernier emploi de batter devrait d'ailleurs être marqué par high, étant une formule typique des commentateurs de la radio (en langage quotidien Trun ha gudignau cun Cuera ou Trun ha pitgau Cuera).

En ce qui concerne la nomenclature, on ne peut pas non plus comprendre pourquoi des mots vieillis ont été enregistrés dans ces deux dictionnaires de la langue parlée contemporaine: surs. emparar (Cadi, vieux), empustir, encassar (déjà Ø Vieli-Decurtins, Vocabulari romontsch; tudestg-sursilvan, 1975), enganar, encartar, scardalir (« alt; heute ir empaglia »), etc.

Abstraction faite des problèmes de nomenclature, il faut remarquer que Th. Ebneter a essayé de classifier son matériel de la façon la plus minutieuse possible, afin de pouvoir mettre en vedette les deux traits caractéristiques des verbes romanches: leur polysémie et la possibilité d'adjonction de nombreux adverbes et prépositions (les particules verbales).

Du point de vue méthodologique, la démarche de Th. Ebneter se caractérise par un fort éclectisme: il a recours à la fois aux notions traditionnelles de transitivité, d'intransitivité, etc., à une classification distributionnelle très simplifiée, à mi-chemin entre la théorie des valences et l'analyse syntaxique traditionnelle, enfin, à des critères de classification d'ordre sémantique. Quelques exemples: le schéma des verbes tels b.eng. avair/surs. haver, esser, far comporte un premier grand classement d'après le critère morpho-syntaxique (v. tr., intr., pron., aux., aux. de mode, copulatif — all. «prädikativ», etc.) et (subordonné à celui-ci) un deuxième, d'après les environnements du verbe. Le classement de surs. piarder suit en général la classification sémantique du Vieli-Decurtins (1, 2 «perdre»; 3 piarder il tren; 4 piarder il temps, etc.), tandis que le classement de b.eng. perder se fait seulement d'après le critère morpho-syntaxique (1 v. tr.; 2 v. pron.; 3 v. pron. avec particule; 4 v. intr.; 5 pp. adj.), les emplois «manquer le train» et «perdre son temps», relevés par Peer, n'y étant pas enregistrés. Unique dans son genre, le classement des emplois de surs.

star se fait au début d'après des critères sémantiques (les emplois 1-4 « semantische Kategorien ») et ensuite d'après des critères morpho-syntaxiques et distributionnels (5-13 « syntaktische Kategorien », dont quelques-unes ne font que répéter, dans un autre contexte, les exemples déjà donnés: ussa stei eri apparaît sous 1 v. intr. « stehen, bleiben, sein » et sous 5 « v. intr. mit neutralem Adjectiv oder Adverb »), tandis que le classement de b.eng. star suit des critères morpho-syntaxiques et distributionnels. Certains exemples sont superflus, par ex. les constructions v. factitif/permissif + V (le type b.eng. el nu's lascha cusgliar nüglia) enregsitrées souvent deux fois, dans l'article consacré à l'auxiliaire et dans celui consacré au deuxième verbe.

Il aurait été souhaitable que l'auteur fasse plus souvent recours aux définitions syntaxiques, pour éviter, entre autres, qu'une subordonnée soit citée comme si elle était un *nom* (catégorie morphologique): c'est le cas, pour ne citer qu'un seul exemple, de surs. Jeu hai fatg persenn ch'el ha fatg in sbagl (WSurs, s.v. far), qui apparaît sous 1.6 «v. tr. + Adverb oder Adverbiale + NP oder umgekehrt»; or, NP signifie (cf. p. VII) article ± adjectif + nom.

Les interprétations données aux verbes transitifs et impersonnels posent d'autres problèmes. Pour les premiers, l'auteur fait la différence entre tr. dir. (verbe suivi d'un objet direct, y inclus l'objet direct prépositionnel de l'eng.) et tr. ind. (objet indirect ou prépositionnel), mais des confusions apparaissent quant à l'interprétation de l'objet direct personnel de l'eng. (formellement identique à l'objet indirect), notamment dans les contextes dont la traduction allemande exige le datif: b.eng. güdar est-il un tr. ind. (suivi d'un objet prépositionnel, güdar al bab, all. «dem Vater helfen», WUeng), ou bien un verbe auquel il est difficile d'attribuer un statut certain (comme l'admet le DRG, fasc. 101, p. 904)? imbruogliar: v. tr. ind. (WUeng) ou v. tr. dir.? imprazchar: tr. dir. dans El m'ha ingrazchà « er hat mir gedankt » (WUeng.) ou tr. ind.?

L'interprétation des verbes impersonnels manque de rigueur. Beaucoup d'impersonnels proprement dits sont considérés comme des intransitifs, par ex. surs. plover/ b. eng. plouver, surs. bischar, b. eng. naiver, surs. dargiar (2 «heftig regnen»), b. eng. darachar, surs. camegiar, voire comme des transitifs, b. eng. sbischar « stark winden, stürmen», tandis que d'autres, tels que surs. b. eng. tunar, surs. draccar, b. eng. soflar (2, à propos du vent) apparaissent correctement comme des intr. imp. De l'autre côté, il semble que Th. Ebneter entende par v. imp. une catégorie bien large comprenant tous les verbes précédés du pronom neutre surs. ei, igl/b. eng. i, id ou du pronom démonstratif à valeur neutre surs. quei/b. eng. quai. Or, si le premier représente une marque du caractère impersonnel, le deuxième ne l'est pas toujours: dans les exemples (WSurs, s.v. esser, 2.28 «v. präd. imp.») igl ei freid «es ist kalt» et quei ei freid « das (dieser Gegenstand) ist kalt», la différence entre les deux pronoms et, implicitement, entre les deux valeurs du verbe esser est évidente, quei ne pouvant pas être interprété dans de telles situations comme pronom-marque de l'impersonnel; il n'y a que les contextes verbaux dans lesquels on peut substituer quei à ei/igl (2.27) qui pourraient être considérés comme impersonnels. De ce point de vue une réinterprétation de la catégorie 2 («v. präd. imp.») du verbe esser dans le WSurs et le WUeng (et dans les trois dictionnaires à paraître) serait à souhaiter, pour éviter que la même structure soit analysée différemment dans les divers paragraphes d'un article (comme c'est le cas dans le WSurs: esser 1.14 « v. präd. mit belebtem oder unbelebtem Subjekt », [esser] in schetg « ein Wortkarger/Trockener sein », mais 2.30 « unpersönliches v. präd. » Quei ei in schetg « Das ist ein Trockener/Wortkarger »).

Un autre problème, qui apparemment n'a rien à faire avec la classification des verbes, mais qui peut influencer la manière d'établir les différentes sous-catégories est l'interprétation du rapport préposition (adverbe) — particule verbale: c'est très souvent le même mot qui peut remplir les deux fonctions, mais, dans le deuxième cas, il est (plus) étroitement lié au verbe. La limite reste quand même floue: comment pourrait-on interpréter (WUeng. s.v. dschelar 2) la phrase Tü stoust s-chodar, uschigliö dschela aint l'aua «tu dois chauffer, sinon l'eau gèlera [dans la maison]»? Si on accepte l'interprétation de Th. Ebneter, «v. intr. mit Partikel», on doit implicitement accepter que la construction dschela aint est un calque d'après l'allemand (einfrieren); si aint est adverbe de lieu, et non pas particule, le verbe devient intr. (catégorie 1). Le même problème se pose sous ir, 1.4.1 (ir aint in chasa), que Th. Ebneter interprète comme v. intr. + particule + PP (= préposition + substantif); je préférerais voir dans aint un adverbe qui renforce l'idée de direction (d'ailleurs très souvent employé dans de tels contextes).

Les observations qui suivent concernent certains problèmes de détail.

WUeng, p. XII et WSurs, p. X: l'explication de la catégorie v. tr. abs. est correcte, mais, malheureusement, l'unique exemple donné, b. eng. el baiva/surs. el baiba (correctement beiba) «il boit» n'est pas un tr. abs. type (v. d'ailleurs dans les articles b. eng. baiver 1 «v. tr. (abs.)» et surs. baiber (en fait beiber) 1 «v. tr.», 2 «v. tr. abs.»).

WUeng: ARAR v. tr. Mieux v. tr. (abs.), comme dans le WSurs. - AR-TSCHAIVER (rare); on indique comme forme actuelle retschaiver, qui n'est pas enregistrée dans le WUeng; or, des deux formes, retschaiver est typique pour le b. eng., tandis que la première est caractéristique pour le haut-eng. - ATTACHAR 1 v. tr. «angreifen», 2 pp. adj. «anhänglich, zugetan»: le part. passé aurait dû faire l'objet d'une entrée à part, comme homonyme du part. passé du verbe attachar. -AVAIR: Avair üna fom naira apparaît deux fois, sous 1.1 «v. tr. mit NP als Akkusativobjekt [...] ± nominale oder adverbiale Ergänzung» et sous 1.7 «v. tr. mit NP + Adjektiv ± X»; face à cette classification, beaucoup d'autres exemples sous 1.1 pourraient passer sous 1.7 (~ duos fatschas, ~ ün bel far, ~ üna bocca noscha, etc.). - Che n'haja da quai là? ne correspond pas à la définition de 1.1. - Sous 1.6 «v. tr. mit doppeltem Akkusativ» on aurait attendu plutôt la construction Eu n'ha nom Peider, cf. WSurs haver 1.5. - Définir 1.13 (v. tr. + neutrales Pronomen + PP... » comme v. tr. + objet direct + PP...; de toute façon, ce que l'auteur entend par pronom neutre reste assez flou (on rencontre sous 1.13 non seulement des pronoms indéfinis - inchün, alch, nöglia -, mais aussi le pronom personnel til ou l'interrogatif che); la plupart des soi-disant pronoms neutres ne représentent que des substituts lexicographiques d'un nom (avair in mira ad inchün = avair in mira

a Nuot, etc.). — La construction avair + da + inf. apparaît sous 2.16 par suite de l'interprétation syntaxique et sous 4.20 et 4.21 en vertu du sens modal respectivement «sollen» et «müssen». – AVERTIR: la traduction all. est plutôt «warnen» que «benachrichtigen». - BAIVER: Dans ~ sün la sandà dad inchün (2), le verbe n'est pas intr., mais tr. (abs.), comme sous 1. - BRAMAR: Dans ~ da pudair ir in vacanzas et ~ dad ir davent, le verbe est v. tr. ind., pas v. tr. comme dans ~ las vacanzas. - CHEDIR, CHEFAR: Ce sont des structure figées, mais analysables non seulement du point de vue diachronique et fonctionnant dans un nombre limité de contextes (avair da ~, dar da ~). Leur place serait sous dir et far. - CUAR: Las cluotschas cuan (3) n'est pas intr. Le verbe est dans tous ses emplois v. tr. (abs.). - CULAZCHUNAR: Le syn. püschgnar, plus fréquent en b. eng. n'y est pas indiqué. - DAR: L'auteur aurait pu faire la différence entre la traduction du verbe et celle de la locution dont il fait partie: dar ne se traduit jamais par «machen, essen, schreien» (1.7.)! D'ailleurs, la plupart des locutions sous 1.7, se traduisent par « schlagen », relevé uniquement sous 1.8. - Ajouter à la fin de l'article la catégorie « dar als quasi-faktitives Verb » pour dar da crajer, dar d'incleger cul pal, etc., qui apparaissent sous 1.6 (cf. WSurs, dar 7). - DIR: La catégorie 1 est trop large (cf. le classement dans le WSurs, où l'emploi du verbe avec un partitif apparaît sous 3). - Ajouter v. tr. + N pour l'exemple sainza dir pled (traité sous 1), cf. WSurs, dir, 2. - Séparer sous 6 le verbe pron. proprement dit (As dir oura müstà) de l'emploi pronominal impersonnel i's disch (différence qui est faite ailleurs, par ex. s.v. cugnuoscher). - DISFRENZCHAR: Dans le deuxième exemple, Schi'd es tschiera, nu suna bun da ~ che chi'd es, on a probablement affaire à une faute d'orthographe: che chi'd es ne se traduit pas par «wer es ist», mais par «was es ist»: «wer» serait chi chi'd es. - DOZAR: Faute d'exemples, on ne peut pas comprendre ce que signifient dozar aint « hineinheben » et dozar oura « herausheben ». - ESSER: L'auteur n'en reconnaît que la valeur de copula. Les nombreux exemples à valeur d'existence sont enregistrés sous 1 «v. präd.» (= copula) et 2 «v. präd. imp.», v. 1.2 Là d'eiran rom e tom e mez Milan, 1.16 esser sü ad urezzas, 1.19 esser adüna davo il chül / la cua dad inchün. Dans le WSurs, sous 2 «v. präd. imp.», on reconnaît que le verbe «enthält auch Existenzangaben». - Sous 1.6 et 1.12, des substantifs ou adjectifs substantivés passent pour des adjectifs: 1.6 esser magliadrun, 1.12 esser ün püf (cité pour la première fois sous 1.1 « mit prädikativer Nominalphrase »), esser ün tottelet, ~ ün tottel fin, ~ ün pover tschavat. - L'expression esser our d'elocca apparaît à tort sous 1.6 et à juste titre aussi sous 1.18. — Sous 1.9 apparaît à tort esser gruogl (3 fois!), qui conviendrait mieux sous 1.6. - Aucun des exemples sous 1.7 («Subjekt + esser + be + Adjektiv oder Partizip Perfekt») ne justifie une catégorie à part; ils seraient plus à leur place sous 1.9, où d'ailleurs le deuxième, esser (be) nar per alch, est cité. - Sous 1.18 apparaît erronément Il vaschin es stat a plaz pro nus; la construction est normalement régie par le verbe star (cf. star 4, ~ a plaz), qui a le même part. passé avec esser (stat). - La catégorie 2.29 « Id / Quai + esser + einfaches Adjektiv + X) est redondante par rapport à 2.28: chaque exemple sous 2.28 peut être élargi d'un déterminant facultatif (X) et passer ensuite sous 2.29. Il y a d'ailleurs sous 2.28 des propositions contenant un ou plusieurs déterminants facultatifs (Hoz esa schon fraid; Quai es uossa schon amo pluffer). - EVITAR: Du point de vue syntaxique, dans Quai nu's po evitar, evitar n'est pas « v. refl. imp. », mais v. tr. - EXPRIMER (S' ~) «sich ausdrücken»: On ne voit pas très bien la relation que l'auteur établit avec schmatschar oura ün limun «eine Zitrone ausdrücken, auspressen»; ce n'est qu'une homonymie dans la traduction. - FAR: 1.2 «v. tr. + N (ohne Artikel)» far copchas conviendrait mieux sous 1.1 «v. tr. + NP», le sing. en étant far üna copcha. – 1.6 «v. tr. + Adverbiale + NP oder umgekehrt»: la plupart des soi-disant «Adverbialien» (= locutions adverbiales) sont des adverbes composés (adas-chür, adascus, inandret, permez). - Sous 1.8 le pronom nöglia est interprété comme subst. - 2.15 «v. tr. abs. + Adverbiale + PP»: à remplacer + PP par ± PP; dans far malinandret cun inchün, malinandret n'est pas « Adverbiale», mais adverbe. – L'exemple Eu n'ha stuvü ~ in davo rouda per gnir a fin... sous 2.16 devrait passer sous 2.15, in davo rouda étant «Adverbiale» (ou adverbe composé: souvent écrit indavorouda), et non pas PP. - La définition de 3 «v. tr. mit doppeltem Akkusativ» est suspecte, car on ne peut pas traiter d'accusatif un adverbe (3.19 «v. tr. + neutrales Adjektiv oder Adverb + NP»). - Sous 4.23, Quella d'eira darcheu fatta sü n'est pas à la voix pronominale, comme c'est le cas de l'inf. as far sü, mais au passif. - Sous 5.28 «v. präd. mit Adjektiv oder Adverb», les exemples contenant l'adverbe bön (Fa bön, etc.) ne conviennent pas, far étant ici v. tr. (abs?). - GNIR: A corriger dans les indications morphologiques au début de l'article tü vegnst [vainš] en tü vegnst [veñš] / tü vainst [vainš]: vegnst est la forme actuelle la plus usitée, vainst étant la forme généralement admise par les grammaires et encore possible en tant que variante dans la langue parlée; à corriger également la transcription phonétique sous 2.6 tü vainst [veñš] en [vainš]; [veñš] est la prononciation de vegnst. - La catégorie 1.4. «v. int. mit Adverbiale + PP» est trop large; on pourrait séparer au moins les exemples contenant des adverbes (gnir adimmaint, daperüna, daspera, landervia, landroura, etc.) de la même manière que sous ir. - Dans 2.7 l'm vegn/vain s-chür davant ils ögls et 2.28 l'm vegn/vain mal, gnir n'est pas copula, mais v. tr. ind. imp.; les deux formes seraient à classer sous 1. - Sous 3 l'auteur indique l'emploi du verbe gnir comme auxiliaire du passif non seulement pour les verbes tr. (3.9), mais aussi pour des verbes intr. (3.10); les deux exemples cités sous 3.10, gnir tramurti et gnir ufflà, représentent plutôt des emplois copulatifs, qui devraient par conséquent être inclus sous 2. -A l'intérieur de la catégorie 5 « mit v. fakt. far », on ne fait plus la différence entre l'emploi intr. et copulatif, ce qui pourrait donner naissance à des confusions. -GUARDAR: Le commentaire morphologique au début de l'article indique la graphie uard, uardast, etc., ce qui ne représente que la prononciation; la graphie admise est guard, guardast, etc. - IR: L'exemple ir sü sco ün bulai/üna vaischla doit passer de sous 1.1.15 sous 1.3, sü n'étant pas préposition, mais particule. — Dans 1.1.18 I va vers las dudesch, ir est intr. imp.; à placer l'exemple plutôt sous 2. - La présence de la structure Eu vegn vi Scuol sous 1.1.19 exige que les structures parallèles (avec indication précise de la direction, typique pour le romanche) soient aussi enregistrées: par ex. sous 1.1.2 (si on modifie la définition de la catégorie) eu vegn aint a S-charl, sous 1.1.8 eu vegn giò Turich, sous 1.1.11 (si on en modifie la définition) eu vegn our a Cuoira, enfin sous 1.1.15 eu vegn sü Ftan. - L'exemple de sous 1.4.5, va ingiò chi crescha il paiver, ne correspond pas à la définition de la souscatégorie 1.4. (« v. intr. mit komplexer PP »), ingiò chi introduisant une subordonnée locale. - LASCHAR: La définition de la catégorie 3, «v. tr. mit NP + Adjektiv (doppelter Akkusativ») ne peut pas rendre compte des deux exemples cités: laschar avert (où la NP est facultative) et Quai am lascha fraid (où am est un pronom, pas une NP). - LEGER: La structure v. tr. avec objet direct (enregistrée dans le WSurs sous 1, leger la gasetta) manque dans le WUeng. - LIAR: Pour liar sü las cuas da las vachas (sous 2) est indiqué seulement le syn. far aint, mais pas aussi far sü (cf. far, 1.10). - MAGLIAR: A placer magliar sco ün bov/sco ün paster sous 1. - On ne fait pas mention de la relation de synonymie partielle (pour les emplois expressifs) avec mangiar. - MANAR: Quai nu maina a nöglia (1) est à placer sous 2. -MANCAR: La classification des emplois est défectueuse. 1 est défini comme «v. intr. mit persönlichem oder sächlichem Subjekt», mais les exemples contenant des sujets inanimés (explicites ou implicites) sont inclus sous 2. Ce dernier est faussement défini «mit Neutralpronomen als Subjekt»: I mancan las clavs, mais aussi Che't manca? (dans la première phrase il y a deux sujets, le pronom neutre et le substantif, cf., pour une meilleure interprétation, 3 « mit Neutralpronomen und Subjektsatz»; malheureusement, l'un des exemples sous 3 est à son tour faux: dans I mancaiva pa ch'eu dess giò, l'on n'a pas affaire à une subordonnée sujet; c'est plutôt une relation de conséquence); v. aussi infra, WSurs, muncar, 6. - METTER: 1 est défini comme « v. tr. mit NP oder N ± NP im Dativ », quoique l'essentiel pour cette catégorie soit metter + objet direct ± circonstanciel de lieu (ou, pour suivre la terminologie de Th. Ebneter, v. tr. + N, NP ± X, cf. WSurs metter, où toutefois l'idée qu'un adverbe pourrait être objet direct est erronée). - A corriger sous 3 «+ NP» en + N/NP pour des cas tels que metter aint sal, metter sü painch, etc. - Quest-ce qu'on entend sous 3 par «Partikel»? Insembel (3.4.) et tanteraint (3.12) n'ont pas le même statut que aint (3.1), oura (3.7) ou sü (3.9). - MÜDAR: Le seul exemple sous 1 («v. tr. + N») ne contient pas un substantif, mais un pronom: Quai nu müda nöglia. – MUOSSAR: La classification distributionnelle ne rend pas compte sous 1 («v. tr. + NP ± Dativ») des fonctions syntaxiques. A côté de l'objet direct (~ las chartas) apparaît un circonstanciel (~ üna jada! «Zeig einmal!»). - PASAR: Mal défini comme «v. präd.» (= copula); de même dans le WSurs, pesar «v. präd. tr. »; pasar est un v. intr. à déterminant obligatoire. - PASSAR: Sous 2 «verbringen» des exemples auraient été nécessaires pour établir les rapports avec passantar (relation de synonymie que l'auteur n'indique pas). - PIZCHAR: mieux v. tr. (abs.). - PLASCHAIR: A marquer à part l'emploi impersonnel Quia am plascha, qui a un statut syntaxique différent de Quai nu'm plascha güsta tant bain. - PRO-NUNZCHAR: Mieux v. tr. (abs.). - SBODAR: Les deux syn. pour ~ üna chasa, sfrachar giò et rumper giò ne sont pas enregistrés sous les entrées respectives. -SCAPPAR: D'après les exemples, le verbe n'est pas «v. intr. mit Partikel», mais simplement v. intr. - SCHIAZZAR: Pourquoi une entrée à part, quand, d'après les indications données sous sgiazzar, il ne s'agit que de la prononciation de ce dernier? Or, c'est la graphie officielle qui est employée dans les deux dictionnaires (cf. WSurs p. VI). - SCHIORBANTAR: On aurait pu indiquer les rapports avec tschiorbantar. - SDRUOGLIAR (Val Suot): Th. Ebneter n'indique aucun syn. pour la partie supérieure de la vallée. Aucun autre verbe au sens de «se réveiller» n'est

d'ailleurs enregistré par le WUeng (sdasdar manque aussi). - SGIAR: Dans les indications morphologiques au début de l'article, on présente la transcription phonétique (sei, seast, sea, seain, seaivat, etc.) comme norme écrite à la place de sei, sejast, seja, sgiain, sgiaivat, etc. - SGRAFLIGNÀ et SGRUFLIGNÀ apparaissent comme deux entrées à part, bien que l'auteur les considère comme des variantes phonétiques; entre les deux il y a aussi une différence sémantique, sgraflignà signifiant «griffé (par le chat)». - STUVAIR: On indique pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> pers. pl. une seule graphie avec deux transcriptions phonétiques: stuvain [stuain/stain] et stuvaivat [štovaivat/štaivat]. La deuxième variante de prononciation correspond à la graphie stain, staivat, également acceptée. - TEGNER (« gesprochen tgnair »): Le rapport entre les deux formes est inverse: tgnair représente la norme écrite; tegner, qui est plutôt la forme parlée, est également accepté par les grammaires comme variante. - Sous 1 «v. tr. mit Nomen ohne Artikel», on enregistre deux exemples avec article ~ üna predgia et El ha tgnü üna bella predgia a seis figl, qui conviendraient à 2 «v. tr. mit voller NP». - Au contraire, aucun des exemples sous 2 (~ ün discuors, etc.) ne représente une «volle NP», qui, d'après les indications, p. VIII, devrait inclure un adjectif. - Sous 6 «v. tr. mit Adverbiale oder PP ± NP» apparaissent aussi des adverbes composés (adaquint, adimmaint, ourdaglioter), qui devraient constituer une catégorie à part. - La même structure, as tegner inavo, est enregistrée deux fois, sous 8 «v. refl.» et sous 9 «v. refl. mit Partikel». - TOUR: 4 est mal défini comme «v. tr. + NP + Adverbiale/PP/PO». PO («Präpositionalobjekt») est un concept syntaxique, tandis que «Adverbiale» et PP représentent les structures combinatoires qui accomplissent la fonction de PO. NP devrait être remplacé par objet direct, pour justifier l'existence des pronoms à la place d'une NP (nu savair che tour a man). - TRAR: A placer sous 2 «v. tr. + NP ± Adverb + PP» l'exemple trar la giatta per la cua, qui apparaît à tort sous 1 « v. tr. mit NP ». -TSCHÜFFER: Inconséquence dans la rédaction: pour définir 2 (de même sous verer 1) on introduit la notion d'« Objekts-NP», superflue, parce qu'une NP après un v. tr. est toujours objet direct.

WSurs: BARSCHAR: Probablement erreur d'impression: dans l'exemple la casa ei barschada, enregistré correctement sous 3 « v. tr. oder intr. mit Partikel », manque la particule giu. — BETTER: Le même exemple, el ha che betta oura, apparaît deux fois, sous 4 « v. tr. abs. » et sous 6 « v. intr. mit Partikel ». — 6 serait mieux défini comme « v. tr. (abs.) mit Partikel ». — CARSCHLAR/CRASCHLAR: La classification sémantique de Th. Ebneter comporte 1 v. intr. «gackern» (la poule) et 2 « krähen » (le corbeau); pour le b. eng. cratschlar les deux significations ne sont pas séparées. — CATSCHAR: Transférer l'exemple catschar cagls « keimen » (1 v. tr. «jagen, treiben, drängen ») sous 7, où il est à sa place du point de vue sémantique. — CONDOLAR: N'est pas v. tr., mais, de même qu'en b. eng., v. tr. ind. — CULTIVAR (H): Th. Ebneter indique le syn. usuel pour ~ igl iert, mais pas pour ~ il funs (v. quand même luvrar 4, ~ il funs). — CUMPRAR: 1 v. tr. ~ bienmarcau; mieux 1 v. tr. (abs.), comme sous le b. eng. cumprar 1. — CUNVEGNIR: 2 Quei cunvegn ad el n'est pas v. tr. ind. imp. Cunvegnir est unipersonnel avec sujet inanimé, comme dans 1 v. tr. ind. Quei cunvegn buca a mi. Dans 3 Quei cunvegn buca

dad ir or a Glion, on n'a pas affaire à un v. tr. abs. imp., pour la simple raison que tr. abs. signifie «objet direct non-exprimé», or, c'est l'objet indirect qui y manque. - DAR: Les catégories 1.1 «v. tr. mit NP geben, schenken, verabreichen» et 1.7 «v. tr. mit NP für Bewegung und Handlung» se superposent formellement, mais aussi sémantiquement. Compte tenu du sens, au moins dar la bucca d'enzatgi et dar in siet devraient passer sous 1.7; de même dar heighels, ~ troccas, ~ ina dètga segada, ~ risposta (classés sous 1.2). - Le deuxième exemple sous 2.13 («v. tr. abs. mit Vergleichsphrase») est mal choisi: dans el dat tgei ch'el po, le verbe est tr. dir., suivi d'une complétive directe (avec une nuance de complétive quantitative). - Les catégories 5.25 «v. imp. tr. dir. + da + Infinitiv» et 5.26 «v. imp. tr. mit vorangestelltem Objekt» (à ajouter «de l'infinitif») ne contiennent aucun impersonnel (5.25: Quei dat aunc da discuorer bia; 5.26: Quei dat bia da discuorer), quei étant le substitut d'un sujet inanimé; les deux exemples devraient passer sous 1.6 «v. tr. (abs.) mit präpositionalem Infinitiv». - DICTAR: Mieux v. tr. (abs.). - DIR: Par manque de coordination entre les deux dictionnaires, on introduit dans le WSurs les catégories 3 et 4, qui n'existent pas dans le WUeng: 3 «v. tr. mit Partitiv» (mieux classé ici) et 4 «v. tr. mit Objektsatz oder abhängigem Fragesatz»; or, les structures de ce dernier type (Di a mi pertgei che ti fas quei!) n'ont pas été généralement traitées à part dans les deux dictionnaires (elles sont tout à fait courantes en b. eng. aussi). - Les emplois du verbe dir subordonné à un autre verbe (aspectuel, modal, etc.) cités sous 10, 11 et 12 sont trop nombreux; l'analyse distributionnelle exigerait que seuls les emplois de dir comme centre du groupe verbal soient classifiés. -DULER: Le syn. far mal n'y est pas indiqué. - ESSER: Est défini sous 1 comme «v. präd» (= copula). De même que pour le b. eng. esser, beaucoup d'exemples contiennent le esser existentiel, par ex. 1.2 Cheu sundel jeu da casa, 1.18 esser naven; negin ei dentuorn, etc., 1.19 El ei a casa; esser sin viseta, etc., 1.20 esser el siatavel tschiel, etc. - FALLIR (Cadi): Aucun syn. n'y est indiqué; on aurait dû mentionner les relations avec muncar et sbagliar. - FAR: De même que dans le cas du b. eng. far 3.19, on ne peut pas accepter l'idée de 3 «v. tr. mit doppeltem Akkusativ» sauf quand le «deuxième accusatif» est un adjectif (par ex. 3.17 el ha fatg ella ventireivla); les nombreux exemples contenant des adverbes conviennent mieux sous 1.6 («v. tr. + Adverb oder Adverbiale + NP oder umgekehrt»). -HAVER: Des indications morphologiques concernant les variantes auraient été nécessaires, cf. les exemples sous parer 3, où, à côté de ch'el hagi (forme qui représente la norme pour le subjonctif de haver), apparaît aussi ch'el vegi. - Haver avunda apparaît deux fois, sous 1.4 en tant que construction absolue et sous 1.9 (haver avunda da...); dans le WUeng elle est enregistrée une seule fois, sous avair 1.10 (correspondant au surs. 1.9). - L'unique exemple sous 1.5, jeu hai num Pieder, exige une autre définition de cette catégorie: v. tr. + N + N, à la place de v. tr. + NP + NP. - 1.12 Co veis ne contient aucune PP. - IMAGINAR: le syn. n'en est pas semetter avon (v. pron.), mais metter avon (v. tr.), enregistré sous metter 5, mais pas avec cette signification. - MUNCAR: L'interprétation du verbe comme imp. sous 4, 5 et 6 n'est pas assurée, étant donné la fonction d'anticiper le sujet réel qu'accomplit le pronom neutre ei. Sous 6 (Ei vess muncau pauc che jeu fuss curdaus), muncar n'est pas «v. tr. imp. mit Kompletivsatz»: mieux v. intr. (suivi, dans

ce cas-là, d'une subordonnée de conséquence). - PAGAR: La catégorie 3 « v. tr. mit Partikel, Adverb oder neutralem Adjektiv» est trop large. Le verbe suivi d'une particule représente toujours une catégorie à part, la particule étant un modificateur du sens, cf. pagar ora «auszahlen» vs. pagar car «teuer bezahlen». - PATANGAR: La troisième traduction «Tiere quälen» est impossible faute d'un déterminant; pour «er schlägt das Vieh» on n'emploie jamais el patanga seul, mais avec l'objet direct la biestga. - PLASCHER: Th. Ebneter le définit seulement comme v. imp. Ce n'est pas le cas de l'emploi 2 (« v. tr. ind. imp. »), Quei plai a mi, où quei est le substitut d'un inanimé (dans le WUeng, la même structure est interprétée comme v. tr. ind.). - PRENDER: 3 est défini à l'aide des critères distributionnels comme « v. tr. + NP + per + NP/Adjektiv halten für, ansehen (doppelter Akkusativ)». Une définition syntaxique (v. tr. + objet direct + objet prépositionnel avec per) aurait été plus adéquate, pour pouvoir rendre compte aussi des exemples suivants: Per tgi prendas ti mei? et Els han priu per bien da far quei. - PRETENDER: 1 «v. tr. mit NP oder Pronomen»: mieux v. tr. sans aucune indication supplémentaire, étant donné que, des 3 exemples cités, un seul présente en tant qu'objet direct un pronom; dans ~ bia l'objet direct est un adverbe et dans ~ da bia curascha une «Partitivphrase». - PUDER: On ne peut pas comprendre pourquoi la catégorie 2 est représentée par podà «kann sein»: podà est généralement considéré comme un adverbe (Vieli-Decurtins, s.v.; A. Spescha, Grammatica sursilvana, Cuera, 1989, § 491); du point de vue diachronique, podà est une composition de deux verbes, dont le premier est puder. - L'exemple Jeu poss (graphie correcte pos) buca ver el ne correspond pas à la définition sémantique de 3, «Meister werden», mais à 1 v. aux. mod. - REN-DER: Le syn. indiqué, rietscher, ne figure pas dans le WSurs; dans le Vieli-Decurtins allemand-surs., pas employé par l'auteur, le verbe est marqué par 'fam.' - RIS-DAR (Tujetsch) «reden»: Aucun syn. n'y est indiqué, bien que l'on ait affaire à un régionalisme. Quels sont ses rapports avec tschintschar, paterlar et, pour le sens 3, avec raquintar? - RUASSAR: Quel est son statut diatopique? Sous pussar on l'indique comme syn. régional (Foppa) de ce dernier. - SAVER: Le classement est moins clair que dans le WUeng. La différence entre 1 v. tr. «wissen» et 7 v. tr. «können» n'est pas opérante pour le romanche, mais seulement pour l'allemand (7 saver in lungatg, all. «eine Sprache können»); dans le WUeng, le syntagme savair franzes est classé sous 1.1 (1 «v. tr. wissen, können als Hauptverb»). - SCHMA-NATSCHAR: 2 v. intr. ei schmanatscha da vegnir a plover: mieux v. intr. imp. -TENER: La catégorie 5 v. tr. abs. est superflue. L'unique exemple, Quella vacca ha teniu (vadi) contient l'objet direct entre parenthèses et figure déjà plus haut sous 1 v. tr. (Quella vacca tegn buca vadi). - TGABERCLAR (Ladir): On n'y indique aucun syn. Quels sont ses rapports avec curdar, dar giu (giuado), ruclar (giuado), sgular giuado? - TRAFFICAR: L'un des syn. indiqués, fravegiar, n'apparaît pas dans le dictionnaire. - TRER: Sous 7 «v. tr. mit Partikel» apparaît un exemple avec trer pronominal (Jeu setilel en), qui est à placer sous 15 «v. refl. mit Partikel», à côté de l'infinitif se ~ en. - VEGNIR: Dans vegnir a giantar (sous 2.6 v. aux. asp.), vegnir maintient sa signification primaire de v. intr. de mouvement. - VEN-DER: La différenciation entre 1 v. tr. et 2 « v. tr. mit Adverb oder Adverbiale der Art und Weise» est superflue, le circonstanciel de mode (par ex. vender bienmarcau) étant facultatif. Dans le WUeng, les deux emplois sont enregistrés ensemble sous 1 v. tr. vender alch bunmarchà. Cf. aussi l'inconséquence dans le traitement de l'antonyme cumprar. — VULER: A ajouter sous 7 v. aux. mod.

Quelques omissions sont à signaler dans les chapitres introductifs. L'auteur n'explique pas toutes les abréviations: VP, S (probablement « Verbalphrase » et « Satz »), employées dans les articles esser (WUeng 1.5., WSurs 1.8), N (nom sans article), abréviation très fréquente, v. rezipr. (WSurs, s.v. capir), etc. Les zones dialectales, expliquées et marquées pour le b. eng. sur deux cartes ne sont même pas mentionnées dans l'introduction au WSurs, tandis que dans les articles du dictionnaire les toponymes Cadi, Foppa et Lumnezia sont assez fréquemment employés.

Signalons enfin quelques graphies fautives par rapport aux normes graphiques actuelles, que l'auteur s'est proposé (WSurs, p. VI) de respecter. La plupart d'entre elles se rencontrent dans le WUeng, soit par confusion avec la graphie sursilvane, soit par suite de la transcription fidèle des différentes prononciations régionales.

**WSurs**: s.v. alarmar: stuir > stuiu - s.v. astgar: dumaun > damaun - s.v. conservar: es seconservaus > ei seconservaus - s.v. disfar: la letsch > la letg - s.v. far: la puolvra > puorla; id. s.v. inventar - s.v. metter: plantinas > plontinas - s.v. puder: poss > pos (2 fois) - s.v. sbatter: soppa > suppa - s.v. trafficar: tarvagar > farvagar - s.v. turnar: obadientscha > obedientscha.

WUeng: s.v. accumpagnar: el es gnia > gnü (gnia est la prononciation de gnieu, typique pour le haut-eng.) - s.v. arrivar: cun granda carrera > canera - s.v. avair 1.3: ina schmagna >  $\ddot{u}$ na - 1.9: gent > jent - 1.11: la br $\ddot{u}$ mba ha aint in oss > brümbla, ün oss - 2.16: la vatga > vacha - s.v. bramar: püdair > pudair - s.v. clamar: in  $clom > \ddot{u}n \ clom - s.v.$  circular: il sanc > sang - s.v. crodar: aint ina [...] foura > aint in üna foura - s.v. dar 3.17: i nan es gragià > nun (nan est une prononciation régionale) - s.v. dar 5.22 (disgrazia) et disgrazchar: une manière conséquente de noter le son [ts] aurait été souhaitable (z et zch sont également possibles, mais z est la graphie plus courante en b. eng.) - s.v. dudir: sbrair (variante parlée) > sbragir (variante écrite) - s.v. far 1.2: corriger la traduction all. pour far tschöver: pas «stricken», mais «streiken» - 1.10: bütschmaint > büschmaint -3.19 music > musica - s.v. güzzar: ils curtès (variante parlée) > curtels (variante écrite); id. s.v. molar - s.v. impissar: duman (variante dialectale) > daman; id. s.v. maridar et tmair - s.v. laschar 10: gnistas robas > quistas - s.v. metter 3.6: sco ün aser > asen - 3.9: ün majöl (variante parlée) > magöl (variante écrite) s.v. morder: il tgan > chan - s.v. preparar: per ch'ai possa ir > ch'eu - s.v. rablar 1: a fign (forme qui reproduit la prononciation) > fin - s.v. roujer 4: il tgam >chan - s.v. sbluottar: il pastg > pas-ch - s.v. sduvlar 3: ossa (variante dialectale) > uossa - s.v. sentir 1: fingà > fingià - s.v. sfraidir: our in lobcha > lobgia s.v. stanglantar: stanghel > stanguel - s.v. star 8: patschific > pachific - s.v.struozchar 2: struochà sü > struozchà - s.v. struschar 1: es crudà > crodà - s.v. suottastar: directamainch > directamaing - s.v. svodar 1: maiöl (parlé) > magöl s.v. verer 5: fign > fin - 6 tschigulatta > tschigulatta (2 fois).

Victoria POPOVICI

## **DOMAINE ITALO-ROMAN**

Giuliano GASCA QUEIRAZZA, Carla MARCATO, Giovan Battista PELLEGRINI, Giulia PETRACCO SICARDI, Alda ROSSEBASTIANO, *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*, Torino: UTET, 1990, XXVII + 720 pages.

On saluera en bonne et due forme la parution de ce dictionnaire, étant donné que «si lamenta da tempo..., la totale assenza di un'opera generale sui nomi di luogo italiani» (VIII). Dans sa «Presentazione» (VII s.), G.B. Pellegrini cite l'exemple de la France pour la toponymie de laquelle on dispose de plusieurs ouvrages d'introduction (1) d'une part et de référence de l'autre (VIII). Mais ce sera surtout au Dictionnaire... de Dauzat-Rostaing qu'il faudra comparer le Dizionario (= DTI). Quant à la part attribuable à chacun des auteurs, Pellegrini nous informe du fait que C. Marcato est «la principale collaboratrice del repertorio» (VIII) auquel ont contribué G. Petracco Sicardi (Ligurie), G. Gasca Queirazza et A. Rossebastiano (Piémont) en tant que «eccellenti specialisti» à qui il faut ajouter G.B. Pellegrini lui-même qui s'est réservé le Haut Adige et la Sicile; tous ces articles sont signés. On verra par la suite qu'il eût probablement été utile de s'assurer le concours d'autres spécialistes, fussent-ils moins éminents.

Les «Avvertenze per la consultazione» comprennent une liste de «Simboli fonetici» (IX) qui — comme il en est souvent le cas en Italie — ne sont pas ceux de l'API<sup>(2)</sup>, et un «Piccolo glossario» (Xs.) où sont glosés — à l'intention d'un public qu'il faut supposer aussi non-spécialiste — des termes comme sonoro, sostrato, suffisso et toponimo<sup>(3)</sup> (XI). — Le Dizionario proprement dit est précédé d'une bibliographie sous forme d'une longue liste d'«Abbreviazioni bibliografiche» (XIII - XXVII), dans laquelle il serait futile de rechercher les omissions<sup>(4)</sup> mais qui révèle une particularité de l'ouvrage: les titres de revues etc. ne sont pas abrégés.

<sup>(1)</sup> Étant donné qu'il mentionne, à côté de ceux de Dauzat et de Nègre, également celui de Viel, ceux de Rostaing (PUF) et de Baylon/Fabre (Nathan) n'auraient pas été déplacés ici. – Les prénoms de Gröhler (V.H. au lieu de H.) et de Longnon – (G. au lieu de A.) sont inexacts.

<sup>(2)</sup> Ainsi, [ʃ] a la valeur de [z], [ʒ] celle de [dz] etc.

<sup>(3)</sup> Personnellement, j'aurais préféré y retrouver dolce, employé quatre fois dans les explications des symboles phonétiques: pour [ʃ] et [ʒ] «it.» (cf. n. 2) et dans « [č] [c] c dolce, come nell'italiano ceci» et « [ğ], [g] g dolce, come nell'italiano giara» [IX]. Cette terminologie peu rigoureuse est destinée à créer des confusions.

<sup>(4)</sup> La bibliographie est à jour et s'arrête à 1989 seulement. — On notera que la référence «Hubschmied 1933» (RC 50) est incomplète; il s'agit probablement de «Bāgāko-, \*Bāgon(o)- 'Forêt de hêtres', Étude de toponymie suisse», pp. 254-271. — «Bach 1953, Deutsche Namenkunde, Heidelberg 1953» est inexact; à côté de Corominas, DCELC, on attendrait ses DCECH et DECLC;

Étant donné que les caractéristiques de l'ouvrage devraient ressortir d'une comparaison avec le *Dictionnaire* de Dauzat-Rostaing (= D-R), on remarquera tout de suite que les deux répertoires comprennent un nombre de pages sensiblement égal (720 et 738), mais que par rapport au D-R (12,8 × 19,1 cm), le *DTI* (19,8 × 29,2 cm), comparable à un volume du *Grande Dizionario...* de Battaglia de la même maison d'édition, revêt un aspect presque luxueux. Cet état de choses peut paraître insolite vu que les deux ouvrages se bornent, grosso modo, à traiter les noms des communes des pays respectifs et que celles-ci sont du nombre de 36 000 environ en France et de moins de 8 100 en Italie (5). Il est vrai que le *DTI* comprend aussi «i principali fiumi, laghi, mari, monti, isole, regioni» (VIII, cf. aussi IX), mais leur nombre semble aussi limité que celui des «hameaux les plus caractéristiques ou les plus fréquemment attestés...» (D-R, VIII) mentionnés par D-R en dehors des communes.

C'est donc la longueur des articles qui diffère beaucoup d'un dictionnaire à l'autre ainsi que le fait que le D-R opère souvent des regroupements de noms remontant au même étymon et des dérivés de celui-ci, alors que, dans le DTI, chaque toponyme est lemmatisé. Ensuite, on notera que le DTI fournit toujours un texte cohérent — même quand le verbe fait défaut — alors que le D-R se contente généralement de donner des informations élémentaires. Après le lemme figurent le nom de la province (en abrégé) et l'indication exacte de la situation du lieu — la plupart du temps par rapport au chef-lieu de la province — puis d'autres renseignements d'ordre géographique (parfois l'altitude) et historique, intéressants certes, mais pour la plupart loin d'être utiles voire indispensables dans un dictionnaire toponymique. Généralement pris dans des guides du T.C.I. (= Touring Club Italiano), ils occupent souvent une place disproportionnée par rapport à l'information toponymique et même prépondérante, comme le montre l'exemple suivant:

«Filettino (Fr). Situato a 1063 m.s.m., è un piccolo centro in spopolamento frequentato per villeggiatura estiva; il nucleo principale dell'abitato è raccolto di uno sperone proteso alla confluenza di due corsi d'acqua che formano gole e valloni profondi. Il borgo è stato feudo dei Caetani che vi ebbero un palazzo distrutto da una rivolta popolare nel '600 e di cui restano avanzi (TCI *Lazio* 575).

Il toponimo è un derivato dal latino filictum collettivo di filex 'felce'. »

Par contre, on doit considérer comme fort utile l'indication de la prononciation dialectale du toponyme lorsqu'elle diffère de celle que laisserait supposer la graphie officielle; le D-R, pour sa part, ne mentionne même pas des cas comme [allo] où

au lieu de Dauzat, *Les noms de lieux* <sup>2</sup>1939, <sup>5</sup>1947 (plusieurs réimpr.); de Gamillscheg, *EWFS* <sup>1</sup>1928, <sup>2</sup>1969; de sa *RG* <sup>1</sup>1934/36, I <sup>2</sup>1970. De plus, il y a des erreurs typographiques (ou autres) dans: Aebischer 1925, Finsterwalder, Flamm, Hubschmid 1950, Hubschmid 1953a (2), Hubschmied 1932, Menéndez Pidal (3 accents), Pfister, Rohlfs 1928, Steub.

<sup>(5)</sup> Leur nombre doit être supérieur aujourd'hui, mais le *DTI* se base sur les données fournies par l'*Annuario del Touring Club Italiano*, 1985 (IX).

la graphie Allauch est aberrante. (Il faut dire que les auteurs du DTI ont eu l'avantage de pouvoir se servir ici du DETI<sup>(6)</sup> qui leur a fourni aussi d'autres dates, comme celles d'un changement officiel du nom, relativement fréquent en Italie, surtout grâce à l'époque fasciste.) — L'étymologie se trouve en fin d'article. A ce propos, Pellegrini nous promet: «La discussione sull'origine del toponimo è ben meditata e sorretta da ampia informazione bibliografica» (VIII). Cette dernière n'est pourtant pas aussi ample qu'elle aurait pu être et qu'on l'aurait souhaitée. Il en va de même pour les attestations anciennes des toponymes à propos desquelles Pellegrini est resté assez vague: «Benché il reperimento di forme d'archivio (fondamentale per l'interpretazione) risulti assai complesso, non si noterà quasi mai l'assenza di testimonianze antiche tratte da varie fonti (soprattutto codici diplomatici, Rationes decimarum ecc.)» (VIII).

Vu la grande quantité de noms contenus dans le *DTI*, il est impossible de juger de la qualité d'information fournie pour chacun d'eux. A l'occasion de *Massa Lubrense*, p. ex., on pourrait regretter que les auteurs n'aient même pas utilisé systématiquement les revues spécialisées (*RIO/NRO*, *BzN*) ce qui les a empêchés de prendre en considération une étymologie<sup>(7)</sup> autre que celle dont il est dit: «...l'ipotesi non è del tutto sicura». De toute façon, je n'entends pas m'arrêter aux étymologies dont Pellegrini avait dit à juste titre que leur étude «è una impresa assai complessa e incerta, sicuramente tra le più difficili nel settore della linguistica storica» (VII). Mais afin d'apprécier à leur juste valeur les renseignements contenus dans la «partie linguistique» des articles, je procéderai à un examen rapide des toponymes d'une région non couverte par un des dits spécialistes et qui, dans le *DTI*, présente un peu moins de 5 % de la totalité des noms. Cette région sera la Sardaigne pour la simple raison que, récemment, j'ai dû traiter de l'onomastique sarde (8).

En tout, le *DTI* enregistre 363 communes sardes. On croit savoir que leurs noms remontent pour la plupart au substrat dit «paléo-sarde» (M.L. Wagner, J. Hubschmid) ou «nuragico» (M. Pittau). L'auteur — tous les articles sont signés C.M. — a mis à profit un grand nombre d'études, surtout dues à M.L. Wagner, G. Serra, J. Hubschmid, E. De Felice, M. Pittau et G. Paulis, mais aussi à G. Spano, P. Rolla et M.T. Atzori. Que ce soit par le seul souci de la «discussione sull'origine del toponimo» (VIII) ou par désir d'inclure dans cette discussion les «credenze popolari» (cf. p. ex. s.v. *Milano*) — on comprend mal que C.M. ait souvent mentionné les étymologies du *Vocabolario sardo geografico patronimico ed etimologico* de G. Spano (Cagliari 1872) dont on sait qu'il a ramené au phénicien (ou punique) plus de 90 % des toponymes sardes. En effet, C.M. donne au moins 122 fois l'étymologie du toponyme selon Spano, mais pour la réfuter 89 fois plus ou moins clai-

<sup>(6)</sup> T. Cappello - C. Tagliavini, Dizionario degli etnici e dei toponimi italiani, Bologna 1981.

<sup>(7)</sup> Cf. «Louvre», RIO 21 (1969), 223-234, et 23 (1971), 48, p. 230.

<sup>(8) «</sup>Sardisch: Interne Sprachgeschichte, III. Onomastik», *LRL* IV, Tübingen 1988, 868-884 (art. 289).

rement («etimologia fantasiosa», «del tutto fantasioso» etc.). Parfois, Spano est cité en qualité de témoin de traditions populaires (9) qu'on peut noter à titre anecdotique afin de meubler l'article, mais qui n'ont rien à voir dans un dictionnaire étymologique qu'est le *DTI*. Il y a pire: dans certains cas, Spano sert de source pour les formes médiévales, p. ex. s.v. *Zeddiani* (où il n'est pas mentionné; précisons qu'il s'agit là d'une des rares exceptions): «Il nome-pare [sic!] *Celliana, Zeddiana*, in documenti antichi» (10). Or, les formes citées par Spano sont incontrôlables — il ne cite pas ses sources dans le corps de l'ouvrage (11).

Quant à la documentation, Pellegrini avait promis «forme d'archivio... tratte da varie fonti (soprattutto codici diplomatici, *Rationes decimarum* ecc.)» (VIII), mais il semble que C.M. se soit limitée à utiliser les dernières. Si l'on sait que d'un côté les *Rationes... Sardiniae* ne commencent qu'en 1341 et que les noms y sont souvent corrompus, et que de l'autre, on dispose d'un nombre important de documents médiévaux<sup>(12)</sup> — on sait surtout que, en ce qui concerne les textes non littéraires en langue vulgaire, la Sardaigne du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle dépasse tout autre territoire roman —, il est inconcevable qu'on se soit limité aux seules *RDI* pour les anciennes formes des n.d.l. Il est vrai que la bibliographie contient également l'édition Besta-Solmi des *CSNT* et *CSMB*<sup>(13)</sup>, mais elle n'a pas été utilisée; elle est citée une seule fois à l'occasion de *Gilarce* du *CSMB*, ancienne forme de *Ghilarza*, alors que le

<sup>(9)</sup> P. ex. s.v. Villanova Truschedu: «La tradizione vuole che Truschedu rifletta 'un antico oppido romano Etruscula' (Spano...)» ou s.v. Villasor: «La tradizione popolare vuole 'che due sorelle ivi si fossero rifugiate, e da esse abbia preso il nome Villa delle due sorelle!' (Spano...)»; mais déjà Spano avait qualifié cette tradition de ridicule: «La tradizione popolare, che ha del ridicolo, è che...».

<sup>(10)</sup> Cf. G. Spano: «ZEDDIÀNA. Zeddiana... Nelle carte ant. trovasi Celleiana» (p. 122). On notera que C.M. a mal copié la dernière forme et mal interprété la première.

<sup>(11)</sup> Il signale au moins «che i nomi dei villaggi distrutti sono stati presi dal Fara, dal Nurra, dal Manno, e dalle pergamene e Codici di Arborea ultimamente scoperti...» (pp. 12 s.), d'auteurs donc qui généralement ne fournissent pas non plus d'indications précises, et des fameux Codici di Arborea dont on sait depuis plus d'un siècle qu'ils sont des falsifications. Les anciennes formes de Spano devraient donc provenir de ces sources et «dagli antichi registri dell'Archivio Regio, ed Ecclesiastico...» (p. 13) qu'on ne peut pas contrôler non plus.

<sup>(12)</sup> Cf. «'Desiderata' de l'investigation onomastique sarde», Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes du 1er Colloque (Trèves, 10-13 décembre 1987), publiés par Dieter Kremer, Tübingen 1990, 46-49, où j'ai fourni une liste des «Principales sources anthroponymiques» (46 s.), également valable pour la toponymie.

<sup>(13)</sup> E. Besta-A. Solmi, I Condaghi di San Nicola di Trullas et di Santa Maria di Bonarcado, Milano 1937; le deuxième fut réédité par M. Virdis, Oristano 1932. Les deux Condakes furent également édités — séparément — par R. Carta Raspi, Cagliari 1937.

CSMB (XIIe-XIIIe siècle) aurait pu en fournir d'autres, à savoir celles pour Ardauli, Atzara, Austis, Baratili, Barumini, Bauladu, Bidoni, Cabras, Fordongianus, Macomer, Milis, Muravera, Norbello, Nule, Orani, Ortueri, Orune, Riola Sardo, Ruinas, Samugheo, Sedilo, Seneghe, Siamaggiore, Siliqua, Solarussa, Sorradile, Terralba, Tonara, Torralba, Tramatza, Uras, Usellus, Ussassai, Zeddiani et Zerfalìu, et le CSNT (XIIe siècle) celles pour Ardara, Banari, Birore, Bonorva, Cossoine, Cuglieri, Noragugume, Oschiri, Osidda, Padria, Siligo, Sindria, Sorso, Tissi, Uras et peut-être Orosei. Si l'on tient compte des noms de famille, également témoins de toponymes lorsqu'il s'agit de noms d'origine du type de + n.d.l., fortement représenté en Sardaigne (14), on ajoutera Setzu, Ula (Tirso), Uri, Uta (CSMB), Bottida, Las Plassas et Suni (CSNT).

Rappelons ce que Pellegrini avait dit dans la «Presentazione»: «...si noterà quasi mai l'assenza di testimonianze antiche...» (VIII). Quasi mai? Pour la Sardaigne ceci signifie 129 exemples sur 369, c'est-à-dire plus d'un tiers (35%). Or, dans plus de 83% des cas, ces attestations sont celles des RDI (entre 1341 et 1359), à savoir 199 fois. Le toponymiste sait que les formes datant du milieu du XIVe siècle sont souvent inutilisables pour la recherche toponymique et qu'il convient de remonter le plus loin possible dans la documentation. Mais il n'y a que 23 noms pour lesquels C.M. fournit des formes antérieures aux RDI. Parmi cellesci, le renvoi à Spano pour Zeddiani ne peut servir (cf. supra). Les autres sont prises dans les ouvrages de De Felice (pour Alghero, Castelsardo, Goni, Olbia, Oristano, Porto Torres), Serra (Assemini, Borutta, Cagliari, Galtellì, Ittiri, Ploaghe), Atzori (Guamaggiore, Villacidro), Terracini (Mandas, Oristano), Paulis (Galtellì, Jerzu, Ploaghe, Siurgus Donigala) etc., mais aussi dans le Guide TCI Sardegna (Bitti, Burgos, Cagliari, Fordongianus, Porto Torres, S. Nicolò d'Arcidano, Sassari), un procédé auquel on ne s'attendrait pas dans un ouvrage scientifique.

La fiabilité toute relative des dates recueillies ainsi est manifeste s.v. Sassari: «Il nome di Sassari è attestato in un documento dell'a. 1131 nel Condaghe di S. Pietro in Silki (...), ove si legge 'Jordi de sassaro' ». Or, le CSPS est dépourvu d'indications de date, et le nom de Sassari, qui apparaît au moins sept fois, y figure toujours sous la forme de Thathari. Toutes les sources, à l'exception des RDI, sont donc citées de seconde main, et elles sont peu nombreuses. On n'aurait rien eu à redire si l'auteur s'était limité à en utiliser six ou huit au maximum (15) pour lesquelles on dispose, à deux exceptions près, d'un index, et qui ont l'avantage d'être plus anciennes — à l'exception d'une partie du Codex Diplomaticus Sardiniae de Tola — que les RDI. Mais rien de tout cela. On aurait déjà, en utilisant ce recueil, réduit le nombre des toponymes dépourvus de formes anciennes. En effet, on y trouve bien celles pour Bonnanaro, Collinas (i.e. Forno), Fonni (s.v. Fomie, mauvaise lecture pour

<sup>(14)</sup> Cf. «Sardische Herkunftsnamen», BzN, N.F. 23 (1988), 1-67, où l'on peut compter des centaines de toponymes cristallisés dans les noms de famille et attestés de bonne heure.

<sup>(15)</sup> Celles mentionnées dans les « Desiderata » (cf. n. 12).

Fonne<sup>(16)</sup>), Girasole (où la prononciation locale, citée d'après le *DETI*, aurait dû indiquer la voie<sup>(17)</sup>), Lula, Oniferi, Sorradile, Usellus, Viddalba, Zeddiani<sup>(18)</sup>. Mais il y en a d'autres que je citerai rapidement par la suite.

Les formes attestées par les *condakes*, souvent antérieures de deux siècles, se révèlent presque toujours nettement meilleures. Elles ont de fortes chances d'être les premières attestations des noms de lieu suivants:

- (dans *CSPS*<sup>(19)</sup>): Esporlatu, Olmedo, Thiesi, Uri;

- (dans CSNT): Osidda, Villaverde; puis (noms de famille): Bottida,

Las Plassas;

– (dans CSMB<sup>(20)</sup>): Atzara, Bidoni, Norbello, Orani, Orune, Riola Sardo,

Sorradile, Usellus, Ussassai, Zeddiani, Zerfaliu, et

(n.d.p.) Setzu, Ula (Tirso);

- (dans *CSMS*<sup>(21)</sup>): Nurallao, San Sperate et (n.d.p.) Monti.

D'autres sources du XIIe siècle fournissent:

Ardara, Burgos, San Teodoro, Tortolì, Viddalba;

du XIII<sup>e</sup> siècle: Bugerru, Ollastra Simaxis, Santa Giusta;

du XIVe siècle: Nuxis, Sennori, Siddi, Tratalias, Villaperuccio, où il

convient de citer le LF (1317-1319)<sup>(22)</sup>: Irgoli, Lula,

Torpè et (n.d.p.) Tiana; et surtout les

RR (1316 et 1323)<sup>(23)</sup>: Arzana, Barrali, Baunei, Gairo, Lanusei, Tertenia,

Triei, Ulassai, Urzulei, Villa San Pietro; mais aussi

<sup>(16)</sup> Cf. A. Mereu, Fonni resistenziale nella Barbagia di Ollolai e nella storia dell'isola, Nuoro [1978], 88.

<sup>(17)</sup> P. Sella, l'éditeur des *RDI*, s'est trompé en attribuant les formes *Gerosuli* etc. à Jerzu (*Indice*).

<sup>(18)</sup> L'indication « Celliana, Zeddiana, in documenti antichi» n'a aucune valeur. Les plus anciennes attestations sont probablement Cedeani (CSMB) et Celianis (RDI); il est vrai que Sella attribue cette forme à Solianis, à tort. On aurait dû mentionner aussi Monteleone s.v. Villanova M.

<sup>(19)</sup> G. Bonazzi, *Il Condaghe di San Pietro di Silki*, Sassari/Cagliari 1900 (réimpr. Sassari 1979).

<sup>(20)</sup> M. Virdis, *Il Condaghe di S. Maria di Bonarcado*. Ristampa del testo di Enrico Besta riveduto da M.V., Oristano 1982. Notons qu'une petite partie des documents date du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle seulement (O. Schena, *ib.*, p. LVII).

<sup>(21)</sup> R. Di Tucci, «Il condaghe di S. Michele di Salvenor», Archivio Storico Sardo 8 (1912), 247-336. Il s'agit d'une traduction espagnole du XVII<sup>e</sup> siècle d'un texte dont les fragments sardes révèlent une langue datable au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>(22)</sup> Fr. Artizzu, «Liber Fondachi», Annali della Facoltà di lettere-filosofia e magistero dell'Università di Cagliari 29 (1961-1965), 215-281.

<sup>(23)</sup> Fr. Artizzu, «Il registro delle rendite», Archivio Storico Sardo 25, 1/2 (1957), 347-432 et 25, 3/4 (1958), 29-98.

ACA (1357/58 etc.)<sup>(24)</sup>: Calangianus, Donori, Gergei, Loceri, Monastir, Orroli, Sadali, Turri, Villa Speciosa. –

Inutile de vanter l'importance du traité de paix entre Aragon et la Sardaigne de 1388 (25), où l'on a de fortes chances de trouver des n.d.l. passés inaperçus jusqu'alors, p. ex.:

Anela, Belvì, Borone(ddu), Curcuris, Desulo, Gesturi, Laerru, Masullas, Mogorella, Morgongiori, Siris.

Voilà donc 80 toponymes pour lesquels M.C. n'a pu indiquer aucune forme médiévale. Il s'agit là de presque deux tiers (62%) des 129 noms restés sans attestation ancienne. En cherchant bien, on devrait en trouver d'autres.

Il va sans dire que, pour les toponymes pourvus dans le *DTI* d'une forme ancienne (ou plusieurs) puisée dans les *RDI*, on peut facilement montrer qu'il en existe d'autres bien antérieures, en tout au moins 99 sur 199, à savoir la moitié. Quant à la documentation, dont on conviendra qu'elle est indispensable dans un ouvrage tel que le *DTI*, le résultat en est on ne peut plus décevant. L'idéal aurait été de faire la distinction entre originaux et copies en indiquant toujours la date comme l'a fait si bien M. Gysseling dans son *Toponymisch Woordenboek...* — En ce qui concerne l'étymologie, dans la plupart des cas, C.M. se contente de noter « probabilmente preromano » (« prelatino », « protosardo ») en renvoyant souvent à la liste respective de G. Paulis. Ceci me semble être le seul procédé raisonnable à l'heure actuelle, procédé qu'on aurait pu schématiser, vu l'état de nos connaissances relatives aux substrats en Sardaigne et les interprétations contradictoires qu'ils ont suscitées. Parfois, on est même amené à regretter que C.M. ne soit pas allée plus loin dans cette voie. A titre d'exemple, je citerai le nom de *Bono* dont l'explication est révélatrice à plusieurs égards:

«Il toponimo (localmente *bòno*, DETI 59) è menzionato in *RDSard* a. 1341, 1342 «*Bon*» n. 209, 879; potrebbe riflettere un nome di persona *Bonus* (se non è variante della radice prelatina *gonn*-, > GONI [Ca.]). La tradizione vuole che...».

Si l'étymologie du n.d.l. était le n.d.p. Bonus, on s'attendrait à une forme \*Bonu (< acc.) ou bien \*Bone (< vocatif) tant ancienne que moderne. Or, la voyelle finale de Bono indique clairement qu'il s'agit là d'une voyelle paragogique – d'après une «loi» phonétique, loi que quiconque se penchant sur l'onomastique sarde est censé connaître –, ce qui est corroboré par les deux attestations médiévales sous forme de Bon. Mais les RDI contiennent deux autres formes pour le même nom, à savoir Bohon (1673) et Bonon (189, probablement fautif pour Bohon). Tout ceci – et un Boon de 1388 – nous amène à un étymon qui ne peut être Bonu, mais peut-être \*Bogon ou \*Bovon.

<sup>(24)</sup> P. de Bofarull y Mascaró, Colección de documentos inéditos del Archivo General de la Corona de Aragón, t. XI, 49: Compartiment de Sardenya, Barcelona 1856.

<sup>(25)</sup> P. Tola, Codex Diplomaticus Sardiniae, I, Augustae Taurinorum 1861, 817-861.

Le manque de connaissances en dialectologie sarde se fait sentir plus d'une fois, p. ex., à l'occasion d'Esporlatu, où C.M. rejette l'étymologie de Spano - ce qui est inutile - en poursuivant: «Ma il toponimo sarà invece da ricondurre al sardo ispòrula, spurra e varianti 'lambrusca, vite selvatica' con il suffisso -ātu... ». Il eût été facile de s'informer du sort de -atu et de constater que dans le Goceano comme presque partout en Sardaigne - -atu est représenté par -adu(26) et que -atu y est le continuateur de -aceu<sup>(27)</sup>. Ceci est confirmé par la forme Isporlathu du milieu du XII<sup>e</sup> siècle (CSPS); ici aussi, on doit regretter le manque d'attestations anciennes dans le DTI. De plus, on aurait aimé connaître l'opinion de Pittau (28), mais Spano est resté la seule référence toponymique. — Pour Sia (dans Siamaggiore, Siamanna et Siapiccia) C.M. indique l'étymologie «sardo sia, cioè sa (b)ia 'la via'» selon Pittau<sup>(29)</sup> - qu'elle ne cite pas - suivi par Paulis. Cette étymologie n'est pas valable pour plusieurs raisons; déjà les anciennes attestations telles que Sigii, Sigi, Sivi, Sihi<sup>(30)</sup>, que C.M. ne connaît pas – elle ne cite que Sii et Sia – la rendent impossible, et M. Pittau ne la maintient plus (31). - Je terminerai sur deux exemples qui montrent que même des formes anciennes utilisables n'ont pas amené l'auteur à des étymologies acceptables. Dans le cas de Ghilarza, elle mentionne Gilarce du CSMB, puis on lit: «Quanto all'origine, secondo Spano 1872, 55, e Rolla 1893, 32 il nome è da accostare al sardo logudorese kuilárdza 'recinto delle pecore,...'». L'étymologie n'est pas de Spano, bien sûr, qui y voit du phénicien, mais de Rolla. Elle aurait dû être rejetée - comme le fut celle d'Olivieri (\*cellaria) - vu la forme médiévale; on ne connaît alors aucune forme sonorisée (k->g-) de cubile/cubare etc., aucune non plus qui aurait perdu le u(ku->k-). Quant à Sanluri, un de ces «faux saints» bien connus en France, C.M. indique la forme Selluri (RDI) et la «dizione locale seddóri (DETI 496)» - qui correspond d'ailleurs au Sellori attesté déjà en 1206 - avant de remarquer: «Secondo Atzori..., l'etimo è un composto di sede di lori, cioè 'sede di cereali', ma... questa è una pseudoetimologia... Potrebbe essere, invece, un derivato dal fitonimo séllaru e varianti, sedano (DES II, 402) attraverso uno spostamento dell'accento». Mais non: Non seulement le déplacement d'accent dans ce mot d'origine toscane (DES) n'existe pas ailleurs, mais surtout le -ll- n'a nulle part été cacuminalisé (ib.). - Finalement, on se trouve devant des erreurs pour lesquelles il est difficile d'indiquer un motif, à moins de soupçonner

<sup>(26)</sup> Cf. les ouvrages de M.L. Wagner comme le *HLS*, accessible aussi en italien grâce à la traduction de G. Paulis, Cagliari 1984. Mais il aurait suffi de jeter un coup d'œil sur M. Contini, Étude de géographie phonétique et de phonétique instrumentale du sarde, 2 vols., Alessandria 1987, II: Atlas et album phonétique, cartes 11 et 12.

<sup>(27)</sup> Ib., carte 16.

<sup>(28)</sup> Lessico Etrusco-Latino comparato col Nuragico, Sassari 1984, 236.

<sup>(29)</sup> Lingua e civiltà di Sardegna, Cagliari 1970, 45-47.

<sup>(30)</sup> Cf. «Nùmenes de logos e de pessones: Dessì - Su - Sia (-maggiore, -manna, -piccia)», Limbas 2 (1987), 65-72, 66 s.

<sup>(31)</sup> L'ami Pittau me le disait en août 1990.

une hâte particulière dans la préparation de l'ouvrage: la graphie *Dolianuova* pour *Dolianova* et l'accentuation *Irgoli* et *Siapiccia* au lieu de *Irgoli* et *Siapiccia*<sup>(32)</sup>.

Résumons ce que nous a appris cet examen rapide d'un échantillon du *DTI*, élaboré par un non-spécialiste: manque de compétence dialectologique, non sans conséquences pour les étymologies proposées, et une documentation insuffisante.

Il va sans dire que la qualité des articles dus aux «spécialistes» est supérieure. Toujours est-il que la quantité des renseignements puisés dans les guides T.C.I. se révèle souvent trop importante. La documentation est généralement meilleure; on souhaiterait même parfois que Pellegrini eût réduit quelque peu le nombre d'attestations arabes de toponymes siciliens au bénéfice de la documentation latine, surtout antique (lorsqu'elle existe). Les explications d'ordre linguistique sont d'importance inégale. Si elles avaient fait pratiquement défaut pour le sarde, elles paraissent parfois prolixes ailleurs, p. ex., s.v. Bagnolo Piemonte:

«...il nome della località, che nel 999 viene citata come Bagnolius..., forma aggettivale, sostantivata per ellissi, da \*Bagnoleus, derivato dal diminutivo \*baneolum del latino parlato \*baneum per il classico balneum. La i del nesso nj sembra ripetersi con prolessi in Baignolius... ed anche in Baignolus..., che tuttavia parte direttamente da \*baneolum, donde anche Baniollum del 1215... e Bagnolum del 1197..., immediatamente a monte della forma attuale.»

Mais lorsque plusieurs auteurs ont contribué à un ouvrage, il est difficile d'harmoniser les différentes contributions. Pour la deuxième édition, souhaitons qu'on fasse un effort supplémentaire dans ce sens mais en privilégiant la partie documentaire et la partie linguistique des articles. Pour le moment, le *DTI* est encore loin de valoir le D-R. — G.B. Pellegrini avait terminé sa «Presentazione» en exprimant le vœu «che il lettore apprezzerà questo primo lessico toponimico generale della nostra nazione e che ci sarà prodigo di consigli e di suggerimenti per migliorarlo e accrescerlo». Voilà ce que j'ai tenté de faire. Et au-delà de toute critique, saluons la parution du *DTI*: le commencement est fait.

H. J. WOLF

Grande grammatica italiana di consultazione, élaborée sous la direction de Lorenzo RENZI, vol. I, La frase. I sintagmi nominale e preposizionale, 1988, Il Mulino, Bologne, 761 pages.

Cette grammaire (\*), qui comportera trois volumes, dont le premier a paru fin 1988 et dont le deuxième a vu le jour récemment (1992), sera, lors de son achève-

<sup>(32)</sup> C.M. a donc eu tort de ne pas copier dans ces deux cas le *DETI* qui donne: *Irgòli* [irgòli] et *Siapiccìa* [sibhičèìa].

<sup>(\*)</sup> Nous avons déjà publié (54, 564) un compte rendu de cette grammaire, mais il ne nous a pas paru inutile, en raison de l'importance de l'ouvrage, d'en donner ici cette autre présentation, qui avait été demandée simultanément. — G.R.

ment, comme l'écrit RENZI à la fin de sa *Presentazione*, pp. 7-23, «una delle più ricche grammatiche tra tutte le lingue del mondo» (p. 23).

La genèse de cet ouvrage dont la conception et l'ampleur sont exceptionnelles, remonte à 1976, lorsque L. RENZI et F. ANTINUCCI, chercheur à l'Istituto di Psicologia du CNR à Rome, conçoivent cette entreprise, soutenue dès le départ par le CNR, et en définissent les grands traits au cours de réunions successives entre 1976 et 1980, dont la «Rivista di Grammatica generativa» (publiée par l'Université de Padoue, CLEUP), rend compte parallèlement; ce projet suscite par ailleurs plusieurs articles préparatoires des collaborateurs: *Un nuovo progetto di descrizione grammaticale dell'italiano*, de G. CINQUE, in ATI, 1981, et *Complementi predicativi*, de G. SALVI, in «Studi di grammatica italiana», 1981, pp. 313-347.

L'équipe de départ, qui comprenait, outre les quatre chercheurs cités, L. RIZZI et L. VANELLLI, a été modifiée, du fait du retrait d'ANTINUCCI, lequel a été remplaçé, comme co-directeur de l'entreprise, par G. SALVI.

Si cette grammaire a demandé onze ans de gestation, c'est que sa conception et sa finalité sont absolument nouvelles: elle veut en effet affronter les problèmes posés par la grammaire, à la lumière des recherches en cours, dans une optique générativiste, mais de façon qu'un public éclairé, non-spécialisé, puisse suivre ce parcours de haut niveau. Tel est le défi lancé par cette entreprise.

Ce défi représente en effet un enjeu d'importance, lorsque l'on considère, comme le fait RENZI (pp. 10-12), le panorama des ouvrages traitant de la grammaire italienne dans les dernières décennies, où exceptionnelles sont les publications telles que La lingua italiana de A. L. et G. LEPSCHY, Milan 1981, qui font la synthèse entre les acquits de la recherche linguistique et les besoins du public; à la suite d'une crise qui remonte au jugement négatif de B. CROCE, dans son Estetica, 1901, sur la grammaire et l'étude de la langue, et qui détourna les meilleurs esprits de cette discipline, on doit constater qu'aucune des grammaires italiennes en usage n'est pleinement satisfaisante: elles sont soit normatives et traditionnelles, comme la Grammatica italiana de BATTAGLIA et PERNICONE, Turin 1951, soit délibérément descriptives, comme la Grammaire critique de l'italien de J. BRUNET (11 volumes parus jusqu'en 1991), Paris, Université de Vincennes à St-Denis; ou bien, si elles révèlent une conception renouvelée de la langue, elles sont déjà anciennes: R. FORNACIARI, Sintassi italiana dell'uso moderno, 1881, réédition Florence 1974, P. G. GOIDANICH, Grammatica italiana, 1919, réédition Bologne 1974; ou elles ne sont pas complètes: M. REGULA et J. JERNEJ, Grammatica italiana descrittiva, Berne 1965, M. FOGARASI, Grammatica italiana del Novecento, Budapest 1969, Rome 1983; des recherches dans l'optique générativiste, il peut résulter soit un ouvrage de haut niveau scientifique, mais non utilisable par le public, tel que la Grammatica trasformazionale dell'italiano, de G. GENOT, traduction italienne Naples 1978, soit un manuel où les notions de linguistique générale, remarquablement transmises, priment cependant sur l'explication des faits de langue italiens, comme le Libro di italiano de R. SIMONE, Florence 1973, soit des adaptations au public scolaire, telles que S. GAMBERINI, Il ragazzo guarda il mondo. Grammatica trasformazionale della lingua italiana, Messine-Florence 1971, M. L. ALTIERI BIAGI et L. HEILMANN, La lingua italiana, Milan 1973, A. VARVARO, La lingua italiana, Naples 1975, M. DARDANO et P. TRIFONE, Grammatica italiana, Bologne 1989<sup>2</sup>, et La lingua italiana, Bologne 1983, fort réussies sur le plan didactique, mais qui doivent renoncer, par leur finalité même, à la complexité et aux avancées de la recherche. C'est pourquoi la Grande grammatica représente une tentative remarquable qui essaie de concilier l'inconciliable: la recherche de pointe en matière de grammaire, l'exhaustivité des problèmes traités, et l'accessibilité à un large public. L'idée fondamentale de F. ANTINUCCI et de L. RENZI est que l'approche générative, qui rend à nouveau la description grammaticale possible (« unica descrizione possibile »), doit être mise au service d'une finalité pratique, et non plus seulement théorique, de sorte qu'un certain nombre de principes abstraits servent à la compréhension des diverses parties du discours, et des divers niveaux de langue (p. 13).

L'une des caractéristiques de la Grande grammatica, en raison des principes exposés ci-dessus, est de ne pas s'opposer systématiquement, tant au niveau de la terminologie (par une tendance neologistica), qu'au niveau des catégories, à la grammaire traditionnelle: ainsi ne changera que ce qui doit changer. RENZI (p. 14) prend l'exemple des pronoms (chap. VII), pour lesquels la division en sept classes a été dans l'ensemble maintenue, puisque la définition du pronom de la tradition correspond à un phénomène unique et suffisant: «la sostituibilità del pronome con un sintagma nominale o proposizionale» (p. 14), même si ce classement présente des difficultés pour ne, ci, vi, qui en fait sont des pro-sintagmi preposizionali, mais se comportent, par leur caractère clitique, d'une manière assez semblable aux autres pronoms obliques; pour d'autres pronoms au contraire, la Grande grammatica s'éloigne des schémas traditionnels: les relatifs seront traités en tant qu'introducteurs de la relative, les indéfinis en tant que quantificateurs, dans la partie V, les interrogatifs avec la phrase interrogative (vol. III); quant aux pronoms possessifs et démonstratifs, ils s'intégreront dans le groupe des déictiques (Deissi, vol. III). Ces écarts par rapport à la grammaire traditionnelle ne donneront pas lieu à un débat explicite: ils se justifieront d'eux-mêmes, affirme RENZI, par la cohérence de la démarche. Donc pas de discussions théoriques, même si certains chapitres, comme par exemple celui sur les quantificateurs, étroitement lié à la logique moderne, représentent une innovation intégrale, dans le cadre de la grammaire italienne.

Une autre caractéristique de cette grammaire est sa démarche « discendente », du tout vers les parties: si l'on considère l'arbre correspondant à une phrase, on part du haut, pour aller vers le bas. C'est pourquoi la *Grande grammatica* étudie d'abord la phrase, avant de s'intéresser aux constituants que sont Noms, Adjectifs, Verbes, etc., selon un ordre adopté par CHOMSKY lui-même, à partir de 1957, in *Syntactic Structures*. De ce fait, le premier volume, consacré à la phrase, représente déjà une synthèse, «uno schizzo dell'italiano» (p. 15), qui sera décrit dans ses diverses parties, dans les volumes II et III. Par cette démarche même, on peut déjà percevoir

combien cette description est éloignée de la grammaire traditionnelle. Il faut remarquer par ailleurs, et c'est là une innovation d'importance, que la syntaxe occupe, dans cet ouvrage, une place essentielle, alors que dans les grammaires traditionnelles, la morphologie occulte souvent la primauté du fait syntaxique: cette grammaire est une syntaxe de l'italien (la morphologie n'a pas sa place ici: elle devrait être traitée en même temps que les données phonologiques, avec lesquelles elle forme la composante morfofonologica de la langue, p. 16).

Mais comment se définit la langue italienne qui sera prise en compte? C'est une question complexe et épineuse. La réponse devrait apparaître clairement à partir des exemples proposés. Et tout d'abord où se place la limite entre ce qui est grammatical et ce qui ne l'est pas? RENZI présente une série d'exemples pris dans le chapitre sur l'article, qui démontrent à quel point il est difficile de distinguer l'un de l'autre, car souvent ce qui est agrammatical devient grammatical, dès que l'on ajoute un élément dans le syntagme (voir exemples pp. 17-18). Cette grammaire devra donc décrire une multitude de cas subtils, à la limite de la grammaticalité, et s'efforcer de découvrir la cause profonde de ce fonctionnement capricieux; car il n'y aurait pas une opposition tranchée entre le grammatical et l'agrammatical, mais selon CINQUE, «una scala di grammaticalità» (p. 19), matérialisée ici par l'usage de signes distincts (\*, ??, ?). Cette grammaire prendra en compte la plus grande masse possible de faits de langue, appartenant aux niveaux les plus divers, de la langue oratoire à la langue familière; elle accueillera des formes incorrectes (qui ne doivent pas être confondues avec les formes agrammaticales), et surtout, elle indiquera, explicitement le niveau d'usage; elle enregistrera les formes archaïques, qui en italien, coïncident le plus souvent avec le niveau le plus élevé, confusion que les recherches modernes devraient peu à peu éclairer. La langue littéraire ne sera pas absente de l'ouvrage, mais la plupart des exemples seront créés soit grâce à l'introspection, soit par l'interrogation d'autres locuteurs. Par contre la Grande grammatica accordera peu de place aux variétés géographiques, car des nombreuses études entreprises, il se dégage certes un riche ensemble de données, mais qui sont beaucoup plus centrées sur la phonologie, sur la morphologie, sur le lexique, que sur la syntaxe; lorsque ces variétés régionales apparaîtront dans l'ouvrage, elles seront présentées selon le schéma traditionnel: variétés septentrionale, toscane, centro-méridionale. Cette grammaire voudrait présenter tous les types d'italien, dans leur variété diastratique et diatopique: elle devrait confirmer la pluralité de l'italien, l'existence de plusieurs italiens.

Le plan du vol. I reflète les principes exposés ci-dessus; la première partie est consacrée à la phrase: I- La frase semplice, pp. 29-103, II- L'ordine degli elementi della frase, pp. 115-225, III- Le strutture coordinate, pp. 227-271; la deuxième, au sintagme nominal: IV- La struttura interna dei sintagmi nominali, pp. 273-333, V- Il nome, pp. 315-332, VI- La nominalizzazione, pp. 333-355, VII- L'articolo, pp. 357-423, VIII- Il sintagma aggettivale, pp. 425-441, IX- La frase relativa, pp. 443-503; la troisième, au syntagme prépositionnel: X- Il sintagma preposizionale, pp. 507-533; la quatrième, au pronom: XI- I pronomi personali, pp. 535-593, XII- I pronomi riflessivi, pp. 595-605, XIII- I possessivi: pronomi e aggettivi,

pp. 607-617, XIV- *I dimostrativi*: pronomi e aggettivi, pp. 619-633, XV- *Il clitico* ne, pp. 633-643; la cinquième, à la quantification: XVI- *I quantificatori*, pp. 645-696.

La bibliographie qui suit (pp. 699-744) est, elle aussi, d'une structure originale: elle donne tout d'abord la liste d'une vingtaine de grammaires fondamentales, citées dans la présentation de l'ouvrage, puis, dans une deuxième partie, subdivisée en chapitres et sous-chapitres, les références parfaitement précises (numéros des pages et des paragraphes) des ouvrages ou articles ayant abordé le même sujet, ordonnées par ordre alphabétique (ainsi, le paragraphe I c, se référant à la structure de la phrase simple, renvoie-t-il à 11 titres, allant de ALISOVA à TRABALZA, qui peuvent être aussi bien les grammaires fondamentales de la premières liste, que des articles ou des ouvrages traitant cette même matière de manière plus spécifique).

Une table des matières très détaillée, comprenant le titre de tous les paragraphes (*Indice analitico*, pp. 747-758) rend bien compte de la démarche et de la structuration de la matière. A la fin du volume, est présenté le plan d'ensemble de la *Grande grammatica* (vol. II: les syntagmes verbal, adjectival, adverbial, et la subordination; vol. III: les types de phrases, l'intonation, les déictiques, la formation des mots).

La lecture des chapitres (particulièrement du premier: La frase semplice, élaboré par Giampaolo SALVI), révèle qu'en même temps qu'elle est une grammaire de la langue italienne, la Grande grammatica est aussi une initiation aux concepts syntaxiques (ce qu'est la syntaxe, ce qu'est la phrase), et surtout à la grammaire générative, qui ici est introduite pas à pas, avec une progressivité remarquable, à partir d'exemples simples et évidents; au fur et à mesure qu'avance la présentation de la matière, de nouvelles notions sont définies, toujours avec la plus extrême simplicité (elementi nucleari, argomenti du verbe); le lecteur est confronté à des exemples de plus en plus complexes, à des cas plus rares, qui constituent une véritable casuistica: par exemple ici, quelles sont les différentes acceptions sémantiques des verbes, selon qu'ils sont accompagnés ou non d'un argument (cf. pp. 32-34); plus loin (p. 36), est introduite l'opposition entre phrase prédicative et phrase présentative, et avec la même démarche lente et convaincante, à travers une série d'exemples qui répondent aux incertitudes du lecteur, la démonstration progressive (chaque fois qu'une notion a déjà été définie, ou lorsqu'elle le sera plus loin, un système de renvois efficace, permet de se reporter aux définitions utiles). Sur le plan de la présentation, dans ce premier chapitre, le texte, très aéré, fait alterner les exemples numérotés et bien mis en évidence dans la page, avec les éléments de définition ou de démonstration, et avec des passages en petits caractères, qui sont réservés à des observations plus subtiles ou plus détaillées. Nous avons là un extraordinaire travail d'initiation, que tout lecteur attentif peut suivre, et qui lui permet d'accéder à une explication exhaustive et pleine de nuances des faits syntaxiques concernant la phrase. Le chapitre suivant: L'ordine degli elementi della frase..., dont les auteurs sont Paola BENINCA, Lorenza FRISON et Giampaolo SALVI, nous semble d'une nature différente: la présentation en est plus dense et plus ardue; même si les exemples sont suffisamment nombreux et nuancés pour permettre de suivre les développements, même si les renvois sont parfaitement disposés, il n'empêche que les définitions sont plus longues et contiennent un nombre élevé d'éléments à assimiler; et à notre avis, ce chapitre qui examine avec exhaustivité toutes les catégories de marcature (p. 116), liées à la place des constituants dans la phrase, est plus l'expression simplifiée d'un travail de recherche qu'une initiation destinée à un public de non-spécialistes. Disons qu'il ne peut atteindre, en raison de la matière, la simplicité du chapitre précédent. Mais cette autonomie des chapitres, ces différences de niveau d'explication, voulues par les concepteurs de la grammaire eux-mêmes (p. 16), constituent l'une des originalités et qualités de cet ouvrage, qui donne toute liberté à chaque chercheur de traiter sa matière selon la spécificité qui est la sienne (c'est ainsi qu'on pourra apprécier entre autres, les méthodes efficaces et toutefois nettement divergentes, appliquées par Lorenzo RENZI à la présentation de l'article, et par Giuseppe LONGOBARDI aux quantificateurs). Il est évident que la Grande grammatica, en visant deux publics distincts: celui des chercheurs qui ont besoin de constituer une grammaire exhaustive de la langue italienne, prenant en compte les acquits des dernières décennies, et hautement satisfaisante d'un point de vue théorique, et celui des usagers éclairés de la langue italienne, qui en même temps qu'ils s'initient à la grammaire générative, à la pragmatique, à la sémantique, etc., découvrent la complexité des lois qui lient entre eux les constituants de la langue, et comment tout ce qui semblait gratuit et capricieux dans ces lois, trouve une justification dans des principes simples, s'enchaînant avec une logique rigoureuse, doit inévitablement aboutir à ces oscillations, à ces variations de la présentation, selon que l'un ou l'autre public est implicitement le destinataire de l'exposé.

Que le lecteur non initié s'apprête donc, comme l'écrit RENZI (p. 23), à suer sang et eau, mais sache qu'il a entre les mains un objet scientifique, dont la complexité n'a pas été allégée à son usage, mais seulement rendue accessible. Le spécialiste, quant à lui, ne peut qu'applaudir à cette admirable entreprise, qui offre enfin à la langue italienne une grammaire moderne, imposante, et ouverte à toute avancée théorique.

Sylviane LAZARD

August DAUSES, Die italienischen Dialekte im Überblick. Auszug aus dem Matthäusevangelium mit philologischen Kommentaren, Wiesbaden (Steiner) 1992, 94 pages.

Questo breve saggio si ripropone di fornire agli studiosi un quadro introduttivo sulle varietà dialettali della lingua italiana (cf. p. 7, Introduzione). Seguono a questo scopo alla prefazione, di una pagina scarsa, traduzioni in dialetto di alcuni passi del Vangelo di Matteo, eseguite tra il 1859 ed il 1865 sotto il patrocinio di Luigi Luciano Bonaparte. Si tratta, in tutto, di nove varianti dialettali che comprendono: veneziano, lombardo, piemontese, ligure, romagnolo, toscano, romano, napoletano, calabrese e siciliano. Il capitolo 2 del vangelo è riprodotto per intero, i capitoli 1 e 3 solo in parte [9-47]. In aggiunta ai testi troviamo delle note sulle partico-

larità dialettali («Kommentar zu den Dialekten») [49-74], suddivise in vocalismo, consonantismo, morfologia/morfosintassi e lessico, e che in parte sono seguite da una breve caratterizzazione dei dialetti. Con le osservazioni raccolte sotto il titolo poco esplicito «Kommentare zu den Phänomenen» [75-92], si cerca di offrire al lettore una valutazione comparata delle particolarità linguistiche dei dialetti italiani.

Già dal 1980, su iniziativa di Fabio Foresti, si è iniziato a pubblicare, in modo anastatico, le singole traduzioni del Vangelo di Matteo stampate in numero ridotto nel secolo XIX e alle quali si riferisce Dauses. Sorprende il fatto che nella presente pubblicazione non vi sia alcun riferimento a tale iniziativa. Sebbene nell'indice dei testi utilizzati troviamo le edizioni finora ripubblicate [93], mancano però informazioni riguardanti sia una panoramica del progetto (è prevista la pubblicazione di 17 versioni diverse, da parte di esperti riconosciuti dei singoli dialetti), sia la struttura interna delle edizioni le quali, oltre ad informare ampiamente riguardo la genesi delle singole versioni, contengono commenti linguistici ed ulteriori informazioni bibliografiche. Viene taciuta anche l'ampia introduzione, stampata a parte ed allegata ad ogni esemplare delle traduzioni, che Fabio Foresti ha redatto per illustrare il progetto e che contiene tutte le informazioni al riguardo (Le versioni ottocentesche del Vangelo di S. Matteo nei dialetti italiani e la tradizione delle raccolte di testi dialettali, Bologna, CLUEB, 1980).

Un confronto della variante romagnolo-faentina in Dauses [25-27] con l'edizione del 1865 curata da Antonio Morri (reed. Giuseppe Bellosi, Bologna, CLUEB, 1980) mostra alcune inavvertenze da evitarsi nel quadro di una edizione del testo (p. 25: tott non tot, p. 26: secreta-ment non secretament, Juseff non Jussef). Colpisce il fatto che Dauses, nell'introduzione, ritenga svantaggiosa la trascrizione imprecisa dell'articolazione dialettale che si è usata per i testi originali, mentre egli stesso tralascia, nel riportare la variante romagnolo-faentina, importanti segni diacritici dell'edizione originale, con i quali il Morri, nella sua pubblicazione, si è addirittura sforzato di ottenere il massimo livello di precisione. Di conseguenza leggiamo in Dauses: «E intre ch'i fo in ca, j'atruvé Mareja cun e su babén, e sobit iss mess in znocc, e i l'aduré [...] » [26], mentre nell'originale c'è scritto: «É intre ch'i fó in cà, j'atruvé Maréja cun é su babén, é sóbit iss méss in żnòċċ, é i l'aduré [...] » [5]. Così operando vengono a mancare importanti informazioni: il punto sulle consonanti nasali finali vuol dire che la consonante non va pronunciata ma che la vocale precedente è nasale; - il punto sulla ż indica la pronuncia [3]; - i punti sulle ċċ finali sottolineano la pronuncia palatale; ecc.

Nel quadro dei commenti vengono nominati singoli fenomeni linguistici, in modo ridotto e senza ulteriori spiegazioni, che compaiono nei rispettivi testi. Alcuni esempi (riferiti al testo romagnolo): «klitische Objektspronomina: m, t, i (Dat.), l/la (Akk.), z, v, i (Dat.), i/li (Akk.)» [61], «Lexeme: burdell, fiol, ragazzol 'Kind', sass (pietra), ca (casa), dé/duné (dare), dscorrar (parlare), bser (poter); Periphrasen

für Simplicia: caler zo » [62]. Questo tipo di presentazione potrebbe far nascere dei considerevoli problemi di comprensione soprattutto tra gli studenti, a cui il presente volume si rivolge esplicitamente. La brevità inadeguata si spiega forse per il fatto che il volume è il risultato di lezioni con esercitazioni tenute durante il semestre estivo 1990 all'Università di Erlangen-Norimberga (cf. Italienisch, fascicolo 23, maggio 1990, p. 136). Quale base per una esercitazione, il modo di presentare il contenuto scelto dall'autore, può anche andar bene. Per la pubblicazione del testo sotto forma di libro sarebbe invece stato assolutamente necessario aggiungere osservazioni chiarificatrici. Inoltre, alcune affermazioni risultano poco precise. Abbiamo, ad esempio (sempre in riferimento alla variante romagnola): «der toskanische Diphthong ie wird als i wiedergegeben» [60], inserendo quali esempi per il toscano anche cielo e cieco. Tale asserzione è problematica per due ragioni, in quanto né il romagnolo va inteso come uno sviluppo del toscano né tantomeno le voci toscane cielo ['tʃɛlo] e cieco ['tʃɛko] sono, dal punto di vista odierno, esempi adeguati di dittongazione.

Il problema di fondo del presente volume consiste però nel fatto che i testi a cui esso si riferisce sono del secolo XIX e che, inoltre, a causa del carattere particolare del loro contenuto possono dire ben poco riguardo alla varietà dell'uso effettivo del dialetto. Stando a queste condizioni sarebbe stato necessario ricordare almeno le differenze più importanti rispetto alla situazione odierna. Un confronto tra il commento alla versione romagnola [60-62] e le informazioni sull'Emilia-Romagna riportate nell'articolo di Fabio Foresti nel Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL) (edd. Günter Holtus, Michael Metzeltin e Christian Schmitt, vol. 4, Tübingen, Niemeyer, 1988, 569-593, qui soprattutto i capitoli 3. - 5.) mostra che le osservazioni di Dauses non presentano differenziazioni sufficienti e sono in parte completamente superate. Problemi corrispondenti li troviamo anche nella versione toscana più recente, pure riportata, e di cui indichiamo solo la descrizione del 'rafforzamento sintattico': « rafforzamento sintattico nach solchen meist einsilbigen Morphemen oder einsilbigen Verbalformen, die im Italienischen auf Vokal enden, im Lateinischen aber einen Auslautkonsonanten hatten ( $ciò = ecce\ hoc$ , a = ad, da = deab, come = quomodo et, sta = stat, tre = tres; analog sta dann auch sto)». Una tale descrizione è insufficiente sia per il secolo XIX che per la situazione odierna (cf. per es. Harro Stammerjohann, Italienisch: Phonetik und Phonemik, in: LRL, op. cit., 1-13, qui 5 s.). Un ulteriore problema risulta dal fatto che non esistono traduzioni del vangelo di Matteo per tutti i dialetti italiani: ci sono perciò importanti varianti dialettali che non vengono affatto nominate (come per esempio i dialetti delle Marche, dell'Umbria, del Lazio, dell'Abruzzo, della Campania, della Lucania, della Puglia e del Salento).

Concludendo, si deve dunque ritenere che il presente volume non fornisce, né dal punto di vista storico né da una prospettiva attuale, un quadro panoramico e rappresentativo sui dialetti italiani.

Wolfgang SCHWEICKARD

FERRAIOLO, *Cronaca*, éd. critica a cura di Rosario Coluccia, Accademia della Crusca, Florence, 1987, LXIX + 251 pages.

Chronique autographe, rédigée par un modeste fonctionnaire de la cour de Naples, l'œuvre de Ferraiolo commence avec l'entrée d'Alphonse 1er d'Aragon à Naples en 1442 et s'achève à la fin de l'année 1499 (n. st.). Édité en 1956 par R. Filangieri, le texte est aussi un important témoignage sur le parler napolitain. C'est à ce titre qu'il méritait une édition plus exacte, base d'un commentaire linguistique et lexical excellent; R. Coluccia vient de nous fournir l'un et l'autre. Une partie du texte en outre peut être lue en parallèle avec Le Voyage de Naples d'André de la Vigne, éd. A. Slerca (cf. RLiR 47, 259), qui relate plus amplement l'occupation de Naples par les Français de Charles VIII (pp. 248-268). On note d'ailleurs un désaccord sur les dates. André de la Vigne parle de «mercredi vingtiesme jour de may» 4545 alors que Ferraiolo dit «A li XX de ditto mese de maio ditto anno 1495, che fo de iuvidì» (113v.10). Pourtant leur calendrier coïncide antérieurement pour «Lundy seiziesme du dit moys de fevrier» 4349, en face de «A di XVIII de febraro ditto mese... che fo de miercolidì» (111v.8). Et il semble bien que ce soit le chroniqueur italien qui se trompe, puisque tous deux s'accordent pour placer l'entrée solennelle du roi à Naples le mardi 12 mai (André de la Vigne II, 182 et Ferraiolo 112v.1) et que les calendriers coïncident à nouveau pour le mardi 27 octobre (André de la Vigne II, 555 et Ferraiolo 126v.20). Le calendrier d'André est en fait beaucoup plus dense que celui du Napolitain. Le texte de ce dernier est par ailleurs accompagné de très nombreux dessins qui illustrent et souvent complètent la narration (cf. sur ce point N. De Blasi et A. Varvaro, Napoli e l'Italia meridionale ds Letteratura italiana. Storia e geografia, II: 1. L'età moderna, 258).

Au texte très correctement édité [3-118], l'éditeur a joint un remarquable glossaire [123-204] qui est une contribution majeure à l'étude de l'ancien napolitain tant au plan du lexique qu'au plan de la graphie, de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, comme on pourra le noter en utilisant le commode «indice linguistico» [229-231]. Tout ce travail repose sur une très solide bibliographie [233-243]. L'index des noms propres de personnes et de lieux [207-228] est aussi très soigné. Quelques remarques à son sujet pour des noms français: Clariuso est Guillaume de Poitiers, baron de Clerieux; - Bellicaire est Estienne de Vesc, bailli de Meaux, sénéchal de Beaucaire. Quant au glossaire proprement dit il m'a paru fait avec un soin exemplaire. On pouvait utiliser aussi à l'occasion des ouvrages non strictement consacrés à l'italien: fusta cf. fuste ds FennisStolonomie; - lengua au sens de «nazione, territorio» cf. FEW 5, 361a et n. 12 et AND s.v. lange<sup>2</sup>; enfin, une remarque générale: assez souvent les locutions sont placées sous le verbe cf. mosorare la rena, mostrare li diente, bannire a ssango et a ffuco etc., alors qu'en France on les placerait plutôt sous le substantif, mais pour une bonne utilisation des matériaux il faudrait une vedette de renvoi s.v. rena (où le mot est relevé mais sans signaler qu'il est dans une expression), diente, ssango.

Gilles ROQUES

## DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Bodo MÜLLER: Diccionario del español medieval. Fascículo 6 (acebuche-acina) y fascículo 7 (acina-acordar), Heidelberg 1991 y 1992 (Carl Winter Universitätsverlag).

La publicación del *DEM*, saludado por la crítica como «un ouvrage qui fera date dans l'histoire de la philologie espagnole» (M. Darbord, véase aquí 54, 283) se va estabilizando al ritmo de un fascículo por año: una cadencia más que respetable. La obra, que por sus ambiciones también podía haberse llamado «Diccionario histórico y etimológico del español medieval» (W. Mettmann, *Romanische Forschungen* 101, 302), está siendo elaborada en la Universidad de Heidelberg por un pequeño equipo de «redactores de la documentación» (J. Langenbacher-Liebgott, P. M. Pitzer, E. Grab-Kempf, E.-M. Güida, M. Knapp), que trabaja bajo la dirección erudita y experimentada del director y fundador Bodo Müller. La Universidad de Heidelberg, que ya poseía con el *DEAF* y el *DAO/DAG* un grupo de lexicógrafos/lexicólogos muy respetados, se ve confirmada en su papel de capital de la lexicografía romance en Alemania.

El nivel científico y metodológico logrado por el DEM le asegura un lugar dentro del grupo reducido de las obras lexicográficas de élite. Cada palabra con sus varios sentidos es ilustrada por ejemplos identificados, datados, e irreprochables desde el punto de vista filológico. La tipografía es clara y generosa. Los artículos vienen acompañados de un comentario etimológico que se podría analizar en dos partes: la indicación del étimo, remoto en el caso de las palabras de base, y próximo en el caso de los derivados (p. ej. «Tom. del lat. ACCELERATIO.» o «Deriv. de → aceite. ») y un comentario interpretativo (notas que recuerdam los comentarios de Wartburg en el FEW, en las que se discute la validez del étimo, sus representantes en la Romania (1) y sobre todo en la Península Ibérica, las relaciones que mantuvo la palabra con los demás términos en el mismo campo léxico, el aporte de la documentación onomástica, etc.). Una bibliografía (diccionarios del latín y diccionarios etimológicos) cierra cada artículo. Una contribución original, y distinta de la bibliografía propiamente dicha, está constituida por una sección que podríamos llamar «corpus lexicográfico», en la que se encontrarán referencias exhaustivas a los principales diccionarios (tanto contemporáneos como históricos) de la lengua española (desde Nebrija hasta el DHLE).

<sup>(1)</sup> Contrariamente a lo que expresaba W. Mettmann en su recensión de los primeros fascículos del *DEM* («So wird es beispielsweise den Benutzer eines Wörterbuchs des Altspanischen weniger interessieren, dass die logudoresischen, die campidanischen und die obwaldischen Entsprechungen von lat. *abbatissa* aus dem Italienischen, die rumänischen aus dem Mittellateinischen übernommen worden sind» *Romanische Forschungen* 101, 302), apreciamos mucho la visión panrománica de los problemas léxicos del iberorromance demostrada por el autor.

Un buen número de tipos léxicos ilustrados en los nuevos fascículos no se habían registrado todavía en la lexicografía (aceitunar, acemena, acemenado, acemilo, aceminedo, acenardicelj, acendiente, acendoque, acendrexas, acensal, acercadero, acertanado, aceycal, acimemo, acimentado, acimiaya, acionlope, acitation, acobil(l)ado, acomenzar, acompañon, acompañoso, acomplidura, acomplir, aconciliar, aconcordar, aconfiar, acontrallamiento, acopilacion, etc.); la documentación reunida y presentada por el DEM en estos casos es particularmente bienvenida. En otras ocasiones, el DEM adelanta la primera documentación en más de 400 años (acederaque). Pero más admirables todavía son los artículos extensos, cuya elaborada estructura distribuye los muchos ejemplos en una primorosa red semántica, sintáctica (valencia verbal, etc.) y fraseológica: véase por ejemplo acompañar, que ocupa once columnas y consta de catorce subdivisiones.

Se observará que los étimos latinos, tanto los que han dado lugar solamente a cultismos como los que tuvieron continuadores patrimoniales, han sido transcritos con mucha precisión en lo que a la cantidad vocálica se refiere (por lo menos a partir del fascículo 3): cf. «lat. vulg. \*ACCŎLLĬGĚRE» [454b] frente a «\*ACCOLLI-GERE» en el LEI; ¿será que el autor ha querido evitar la crítica que le hacía Y. Malkiel a M. Pfister (véase Kratylos 25, 154)? Este procedimiento tiene especial importancia en el caso de las palabras hereditarias; sin embargo, no nos parece absolutamente indispensable (aunque tampoco perjudicial) la transcripción de los diacríticos de cantidad vocálica en una palabra como «lat. ecles. ĂCŎLYT(H)US» [459b], que desde luego no ha conocido reflejos hereditarios. La cantidad vocálica del étimo no ha de considerarse como elemento constitutivo del neologismo por préstamo culto - aunque sí el acento tónico, tributario de la cantidad vocálica (a este respecto el francés se distingue de las otras lenguas romances, al no reproducir la acentuación esdrújula del latín en los cultismos). Un refinamiento teórico consistiría en indicar la acentuación (pero no la cantidad vocálica) de los étimos latinos que sólo han vivido por vía culta (por ejemplo: acólyt(h)us), siguiendo parcialmente el modelo de «lat. vulg. \*ACCADÉSCERE > \*ACCADESCÉRE» [308a], o «< lat vulg. UPÚPA (lat cl. ÚPŬPA)» [251b], donde el recurso al diacrítico responde al deseo de indicar la dislocación del acento; véase también « < lat. vulg. \*AVIÓLA» [255a]; «< lat. vulg. \*AVIÓLUS» [257b]; etc. Por otra parte, ¿por qué «tom. del lat. med. ACCITARE» [437a], sin diacríticos, pero «a relacionar con el lat. med. AC-CLAMATORIUS» [440b]? Cf. también «del lat. med. \*ABUSARE» [258b], pero «tom. del lat. ACCEPTARE» [394b].

La lexicografía es una tarea ingrata. Un diccionario bueno e innovador no se hace en poco tiempo: entre la concepción inicial del proyecto y la publicación del primer fascículo del *DEM* en 1987 pasaron más de quince años. Pero una larga preparación es una exigencia científica mínima si se quiere llegar a un resultado que valga la pena. Esperemos que la *Academia de Ciencias de Heidelberg* siga siendo generosa con el equipo de B. Müller, que dentro de más o menos cuatro décadas (período normal para un diccionario de envergadura) podría llevar a cabo uno de los mejores diccionarios de la lengua medieval en el dominio romance. ¿Sería exagerado formular el deseo de que el Estado español se junte algún día, de algún modo, al esfuerzo económico y humano de Alemania?

André THIBAULT

## DOMAINE GALLO-ROMAN

TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch..., weitergeführt von Hans Helmut CHRISTMANN, 89. Lieferung, venteler-väaire (t. XI), Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, Stuttgart, 1991, col. 193-384.

Il faut se réjouir de la parution de ce second fascicule du TL (cf. RLiR 54, 294) et s'en réjouir sans mélange cette fois car ce fascicule est tout à fait digne des meilleures livraisons du grand dictionnaire de l'ancien français.

Le point sur lequel il faut encore faire porter l'effort est ce qui concerne les renvois au FEW, très précieux pour dresser un panorama d'ensemble sur l'histoire du mot, et qui ne sont pas constamment donnés: ventëoir v. FEW 14, 262a; — ventëor² v. FEW 14, 232a; — venter ajouter FEW 14, 261a; — ventier v. FEW 14, 232a; — ventrail ajouter FEW 14, 249b; — vëor² v. FEW 14, 587a n. 2; — vergine v. FEW 14, 497a; — verissible v. FEW 14, 331a; — vermeilleuse v. FEW 14, 289b; — vesniere v. FEW 14, 529b.

On soulignera que nombre d'éditions récentes sont utilisées et que la partie bibliographique tient compte aussi de travaux récents. Au rayon des regrets nous citerons le fait que ne soit pas mis à contribution l'excellent NRCF de W. Noomen, dont six volumes ont paru (en dernier lieu v. RLiR 56, 619). On peut considérer que le peu de place accordé à l'anglo-normand se justifie par la sortie imminente du dernier fascicule du précieux AND. Le TL se définit donc essentiellement comme le dictionnaire de la langue française littéraire du XIe au premier tiers du XIVe siècle. Il donne parfois des attestations plus tardives (jusqu'à la fin du XVe siècle) mais en général à titre d'illustration quand il s'agit d'étoffer un dossier trop maigre. De même il renvoie à Gdf et à DC pour les mots attestés dans les textes documentaires. Il y a là une pratique qui s'explique par la genèse de l'œuvre, entreprise loin de la France et à une époque où très peu de textes avaient été publiés. Il va de soi que cette attitude pragmatique ne pourrait plus être justifiée maintenant que nous disposons d'une grande abondance d'éditions de textes médiévaux.

Quelques notes prises au fil d'une lecture rapide: venteoir, ajouter EllebautAnticlaudien au sens d'« éventail»; — vantëor, pour les textes artésiens cités utiliser l'éd. de R. Berger, ChansArtB ds DEAF; — venter, un renvoi à R 105, 270 éclaircirait quelque peu l'exemple cité en 195, 48-49; — ajouter venterole ChirPoutrS; — ventoseté, ajouter la forme ventuosité ds HuntPopMed; — ventrail contient aussi ventroil; par contre on ne trouve ni ventrel (cf. FEW 14, 250a) ni ventril ChirPoutrS et JordanusRufusP; — ventre en 206, 26-31 est mal défini: il est question des douleurs de l'enfantement et l'on trouvera des expressions identiques ou similaires dans Parise DuchesseP s.v. vantre; — ventriere², ajouter le sens de « ventre » ds TilanderRem 104; — ventrillier, la réunion de ventrillier, ventroillier d'une part et de voutrillier, voutroillier, voutroiler d'autre part, est discutable: en tout cas il faut aussi renvoyer pour ce dernier à FEW 14, 619 a et b; — ajouter un ventrillier² m. « estomac » R 44, 557 et Barril; — ajouter ventrissel m. « ventre, utérus » CommPsIA¹G; —

vëoir, ajouter en 221, 52 vëoir de ds ChaceCerfT; - vëoir, en 222, 47-51 on a par exemple les équivalences suivantes: Bern.LHs. 8, 4 = GuiotDijonN 17, 35 var; -Barb. u. M. IV 165, 705 = NarcisseTT 696; - Méon I, 308, 36 = NRCF 63a, 36; - Barb. u. M. I 375, 591 = Court. d'Arras 543; - verbe est loin d'être exclusivement masc. comme le prouvent certains exemples et comme on le voit pour l'ex. de Barb. u. M. IV, 119, 151 = NRCF 39, 165 où deux mss ont ta verbe et deux ton verbe; on a aussi verb dans Angier; - verche à compléter par ZrP 101, 234; - verdet « qui a une pointe d'acidité (vin) », ajouter R 107, 26 n. 81; - verdiere <sup>1</sup>, ajouter ChansArtB; - verdor 254, 36, ajouter ApocGiffR; - verge, ajouter estre sous la vairghe «être sous l'autorité» RLR 62, 356 et le mot composé verge de pastour HuntPopMed, verge a pastour ChirPoutrS, cf. FEW 14, 492a; - ajouter un très beau régionalisme vergenté «tacheté» VisionTondale P50 et 53 (cf. les formes bourguignonnes de FEW 14, 499a et pour un autre régionalisme du même texte v. RLiR 51, 298); - ajouter vergobretes m. pl. «premiers magistrats des Eduens» FetR; ajouter s.v. vergoignos, l'expression en membres vergoingnous « dans le dos (où il est honteux d'être frappé au combat)» HistOrientalisB; - verm, ajouter le syntagme verm de terre HuntPopMed et Johannesleg. 41 et au sens de «Schlange, böses Tier» (284, 45) ajouter verm malvais «insecte redoutable (= scorpion)» ArtKalenderS 1140 et ver(s) « serpent » LettrePrêtreJeanG; - à côté de ver qui fait (la) soie (285, 41-44) noter le plus imagé li vers qui chie la soie R 24, 173 et noter les formes composées du genre versericois, verseceros etc. ds LettrePrêtreJeanG; - vermeil, ajouter cet emploi remarquable, vermel mentir « mensonge éhonté » ChevJudasMacabéS; - ajouter vermeüre « ensemble de vers » cf. FEW 14, 293b; - ajouter vermiculiere «sedum acre» ChirPoutrS; - vermillier, ajouter BibleEntS; - vermoulure, ajouter vermelure BibleEntS; - verne est donné comme s.f. mais on peut avoir quelques hésitations sur le genre du mot au sens d'«aune»; - à côté de vernicié adj. noter le verbe vernissier v.a. «enduire de vernis» Livr. Mest. et «couvrir de sang» JMoteRestorPaonC; - vernis au sens de «Art Harz» (301, 47), ajouter vernis «sandaraque» et verni sec tous deux ChirPoutrS; - versaument, cet hapax (ds Gdf > FEW) est considéré comme une forme de vassaument dans le gloss. de l'éd. Ham et ce n'est pas invraisemblable; - verseïs est lu versers (cf. ici 323, 37) dans la même édition Ham; - verselet, ajouter CommPsIA1G; - verser ajouter verser les terres «labourer» AntBW; - vert (327, 12), ajouter l'expression contre une vert une mehure BibleMacéL cf. aussi DiStefanoLocutions 570c et 885c; - vertir (336, 12), ajouter vertir sen cuer a un amant R 22, 53, 184 (AdamHalle); - vertochier, lire «bondonner» au lieu de «boudonner»; - vertüal<sup>1</sup>, renvoyer aussi à 2eContPerc-Corley; - vesniere signifie plutôt «vesse, pet foireux»; - ajouter vesperal dans estoile verperal VieSDominicM; - vespres (du tornoiement) ici 354, 23, v. Ph. Ménard ds MélGascaQueirazza II, 651; - vessüer, ajouter BibleEntS; - vestemente (361, 24), ajouter EstoireEracles; - veüe del cuer (370, 42), ajouter R 81, 240; - veüe «Gesicht» (371, 8), ajouter en la veue Deu ApocGiffR; - veüe «lumière» (373, 1), v. par exemple RLiR 51, 650; - ajouter vevance f. «veuvage» RogierHistAncJ; vevëé, ajouter le plur. veveés «biens réservés, dans la succession, au veuf ou à la veuve» ChartesHainautR; - faire une vedette \*vezoier à partir de vesoier intégré dans l'article vezié. (en 381, 37).

Ces quelques compléments, qui ne visent qu'à prouver le sérieux de ma lecture, ne doivent pas masquer mon opinion: H.H. Christmann a mis dans l'achèvement du TL des soins dignes d'éloges.

Gilles ROQUES

Anglo-Norman Dictionary, fascicule 7, T-Z, éd. par William ROTHWELL with the assistance of Stewart GREGORY and David A. TROTTER, Londres, The Modern Humanities Research Association (in conjunction with the Anglo-Norman Text Society), 1992, 761-889 + XXVII pages.

L'œuvre entreprise par Louise W. Stone, publiée par W. Rothwell, assisté de plusieurs générations de collaborateurs, et à laquelle il faut aussi associer le nom de T.B.W. Reid est achevée. Je veux ici en féliciter tous les artisans. Partis avec une modestie toute britannique, les auteurs ont acquis une science lexicographique qui illumine totalement ce dernier fascicule. Bien sûr on souhaiterait une refonte des fascicules antérieurs sur le modèle de ce qui nous est donné ici comme un feu d'artifice. En tout cas il est bien clair que nous avons là une œuvre appelée à servir à des générations de chercheurs.

On peut en tirer quelques conclusions générales. La lexicographie historique est une discipline en plein essor, appelée à retrouver un rôle moteur dans nos études. On peut y constater des progrès assurés, certes lents, mais dont les acquis ne sont pas de brillantes constructions intellectuelles détruites aussitôt qu'apparues. Un long approfondissement mené par des travaux inlassables, largement facilités maintenant par les progrès technologiques, porte de façon visible tous ses fruits. Il y faut des pilotes compétents, formés aux méthodes philologiques les plus éprouvées et qui par une fréquentation journalière avec les textes en possèdent une connaissance intime sans laquelle aucun résultat sérieux ne peut être obtenu.

En second lieu, il faut éviter le découpage du français médiéval en tranches chronologiques trop minces qui font perdre la vue d'ensemble sur la continuité de la langue. Un des grands mérites de ce dictionnaire est de décrire l'anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin au moins du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le domaine historique, il ne peut pas y avoir de dictionnaire synchronique et le meilleur dictionnaire sera toujours celui qui aura la plus large vue diachronique. Godefroy est un dictionnaire de la langue française du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (voire même au XVI<sup>e</sup> siècle). Tobler-Lommatzsch fut un dictionnaire de l'ancien français surtout du fait de la disproportion existant à l'époque de Tobler entre les textes édités des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et ceux d'époque plus tardive; à plus juste titre encore que le Levy, ce dictionnaire aurait dû s'appeler Supplementwörterbuch. Dans son récent Dictionnaire des Locutions en moyen français, G. Di Stefano a eu raison de regarder du côté de l'ancien français et du côté du français du XVI<sup>e</sup> siècle. Dès qu'il s'agit d'interpréter, il faut donner à tout dossier une épaisseur qui ne peut naître que de la dimension historique, résul-

tat de la confrontation d'états différents, mais sans solution de continuité, d'une même langue.

En troisième lieu, si l'immensité des matériaux à traiter peut rendre souhaitable une délimitation du domaine à traiter, il sera toujours plus profitable d'essayer une délimitation géographique, si difficile soit-elle, plutôt qu'une délimitation chronologique où les dates n'ont que la valeur de chiffres et donnent à bon compte de fausses certitudes pour des demi-savants. La lexicographie française profiterait largement de dictionnaires de l'ancien picard, de l'ancien normand, de l'ancien lorrain etc., consacrés à la langue de chaque région des origines au début du XVIe siècle. On y mesurerait la part commune, immense dans tous ces parlers, sans occulter la spécificité si importante de chacun.

Voilà les enseignements que, pour ma part, je tire de la réussite exemplaire de l'AND. Venons-en de plus près à la matière. D'après un calcul très approximatif, mais qui ne vise qu'à confirmer une impression générale, je puis dire que si le dictionnaire entier avait reçu un traitement homogène du type de celui de la lettre T le volume total de l'ouvrage eût été largement plus que doublé. On voit là les résultats d'une grande sagesse initiale. C'est l'inverse même du TLF. Il est bon par principe de mesurer l'espace aux rédacteurs néophytes et de l'augmenter au contraire quand ils ont acquis leur pleine maturité. On préfèrera d'ordinaire l'animal dictionnaire dans sa race à petite tête et à grosse queue à l'espèce inverse. Qu'est-ce qui a fait grossir en muscles et non en graisse notre animal? Certes le corpus de textes et les dépouillements se sont élargis mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans l'affinement sémantique qui n'a pas d'égal dans aucun autre des grands dictionnaires comparables (TL, Gdf, FEW, Raynouard, LevySW) à l'exception du seul DEAF. Il est aussi dans la très riche syntagmatique (voir les articles table, terre, traire ou turner). Sur ce point on signalera une lacune: l'absence presque totale de renvois à l'autre entrée concernée par un syntagme traité. Et ce défaut qui peut s'expliquer dans le cas de traire un suspir, traité sous traire mais omis antérieurement sous suspir (où il n'y a que faire, geter un s., eux-mêmes non notés sous les verbes), devient plus inexcusable dans le cas de tenir sujur, traité à la fois, et de facon différente, sous tenir (783a) et sous sujur (738b) ou de traire a la terre, traité à la fois sous terre (791a) et sous traire (806a). Les dictionnaires historiques devront largement tenir compte des syntagmes mais ils devront réfléchir à l'entrée sous laquelle ils les traiteront et surtout donner systématiquement les renvois nécessaires.

Signalons aussi une autre grande gêne pour l'utilisateur de l'AND. La liste des œuvres est très large mais malheureusement trop de textes nous restent inaccessibles et en particulier les textes inédits utilisés. Il en va de même des citations extraites de textes juridiques qu'il nous est impossible de dater sans recourir à un ouvrage dont la recherche s'avère problématique. Pour l'utilisation commode par les lexicographes du français de ce dictionnaire on souhaiterait un complément bibliographique du genre de celui que Baldinger a publié pour le *Provenzalisches Supplement-wörterbuch*.

Certes on ne trouvera pas dans l'AND tout ce qu'on peut rencontrer de notable au plan lexical dans tous les textes anglo-normands. Oeuvre humaine elle est sujette

à l'omission et les contraintes d'espace expliquent certains laconismes. Pour ma part ce que je regrette le plus c'est l'absence de renvois, à l'occasion, à des ouvrages de référence (FEW; TL; Gdf; DEAF; MED; LathamMedievalLatin) ou à des études critiques (MöhrenLand; NeziroviéThèbes etc.) ainsi qu'aux notes lexicographiques contenues dans les éditions (v. le commentaire sur teser « poursuivre l'ennemi, harceler » employé 5 fois ds WaldefBB et dont on ne cite qu'un des exemples en 792a, sans renvoyer à la note bien venue d'Holden dans son édition) ou dans diverses revues (cf. par exemple tresoïr ds R 97, 107-117 et 268-271); cf. aussi vert heaume, v. l'étude de M. Plouzeau citée ds TL 11, 328, ce qui aurait évité de placer verz healmes de ChGuill s.v. vair¹ où la variante graphique vert pourrait bien être un leurre.

Ma conclusion est que ce très bon dictionnaire sera utile pour lire tant l'anglonormand que le français médiéval et qu'il devra être consulté pour toute étude historique sur le lexique français. C'est une œuvre réussie qui reflète bien le dynamisme des études anglo-normandes.

Gilles ROQUES

Giuseppe Di STEFANO, Dictionnaire des Locutions en Moyen Français, CERES (Bibliothèque du Moyen-Français, 1), Montréal, 1991, XIII + 930 pages.

On a plaisir à saluer un bon répertoire. Incontestablement c'est un événement important dans la lexicographie. Les locutions qui forment la partie la plus mystérieuse de la langue attendent encore de longues études, tant dans l'examen de leur histoire que dans celui de leur fonctionnement. Nous ne dirons pas que rien n'a été fait, notamment pour leur histoire. Littré, Godefroy, les lexiques et glossaires d'auteurs ont apporté depuis longtemps des pierres à l'édifice et le FEW est à l'heure actuelle encore le dictionnaire de locutions françaises le plus complet. Un ouvrage de vulgarisation, le Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées de Rey/Chantreau (Robert 1979) a réactivé la recherche en ce domaine. Une année plus tôt le journalistique La puce à l'oreille de Cl. Duneton avait montré l'intérêt que porte un vaste public aux piquantes anecdotes qui émaillent la vie des expressions. Bientôt associées aux proverbes, qui font l'objet de plusieurs vagues de curiosités au XIXe et au XXe siècle, et aux comparaisons, pour lesquelles nous avons l'excellent répertoire de W. Zilterner (Repertorium der Gleichnisse..., 1972-1989), les expressions du moyen français sont aussi représentées dans l'ouvrage désormais classique de J. W. Hassell (cf. RLiR 49, 250). Ici même (RLiR 54, 447), M. Bierbach a donné un article méthodologique très riche et très suggestif. Parallèlement les études synchroniques se poursuivent, mais avec peu de résultats probants il faut bien l'avouer. C'est à notre Congrès d'Aix-en-Provence, en 1983, que notre collègue et ami G. Di Stefano, qui anime avec tant de dynamisme l'admirable centre de moyen français de Montréal, avait présenté le projet de ce dictionnaire, illustré dans un beau colloque tenu à Montréal en 1984 pour lequel l'INaLF n'avait pas obtenu du C.N.R.S. une mission qui m'eût permis de présenter physiquement ma communication, publiée néanmoins dans les Actes. Son dictionnaire paraît peu après Le Bouquet des expressions imagées de Cl. Duneton, vaste compilation destinée au grand public qui a le double mérite de proposer le plus large inventaire actuellement existant de locutions françaises et de les ordonner selon un classement sémantique, souvent discutable et cause de doubles ou triples emplois, mais qui permet des associations intéressantes. Ce Bouquet est aussi suivi d'un imposant index, pas très pratique à utiliser, mais riche de matière.

L'objectif de Di Stefano est tout différent. Il a réuni, puisé directement dans les textes, un extraordinaire matériau. La bibliographie [913-930] est éloquente. En ce qui concerne les XIVe et XVe siècles, le choix est d'une grande richesse; à peu près toutes les éditions récentes ont été dépouillées. Pour quelques œuvres inédites, particulièrement importantes, on a utilisé les manuscrits: c'est le cas en particulier de Martin Le Franc. Mais Di Stefano a étendu aussi ses dépouillements avant et après le moyen français, et à juste titre. Quelques remarques sur la bibliographie. On regrettera l'absence des trémas et autres fioritures sur les noms propres d'éditeurs ou de villes. Pour Aveugle et boîteux, utiliser l'édition d'A. Duplat ds TraLiLi XXI, 1, 41; - pour Le Charroi de Nîmes utiliser l'édition de D. McMillan; - pour Chose de chevalerie signaler qu'il s'agit d'une traduction de Jean de Meun et pour Establissemens apartenanz a chevalerie d'une traduction de Jean de Vignay; - Cuvelier est maintenant édité par J.C. Faucon mais visiblement cette édition n'est pas parvenue aux revues susceptibles d'en faire un compte rendu (et, après l'avoir lue, je peux affirmer qu'elle aurait besoin d'être amendée par quelques comptes rendus sérieux); - Garin est édité cf. Bossuat<sup>3</sup> nº S7609; - Menot Sermons choisis a été édité par J. Nève; - Octavien de Saint-Gelais lire Octovien; - Policratique lire Brucker; -Prise Amoureuse lire Hoepffner. Je citerai ici quelques travaux et glossaires qui eussent apporté quelques éléments: Chevalier du Papegau, éd. F. Heuckenkamp; -Dieudonné de Hongrie, étude de L.-F. Flutre ds ZrP 68, 321; - Gérard de Nevers, éd. L.F.H. Lowe; - Jacques de Brezé, Oeuvres, éd. G. Tilander; - Der Wortschatz des Jean Mielot, étude de A. Heinz; - Mystère de Saint Laurent, éd. Söderhjelm/ Wallensköld; - Octovien de Saint-Gelais, Eurialus, éd. E. Richter.

Le dépouillement a été très bien fait et l'ouvrage est désormais indispensable. Le plan des articles s'inspire beaucoup de celui du dictionnaire de Rey/Chantreau. D'abord on choisit de préférence comme vedette le premier substantif de l'expression (avec assez souvent des doubles emplois: A Dieu vous comment s.v. commender et Dieu). Ensuite on énumère les tournures en commençant par le substantif (l'adjectif ou le verbe) seul, puis dans les syntagmes prépositionnels, ensuite dans les syntagmes verbaux, enfin on termine par des proverbes.

Les qualités du travail sautent aux yeux du lecteur et de l'utilisateur. On me pardonnera d'insister sur les compléments à apporter. On attendrait de nombreux renvois concernant les mots qui ne forment pas l'entrée; ils manquent constamment (cf. s.v. bain, chauffer le bain a qn pas de renvoi sous chauffer; — s.v. ban, sans bans sans selles pas de renvoi sous selle etc.). Le Rey/Chantreau a remédié à cette lacune par un index à la fin de son édition de 1989. Il faudra s'en inspirer. Les

vedettes sont en principe modernisées quand le mot existe en français moderne mais que dire de guerdon<sup>2</sup> (= gardon) ou de guinier (= guigner)? La normalisation entraîne des surprises: heurt regroupe hourt (sur lequel v. FEW 16, 269a et n. 3) ou titre contient tiltre (sur lequel v. FEW 17, 369). Inversement on ne songerait pas à rechercher la ville de Cancale sous la vedette Quancalle. Et la vedette gien gagnerait à consulter le DEAF s.v. gien<sup>3</sup>. De même laudre est à lire landre (cf. FEW 24, 550b) et dans cet exemple de Martin Le Franc gougonner est un beau normandisme.

On pourra considérer que ce dictionnaire recouvre deux domaines bien explorés pour l'ancien français par deux ouvrages classiques: celui des renforcements de négation (c'est le sujet de MöhrenRenforcement) et celui des comparaisons (c'est le sujet de Ziltener). Dans ces deux ouvrages plus spécialisés on trouvera des extensions partielles mais précieuses au moyen français. On pourrait donc faire l'économie de les traiter dans un dictionnaire des locutions. Pour les proverbes, l'ouvrage classique d'Hassell est maintenant bien connu. Il s'agit là d'un domaine où la séparation entre ancien et moyen français est peu pertinente; on sait d'ailleurs que l'ouvrage de Morawski s'intitule *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*. On souhaiterait un grand répertoire des proverbes médiévaux. Élagué de ces trois parties, éventuellement au moyen de renvois bibliographiques précis, une seconde édition du dictionnaire se concentrerait davantage sur les expressions proprement dites.

Quant aux articles eux-mêmes quelles informations en attend-t-on? A juste titre Di Stefano n'est pas entré dans l'explication de l'origine des expressions. C'est un terrain ardu et seules des monographies spécialisées peuvent sérieusement aborder ces questions. Par rapport au répertoire d'Hassell, celui-ci apporte assez souvent des définitions. L'effort est louable. Certes on peut considérer que dans tel ou tel cas les définitions sont trop générales; l'utilisateur devra en tenir compte. Parfois on trouvera des compléments à l'intérieur même du dictionnaire cf. tenir le bec dans l'eau s.v. bec et tenir le hoc en l'eaue s.v. hoc². Dans maints cas on n'a pas vraiment à faire à une définition mais à un commentaire métalinguistique (« Tendre le bec pour le baiser»; « Pisser dans ses brayes de rire, de peur, de colère»), parfois très sommaire (« heaume, ér », où ér signifie érotique), ou à un raccourci (« aimer le lapin..., la bonne bouffe», avec utilisation, à mon sens choquante, d'une expression populaire moderne dans la définition).

Pour des compléments, on me permettra de les donner plus largement dans des articles ou à l'occasion de comptes rendus. On a là un ouvrage de référence, très recommandable, qui forme une bonne base de travail. Il doit stimuler la recherche sur les locutions; les fruits devraient s'en faire sentir dans le futur dictionnaire du moyen français, dont il vient opportunément nourrir la réflexion, car il pose beaucoup de problèmes qu'on ne pourra désormais plus éluder. Certes la technique lexicographique dans la mise en œuvre finale est très rudimentaire et les traces d'une hâte certaine, justifiée partiellement par l'attente du public, sautent aux yeux du lecteur le moins critique.

En guise de conclusion, plutôt que de multiplier les remarques de détail, fastidieuses et répétitives, je donnerai ici le spécimen d'un article *Papier* d'un *Diction*naire des locutions du moyen-français, en utilisant naturellement l'article du présent dictionnaire auquel je demanderai au lecteur de se reporter. J'en exclus les comparaisons, les renforcements de négation et les proverbes. Il est centré sur le moyen français (pour moi le moyen français est la période qui va de 1300 à 1530) et élimine ce qui est seulement attesté en ancien français comme ce qui n'apparaît directement ou indirectement qu'à partir de 1530.

PAPIER m. - 1°) «produit fabriqué pour servir de support à l'écriture». Brouillier son papier avec qn «entrer dans une discussion vaine avec qn» (MÉZIÈRES I, 368), cf. brouilleur\* de parchemin; brouiller une peau de parchemin\*, brouiller le parchemin\* v. aussi brouiller le papier, le parchemin ds Hu et FEW 7, 590b. - Gaster son papier « utiliser du papier en pure perte (parce que ce qui y sera écrit ne sera pas lu)» (Journal d'un Bourgeois 518) cf. gaste-papier «mauvais écrivain» (XVIc s.) ds FEW 14, 203b (où l'on supprimera l'hapax XIIIc siècle [= JVignay ds DG < Delboulle] dont la source est R 17, 455). - Envoyer le papier blanc à qn «se soumettre à qn sans conditions (Pasquier ds Hu) cf. envoyer la lettre\* blanche, mander à qn la carte\* blanche v. aussi donner (la) carte blanche à qn ds FEW 2, 627a; Rey/Chantreau; Bouquet. 2°) «registre; livre de comptes». A tour de papier « chacun à son tour » (1373, cf. Li) cf. a tour de rôle\* (1487, ds FEW 10, 512b; ajouter R 47, 183, 90). - Estre rayé au papier «être effacé du rôle» (Saint Martin 8973), effacer que de son papier « effacer que de la liste de ses débiteurs» (LE MAÇON I, 1) v. aussi être (écrit) sur les papiers de qn ds FEW 7, 591a et Bouquet, rayez / ôtez cela de (dessus) vos papiers ds FEW 7, 591a; Rey/Chantreau; Bouquet. - Planer qn du papier de qn «arracher qn au pouvoir de qn» (COUDRETTE 5140), effacer qn du papier de l'Ennemy (= «le diable») (RechAugustiniennes 24, 353). - Effacer de son papier « ne plus considérer comme faisant parti des siens» (Champion 862), estre hors du papier de qn «n'être plus considéré comme un ami par qn» (Ressource CVI, 1009), n'estre plus escript en les pappiers de qn (RPh 21, 168, 10), mettre qn au papier «placer qn au nombre de ses amis» (CohenF 51, 295), v. aussi être bien/mal sur les papiers de qn ds FEW 7, 591a, être dans les (petits) papiers de qn Rey/Chantreau; Bouquet.

Gilles ROQUES

Algirdas Julien GREIMAS et Teresa Mary KEANE, Dictionnaire du moyen français, La Renaissance, Larousse, Paris, 1992, XLV + 668 pages.

Le dictionnaire de l'ancien français que le regretté A.J. Greimas a publié chez Larousse en 1968 est un travail alimentaire qui peut rendre quelques services à un débutant désireux de comprendre, dans ses grandes lignes, un texte d'ancien français d'un niveau élémentaire. Il s'agit d'une utilisation astucieuse du Godefroy (d'ordinaire sans le complément), dont il forme une sorte d'abrégé, complété à dose homéopathique de quelques citations, extraites (le plus souvent à travers les glossaires) d'un très petit nombre de textes, essentiellement publiés dans les Classiques Français du Moyen Age. Au plan lexicographique, l'ouvrage est inexistant et son utilisation fait courir de multiples risques d'erreurs, souvent grossières. Pour lire sérieusement de l'ancien français on doit utiliser conjointement le Godefroy, le

Tobler-Lommatzsch et le FEW, en consultant en premier lieu l'un ou l'autre de ces dictionnaires selon le problème à résoudre.

Le présent dictionnaire, qui lui ressemble comme un frère et qui associe de façon émouvante le mari et la femme, aura la même destinée. Les Conseils au lecteur [V] s'ouvrent sur une phrase qui devra être méditée: « Cet ouvrage est un dictionnaire de consultation et non de référence ». Il est donc clair qu'un travail lexicographique sérieux se dispensera de le citer.

Il veut couvrir la période allant de 1340 à la fin du XVI° siècle. La préface mérite d'être lue. On pourra y trouver des méditations quelque peu désenchantées sur les acquis de tant de théories péremptoirement assénées. Le lexique échappe aux théoriciens parce qu'il exige la maîtrise complète d'un vaste ensemble de connaissances hétérogènes mais indispensables. De là le dépit de ceux qui n'y voient qu'une « dictionnairique », concept qui peut certes définir le présent dictionnaire mais n'a rien de commun avec une saine lexicographie. En définitive le lexicographe risque bien de rester le dernier artisan, et plus scandaleux encore au jugement de nos bons apôtres, un artisan de l'inutile au plan de la rentabilité.

Quant au présent dictionnaire, je me bornerai à livrer ici quelques éléments d'un mode d'emploi commentant les mots contenus dans la seule p. 51, début de la lettre B, dont le premier mot est babequin. Il n'y a pas d'entrée b (cf. Gdf), baai (cf. TL), ba ou baaillier, ces derniers mots étant traités dans GreimasAF. On ne trouve pas d'avantage babaleu «railleur (?)» Coquillart ou babeler (Desch cf. Gdf). Babequin n'est pourtant pas un mot très attesté; dans Gdf, sous la forme babekin, c'est un hapax extrait d'une lettre de rémission de 1392. La seconde vedette contient les mots babil et babille. Babil est donné comme attesté dep. 1460, ds Villon; la source de cette donnée est Li mais je n'ai pas pu retrouver le passage en question dans l'œuvre de Villon. Alors que babil est fréquent, on ne connaît que deux attestations de babille (ds Hu). Par ailleurs, ni babin «discours, bavardage» (Farce Pauvre Jouhan; Myst Jeune Fille), ni l'hapax babie (ds Hu) n'ont été retenus. Les subdivisions 2 et 3 de l'article babil sont faites de deux syntagmes, avoir trop de babil et rompre les oreilles de babil et vanterie dont seul le second est accompagné d'une source, en l'occurrence Nicot. Mais en fait les deux syntagmes viennent de Nicot, l'un s.v. babil, l'autre s.v. rompre, ce qui semblerait indiquer que la concordance de Nicot établie par T.R. Wooldridge a été utilisée. Mais si l'on choisit d'enregistrer ces syntagmes, il faut pousser plus loin l'enquête. Ainsi on attribuera avoir trop de babil à Est1539 et rompre les oreilles de babil et de vanterie à Est1549. La source de livrer, tenir babil «tenir des propos galants» est le gloss. de TissierFarces t. 1. Le sens de babils ou babilles (?) «lèvres (des femmes)», d'une précision étonnante aurait besoin d'une référence. Le verbe babiller dont il y a maints exemples ds GdfC, Hu, Li, TLF n'est pas traité; le lecteur devra se reporter à l'article babillier, très succinct, de GreimasAF. On ne trouvera pas la var. babier «bégayer» FroissMel ni les dérivés babillerie, babillation, babillage, babillarderie, babillement, babilleur. Pour babillet l'indication «XVe siècle, Farces» (< Gdf, cf. TissierFarces 4, 366) est très vague plutôt fin XVe siècle / début XVIe siècle. Pour babillard, l'indication fin XVe siècle Anc. Poés. fr. mériterait d'être précisée; on pouvait citer MistVTestament et AVigneMystSMartin. La vedette babine est illustrée par une citation de Bourdigné (cf. Hu et TLF) sans que le fait soit expressément indiqué; on pouvait citer le diminutif babinette Coquillart et le dérivé babiniere « commissure des lèvres » MystIncarn LeVerdier. La présence de babou(e) et babuse en dérivés sous babine n'est pas indiscutable pour des raisons sémantiques et chronologiques. Babou(e) est daté du XIVe siècle, sans doute d'après l'exemple qui contient babau ds Gdf, mais le mot n'a pas le sens de «grimace» et il faudrait examiner le texte de plus près. Le mot est normalement babo(u)e; la forme babou est connue surtout par Rabelais. Le sens de « moquerie » ne me paraît pas avoir de fondement. Le dérivé babuse est tiré de Gdf mais les sens ajoutés de «grimace» et de «babiole» ne me paraissent pas justifiés. On attendait la vedette babort JMichelPass. La vedette babouin (de même que le dérivé babouine) repose toute entière sur la notice historique du TLF, qui d'ailleurs n'est pas à l'abri de la critique. Le dérivé babouinerie est daté du XVIe siècle; GdfC l'atteste au XVe siècle et donne des significations bien meilleures que «singerie», ici adopté. S.v. bac, le dérivé baquet, auquel sont donnés deux sens très différents, est accompagné de la sous-vedette bachot qui n'est qu'un hapax (cf. Gdf), donc peu susceptible d'avoir deux sens. Dans le second dérivé baqueter manque le sens qui est le mieux assuré, celui de «conduire, transporter en bac». L'article bachelier ajoute aux données de GdfC, une définition (n° 2) tirée de Littré et une datation (sous le sens nº 3) du TLF. Le dérivé bachele « fief noble », qui a souvent servi aux XVIIe et XVIIIe siècles d'explication étymologique pour bachelier, est d'après Nicot la forme picarde de bacele. Les attestations de ce mot sont très rares et je serais curieux de savoir ce qui motive l'indication de XIVe siècle, si ce n'est la formule de Nicot «en ancien langage françois». Il faudrait examiner les renvois fournis par Gdf et LaCurne. Parmi les dérivés manque le plus usuel, bachelerie (v. Gdf et Hu), parce qu'il était déjà enregistré dans GreimasAF, mais le fameux bachele y était déjà, lui aussi. Manque aussi l'adj. bac(h)elereus «vaillant». A côté de bacher «vêtir», manque le lorrain ba(i)cher «frapper» (LionBourges; PhVigneullesCNN). La vedette bacille est accompagnée d'une sous-vedette basille, qui correspond certes à un anc. prov. basilla, mais dont je ne connais pas d'attestation en français; bacille est daté du XVe siècle mais Jean Des Moulins ds Gdf nous reporte après 1570. S.v. bacler le sens 2, «fermer une porte ou une fenêtre avec une barre», qui ne serait attesté qu'en anc. fr., est sujet à caution (cf. TLF). S.v. bacon l'indication «XIIe siècle, Chev. cygne», qui se lisait déjà ds GreimasAF, et était inspirée par la lecture de Gdf, méconnaît le fait que Gdf cite en l'occurrence la version du XIVe siècle de ce texte. En dérivé, on attendait baconner « fumer (une pièce de viande, un poisson); découper en pièces », très maltraité ds Greimas AF. Baculer contient le dérivé bacul attesté dans le Monologue des Perruques auquel est attribué sans aucune vraisemblance la date de 1466 (v. aussi p. XXXII). Badaud est bien antérieur à Rabelais, v. AVigneVoyNaples et TissierFarces 5, 612.

Bref, nous avons ici un ouvrage complexe, mosaïque d'éléments puisés à des sources diverses. Il pourrait fournir dans les séminaires d'excellents exercices de recherche systématique des sources. Je déconseille à ceux qui n'auraient pas fait ce travail préliminaire d'utiliser ce dictionnaire.

Gilles ROQUES

Kurt BALDINGER, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan. Supplément (DAOSuppl), fascicule 4, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, pp. 241-320; Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon (DAG), fascicule 7, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, pp. 481-560.

Le septième fascicule du DAG en termine avec le chapitre LES ARBRISSEAUX ET LES PLANTES À BAIES [481-504] et traite essentiellement des noms des PLANTES ALIMENTAIRES [504-554] avant d'aborder ceux des PLANTES POTAGÈRES (LÉGUMES). Cela nous vaut une série d'articles particulièrement nourris sur les dénominations des différentes céréales (BLÉ [504-513] et concepts satellites [513-519], FROMENT et concepts satellites [520-527], AVOINE [535-540] etc.). Quant au fascicule 4 du DAOSuppl, il couvre pratiquement la même section du *Begriffssystem* en anticipant sur le prochain fascicule du DAO. Le fascicule du DAG contient, sur une feuille volante, l'«index alphabétique des articles (concepts)», ce qui facilite le maniement.

Les sources sont très riches et variées et leur exploitation est minutieuse. Des sources récentes sont intégrées, par exemple Le Cartulaire de la Selve. Les éditions de textes littéraires nouvellement introduites sont pourvues de sigles dans le style du DEAF. Certaines sources posent des problèmes particuliers: ainsi le «Censier de Peyre» (éd. Brunel, BEC 118, 37-50), tout en conservant son sigle trompeur, est à présent localisé et daté de façon satisfaisante (Millau ca. 1100). L'utilisation de l'Anthologie des baroques occitans p.p. R. Lafont (AnthBarOccitL) soulève des problèmes philologiques: d'une part, «tous les textes sont transcrits dans l'orthographe occitane actuelle [= celle d'Alibert et de l'I.E.O.]» (AnthBarOccitL 14); d'autre part, cette Anthologie est ainsi conçue qu'il n'est pas toujours possible de remonter à la source. Il en va ainsi du texte de Rousset cité DAO 705 à travers AnthBar OccitL 182, puisque ce texte n'est pas référencé dans l'Anthologie et que Rousset ne figure pas dans la bibliographie; les graphies originelles restent donc en partie inaccessibles. La part des mentions onomastiques est importante dans ces deux fascicules.

La rédaction est extrêmement soigneuse; les exemples sont très bien édités avec toutes les précisions désirables. Quelques remarques de détail: — DAG 740: le rapprochement d'agasc. buchas f.pl. et des masculins aveyr. bouyssás, béarn. bouchà est inopportune; — DAG 747 TERRAIN COUVERT D'AJONCS: il semble qu'on pouvait (devait?) renvoyer à DAG 235, 1-1 pour agasc. jaugar n.m. «terrain humide couvert d'ajoncs» et var.; — DAOSuppl 792, 3-1: à propos de l'interprétation d'arouerg. anona, dire que rouerg. nouno «est moderne» ne paraît pas constituer un argument très fort; — DAOSuppl p. 283: 768 ] 786. Vocabulaire caché (peut-être dû à l'introduction de nouvelles sources): DAOSuppl 704 sub FRAISE: Arquel del Cél (Toulouse 17e s.) à aj. DAO 116 (et FEW 25, 131a, ARCUS III 2 a ε); — DAG 709 sub AIRELLE: frm. montagnolle adj. f. (Bigorre 1614) à aj. DAO, DAG 171.

Voici quelques compléments: — DAO 727 GENÉVRIER, 3-1: cade (Prov. 1477, in: Le Journal de Noé Barras, un entrepreneur de transhumance au XV<sup>e</sup> s., p.p. J.-Y. Petit, 1988, 36: «Per enguent de cade per ongner l'aver»), mfr. cade (Le Puy 1532, Les Cahiers de la Haute-Loire 1983, 117: «Plus en huile de cade tres barrilhes que

chescun coustave treze sols et VI deniers»; emprunt au prov. dans les comptes d'un berger velaigués faisant la transhumance en Provence); - DAO 734 SUMAC, 1-1: simac (Marmande 1341 [cop.], Les Coutumes de l'Agenais. I. Les coutumes du groupe de Marmande, p.p. P. Ourliac et M. Gilles, Montpellier 1976, 128: «e las anguilas saladas e-ls simacs eisement»); - DAO 782 BLÉ, 2-1: anona (Aix 1480, Le Journal de Noé Barras 8 [3]: «Primo mon frayre Loys ung sestier de anona a las hegas de Jaume Jaufre»); - DAO 789, DE FROMENT, RELATIF AU FROMENT, 1-1: fromentier (Réquista [Aveyr.] 2º m. 14º s., Les Redevances de la terre et des paysans du Réquistanais perçues par le seigneur de Landorre au Moyen Âge. Transcription occitane et traduction du censier de messire de Landorre vicomte de Cadars par M. Massol, 1980, 1-1: «sus dos sestiers segal eh un sestier de froment per una roda grania de moli fromentier e per dos segualiers»); - DAO 793 DE SEIGLE, RE-LATIF AU SEIGLE, 1-2: segualier (Réquista 2e m. 14e s.; v. citation ci-dessus); -DAO 796 AVOINE, 1-1: sivada (Chaudesaigues 1379, Revue de la Haute-Auvergne 46, juillet-décembre 1977, 23: «e una quarta de sivada e .I. gallina»); - DAO 813 PLANTES POTAGÈRES, 1-9: mfr. ortholhalhe (Le Puy 1532, Les Cahiers de la Haute-Loire 1983, 117: «Plus en ortolhalhe que achaptey en plusieurs fes»); - DAO 818, BOURRACHE, 1-2 (ou 1-2): borrage (Aix 1445, L. Stouff, Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIVe et XVe siècles, 1970, 383 [3]: «Item aprés una autra taula que es plena de borrages et de spinarcz»).

On redira (cf. cette Revue 46, 189) que le DAO et le DAG (le second de façon systématique) envisagent les trois langues écrites du domaine (occitan, latin et français) et qu'ils apportent donc une contribution importante à la connaissance diachronique des variétés méridionales du français: on a là notamment, s'édifiant progressivement, un joli fonds d'exemples pour l'histoire du français de la région bordelaise. Les relevés concernant le français ne recherchent pas les particularismes: ils n'en sont que plus précieux pour une géographie objective du lexique.

A cet égard, la distinction opérée entre les termes catégorisés comme français et ceux catégorisés comme occitans en «cont[exte] fr[ançais]» semble parfois contestable et serait peut-être à revoir. Ainsi genebra n.m. «lieu planté de genevrier» (Land. 1687, DAG 729) doit être compté à notre sens comme un item du français (dans la mesure où le contexte est français et qu'on ne peut s'attendre à aucune adaptation phonique ou graphique); par conséquent, on préfèrera lui laisser sa graphie (sans lui appliquer le toilettage dû aux items occitans [ici accent sur la dernière lettre]); les mêmes remarques valent pour mfr. jauga n.m. «terrain clos dans lequel on laisse croître l'ajonc » (Bord. 1563, DAG 747) et quelques autres. La marque «cont. fr.» s'applique plus justement à des contextes métalinguistiques comme celui de Bigorre ayoire n.m. «airelle (arbuste)» et ayon n.m. «airelle (fruit)» (tous les deux 1614, DAG 709): «Le nom de l'arbre est en langue montagnolle avoire et le nom du fruit ayon» (en ce qui concerne la seconde forme, il ne faut pas se hâter de suspecter une faute pour ayou, les auteurs du 17e s. ne se gênant pas pour citer tout en adaptant). La marque «cont. lat.» reste bien entendu appropriée aux mots non fléchis dans les textes latins (ainsi sostrat DAG 747, 4-2).

Compte tenu des remarques ci-dessus, voici, à titre d'exemple, la récolte de faits français qu'apportent les 20 premières pages de DAG 7: frm. agion n.m. «ajonc épineux» (Bord. ca. 1731) DAG 746; frm. aubespin n.m. «aubépine» (Villandraud 1679) DAG 719; mfr. capre n.f. «câpre» (1566; prem. att. de cette forme par rapport à FEW) DAG 738; frm. espine blanche n.f. «aubépine» (Castillon [concern. SGirons] 1667) DAG 719; frm. genebra n.m. «lieu planté de genevrier» (Land. 1687) DAG 729; mfr. frm. geneste n.f. «genêt» (Paris [concern. Bigorre] 1416; Béguey 1592; Montréjeau 1619) DAG 748; frm. genevrier m.n. «Juniperus sabina» (Bigorre 1614) DAG 727, génevrier (Agen 1629), ginevrier (Agen 1629) DAG 727; genievre n.m. «Juniperus sabina» (Bigorre 1614), genièvre (Bord. 1785) DAG 727; mfr. histar n.m. «terrain couvert de genêts» (Paris [concern. Bigorre] 1416) DAG 749; mfr. jaugar n.m. «terrain couvert d'ajoncs» (Bord. 1534), jauga (Bord. 1563) DAG 747; fr. jaugue n.f. «ajonc épineux» (Bord. [concern. Villeneuve] s.d.) DAG 746; mfr. reddon n.m. «sumac» (Bord. 1571), reddon (Bord. 1582) DAG 734; frm. rosmarin n.m. «romarin» (Agen 1629) DAG 730; mfr. segue n.f. «lieu couvert de ronces» (Bord. 1512 [cop. 1657]-1528) DAG 707; mfr. somat n.m. «sumac» (Bord. 1571) DAG 734. frm. soustre n.m. «ajonc etc., utilisé comme litière» (Bord. 1646) 746; frm. touya(a) n.m. «terrain clos dans lequel on laisse croître l'ajonc» (Pau 1728) DAG 747; frm. tuyaque n.f. «ajonc épineux» (Montréjeau 1619) DAG 746; frm. tuye n.f. «ajonc épineux» (1671; ca. 1700) DAG 746. - On peut aussi confronter les données recueillies et classées dans les fascicules du DAG avec les indications de la lexicographie récente des français régionaux (en l'espèce le Dictionnaire du français régional des Pays Aquitains, 1991, de J. Boisgontier); on trouvera notamment dans DAG pour un certain nombre de régionalismes non datés dans Boisgontier des repères chronologiques bien utiles: aubarède et var. n.f. « saussaie»: dp. 1514 DAG 520; aubier n.m. «saule blanc»: Bord. 1594, 1773 DAG 515; estey n.m. «petit ruisseau qui se jette dans les fleuves»: dp. av. 1541 DAG 216; grave n.f. «gravier»: Montbazillac 1749 DAG 278; jalle n.f. «petit cours d'eau »: Bord. 1663 DAG 216; maline n.f. « grande marée de la période des syzygies»: dp. 1789 DAG 257; mascaret n.m. et var. «vague déferlante qui remonte les fleuves au moment de la marée montante»: dp. 1552 DAG 257 (repris par TLF); milloque n.f. «sorgho à balais»: 1571 DAG 803; palu et var. n.f. «terre d'alluvion»: dp. 1570 (au moins) DAG 235; pinasse n.f. «barque de forme effilée et à fond plat »: Bord. 1725 DAG 542 sub BOIS DE SAPIN; souberne et var. n.f. « crue, hautes eaux»: dp. 1517 DAG 226; tauzin n.m. «chêne d'une espèce particulière au Sud-Ouest»: 1671 (tausin) DAG 476; tuve n.f. «ajonc épineux»: 1671, ca. 1700 DAG 746; vergne n.m. «aulne»: Bord. 1778 DAG 501; vime et var. n.m. «osier»: dp. 1527 DAG 521; vimière n.f. «oseraie»: dp. 1561, DAG 523.

Les occitanistes ne seront donc pas les seuls à avoir à cœur d'utiliser ces œuvres-maîtresses de la lexicographie d'oc que sont les deux dictionnaires onomasiologiques de K. Baldinger. Les francisants, s'ils s'intéressent à la diversité géographique de notre langue, se joindront à eux pour remercier Kurt Baldinger et Inge Popelar de ces deux nouveaux et très bons fascicules.

Jean-Pierre CHAMBON

Kurt BALDINGER, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan (DAO), fascicule 5, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1992, pp. 321-400.

La parution de ce fascicule, rédigé par Inge Popelar, permet au DAO de combler le décalage avec le DAOSuppl (fasc. 4 paru en 1991, v. le c.r. supra. On a là les concepts numérotés de 676 (GRENADE) à 824 (CRESSON). La rédaction est, comme à l'ordinaire, très soigneuse: on notera à titre d'exemple l'exploitation du vocabulaire caché dans les exemples de Mistral (677, 2-1: miougrano messenco ds M s.v. vernissen; 683, 1-2: cedrat ds M s.v. bergamoto; 693, 1-1: bartas ds M s.v. bartassoun) et les corrections attentives apportées au FEW (679, 1-1; 696, 7-1; 699, 4-1; 713, 1-1; 725a, 1-1; 741, 4-1, 790, 12-1; 792, 3-2) ou à Pansier (796, 1-1, p. 385, 1. 3).

Un regret à exprimer, qui concerne le traitement des féminins pluriels du francoprovençal. Sous 709, 2-3, est enregistré stéph. eyrelle f. «airelle [fruit]» (1605, Gazzette Françoise, éd. Veÿ 85), que le FEW (1, 166a) citerait inexactement sous la forme eyrella; mais si l'on se reporte au texte (cité DAOSuppl 700, 1-1), on constate qu'il s'agit d'une énumération de fruits dans laquelle les désignations sont au pluriel (ayrelle): la forme de citation lexicographique est donc bien le singulier eyrella. De même: 700, 1-1: stéph. gruzelle ] gruzella; 704, 2-1, mayous(s)e (l. mayous < s>e) ] mayous < s>a; 721, 2-1: stéph. sine ] sina (à corriger aussi FEW 24, 108b); 725, 6-1: stéph. pialousse ] pialous < s>a (correctement cité par FEW). On corrigera aussi 636, 1-2 (et FEW 24, 29a): [a]for. avelaigne ] avelaigna (RLiR 28, 71, texte: avelaignes pl.), alyon. avilliane ] avilliana (RLiR 28, 71, texte: avilliannes pl.), avillianne ] avillianna (RLiR 28, 71, texte: avilliannes pl.)

Consignons aussi quelques observations de détail. - DAO/DAOSuppl 676: aj. mfr. pomme de mygrenié f. (Riom peu apr. 1466, MoyFr 20, 117, et RLiR 53, 197); - DAO 681, 2-1: d'après la source (et d'après le sens de bigarrade, cf. Trév 1743), il faut lire: «bigarrade, sorte d'orange amère»; — 682: écore | écorce; — 687, 1-3: la forme d'Achard palmisto m. est interprétée à tort comme palmistó (forme phonologiquement impossible), alors qu'il s'agit régulièrement d'un paroxyton; - 692, 1-1: Arbuisel (rouerg. ca. 1195), dans un NP, est un NL (v. NRO 17/ 18, 153); - 693, 7-1: il serait plus clair de compter les attestations du genre d'alim. gource (contexte français et forme francisée) comme françaises (cf. aussi, par exemple, 719, 4-2); la lettre de rémission d'où est tiré le mot concerne Royères (HVienne), cf. ThomasMél<sup>2</sup> 113-4, et «[asaint.?]» est à biffer; - 695, 1-3: rappeler que espinat (Flamenca v. 1162) est une correction de Meyer pour espirat, v. Chabaneau RLR 45, 13; - 696, 3-1: lire plutôt espés; - 699, 5-1 (et passim): l'attestation de 1779 (ds FEW 2, 462b) est tirée de Dom Duclou, qui peut se localiser comme hlim.; - 704, 2-1: Charbot (dans l'exemplaire de l'éd. Gariel utilisé par le FEW, du moins) porte bien maioussa; - 710, 1-1: lire Meirneis et corriger en Meirueis (= Meyrueis, Lozère); - 719, 4-2: il n'est pas très heureux de rapprocher précisément frm. acine «baie de l'espèce de ceux qui se réunissent en grappes» [dp. 1810, pur emprunt au latin d'«alim.» assine «aubépine» (HVienne 1519); - 723, 3-1 (et passim): dans les cas où un mot dialectal est tiré d'un texte, disons, du

XVIII<sup>c</sup> siècle, par RIFI qui le transcrit dans son propre système semi-phonétique, un retour à l'original serait recommandable; — 724, 4-1: l'étymologie du groupe auquel appartient afor. dravayner par DAMASCENA > \*DAVASCENA paraît admise (ALLy 5, 339), l'intrusion de -r- pouvant s'expliquer par l'influence des représentants de PRUNUM; — 748, 1-1: dans les contextes de CartSelve (cités dans DAOSuppl) où figurent ginesta/ginestra, on pourrait préférer le sens de «terrain couvert de genêts»; — 759, 1-3 (et passim): l'attribution au gascon de RecMéd («en langue vulgaire des Pyrénées», selon Brunel) est très problématique (cf. J.-Cl. Dinguirard, Lengas 12, 50, 60, n. 66); — 782, 1-1: aj. aauv. blats (1258/59, CConsMonferrandLodge); — 792, 1-1: aj. avel. segel (CensierChomelixMorlet); — 794, 3-5, 14-1: on sait que le DAO ratisse large, mais l'«ancien bernois» de Porrentruy ou le «bernois» du même lieu nous paraissent tout de même nuire à l'homogénéité du corpus.

Au total, une très riche documentation rigoureusement organisée et pleine d'enseignements pour l'ancien occitan comme pour l'occitan tout court.

Jean-Pierre CHAMBON

Christian CAMPS, Dictionnaire du français régional du Languedoc, Paris, Éditions Bonneton, 1992, 160 pages.

Disons d'entrée de jeu que la page de couverture désambiguïse heureusement le terme de *Languedoc*, qui se réduit au «Languedoc» de la région Languedoc-Roussillon<sup>(1)</sup>, soit l'Aude, le Gard, l'Hérault et la Lozère (carte p. 7). En somme, ce qu'on peut appeler le Languedoc oriental, moins le Velay, avec trois substrats dialectaux: languedocien, nord-occitan et provençal.

L'Avant-propos [5-10] dit fort peu de choses des principes mis en œuvre dans la confection de ce *Dictionnaire*; on ne voit pas non plus très clairement, dans les indications données p. 5, quelles sont les retombées des enquêtes pratiquées «chez l'habitant», au niveau de l'établissement de la nomenclature, de l'exemplification, du contrôle des données littéraires, etc. Le lecteur se trouve donc confronté à une pratique lexicographique qui demeure passablement opaque.

Nomenclature. — Les degrés de régionalité ne sont pas toujours distingués et l'auteur ne se réfère jamais aux instruments de la lexicographie du français. Ainsi cadis (TLF, LarL), cagette (TLF, LarL, Rob), cochon de Barbarie (TLF, Rob), corner «klaxonner» (TLF, LarL, 'vieilli' Rob), coucou «primevère» (TLF, LarL, Rob, PR), coupeur (TLF avec un exemple de Pesquidoux où le mot est entre guillemets, Rob), courante «diarrhée» (TLF, LarL, Rob, PR), craque «mensonge» (TLF, LarL avec un exemple de Proust, Rob, PR), estourbir ('arg., vieilli' TLF, 'fam.' PR et Rob), fréquenter «courtiser» ('fam., vieilli ou région.' TLF; 'fam. et dialect.' LarL, 'région. ou par plais.' Rob; d'ailleurs utilisé en métalangue s.v. se parler), frican-

<sup>(1)</sup> Sur les particularismes du français du Roussillon, v. l'ouvrage du même auteur dans la même collection, *Dictionnaire du français régional du Roussillon*, 1991, et sa présentation dans cette *Revue* (55, 597-599).

deau (TLF, Rob: «spécialité charcutière du Sud-Ouest»), manche n.f. «tuyau en caoutchouc» (Lar 1873 et 1931 ds FEW 6/1, 209a, MANICA), pointu (parler –) (PR), tapenade (PR), tripette (ne pas valoir –) (PR) font partie, au moins, de ce qu'on peut appeler le «français de référence» et parfois, sans doute, du français commun. Il en va de même – à l'orthographe près – de s'esclafer «éclater de rire» (PR, DFC, Lexis, avec -ff-). D'autres mots relèvent de vocabulaires techniques: les deux sens ici relevés de cocarde sont enregistrés par TLF (le premier comme 'vieux', le second comme terme de tauromachie), de même que cocardier comme adj. (terme de tauromachie); grignon est connu de TLF comme terme d'huilerie traditionnelle (dp. 1784); suité est un terme d'élevage (v. PR).

Un bon nombre de variantes ou de synonymes ne sont pas accessibles directement: armas s.v. ermas, assuquer s.v. ensuquer, braguer (se —) et brailler (se —) s.v. embrailler, brode s.v. cagne, cabitelle s.v. capitelle, cassou et cussou s.v. quessou, clabette s.v. linglore, déchausseler s.v. échausseler, enfachiner s.v. emmasquer, gomi s.v. bomi, grassillous s.v. grotillons, lébech s.v. labech, nissole s.v. missole, pagnère et panière s.v. banaste, pal s.v. semalier, pichiline s.v. pageline, saurel s.v. gascon, vomi s.v. bomi, etc.

Il se trouve des régionalismes cachés dans les exemples: ils auraient souvent mérité au moins une glose au passage. Ainsi, nous a-t-il semblé, arpe s.v. sape, avès s.v. bartas, bouillé s.v. tière, bouteillou s.v. pommette, buffer s.v. rabanelles, canalette s.v. plan-plan, cantou s.v. boufadou, couper (se) s.v. débarouller, ferrade s.v. anouble (= bandido), fête votive s.v. vote, heure (bonne -) s.v. se retourner, lauze s.v. toupine, lune jeune s.v. touffe, picasse s.v. rassègue, thé des champs s.v. rebarbe, théâtres s.v. plan; et un sens caché: crier v.tr. «appeler (qn)» (Aude) d'après la synonymie s.v. sonner. Dans la métalangue: fête votive employé (à l'imitation de F. Buffière) comme définissant de renage; LiS n'en donne qu'un exemple de 1876, et qui concerne la Lozère (seule attestation, à localiser, dans FEW 14, 637b, VOTUM; 'dans le Midi' LarL).

Le lexicographe a opté pour une politique très large de dégroupements. Mais ceux-ci déconcertent parfois: caluc et calut, chicoumée et chicoumeille (chicoumèye), les deux articles conque, dégailler et se dégailler, embroncher et s'embroncher, empéguer et s'empéguer, encaper et s'encaper, escagasser et s'escagasser, esquicher et s'esquicher, estrasser et s'estrasser, faire et se faire [avec], grand n.f. et grand n.m., ramasser et se ramasser, récater et se récater, tailler et se tailler, les deux articles trempe, tresson et tressonne, trisser et se trisser. On aurait souhaité, par ailleurs, que soient rapprochés par des renvois asperge de campagne, salade de campagne et lapin de campagne; s.v. main: au moins renvoyer à lever (2); s.v. lever, renvoyer aussi à table.

On rencontre des items et des exemples toponymiques: canotte n.f. «roseau phragmite» est exemplifié par un NL; s.v. bas-pays, il s'agit, malgré la graphie de l'exemple, d'un nom propre de lieu (et l'article le fait partie du nom propre). Des doutes plus sérieux surgissent à propos de can n.f. «petit plateau calcaire» (Cévennes [?]): l'exemple de Félix Buffières contient, malgré la minuscule, un NL

glosé (par l'auteur, par le lexicographe? la typographie ne permet pas de le décider) étymologiquement ou référentiellement: Sur la can (ou plateau) de l'Hospitalet, le paysage est semé de grandes plaques rocheuses pareilles à des ruines. J'avoue ne pas avoir relu les 1900 pages de Ce tant rude Gévaudan (les citations du Dictionnaire ne sont pas référencées). Je note seulement que, pp. 21, 316 et 321, F. Buffières écrit, comme on s'y attend pour un nom propre, la Can de l'Hospitalet; et je trouve p. 1091: «[...] à la Can de l'Hospitalet, dans un paysage semé de grandes plaques rocheuses pareilles à des ruines» (noter la préposition à, la majuscule, l'absence de glose entre parenthèses): serait-ce là la source du passage cité? L'exemple d'Isabelle Magos s.v. cham est tout à fait parallèle: Sur la cham (le plateau) des Bondons, les granites ont cédé la place aux calcaires (2).

Lemmatisation. — On pouvait s'en tenir aux conventions usuelles consistant à rentrer dans une parenthèse après l'infinitif ou à supprimer dans la vedette le se des verbes pronominaux (s.v. s'abourir, s'acater, s'allumer, s'amourrer, s'assadouler, s'avancer etc.). Le choix du lemme ne paraît pas toujours cohérent avec l'information géographique donnée dans l'article: si ermas est spécifique du Gard, et armas présent partout, pourquoi choisir la variante rare comme vedette? — Il nous paraîtrait recommandable d'écrire, en français, confire au lieu de confir v.tr. «cuire doucement à l'étuvée» (l'article en question ne contient pas d'exemple).

Informations phonétiques et grammaticales. — On aimerait être renseigné sur certaines prononciations (par exemple celles de abrivado, bandido, bigos, bomi, chot, garçonnas, nobi: place de l'accent, sort des consonnes finales, l'introduction ne traitant pas ce type de questions).

Les verbes pronominaux ne sont pas explicitement catégorisés comme tels. Il paraît très difficile de dire que bé est l'impératif de fr. voir, ou que té! est l'impératif de tenir (à mettre en italique); ou même de soutenir que vaï et vé! (mots français) sont les impératifs d'occ. anar et véser respectivement (ce sont là des indications diachroniques). Quelques remarques au fil de la lecture: - débarouller est catégorisé comme «v.» sans précision; - donner (s'en -) est une loc. verb.; - cagne: on pouvait dégager, d'après l'exemple, la locution avoir la cagne de (+ inf.); - eau-sel (à l' -): préciser qu'il s'agit d'une loc. adv.; - empoulette: au pluriel dans l'exemple; - faire de frais n'est pas catégorisé: traiter plutôt, d'ailleurs, de frais loc. adv.; - genre de garçounasse (en variante s.v. garçonnas)? - garder: «v.t.» sans COD dans l'exemple; - gavot: il n'est indiqué que le féminin gavote, alors qu'on lit gavotte dans l'exemple; - ni langue (faire la) ni peine (porter) ne sont des «n.f.»; petitou (1): indiquer adj.; - pointu (parler) n'est pas un «adj.» (ni même pointu dans cette loc. verb.); - quitter: signaler l'emploi comme semi-auxiliaire (d'après le second exemple sous 1); - rasette: y a-t-il des emplois autonomes en dehors de la loc. adv. à rasette qu'illustrent les exemples? - saïqué: il est difficile de dire qu'il s'agit d'une «loc. adv.» (c'est, en français, un mot inanalysable); - trafiquant: donné seulement comme adj., mais l'exemple illustre un emploi nominal; - venir

<sup>(2)</sup> Détail: bé! n'est pas à son ordre alphabétique.

n'est pas transitif dans *Tu me feras venir chèvre* (cf. Grevisse/Goosse<sup>12</sup> 353), pas plus que *faire* dans *faire le maçon*.

Définitions. — Certaines descriptions sémantiques (souvent de simples gloses) paraissent insuffisamment élaborées, ainsi: — cagette n.f. « caissette », pour lequel on pourra préférer, d'après l'exemple (Avec les cageots et cagettes que jetaient les jardiniers des Halles [...]), la définition de TLF (« emballage à claire-voie, généralement en bois blanc, servant au transport de fleurs, de fruits ou de légumes »); — élever (s'—): « grandir » est trop large, à en juger par l'exemple fourni; — faire v.tr.: « avoir » (sens 1) et « être » (sens 2) constituent des descriptions sémantiques assez vagues; — galinette (sens 2) « petite poule (terme affectif) »: lire (terme d'affection) et ajouter (d'après l'exemple): à l'adresse d'un humain; — lègue: la glose est « lieue », mais dans l'exemple le mot désigne un espace de temps; — lointe: la définition manque; — pascade (sens 2): « dessert sucré » paraît manquer de spécificité (de même, sans doute, « piège » s.v. fer, sens 3); — travers: le définissant (« penchant ») est polysémique.

Quelques définitions ne respectent pas l'adéquation catégorielle entre défini et définissant. Par exemple: eau-sel (à l' -): la définition («sorte de court-bouillon») ne convient pas à une locution adverbiale; - emboulé: le défini est un adj. (m.), le définissant un syntagme nominal f.pl.; - «barboter» s.v. fourfouiller et «faire des saletés» s.v. salopéjer s'adaptent mal à des verbes donnés comme transitifs.

Les indications d'ordre pragmatique ou métalinguistique qui ne font pas partie de la paraphrase devraient venir, au minimum, entre parenthèses, par exemple s.v. adieu, furer (sens 3), raiol, vendangeur; placer de même le COD entre parenthèses dans les définitions s.v. espoudasser (sens 2), fréquenter, piser.

La description aurait gagné en netteté si les acceptions nettement distinctes avaient été systématiquement séparées par autre chose que par des virgules (cette ponctuation ne permet pas de distinguer les acceptions des approximations successives d'un même sens, ni de dire combien de sens lexicographiques compte un item): v. s.v. bouléguer, capouner (sens 1), démarguer, marrane, oncher, pampe, trafiquant; on a l'impression que cette technique s'inspire de celle de Mistral: ainsi s.v. aganter («attraper, saisir, empoigner, atteindre»; Mistral: «empoigner, saisir, prendre, attraper, atteindre»); mais s.v. arencado les deux sens («hareng salé; grosse sardine salée») sont tout de même séparés par un point-virgule chez Mistral (contre alencade «hareng salé, grosse sardine salée» ici).

Quelques autres détails: — s.v. giber: lire pâtir (non patir) dans la définition; le verbe est vieilli en français standard (mais il est plus vivace dans certaines variétés méridionales); — s.v. pardine: lire senti (et non sentie), à accorder avec pardine, qui comme tout autonyme est masculin; — s.v. tenir « garder (le lait, le coin du feu) » : faut-il lire lit dans « garder (le lait, le coin du feu) » ?

Localisations. — Chaque mot (souvent chaque sens) est localisé, entre crochets carrés, à l'aide des numéros minéralogiques correspondant aux départements envisagés [11, 30, 34, 48] (on préférerait des indications plus ponctuelles sur la base des textes dépouillés ou des enquêtes menées); on trouve aussi la mention « Cévennes »,

qui méritait d'être définie; on appréciera la mention explicite « Partout ». S.v. cart(h)agène n.f. « apéritif à base de moût et d'alcool » [11, 30, 34], on ajoutera la Lozère d'après F. Buffière, Ce tant rude Gévaudan, p. 1579: « Cette sorte de Pinot doux mais qui nous soûlait facilement, on l'appelait carthagène ».

Exemples. — La plupart des articles (54 sur les 78 articles de la lettre B) sont pourvus d'exemples, en général tirés de l'écrit (5 articles avec des exemples sans références, sous B-), majoritairement de l'écrit littéraire (mais il est fait appel à d'autres types de sources: actes notariés, annonces, prospectus, etc.). Les exemples sont ventilés suivant les acceptions. Curiosité: un exemple ne contient pas le mot traité (s.v. verdure).

Beaucoup d'exemples hors du texte sont fort longuement cités (44 lignes pour illustrer grabassé), voire recités (le même texte de 23 lignes sous anouble et sous bandido: on trouvera la référence exacte sous bandido seulement). De trop nombreuses recettes in extenso tendent à transformer ce Dictionnaire en livre de cuisine (s.v. affachade, bougnettes, carbonade, chichoumeille, flonne, gargoulade, oreillette, pascade, pompe, recuite, sanquet, sanquette, tielle, trempe, tripat, truffade).

On pouvait ménager des renvois à des citations paraissant dans d'autres articles: renvoyer, notamment, à anouble (ou bandido) s.v. abrivado, à quessou s.v. aganter, à clède et à garne s.v. blanchette, à capounade s.v. capouner (qui est dépourvu d'exemple), à trace s.v. caraque, à masquette s.v. cartagène, à bajane s.v. clède, à montagne et à ourdre s.v. colle, à petitou s.v. coque (où on ne trouve pas d'exemple référencé) et s.v. fougasse, à escamper s.v. escoubilles, à bancel s.v. faïsse, à moque s.v. garcer (article dépourvu d'exemple), à fougasse s.v. grotillons (pour un exemple textuel de fougasse aux grotillons), à rabanelles s.v. macharer (pour la variante mascarer, non exemplifiée), à papet s.v. mamette, à bouffadou s.v. papé, à souillarde s.v. pélardon, à cosse s.v. pied (article dépourvu d'exemple), à rabanelles s.v. ramade (article dépourvu d'exemple), à herbettes s.v. saladette, à galis s.v. tatche.

Les références des citations sont nettement insuffisantes (pour le contrôle et, parfois, pour la datation): ni le titre ni la page ne sont indiqués; or, de Jean-Pierre Chabrol, par exemple, souvent sollicité, sont utilisés quatre ouvrages (1965, 1966, 1969, 1974) [155] que l'utilisateur patient devrait lire ou relire pour retrouver chaque contexte.

Le contrôle de l'exactitude philologique des données n'est pourtant pas superflu. A cet égard, quelques sondages superficiels donnent des résultats déroutants. Dans les exemples tirés de F. Buffière, Ce tant rude Gévaudan, que nous avons pu localiser, s.v. bancel (= Buffière p. 55), boufadou (= Buffière p. 1550), coupétade (= Buffière p. 1555), sanguette (= Buffière p. 1558), les marques métalinguistiques (les guillemets, qui sont d'un usage pratiquement systématique chez cet auteur) sont effacées dans le Dictionnaire. La présence (ou l'absence) de telles marques n'est pourtant pas indifférente au lexicographe: guillemets ou italique indiquent, au minimum, des régionalismes conscients; dans le cas de Buffière, et en particulier pour les citations qui proviennent du chapitre 49, «La vie de nos campagnes autour de 1900» (pp. 1547-1606; nous soulignons), il faut ajouter que les mots qui en sont

extraits sont, dans le texte lui-même, plus en mention qu'en emploi (v. par exemple comment est introduit carbonade, s.v.) et qu'ils y ont une valeur délibérément muséologique. On pourrait même se demander si Buffière entend bien citer du « français régional » et non pas (même lorsque la graphie des féminins est francisée en -e) de l'occitan. On notera, de plus, que l'exemple cité s.v. boufadou est coupé (de façon inexplicite) et mal coupé, de sorte que l'énoncé devient étrange (« Autour du feu, le boufadou [...] », alors que Buffière écrit: «Autour du feu, le 'boufadou' [...]; les pincettes; le [sic] pelle à feu ou 'risplo' »); s.v. coupétade, la graphie a été corrigée: Buffière écrit, deux fois coupetade (entre guillemets), et un passage entre parenthèses est inexplicitement coupé: on rétablira donc «La 'coupetade' (on l'appelle 'maucho' à St-Alban ou au Malzieu) est faite de pain perdu, au milieu duquel on distribue en abondance pruneaux et raisins de Corinthe.» La graphie sans accent aigu et contenu de la parenthèse supprimée (maucho ne peut être qu'occitan) pourraient conduire à s'interroger sur le statut d'appartenance au français de coupetade dans le texte de Buffière. De toute façon, il s'agit dans les cas de ce genre, et quelle que soit la valeur des données, de lexicographie au second degré.

Même disparition des marques métalinguistiques (guillemets ou italique) dans les exemples de Jean-Pierre Chabrol cités s.v. fréquenter (= La Gueuse, Plon, 1966, p. 99, où le vocable fréquentait est entre guillemets dans le texte) et s.v. té! (= La Gueuse, p. 30), ce dernier paraissant, de plus, mal coupé («On nous a séparés, quoi! on me l'a levé, autrement moi j'en faisais... té! Du coup, ils m'ont mis huit jours à pied.» devient «Té! Du coup, ils m'ont mis huit jours à pied.»). S.v. rébroussié, la marque métalinguistique disparaît également, la citation est réécrite et la forme même du mot traité est altérée: le texte de La Gueuse, p. 48 («En deuxième lieu, M. Flubel n'avait ni les dehors superbes, ni les manières hautaines, ni ces goûts, ni cette allure, ce train de vie qui offusquent les gens d'ici — déjà rébroussiès par nature — et jamais empruntés pour vous casser la gueule à cause d'un petit bonjour qui sonne mal.») devient: «Ce train de vie offusque les gens d'ici, déjà rébroussiés par nature.» Là encore, la graphie de l'auteur (-è- dans la syllabe finale) pourrait amener à discuter le statut d'appartenance au français du mot dans ce passage.

L'effacement des marques métalinguistiques apparaissant dans les textes exploités se retrouve dans certains exemples tirés de Nous les filles de Marie Rouanet (nous nous référons à l'édition Presses Pocket, 1991): s.v. alencade (= Nous..., p. 195), bouillaque (= p. 33), cabourd (= p. 256), cagne (= p. 126), clavette (= p. 113), cligner (= p. 81), escamper (p. 237), finter (= p. 41), peureuse (= p. 108), quicher (= p. 126), saquette (= p. 191). D'autres exemples ont eux-mêmes l'allure d'énoncés leixographiques, ainsi s.v. gitane. Si l'on parvient à repérer le texte (= Nous..., p. 367), on s'aperçoit que cet énoncé n'est pas tiré du texte proprement dit, mais bien des notes de l'autrice, où il sert à expliquer le mot caraque utilisé dans le texte: «Mot occitan francisé [= caraque], désigne aussi les gitans, dit [sic] aussi gitanes même pour les hommes: c'est un gitane (oc.).» Là encore, nous sommes dans la lexicographie au second degré. Dans les notes à son récit autobiographique, Marie Rouanet fait œuvre d'auto-lexicographe. Il faut donc parfois distinguer trois

étapes dans le processus de lexicographisation: 1º Marie Rouanet écrit (Nous..., p. 18): «Alice racontait comment les jeunes avaient inventé sur l'air du 'Petit vin blanc', une chanson contre le meneur, trop sévère; comment untel avait été 'farci', comment ont l'avait, elle, 'capounée'; elle rapportait les plaisanteries souvent triviales de la vigne.». 2º En tant qu'auto-lexicographe, elle indique en note à capounée, p. 368: «Capouner, (oc.), farcir, laver la figure, étaient les amusements adultes du groupe de vendangeurs. 'Capouner' c'était embrasser pour l'oubli sur la souche d'une grappe de raisins, 'laver la figure' écraser une grappe par surprise sur le visage, et 'farcir' remplir tous les vêtements de feuilles.»; l'organisation de cette note est claire: Marie Rouanet évoque les trois pratiques, puis elle définit les deux verbes (utilisés par elle dans le texte) et la locution verbale (non utilisée par elle) qui dénotent ces pratiques. 3º Dans le Dictionnaire, on lit, s.v. capouner (sens 1; sans exemple, ni de Marie Rouanet, ni d'un autre auteur), la définition suivante: «Embrasser une femme ou une jeune fille pour l'oubli sur la souche d'une grappe de raisins, 'laver la figure', écraser une grappe par surprise sur le visage [34].» Il semble donc bien - la filiation n'est pas explicitement indiquée - que la note de Marie Rouanet constitue la source de la définition du Dictionnaire, et que, d'autre part, la locution laver la figure et sa définition («écraser une grappe par surprise sur le visage») aient été intégrés par confusion à la définition de capouner. Danger de la lexicographie au second degré! On trouvera d'ailleurs des exemples de capouner, laver, farcir, capounade, lavage, farcissage, et la description des trois pratiques dans Marie Rouanet, Le Troupeau d'abeilles, 1983, pp. 124-128. - S.v. ramonet (sens 3), l'exemple fusionne (avec des points de suspension, mais comme s'il s'agissait d'un texte suivi), la citation littéraire (= Nous..., p. 286) et la note explicative (Nous..., p. 377), elle-même retouchée et élaguée.

Quelques remarques supplémentaires sur les exemples: — dans les citations tirées du *Troupeau d'abeilles*, de Marie Rouanet, on rétablira les guillemets autour de campagnes (= p. 103), capounade et capouner (= p. 124), chichoumée (= p. 111), pégueuse (= p. 126), pointu (= p. 125); — s.v. ramonet: En dessus ] En dessous (et restituer [les propriétaires] au lieu de « (les ouvriers agricoles) » dans la parenthèse). Ailleurs: — s.v. aligot, la citation paraît mal coupée (l'anaphore n'est plus assurée); — boufadou, hors texte, 1.-3.: surprendre ] suspendre; — clouc: l'exemple est peu clair à première vue; — montagne, 1.-3.: facilement étonne; — mortilles: il faut sans doute lire mortilles (et non montilles) dans l'exemple, que nous ne pouvons vérifier; — sape: donné comme n.f., mais on lit, dans l'exemple, le sape; — terme (dans la parenthèse): près]prés; — tielle: lire poulpes au lieu de poupes?

Relevons encore deux points concernant l'exemplification.

Tout d'abord, le lecteur est gêné par le fait que nombre d'exemples sont dépourvus de toute référence (s.v. almanac, après, barbarille, etc.): sont-ils tirés des enquêtes orales de l'auteur [5]? Certains d'entre eux paraissent forgés (et l'emploi de guillemets peut devenir ici problématique): « Il a poussé un ou des badas » (s.v. badas) ne paraît pas un énoncé naturel; Quicher un fruit pour en exprimer le jus (s.v. quicher) semble bien didactique. « On dirait, par exemple, 'une montagne de

vingt vaches [...]'» (s.v. montagne) est, en tout cas, forgé. Cependant beaucoup des mots traités sans exemples apparaissent dans le corpus de textes employés par l'auteur, qui aurait pu gagner de la place sur les recettes de cuisine pour introduire de nouveaux exemples.

Notons enfin que les parties suppléées devraient venir entre crochets carrés (c'est parfois le cas, mais non la règle): avec le système employé on ne peut distinguer typographiquement les parenthèses de l'auteur et celles de l'éditeur-lexicographe, par exemple s.v. anchoïade, banéjer (et voir ci-dessus notre remarque à propos de can). Certaines coupures ne sont pas signalées du tout, ainsi une de plus de 150 pages (!) dans l'exemple de Marie Rouanet qu'on lit ainsi s.v. se faire [avec]: « Maintenant Marie se fait avec Suzanne. La fille de l'institutrice ne se fait pas avec nous. » La première phrase se trouve à la p. 120 de Nous les filles, la seconde à la page 277.

Synonymie. — Les renvois synonymiques n'ont de valeur que sémème par sémème (ce qui est pratiqué s.v. bourril, par exemple). S.v. arrapète, où deux sens sont décrits, on renvoie à chapeau chinois; mais à lire cet article la synonymie n'est que partielle (sens 1). Autres cas de synonymie seulement partielle: s.v. bouroune, avec bourrin (sens 1 seulement), et s.v. bourre, avec bourril; de même celle de trogne, trougne et de mourre (seulement sens 2).

Manquent des renvois synonymiques de bourrin à bouroune (sens 1), de étagère à bancel, barre, faïsse, traversier (et de ces articles à étagère), de patouille à souillarde, de rousillou à roubiou, entre dental et furet, entre grand n.f., mamette et papète, entre grand n.m., papé et papet, entre capouner (sens 1, seconde acception à distinguer) et faire le mourre s.v. mourre (1), entre baruller et rampéler.

Variantes. — S.v. galet²: galéter (non catégorisé, non défini) est plutôt un synonyme des locutions verbales boire à/au galet qu'une «variante»; s.v. grotillons: nous serions tenté de dire que gratillous est une variante et non un synonyme; inversement, s.v. roubiou, rousillou est un synonyme (il bénéficie d'ailleurs d'une entrée séparée) et non une variante. S.v. répountchou, introduire la variante repounchou d'après l'exemple cité s.v. rouquette.

Etymologie. — La rubrique étymologique est privée de toute considération proprement historique concernant le français pratiqué dans le domaine étudié (bien que Villa 1802 soit cité dans la bibliographie [157]; les notices (à l'exception de celle qui se trouve s.v. yane) sont toutes de la forme «De l'occitan x», ce qui laisse assez peu de place au dynamisme interne de la variété étudiée, laquelle paraît exclusivement déterminée par son substrat. D'autre part, beaucoup d'articles sont privés de toute indication étymologique (c'est le cas de 13 articles sur les 29 que compte la lettre A, de 14 des 25 mots en v- traités), et l'on se demande souvent pourquoi (mot d'origine inconnue, mot d'origine inconnue de l'auteur, mot d'étymologie évidente, particularisme d'origine non occitane?).

Certaines formulations, telles que «de l'occitan busca» à propos de bûche «sarment de vigne» (Aude, Hér.), sont un peu abruptes. On pouvait chercher à distin-

guer plus finement différents procès: ici emprunt sémantique (comme s.v. se préférer, se scier), ailleurs calques, adaptations phonétiques, homographisation (s.v. volant), etc.

Quelques remarques de détail: — s.v. bonance: de lang. bounanço (cf. FEW 6/1, 79a) et non d'occ. bonàcia (qui, au vu des formes de FEW 6/1, 78-9, paraît d'ailleurs être une amélioration graphique d'Alibert); — boufadou: le mot s'explique par occ. bofador, bofadon qu'on invoque ayant toute apparence d'une graphie-fantôme semi-docte; — charnier, localisé en Lozère (pour l'essentiel en zone de palatalisation), est expliqué par occ. carnièr (on relève plusieurs autres discrépances de ce type); — dépamprer (Gard): on notera que ce verbe fait son apparition (aussi comme pronominal) avec Nic 1606 (cf. FEW 7, 533b, PAMPINUS), sans faire une longue carrière dans la lexicographie française; on peut, en confrontation avec les données dialectales de FEW (l.c.), qui sont occitanes (pr. Gard, aveyr. Lozère, Ardèche), formuler l'hypothèse d'un occitanisme inconscient de Nicot (cas à ajouter à l'étude de G. Roques, in: M. Höfler (éd.), La Lexicographie française du XVIIe au XVIIIe siècle, Wolfenbuttel, 1982, 81 sqq.); — quincanelle: quinquenelle est de l'« ancien français» bien tardif (XVIe s. — Trév 1771 ds FEW 2, 1480b, QUINQUE).

Pour une raison ou pour une autre certaines graphies occitanes (l'auteur emploie visiblement la graphie classique) posent des problèmes: s.v. cébette: cebèta] cebeta; — cosse: cossa] còssa; — faïsse: faïssa] faissa; — floc: floc] flòc; — gambette: gambèta] gambeta; — gavot: gavot] gavòt; — grotillons: grotilhons] gratilhons; — jol: jol] jòl; — lesquette: lesquèta] lesqueta; — madrier: madrier] madrièr; — maïenque: maïenca] maienca; — maïsse: maïssa] maissa; mélette: melèta] meleta; — rougnous: ronhòs] ronhós; — sanguette: sanguèna] sangueta; sanquette: sanquèta] sanqueta; — sansouire: sansòira] sansoira; — soulas: solàs] solaç; — se tirer de: se tira de] se tirar de; — traverse; traversa] travèrsa; — trève: treva] trèva.

Une annexe [125-129] porte sur le «Lexique de la bouvine» (à la bibliographie [129], ajouter Cl. Martel, «Le vocabulaire des gens de bouvine», in: L'Homme et le taureau en Provence et Languedoc, textes réunis et coordonnées par J.-N. Pelen et Cl. Martel, Glénat, 1990, 113-127). Une autre, sur les «Noms de lieux» [132-138], où l'on retrouvera la Can de l'Hospitalet et la Cham de Bondons [132] cités plus haut (mais, cette fois-ci, avec leurs majuscules). Une troisième contient des «Extraits de textes en français du Languedoc» [139-154]; un exemple: «A la fin de la matinée, Frank, Raoul et Gino gémirent quand ils se redressèrent au signal. Ils avaient les reins en feu, ils avaient aussi du feu sous la peau: coup de soleil sur la nuque, les épaules, les bras, les cuisses. Ils pouvaient à peine marcher, ils durent pourtant soutenir Luc pour lequel c'était pire» [139].

Une bibliographie, où l'on trouvera pêle-mêle le corpus exploité et la littérature secondaire, clôt ce *Dictionnaire* [155-157]; on aimerait que les auteurs et les œuvres soient localisés (aussi précisément que possible). P. 155: la référence à l'ALLOr de J. Boisgontier est inexacte; — p. 156: le titre du célèbre dictionnaire de Mistral

comporte l'article Lou; – p. 157: ajouter le sous-titre (éclairant sur la nature du texte) de l'ouvrage de Marie Rouanet, Le Troupeau d'abeilles: Cinq essais sur la mémoire, nourriture de l'imaginaire.

On ne peut que souhaiter, en terminant la recension de ce travail qui apporte bien des éléments utiles, que les collecteurs de régionalismes consentent à faire l'apprentissage des gestes lexicographiques de base.

Jean-Pierre CHAMBON

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 39. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Linguistique et Littérature, réunis par J. Suchy, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1991, in-8°, XX + 239 pages.

Il était intéressant de dater des termes de linguistique qui sont devenus aussi usuels que diphtongaison spontanée 1927, se nasaliser 1876, palatalité 1929, panroman av. 1927, prétonique 1908, et des termes de littérature tels que italianisant 1906, kafkaïen 1945, lamartinien et mussetiste v. 1890, lansonisme 1922, 1965, psychodrame 1911. Parmi les plus belles trouvailles, on notera monostiche 1653 (1934), plumitif av. 1847 (1875), postpalatal 1908 (1923), prétonique 1908 (1932), quadrisyllabe 1550 (1606), structure (d'une langue) 1876 (1905). D'autres mots sont plus rares (entrephrase 1804, glossologue 'philologue' 1876, illyriser 1911), plus techniques (anaptyxe 1905, dirize 1906, polyvocité 1929), propres à des habitudes ou à des recherches abandonnées (lexiologie 1849, mouchard 'critique dans une feuille officielle' 1864, noticier 1826). Des noms de langues, connus surtout des spécialistes, apparaissent aussi: annamique 1828, gâthique 1905, ilmorma 1853, lékhe 1905. Une bonne place est réservée aux hapax, qui illustrent les possibilités de la langue moderne dans le domaine de la composition et de la dérivation; ainsi clarisme 1929, érotico-littéraire 1958, folklorisé 1949, jargonnard 1985, expressifs et bien construits. On attachera moins de prix au relevé de curiosités diverses, telles que écriturement parlant 1890, glaci-drame 1816, insitué 1970, termer (se) 1893. En conclusion, recueil utile, qui donnera aux historiens de la linguistique et, à un degré moindre, à ceux de la littérature, de bons témoins pour retracer le développement de ces disciplines.

Quelques notes de lecture; les abréviations sont celles du FEW. AGRAMMATI-CAL (ling.), 1929. Le texte cité présente aussi agrammatisme, qui, comme terme de linguistique, n'a été relevé qu'en 1933, selon Robert 1985. — BIBLIOLOGUE, s. m. Dans l'exemple donné, c'est le nom propre d'un journal. — BIBLIOPOLE, au XIX<sup>e</sup> s., 1831, 1891. Il est recueilli par Boiste 1803, Land 1834, Besch 1845, avant d'être déclaré « peu usité » par Lar 1928. — BOHÉMIEN, adj. (ling.). Dans « poésie bohémienne », l'adjectif est-il un terme de linguistique? — CACOMANE, manque t. lex., 1856. Déjà signalé par M. Höfler, avec renvoi à Lar 1867, lequel cite le texte de Champfleury, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 84, n. 48. — CALO. Dans la phrase qui suit, c'est une cita-

tion, non un mot français. - GÉRAL, adj. En français, on n'emploie pas géral isolément. Il vaudrait mieux placer le texte sous langue géral, expression qui désigne une langue brésilienne. - GONGORISTE, s. m., 1854. 1846: «S'empl. aussi substantiv. pour désigner un Imitateur, un partisan de Gongora», Besch, s. v. -GUÈZE, var. gheez, 1823, 1853. Aussi dans Besch 1846. - HIÉRONYMIEN, adj. (ling.), 1858. 1637: chez les Esclavons, «Le second Alphabet a le nom de Dalmatique, aussi bien que de Hieronymien, ayant des figures fort dissemblables», P. d'Avity, Le Monde, Paris, Europe, III, 1430. - KALMOUK, adj., 1861, var. calmouc, 1725. Forme moderne, 1802: «Ce sont particulièrement les tatârs Kalmouks qui s'occupent de la pêche de l'esturgeon», L. Langlès, traducteur de l'anglais de G. Forster, Voyage du Bengale à Petersbourg, Paris, II, 401; «une barque kalmouke», II, 404. Comme nom de peuple, on trouve à la date de 1698: «les Tartares, & les Kalmoukes qui habitent sur le Vvolga vers le Royaume d'Astrakan», Memoires du chevalier de Beaujeu, Paris, 139. - MÉRIDIONALISME. L'exemple pris chez Thibaudet est antérieur à celui de 1963. De même, pour PROSAÏSTE, l'exemple relevé chez Hugo est antérieur à celui de 1904. - NON-ACCENTUA-TION, etc. Non + subst. ou adj. est d'emploi libre; on aurait sans doute pu faire l'économie de quelques locutions. - PACHTO, s. m., var. pouschtou, 1855, pouchtou, 1856. Var. 1845: «Afghan ou poutcho, s. m.», Besch, qui écrit s. v., 1846, pouchto. - SCALDE, s. m., var. skald. Le texte cité présente: «les Skaldur». -SLAVE, s. m. (n. de peuple), 1713, 1765. La forme moderne se lit déjà en 1575, v. RLiR 50, 1986, 240. P. d'Avity dit «Slaues, ou Slauins», 1637, op. cit., Europe, III, 1428. - TCHERKESSE, s. (n. de peuple), 1876, var. Tcherkâsse, 1787. En 1819: «Un de nos tscherkesses, professant, comme ses camarades, la religion mahométane», J. Breton de La Martinière, traducteur de l'allemand d'O. de Kotzebue, Voyage en Perse, Paris, 150.

Raymond ARVEILLER

J. E. DIXON avec la collaboration de John L. DAWSON, Concordance des œuvres de François Rabelais, Droz (Études Rabelaisiennes, XXVI; Travaux d'Humanisme et Renaissance, CCLX), Genève, 1992, XX + 1159 pages.

Nous avons là un admirable outil de travail fruit de près de 20 ans d'effort. Il classe par ordre alphabétique tous les mots contenus dans l'œuvre française de Rabelais. Le texte utilisé est celui de l'édition Boulenger (Pléiade) mais un très commode tableau [XVIII] permet de convertir les références dans toutes les éditions en usage; il faut simplement se souvenir que pour *Pantagruel* et *Gargantua* la numérotation des chapitres des éditions publiées chez Droz est quelque peu différente. Les titres de chapitres n'ont pas été pris en compte. Pour rendre l'ouvrage maniable, les mots grammaticaux, les formes des verbes *avoir* et *estre* et certaines

formes des verbes dire, faire ont été exclues (1). Ainsi la concordance proprement dite n'occupe que 913 pages. Elle est strictement alphabétique, sans regroupement pour les formes verbales, les formes présentes sous diverses graphies (cf. Hord / Ord; — Ivre / Yvre; — Beaulx / Beaulz / Beaux etc.) ou les singuliers et pluriels (Bel / Beau / Beaulx etc.). En outre on ne distingue pas le français du latin (Die regroupe des formes appartenant à fr. dire et à lat. dies) — ni des autres langues et jargons, sauf le grec (index des mots grecs p. 1159) — ni non plus les noms propres des noms communs (cueur contient 1 Jacques Cueur), mais le contexte très finement élaboré qui entoure le mot permet de lever les ambiguïtés. Certes malgré les précautions prises on pourra trouver quelques bavures: hostiare paraît être une faute d'impression pour hostiaire et hôtesse une modernisation pour hostesse.

Après la concordance, on trouvera trois listes complémentaires: vocabulaire alphabétique (les vedettes de la concordance), donné ensuite inversé et index de fréquence.

Gilles ROQUES

Terence Russon WOOLDRIDGE, Le Grand Dictionnaire François-Latin (1593-1628): Histoire, Types et Méthodes, Paratexte, Toronto, 1992, IV + 277 pages.

Historical Dictionary Databases, éd. by T. Russon WOOLDRIDGE, Centre for Computing in the Humanities (CCH Working Papers 2), Toronto, 1992, 151 pages.

Si l'on connaît bien la série des dictionnaires français-latin Estienne1539 - Estienne1549 - Thierry1564 - (Nicot-)Dupuys1573 - Nicot1606, en particulier grâce à Wooldridge, Les débuts de la lexicographie française (1977) v. aussi diverses contributions ds La Lexicographie française du XVIe au XVIIIe siècle, Actes publiés par M. Höfler (1982) et ds La Langue française au XVIe siècle; usage, enseignement et approches descriptives, publié par P. Swiggers et W. Van Hoecke (1989), on connaissait beaucoup moins la série qui prenant la suite de (Nicot-)Dupuys1573 a donné les Stær, Baudoin, Poille, Marquis, Voultier, De Brosses. C'est cette série qui est étudiée sous le titre de Grand Dictionaire François-Latin (GDLF). Une mise au point examine la provenance et la filiation de ces dictionnaires [3-13], illustrée par les pages de titres et de préfaces reproduites [189-205] et complétée par la bibliographie de tous les exemplaires connus [207-222], avec conclusion sur leur distribution [187-188].

On analyse ensuite systématiquement l'apport de chaque édition [15-162] en illustrant chacune des rubriques par de très nombreux exemples fort bien choisis.

<sup>(1)</sup> Ou plutôt ces formes, citées à leur ordre alphabétique avec leur fréquence, ne sont pas référencées. Les concordances des mots exclus (liste p. XIX) et des variantes sont disponibles en s'adressant à l'auteur.

Ainsi on trouvera pour tous ces dictionnaires la liste des régionalismes avoués par les auteurs; on sait le parti que J.-P. Chambon et T.R. Wooldridge ont tiré de la liste des mots auvergnats de Marquis1609 (RLiR 54, 377). On disposera aussi pour chacun d'une liste des sources citées. On pourra examiner les «proverbes» dans Stær1603 et 1606 (abayer contre la lune est attesté ds Stær1603, plus tôt que ds FEW 5, 447a et avec un sens différent) ainsi que ds Marquis ou relever les syntagmes, en particulier ds Stær1599 (il n'y a ni sel si sausse, où sausse paraît être une faute pour sauge dep. Est 1549 ds FEW 11, 76a et n. 2) et dans Marquis (tirer aux traicts de la mort cf. RLiR 56, 331). On signalera aussi les répertoires de termes linguistiques ou lexicographiques ds Stær, Poille, Marquis et De Brosses, les listes de plantes et d'animaux ds Baudoin, les termes d'architecture, de vénerie et de marine ds Poille. Il s'agit donc d'un véritable mode d'emploi qui fait souhaiter de pouvoir utiliser le plus largement la base électronique de données du Corpus Estienne-Nicot qu'a constituée Wooldridge.

La lecture de ce long chapitre est très stimulante et nombre d'articles appellent des commentaires historiques: p. 17 la remarque « Circoncis aujourd'hui Retaillé» Stoer1599 peut surprendre. Elle se comprend pourtant. Retailler v.a. «circoncire» est le verbe normal en afr. (cf. Gdf et TL) mais à partir du XIVe siècle il semble que circoncire (verbe savant à l'origine) le remplace en ce sens, sauf dans le domaine occitan qui connaît retalhat adj. «circoncis» (1458 ds FEW 13, 1, 47a). Rabelais (en 1546) emploie retaillat en ce sens (III, 18 et 45) et Nicot1606 donnera encore (s.v. prepuce) retaillat comme l'équivalent languedocien et provençal de circoncis, dont il ne met pas en doute la vitalité. Rabelais utilise aussi le verbe retailler (III, 18), mais à mon avis probablement pour faire comprendre le sens de retaillat auquel il est associé. Peu après, J. Du Bellay en 1559 (VI, 114, 8) emploie juifs retaillés pour traduire le latin verpi «circoncis». Sans doute ces deux emplois sontils à l'origine d'une nouvelle vie de retaillé « circoncis » dont il y a plusieurs exemples dans le 3<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. Hu). L'indication de Stoer1599 serait donc à lire comme un témoignage précieux de ce regain. Ensuite, chez Paré, qui décrit l'opération en question (XV, 32), retaillé prendra le sens spécial de «celui qui pour montrer qu'il n'est point juif ni circoncis s'est fait rhabiller le prépuce par une opération de chirurgie» (Fur1690 - AcC1836 ds FEW 13, 1, 47a) et laissera donc place à nouveau comme terme général à circoncis; - p. 18 sur pattepelue qui pourrait aussi être rabelaisien v. EtRab 23, 66; - p. 23 je ne comprends pas «sanglot s.v. Sanglot»; - p. 32 Loquence n'est pas un «antonyme d'opposite» de éloquence; c'est plutôt un antonyme de différence; - p. 32 dans l'article: « Cabaretier en commun langage un pilier de taverne, un suppost de cabaret, un cercheur de repeue franche», noter que pilier de taverne est usuel aux XVe et XVIe siècles (cf. DiStefano-Locutions; EloyAm 4184), que suppost de cabaret n'est pas attesté mais est rendu plausible par suppôt de Bacchus (dep. LaFontaine) et que cercheur de repeue franche fait écho au moyen français littéraire cercher les repeues franches (cf. Gdf 10, 548a); s.v. cabaret Stoer1599 ajoute hanteur de cabarets, qui doit faire écho à hanteur de tavernes (2 ex. ds Gdf), et taverneur, mot sûrement archaïque, que Cotgrave viendra lui emprunter. Bref on n'en finirait d'énumérer tout ce qui mériterait d'être commenté. C'est effectivement toutes ces modifications d'une édition à l'autre qui nous informent sur l'évolution historique de la langue. Une synthèse [163-172] dresse un choix de pistes à suivre. W. évoque ensuite les publics visés par chacun de ces dictionnaires [172-178] et l'utilisation du GDFL par les lexicographes ultérieurs de Cotgrave à Wartburg [178-187]; on s'étonnera de ne rien trouver sur les Oudin (cf. par ex. faire du herr [34] que FEW 16, 207a a relevé ds Oudin 1656).

Des index des noms [229-232], des mots [233-269] (et encore il n'est pas absolument complet) et des matières [271-272] facilitent grandement la circulation dans un ouvrage très stimulant.

On me permettra d'être plus bref sur le recueil d'articles dont le même T.R. Wooldridge a dirigé la publication. Il est consacré à l'état actuel des bases de données informatisées fondées sur des dictionnaires historiques (notamment du français). On y trouve des contributions de B. Merrilees et alii sur le *Dictionarius* de Firmin Le Ver (1440), de T.R. Wooldridge présentation de la «Base Estienne-Nicot», de D.A. Kibbee sur les dictionnaires français-anglais du XVIe siècle, de I. Lancashire sur des dictionnaires bilingues anglais-langue étrangère des XVIe XVIIe siècle (dont Cotgrave), de Ph. Caron, L. Dagenais et G. Gonfroy sur l'informatisation en cours du *Dictionnaire critique* de Féraud, de T.R. Wooldridge et alii sur le Projet CopuLex (analyse des systèmes de copules qui organisent la microstructure d'un article) et de F. Wm. Tompa sur l'informatisation de l'OED.

Gilles ROQUES

Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835. Actes du Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles les 7, 8, 9 décembre 1984 par le Groupe d'études en histoire de la langue française (G.E.H.L.F.). Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles n° 29. Paris, 1986, 276 [+2] pages.

Après une longue période d'oubli presque total, le grand philologue et grammairien Jean-François Féraud est devenu un des pôles de la recherche lexicographique. Ainsi, Jean Stéfanini l'a désigné comme l'un des premiers provençalistes importants et comme un grand lexicographe<sup>(1)</sup>, et à la suite de la redécouverte du *Suplément* [sic] du *Dictionaire* [sic] *Critique de la langue française* ainsi qu'après un premier jugement de valeur dû à Pierre Larthomas<sup>(2)</sup>, on accorde aujourd'hui à l'ensemble de l'œuvre lexicographique de Féraud l'attention qu'elle mérite<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Jean Stéfanini, *Un provençaliste marseillais*: L'abbé Féraud (1725-1807). Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, nouvelle série n° 67, s.l. 1969.

<sup>(2)</sup> Cf. son article Le Supplément du Dictionnaire critique de Féraud, in: Le Français Moderne 33, 1965, pp. 241-255 et de même dans les Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983, volume I, Aix-en-Provence 1986, pp. 377-382.

<sup>(3)</sup> Cf. aussi notre étude Le Dictionaire Critique de l'abbé Féraud. Essai d'une description systématique, in: La lexicographie française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le présent volume l'intention est de mettre en parallèles et de comparer à différents points de vue les dictionnaires de Féraud<sup>(4)</sup> et le travail linguistique de son époque; puis on tente de définir sa position, dans la discussion épistémologique du XVIII° siècle, sur les problèmes de la grammaire et du vocabulaire. Le cadre chronologique fixé par le titre fait bien évidemment allusion aux deux éditions du Dictionnaire de l'Académie datées de 1762 et de 1835.

Un premier groupe d'articles réunis ici est consacré aux Principes et méthodes lexicographiques chez Féraud et ses contemporains, et on trouve, en introduction, deux études complémentaires sur l'orthographe: Liselotte Pasques, La conception orthographique de Féraud, du Dictionnaire Grammatical (1761) au Dictionaire Critique (1787) [5-17], et Carmen Dobrovie-Sorin, La conception orthographique de Féraud. Du Dictionnaire Grammatical (1761) au Dictionaire Critique (1787). Le domaine consonantique [19-30]. Ces deux auteurs étudient les tentatives de Féraud pour réaliser une réforme partielle de l'orthographe reposant sur les principes controversés de l'étymologie et de l'usage. Notons à ce propos que Féraud tenait particulièrement à la simplification de consonnes doubles dans tous les mots où le redoublement ne représente pas un fait phonétique et de même au remplacement de la graphie oi prononcée | è | par la graphie ai, recommandée d'ailleurs déjà par Voltaire. - Dans son étude intitulée Féraud et sa pratique lexicographique: Du chapitre de grammaire à l'article de dictionnaire. Les pronoms personnels [31-44] Françoise Berlan souligne la variété des informations contenues dans les articles de son dictionnaire consacrés à des termes grammaticaux; Féraud s'y réfère principalement aux énoncés de Restaut, Buffier et Régnier-Desmarais. - Partant de la déclaration de Féraud lui-même qui se considérait comme un élève d'Olivet, Isabelle Landy-Houillon entreprend, dans Un jalon dans la tradition grammaticale de Féraud: l'abbé d'Olivet (1682-1768) [45-52], de rendre aux travaux de Féraud sur la théorie linguistique leur place parmi les idées contemporaines. - Sonia Branca-Rosoff, Féraud et la grammaire de son temps [53-59] relate comment l'auteur se détourne de la « grammaire des philosophes » représentée par des gens comme Du Marsais et Beauzée.

Colloque international de lexicographie tenu à l'Institut de Langues et Littératures Romanes, Université de Düsseldorf, du 23 au 26 septembre 1986, actes publiés par Barbara von Gemmingen et Manfred Höfler, Paris 1988, pp. 113-131

<sup>(4)</sup> Ce sont surtout le Dictionnaire Grammatical de la langue françoise, Avignon 1761 (avec plusieurs rééditions), le Dictionaire Critique de la langue française, 3 volumes, Marseille 1787-1788 et le Suplément du Dictionaire Critique de la langue française, reproduction photographique du manuscrit publiée dans la Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles n° 37, 3 volumes, Paris 1987-1988. Féraud avait publié anonymement en collaboration avec le Père Pézenas un Nouveau dictionnaire universel des arts et des sciences françois, latin et anglois [...] traduit de l'anglois de Thomas Dyche, 2 volumes, Avignon 1753-1754.

Les six études suivantes sont consacrées à des questions épistémologiques et méthodologiques de la linguistique contemporaine et Féraud n'en est plus le personnage central. Cette partie s'ouvre par une contribution due à Pierre Swiggers, Grammaire et lexique au XVIIIe siècle: Réflexions sur la «valeur» des mots [63-71] et la tentative de reconstituer la genèse du concept saussurien de «valeur». - Sylvain Auroux, dans La synonymie et la contrainte de la science: Roubaud, 1785 [73-81], examine les diverses manières de procéder pour définir un synonyme et attribue à Roubaud le mérite d'avoir introduit en ce domaine une « méthode scientifique » au moyen de l'étymologie et de l'analogie. - Les différents objectifs et conceptions de quelques dictionnaires d'homonymes des XVIIIe et XIXe siècles constituent le thème de l'étude Le statut de l'homonymie avant la sémantique [83-89], qu'a signée Simone Delesalle. - C'est un dictionnaire généralement peu connu que présente Jacques Bourquin: Le Dictionnaire français par ordre d'analogie de P.-A. Lemare (1820) [91-99], conçu à la fois comme un dictionnaire d'orthographie et un dictionnaire de rimes et dont la nomenclature présente un compromis entre la disposition graphique et la disposition phonique. - La discussion autour du préfixe in- (ou im-, il- ou ir-) fait l'objet de l'étude de Françoise Martin-Berthet, Les privatifs: Féraud, Pougens [101-117]; outre les questions portant sur la formation de nouveaux dérivés, l'auteur évoque aussi la controverse sur les néologismes, qui a opposé Féraud et Pougens. - Dans P.-C.-V. Boiste, tératolexicographe? L'exemple du Dictionnaire Universel [119-127], Jacques-Philippe Saint-Gérand éclaire le rôle de pionnier qu'a joué Boiste dans le domaine de la lexicographie au XIXe siècle; il fut en effet le premier à étendre systématiquement la nomenclature de ses dictionnaires à des termes empruntés à tous les domaines scientifiques et techniques, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle conception du dictionnaire, illustrée plus tard par des noms comme Bescherelle et Larousse.

La deuxième partie du présent ouvrage propose des Aspects sociolinguistiques qui se présentent en deux parties: Les perspectives de Féraud et Approches contemporaines. Il convient de noter à propos des deux premiers articles, L'archaïsme dans le Suplément au Dictionaire Critique de l'abbé Féraud [133-140], de Nathalie Fournier, et Archaïsme et connotation dans le Suplément du Dictionaire Critique de Féraud [141-145], de Jean-Pierre Séguin, que Féraud, dans nombre d'articles de son Dictionaire Critique, s'est déclaré partisan de la réactualisation d'archaïsmes et qu'il aurait souhaité les réintroduire dans la langue comme néologismes admis. - L'article de John Humbley, Les anglicismes dans le Dictionaire Critique et dans le Suplément [147-155], se contente d'énumérer quelques-uns des mots désignés comme «anglicismes » par Féraud, et l'on regrette l'absence d'une réflexion méthodologique sur la base de la littérature récente consacrée à la recherche des emprunts linguistiques. -Sommaire également le texte de Danielle Bouverot, Termes techniques et indicateurs de domaines dans le Suplément du Dictionaire Critique de Féraud [157-161], sur un sujet qui eut mérité de retenir plus longuement l'attention. - Gunnar v. Proschwitz, dans L'abbé Féraud, ou l'ami du philologue [163-170], consacre sa réflexion aux avantages multiples du Dictionaire Critique, qui facilitent considérablement sur le plan lexicographique l'accès à certains auteurs du XVIIIe siècle. - Brigitte Schlieben-Lange a signé Le traitement lexicographique du changement et du conflit des significations linguistiques pendant la Révolution française [173-183], qui étudie les modifications sémantiques de l'époque à partir du Dictionnaire républicain et révolutionnaire du Citoyen Rodoni et de comparaisons avec d'autres dictionnaires contemporains. (Cet article se trouve d'ailleurs dans la table des matières sous le titre: Homonymie, polysémie et synonymie dans la lexicographie révolutionnaire). - La contribution de Christian Buzon et Chantal Girardin se rattache également à la sémantique: La constitution du concept de Nation: Analyse du signe, description de la notion et usage socio-politique dans le traitement lexicographique du mot [185-192]; on y examine aussi, en particulier, les mots et tournures dérivés de nation. -Annie Geffroy, dans Les dictionnaires socio-politiques, 1770- 1820 [193-210], traite de l'inventoriage lexicographique du vocabulaire politique, ce qui lui donne l'occasion d'établir la bibliographie de 27 dictionnaires contemporains. - Dans Influence du latin de Linné sur le lexique français: le cas de dictame [211-214], Raymond Arveiller dissipe le mystère des différentes dénominations de cette plante. - Sous le titre choisi par Bernard Ebenstein, A propos du lexique prérévolutionnaire: Les effets de « surlexique » chez l'abbé Raynal [215-223], on découvre une analyse rhétorique et stylistique de l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce dans les Deux Indes de Raynal; les similitudes biographiques founissent l'occasion toute extérieure d'un rapprochement avec Féraud. - Avec Les observations de Madame de Genlis sur le langage de son époque [225-232], Jacques Chaurand nous présente la gouvernante aristocratique dans le rôle de critique des usages du parler postrévolutionnaire. - Élisabeth Jaugin, dans La lexicographie comme amusement dans les Mélanges tirés d'une grande bibliothèque [233-242], nous ouvre les portes d'un cabinet de curiosités d'érudition philologique, dont l'auteur, le marquis de Paulmy, est non seulement un collectionneur de livres rares et anciens mais se révèle également un amateur féru d'étymologie et un conteur d'anecdotes lexicographiques.

La troisième et dernière partie du volume, Féraud et la tradition critique, replace enfin notre lexicographe marseillais au milieu de la scène. Dans l'article intitulé Féraud juge de Voltaire [245-251], Pierre Larthomas trace un portrait exemplaire non seulement du philologue mais aussi du critique littéraire qu'était Féraud. — Jean-Paul Sermain expose les diverses fonctions des citations dans le Dictionaire Critique et dans le Suplément [253-261], qui occupent une place considérable dans le corpus lexicographique. — Philippe Caron a consacré son analyse L'homme Féraud dans le Dictionaire Critique [263-268] aux prises de position et aux jugements subjectifs, parfois teintés d'emphase, de Féraud, qui caractérisent son dictionnaire. — Avec Alain Rey, qui signe Tradition critique et lexicographique: Une solution jésuite [269-276], une vue d'ensemble des principes pédagogiques et idéologiques du linguiste Féraud se clôt la série d'articles.

Si l'on a le plaisir à saluer le réveil de l'intérêt pour Féraud et l'attention que lui ont témoignée de nombreux chercheurs, on a d'ailleurs quelque peine à se défendre de l'impression — et sans doute le caractère hétérogène de bien de textes n'y est-il pas étranger — que le sujet a été pressé [et pressuré] jusqu'à épuisement.

Barbara v. GEMMINGEN

Suplément du Dictionaire Critique de la langue française par M. l'Abbé Féraud, reproduction photographique publiée dans la Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles n° 37, volume I: A-D, 279 pages, volume II: E-N, 299 pages, volume III: O-Z, 242 pages, avec une préface de Pierre Larthomas, Paris 1987-1988.

Un heureux hasard a permis de redécouvrir, en 1964, le manuscrit longtemps disparu du *Suplément* [sic] du *Dictionaire* [sic] *Critique* de Féraud, dont l'existence était attestée par plusieurs auteurs (1). Le même hasard a voulu aussi que la précieuse trouvaille tombât entre les mains d'un «inventeur» averti, Pierre Larthomas, qui a depuis fait connaître l'œuvre par un certain nombre d'articles (2) et à qui l'on doit également la présente édition.

Le manuscrit de Féraud ne contient aucun renseignement permettant d'en dater la rédaction, mais les circonstances de sa vie<sup>(3)</sup> laissent supposer qu'il a travaillé à la composition du *Suplément* entre 1795 et 1805.

L'aspect du manuscrit permet d'en reconnaître le caractère relativement provisoire, ainsi l'absence d'une préface, pour laquelle on a laissé trois pages blanches, ou bien l'omission de mots, remplacés dans le texte par des points de suspension.

Les articles additionnels réunis dans ce Suplément concernent principalement l'entrée:

- de nouveaux lemmes, ainsi par ex. jetonier,
- de définitions supplémentaires, comme par ex. s.v. jumelles, et la mention de sens techniques tirés des domaines de métiers de la charpente, de la marine,
- de remarques grammaticales, comme à l'article je: «Le peuple, en certaines Provinces, mèt le pluriel avèc je, il dit je voulons, j'ons fait, je dirons, etc. »,
- de citations supplémentaires,
- de corrections de mentions erronnées ou de fautes d'impression, par ex. s.v.
   je: «Dussai-je [...] cette faute doit être mise sur le compte de l'imprimeur. Il faut, dussé-je. »

<sup>(1)</sup> Cf. Alexis François in: Ferdinand Brunot, Histoire de la langue française des origines à nos jours, volume VI, deuxième partie, fascicule premier, Paris 1966, p. 897 n° 1 et aussi Jean Stéfanini, Un provençaliste marseillais: L'abbé Féraud (1725-1807). Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence, nouvelle série n° 67, s.l., 1969, p. 186.

<sup>(2)</sup> Pour les informations bibliographiques cf. la préface du Suplément.

<sup>(3)</sup> Cf. Pierre Larthomas, Le Supplément du Dictionnaire Critique de l'abbé Féraud, Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983, volume I, Aix-en-Provence 1986, p. 377.

Bien que l'écriture manuscrite de Féraud soit relativement facile à déchiffrer, il nous semble qu'une édition imprimée du *Suplément* n'en reste pas moins souhaitable: ce linguiste passionné, connaisseur et critique éminent de l'usage linguistique de son époque, a bien mérité qu'un public plus nombreux ait accès à son œuvre.

Düsseldorf.

Barbara v. GEMMINGEN

Pierre BEC, Vièles ou violes? Variations philologiques et musicales autour des instruments à archet du Moyen Age, Klincksieck (Collection «Sapience»), Paris, 1992, 450 pages + 20 pages d'illustrations.

Dans la ligne de ses travaux bien connus sur la lyrique médiévale française, P. Bec nous propose une étude sur les instruments à archet, essentiellement la vielle / viole, le rebec, la gigue et la rote. Combinant les approches iconographique, organologique et philologique et se plaçant dans un cadre européen centré sur la Romania et le domaine germanique, il veut mettre en situation les instruments étudiés et éclaircir sans simplification arbitraire la polysémie des termes et le polymorphisme des instruments. Un premier chapitre méthodologique [15-59] décrit les moyens d'investigation pour aboutir à des identifications aux plans typologique (d'après l'archéologie et l'iconographie), lexico-sémantique et étymologique. Il montre en particulier qu'il faut tenir grand compte de la diachronie et ne pas plaquer des descriptions tardives sur des dénominations plus anciennes. De même il faut considérer que les noms latins, connus par les clercs, ont souvent servi à désigner des instruments de leur époque, naturellement inconnus dans l'Antiquité. Les trois autres chapitres de la première partie [61-182] tentent de structurer la totalité du champ sémantique des instruments de musique médiévaux. Le français ici tient une part prépondérante. A partir d'un inventaire de mots extraits d'un corpus de textes de la littérature française en vers des XIIe et XIIIe siècles, complété par quelques séries instrumentales, d'ailleurs bien connues, allant du XIVe au début du XVIe siècle, l'auteur établit un instrumentarium comptant 65 désignations types [87-89]. Cette liste sert ensuite de point de comparaison avec les listes hispaniques et germaniques. Après les séries littéraires, Bec décrit de la même façon quelques séries iconographiques (David et ses musiciens, les Vieillards de l'Apocalypse, les anges musiciens, le tombeau d'Inês de Castro à Alcobaça, les enluminures des Cantigas d'Alphonse X). Le chapitre trois [115-151] est un répertoire de citations: les occurrences des latinisations de «vielle» et les séries instrumentales. Le chapitre quatre [153-182] donne des classements. Le premier fondé sur les bases étymologiques montre le profond renouvellement par rapport à l'instrumentarium antique. Les suivants fondés sur le timbre, la hiérarchie instrumentale, la géographie, les registres «socioculturels», permettent de nuancer le classement général donné [179-182].

La seconde partie restreint son point de vue aux principaux cordophones à archet. Elle s'intitule «approche philologique»; elle est surtout étymologique. On aurait préféré un élargissement du corpus de textes choisis pour montrer ce que l'on fait avec ces instruments dans les textes littéraires, quelle est leur valeur et aussi leur histoire. Ainsi la vielle devient très rare à partir du XIVe siècle. Dans le Songe du Vergier par exemple, vers 1377, on ne cite ni la rote ni la vielle mais le lut, le salterion ou la guitterne. En fait la vielle apparaît surtout dans des locutions péjoratives dont on trouvera un bon inventaire dans le Dictionnaire de Di Stefano. Quant aux résultats: l'étude du type «vielle» est bien menée mais si l'on peut accepter pour les langues romanes une base \*viola, le rapprochement avec viola «violette» est vraiment un pis-aller; - l'étude du type «rebec» est faussée à cause de l'utilisation comme première attestation de la forme du texte du Bon Berger de Jean de Brie [225 et 233] alors que le texte que l'on a édité est celui d'une impression du XVIe siècle; il est vrai que l'article du TLF (où la date de 1384 est incompréhensible), malgré mes mises en garde au moment de la rédaction, peut induire en erreur; - l'étude du type «gigue» ne cite absolument pas le DEAF (v. infra n. 1) qui reste absolument primordial pour l'anc. fr. (où le mot ne dépasse pas le XIIIe siècle; ds GuillMach il s'agit d'un archaïsme): on pourra compléter la partie consacrée par le DEAF à l'anc. pr. à l'aide du présent ouvrage; - l'étude du type rote, bien menée, fait le point sur les recherches antérieures.

Une fois examinés les signifiants, l'auteur revient aux signifiés dans une troisième partie [267-388] qui montre bien les difficultés de toute enquête lexicologique sur un domaine aussi complexe et en perpétuelle évolution. On y étudie l'apparition de l'archet et les rapports qui caractérisent la place de chaque instrument dans l'ensemble des cordophones à archet en tenant compte des différences typologiques et culturelles (parfois liées à la langue maternelle des musicologues).

On voit donc qu'il s'agit d'un ouvrage foisonnant qui dans un domaine particulièrement étudié jette des éclairages suggestifs (1).

Gilles ROQUES

<sup>(1)</sup> Je regrouperai ici quelques remarques de détail: p. 86 n. 25, le dit de la Panthere d'Amour n'est pas de Richard de Fournival mais on l'attribue à Nicole de Margival et la Vieille de Jean Le Fèvre est la traduction de la Vetula, œuvre latine parfois attribuée à Richard de Fournival; — p. 224 à propos de la Vieille encore, il y a confusion entre le poète Jean Le Fèvre (env. 1320 - apr. 1376) et le chroniqueur Jean Le Fèvre de Saint-Rémy (env. 1395-1468); — p. 254 lire francique au lieu de francisque; — p. 291 le Banquet du boys date de la seconde moitié du XVe siècle et non des XIIIe-XIVe siècles; — p. 397 n° 37 lire Brücker; — p. 411 n° 174 lire G1, G2, G3 (au lieu de 61, 62, 63) et noter qu'à l'heure actuelle nous en sommes à G6, tandis que G5 contient l'article gigue; n° 181 lire Bernart; n° 182 utiliser la 5e édition de BW parue en 1968; n° 184 utiliser l'édition d'A. Brasseur des Saisnes; p. 414 n° 210 utiliser l'édition d'U. Gschwind de Flamenca; — n° 212 utiliser l'édition de L. Foulet de Galeran; — p. 415 n° 219 lire Machaut; — p. 418 n° 260 lire 1968, 1966, 1970; — p. 449 dans le sous-titre, il faut lire Du signifié au signifiant (cf. p. 265).

Cl. Martel éd., Les Français et leurs langues, Actes du colloque tenu à Montpellier les 5, 6 et 7 septembre 1988 sous la direction de J.-Cl. Bouvier, Publications de l'Université de Provence Aix-Marseille 1, Aix-en-Provence, 1991, 550 pages.

Ce colloque était consacré à étudier «le rapport des Français à leurs langues», c'est-à-dire les représentations que les Français se font non seulement de la langue nationale, mais aussi des autres langues et parlers en usage en France et les attitudes adoptées à leur égard. Les actes rassemblent les textes de trente communications scandées par six rapports de synthèse qui résument et mettent en perspective les interventions, le tout encadré par une introduction et une conclusion du responsable du colloque. Une dizaine de communications envisagent globalement la situation dans différentes régions: la Lorraine romane par S. Mougin [85-98], la Normandie par P. Boissel [21-26], la Bretagne romane par H. Walter [533-537] et J.P. Chauveau [135-162], la Touraine par N. Gueunier [39-58] et J.P. Simon [107-120], Noirmoutier par J.L. Léonard [59-83], le Croissant par P. Dubuisson [177-181] et K. Galimard [183-195], la Corse par M.J. Dalbera-Stefanaggi [163-175]. Des exposés autrement focalisés et classés dans la troisième partie intitulée «nommer la langue» apportent des informations sur d'autres régions: le Languedoc par J. Bres et F. Gardes-Madray [411-426], la Provence par Cl. Martel [481-493], le domaine francoprovençal par J.B. Martin [495-501]. Les frontières de l'Hexagone sont franchies dans deux communications consacrées à la Wallonie par L. Baugnet [539-548] et au Piémont occidental par S. Canobbio [427-447] et l'on traverse même l'Atlantique pour étudier la situation au Québec avec A. Paquot [99-106] ou en Louisiane au 19e siècle avec G. Audisio [229-257]. Ce ne sont pas tant les Français prévus par le thème du colloque que les «galloromanophones» qui font l'objet de ces actes. Car, du fait que la communication de F. Raphaël sur le jeddich-daitch alsacien a été publiée ailleurs, les espaces linguistiques non-romans ne sont présents que par des remarques cursives ou des allusions notamment de M. Philipp dans son rapport [123-133]. Les langues d'immigration sont certes représentées, mais c'est dans une perspective différente que D. Véronique étudie les voies de l'appropriation du français par des travailleurs du Maghreb résidant en France [197-213]. N'est-il pas significatif que manquent au panorama, pour ne pas parler de l'Outremer, la Bretagne celtique, le Pays Basque et la Catalogne, trois régions précisément où les attitudes vis-à-vis de la langue, au moins pour une partie de la population, sont telles qu'y ont été créées des écoles où la langue régionale est devenue langue d'enseignement? Ce silence semblerait indiquer que les représentations de la langue ne puissent devenir objet de colloque que dans la mesure où elles sont moins sujets de débats. C'est dire la prégnance des rapports qu'entretiennent les locuteurs avec les langues en présence et l'intérêt de ces études. Les situations privilégiées sont celles où il y a contact de langues du fait du bilinguisme, de la diglossie, de l'existence de langues réservées au culte, de la rencontre de deux espaces linguistiques, ces contacts entraînant attitudes conflictuelles, disparition de l'une des langues, apprentissage d'une nouvelle langue, naissance de sabirs, apparition de régionalismes, ou processus d'uniformisation linguistique. Mais sont aussi envisagées des situations de

monolinguisme caractérisées par une relative sécurité linguistique, comme en Touraine et dans l'Orléanais. Les rapports des locuteurs aux langues qu'ils pratiquent ou qu'ils entendent pratiquer sont étudiées par diverses méthodes. La plus représentée ici est celle qui utilise le questionnaire sur la conscience linguistique mis au point par les dialectologues pour recueillir des ethnotextes et qu'il aurait été intéressant de publier ici. Ce questionnaire ouvert cherche à faire produire à des locuteurs de milieux sociaux divers des discours dans lesquels se manifestent des descriptions de la situation linguistique et de son évolution, des évaluations des attitudes et des pratiques linguistiques et sociales, des jugements de valeur, des représentations personnelles aussi bien que socialisées, un imaginaire linguistique. Ce type de questionnement peut être pratiqué rigoureusement ou bien intégré à une enquête dialectologique en cours (S. Canobbio) ou encore aménagé pour «effacer autant que possible l'aspect très directif du système des questions-réponses» [S. Mougin 86]. Mais l'enquête systématique peut être laissée provisoirement de côté là où, par exemple, le débat omniprésent et bruyant sur cette question rend impossible de « saisir la conscience linguistique des corsophones en amont du discours idéologique aujourd'hui dominant» [163]. La crainte que les enquêtes ne recueillent que l'expression convenue ou complaisante d'attitudes en contradiction avec les pratiques réelles conduit P. Boissel à analyser plutôt des énoncés entendus hors de toute enquête dans des situations où les locuteurs ont oublié les intérêts professionnels du linguiste. Mais le questionnement est aussi récusé parce que «les enquêteurs recueillent ainsi, quels que soient la langue minoritaire envisagée et le type d'interview, un discours redondant, maintes fois décrit et parfaitement réglé» qui ne serait rien d'autre que l'expression d'une «idéologisation qui masque le fonctionnement linguistique réel» [J. Bres et F. Gardès-Madray 411-412]. Les auteurs préfèrent une analyse conversationnelle minutieuse confrontant en permanence le dit au dire pour mettre en évidence les contradictions, visibles par les ratages de la parole, entre les différents discours qui se télescopent dans la parole du locuteur. Pour atteindre un public plus vaste, H. Walter a choisi l'enquête par écrit évidemment beaucoup plus économique en temps et en moyens que l'enquête sociolinguistique co-variationniste comme celle sur les régionalismes québécois menée auprès de 700 personnes dont A. Paquot analyse quelques données juste avant la parution de l'ouvrage où on trouvera les résultats complets (il en a été rendu compte ici même, RLiR 53, 571-578). J.L. Léonard adopte une perspective ethnolinguistique pour mettre en évidence le savoir des locuteurs sur la variation dialectale. Cl. Martel étudie les attitudes vis-à-vis de la langue par le biais des régionalismes surgis dans des entretiens: leur nombre, le domaine de référence auxquels ils renvoient, le contexte dans lequel ils apparaissent éclairent les commentaires métalinguistiques donnés spontanément. A la jonction de l'oral et du littéraire, J.N. Pelen présente la répartition de moins en moins harmonieuse depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle du français et de l'occitan dans la culture cévenole [359-370]. Plusieurs communications analysent les représentations linguistiques qui se révèlent dans des textes contemporains ou modernes. Ph. Gardy examine le refus implicite ou explicite du terme occitan dans quelques textes métalinguistiques contemporains pour montrer que le terme ou les substituts qui lui sont opposés ne fonctionnent jamais comme des désignants linguistiques, mais comme des produits de la diglossie considérée sous son aspect conflictuel [449-460]. N. Nivelle, à partir de l'exemple de Victor Gelu et d'autres écrivains provençaux, étudie comment le refus des néologismes ou un vocabulaire pseudo-naïf pour dénommer les machines inventées au XIXe siècle ancre volontairement la langue dans le passé [349-355]. Pour P. Siblot, la fiction littéraire révèle les représentations linguistiques beaucoup mieux que ne le fait la parole quotidienne. Il parvient en tout cas à montrer que le sabir de la littérature coloniale sur l'Algérie et le pseudo-sabir qu'est le pataouète sont des figurations construites de la langue dans une opération identitaire qui peut être aussi bien positive que négative [371-399]. De ces applications à des situations délimitées se distinguent des apports plus généraux ou théoriques. F. Alvarez-Pereyre, dans un panorama des études sur la conscience linguistique, sépare celles qui s'attachent à mettre en lumière la réflexion du locuteur sur sa propre langue et le savoir qu'il en tire de celles qui visent à caractériser les attitudes à l'égard de la langue, ou encore celles qui analysent les pratiques de celles qui analysent les discours. L'auteur plaide pour que ces divisions deviennent des étapes du travail du linguiste s'efforçant de critiquer et confronter en permanence les acquis de chacun de ces points de vue [291-302]. Généralisant la notion de code-switching, R. Lafont considère le discours ordinaire comme une discontinuité où s'enchaînent, selon les stratégies du locuteur, l'un ou l'autre des codes disponibles, avec des marqueurs pour suturation. C'est au niveau des occurrences discursives manifestant le conflit par leurs ruptures que se révélerait le mieux la représentation [461-470]. L'enracinement historique de ces représentations a été beaucoup moins étudié au cours de ce colloque. C'est peut-être dû en partie au désintérêt des historiens pour la langue, mis à part quelques rares exceptions, au point qu'on doit constater, dans quelques grandes synthèses historiques récentes, «l'absence quasi totale de réflexion sur la langue, sa place dans les sociétés, ses changements aussi», comme le souligne D. Fabre [322]. La documentation disponible limite cependant les angles d'approche. La démarche la moins rarement pratiquée consiste à «observer les observateurs» [323] des siècles passés. M.R. Simoni étudie ainsi le métalangage des Coquebert de Montbret et de leurs correspondants sous le Premier Empire [503-531]. Un discours qui va proliférer jusqu'à la fin de notre siècle est déjà en place. P. Brasseur analyse la pratique de l'auteur d'un glossaire dialectal de Haute-Bretagne au milieu du XIXe siècle et les intentions qu'elle révèle [303-317]. J. Cl. Bouvier compare cette pratique à celle des érudits provençaux des XVIIIe et XIXe siècles, notamment sur la question de l'étymologie [279-284]. Ph. Martel met en évidence la contradiction entre le discours bienveillant tenu à l'égard de l'occitan par les politiciens méridionaux sous la Troisième République et leur opposition à toute mesure en faveur de l'enseignement des langues régionales [259-273]. R. Bertrand remonte jusqu'au XVII<sup>c</sup> siècle pour décrire les usages, variables selon les époques, du latin, du français et du provençal à l'intérieur du culte catholique en Provence [333-348]. Enfin G. Audisio explicite les implications d'une querelle par voie de presse au milieu du XIXe siècle entre les marguilliers de la paroisse catholique de Bâton-Rouge, Louisiane, et leur curé: ce qui est en jeu, c'est la survie ou la mort du français dans cette ville.

Sous la diversité, et parfois la divergence, des points de vue ou des méthodes, ces actes donnent des images compatibles de l'un des aspects de la réalité linguistique française. Le côté répétitif des discours tenus sur la langue, les permanences qu'on constate à travers le temps, l'émergence des mêmes conflits à l'intérieur de discours tout à fait personnels, la mise en figure de certains faits de langue dans l'écrit littéraire, etc., tout cela montre qu'il y a, sous-jacentes, des représentations socialisées, diffusées à travers tout le pays, véhiculées par les institutions linguistiques et enregistrées volens nolens par la plus grande partie des locuteurs. Les discours rapportés et étudiés rendent compte à leur façon du dépérissement général, voire de l'extinction prévisible dans certains cas, des parlures autres que la langue officielle, de même que de l'impossibilité du maintien de formes linguistiques importées. Est-ce un trait caractéristique de la société française ou de la société moderne? Des comparaisons avec d'autres pays européens seraient utiles pour faire ressortir la singularité du cas français ou au contraire sa banalité éventuelle.

L'édition a laissé passer quelques coquilles dont certaines amusantes ou fâcheuses. Les romanistes reconnaîtront facilement celui de leurs prédécesseurs dont le nom est systématiquement estropié sous les graphies Raymonard ou Raynonard [281-282]. Le recours à l'original leur permettra d'admettre qu'il est moins «facile de s'engager dans la science étymologique» que de s'y «égarer» [308]. Ils soupçonneront une faute que leur seul savoir disciplinaire ne leur permet pas de corriger, en lisant que les communautés juives d'Alsace ont été chassées des villes «à partir de 1934» [324].

Jean-Paul CHAUVEAU

Dulcie M. ENGEL, *Tense and Text. A Study of French Past Tenses*, Croom Helm Romance Linguistics Series, London and New York, Routledge, 1990, xii + 147 pages.

Ce livre est l'adaptation d'une thèse de doctorat défendue en 1987 à l'Université de Reading et dont le titre, beaucoup plus précis, aurait dû être maintenu dans la version publiée (The Passé Simple/Passé Composé Dichotomy in Modern Journalistic Usage). Il s'agit en effet d'une étude sur la cooccurrence du passé simple (= PS) et du passé composé (= PC) dans la langue des journaux français, et sur les facteurs qui déterminent l'emploi de l'un ou l'autre de ces temps. L'A. pose d'abord le problème [1-13]: le PS, que l'on dit mort depuis longtemps en français parlé, ne survit-il que comme variante libre du PC dans la langue écrite? Ou certains contextes requièrent-ils plus expressément son emploi? Peut-on alterner les deux temps dans une narration? Pour répondre à ces questions, D. M. Engel a réuni un corpus à partir de 23 quotidiens et hebdomadaires français parus dans la même semaine (celle du 5 janvier 1984), dont elle a extrait 68 articles (soit environ 20% de ceux qui présentaient des exemples de cooccurrence PS/PC) contenant en tout 562 PC et 298 PS (resp. 65,35 % et 34,65 %). Un état de la question [14-32] présente en résumé les observations et commentaires de plusieurs linguistes sur la question; quelques-uns ont travaillé à partir de corpus tirés de la langue journalistique, ce qui offre à l'A. d'intéressantes possibilités de comparaison. La méthodologie [33-55] élaborée par D. M. Engel s'articule en trois points: un relevé statistique des occurrences de PS et PC en fonction d'une série de facteurs formels et contextuels; une analyse qualitative portant sur un nombre plus restreint d'occurrences, étudiées dans leur contexte; puis, des tests effectués auprès de locuteurs natifs pour évaluer la concordance entre leur emploi et celui des journalistes, dans des phrases empruntées à ces derniers. Cette méthode de tests «avec blancs à remplir» a déjà été employée par H. Berschin pour l'espagnol (cf. Präteritum und Perfektgebrauch im heutigen Spanisch, Tübingen: Niemeyer, 1976), mais ici les phrases retenues ont été choisies à même le corpus journalistique étudié, alors que chez Berschin il s'agissait de tests « construits ». Plusieurs facteurs ont été retenus pour l'analyse, tant quantitative que qualitative: indicateurs temporels; phrase active ou passive, affirmative ou négative; nature de la proposition; personne et nombre; régularité morphologique; longueur syllabique; transitivité; récit historique vs. discours (Benveniste, Weinrich); axe d'orientation (Bull); lexème verbal; ordre des mots; sujet de l'article; tendance politique du journal; sexe, âge et origine régionale des locuteurs natifs testés.

Le chapitre principal [«The factors» 56-101] nous présente les résultats détaillés de l'analyse des différents facteurs retenus. Les indicateurs temporels «vague, recent, or of current relevance» [62] se retrouveraient plutôt avec le PC; les «precise expressions and fixed periods of time» accompagneraient plutôt le PS. Les étiquettes d'indéfini et de défini que l'on accolle resp. au PC et au PS ne seraient donc pas entièrement injustifiées; mais l'on n'a affaire ici qu'à des tendances. Les facteurs «voie active / voie passive» et «phrase affirmative / phrase négative» ne semblent guère significatifs dans l'ensemble; seule une analyse plus fine à partir des contextes permet de leur supposer une certaine influence, subordonnée il est vrai à d'autres facteurs plus déterminants. L'étude de la concordance entre type de proposition et choix du temps verbal a donné des résultats statistiquement significatifs: le PS domine dans les phrases complexes (principales et subordonnées), le PC dans les indépendantes. Néanmoins, le test révèle que le choix du temps verbal chez les témoins ne concorde pas d'une manière significative avec celui des journalistes, ce qui laisse croire à un tic de l'écriture journalistique. Ceci n'est pas sans rappeler une situation que nous avons identifiée dans la presse mexicaine (1), où le PS domine dans les principales et le PC dans les subordonnées en raison d'un tour figé que l'on pourrait schématiser alguien dijo que algo ha pasado. L'A. ne propose cependant aucune explication qui rende compte de ce phénomène dans son corpus («In relation to PS and PC, there is some linkage between clause type, the factors examined here, and tense choice, but once more, the exact nature of that relationship is not clear, and we can talk only of tendencies» [71]). Le très petit nombre d'occurrences aux personnes 1, 2, 4, et 5 n'a pas permis de vérifier l'incidence de la personne sur

<sup>(1)</sup> A. Thibault, «Le pretérito et l'antepresente en espagnol dans la langue journalistique», Langues et Linguistique, Université Laval, Québec, 13 (1987), 287-320.

le choix du temps verbal. Le facteur de régularité semble céder la place à un facteur de familiarité: en effet, des verbes irréguliers mais d'un emploi très fréquent (être, devoir) apparaissent plus souvent au PS qu'au PC. A ce facteur de familiarité s'ajoute probablement aussi une préférence pour les formes courtes (v. «Relative syllabic length» [81-83]). La transitivité ne semble jouer aucun rôle; nous y reviendrons. La tendance politique du journal n'exerce aucune influence sur le choix du PS ou du PC (sans jeux de mots!), comme M. Pfister (citant J. Zezula) l'a déjà souligné ici 38 (1974), 400. La prédilection du PC pour le «discours», ainsi que celle du PS pour ce que Benveniste appelle «l'histoire», sont confirmées par l'analyse statistique; les contre-exemples se révèlent toutefois fréquents. Les facteurs sociolinguistiques n'ont pas révélé de variation significative parmi les témoins.

Le chapitre 5 [«Tense usage: a framework for evaluation» 102-114] tente d'établir une hiérarchie dans l'ensemble des facteurs étudiés. Un seul serait obligatoire: un point présent sur l'axe temporel avec point de vue rétrospectif donnerait lieu au PC; un point rétrospectif sur l'axe temporel avec point de vue tout aussi rétrospectif [?] serait l'apanage du PS [103]. L'A. n'explique malheureusement pas comment elle s'y est prise pour classer les 860 formes verbales de son corpus dans l'une ou l'autre de ces catégories, empruntées au théoricien W. E. Bull (Time, Tense and the Verb. A Study in Theoretical and Applied Linguistics with Particular Attention to Spanish, Berkeley / Los Angeles: University of California Press, 1960). Parmi les facteurs «variables», les plus importants seraient le type de texte (discours / histoire), la personne verbale, les indicateurs temporels, et les autres temps verbaux dans le même texte. La conclusion [115-122] veut rappeler les vertus de l'approche à trois volets suivie par l'A., en comparant sa méthodologie à celle d'autres chercheurs. Suivent trois annexes: la liste des articles retenus pour l'analyse, une liste de fréquence des principaux verbes et adverbes du corpus, et quelques extraits d'articles [123-132]. Le livre se termine par une bibliographie [133-143] et un index des noms propres et des concepts [144-147].

L'ouvrage est, dans son ensemble, bien fait; on pourrait toutefois suggérer çà et là quelques améliorations. La table des matières [vii], réduite à un minimum, n'a retenu que le titre de chaque chapitre; pourquoi avoir sacrifié les divisions et subdivisions? Ce choix n'est pas de nature à faciliter la consultation. — Comme le fait remarquer D. Gaatone<sup>(2)</sup>, les phrases censées illustrer la valeur de passé antérieur du passé surcomposé et du PS [4] sont à la limite de l'acceptabilité pour un locuteur natif. Il aurait mieux valu renvoyer à Grevisse § 788 (12° éd.) pour le passé surcomposé; quant au PS, il exprime l'antériorité absolue et non l'antériorité au passé composé. — Le défectif abstraire n'est pas un «derivative» de traire [21]. — L'A. a choisi de ne retenir que des textes comportant à la fois PS et PC. Ce choix peut paraître judicieux au premier abord; en effet, le but de ce travail est d'étudier la cooccurrence des deux temps. Mais alors les calculs sur la préférence d'un temps verbal pour tel ou tel type d'article (ou même de journal) perdent beaucoup de

<sup>(2)</sup> Dans un c. r. de l'ouvrage ici recensé, v. JFSL I, 1, 114-5.

valeur: il serait plus intéressant de savoir quel type d'article ne contient qu'un seul des deux temps à l'étude (calcul mis de côté dans la démarche retenue). Autre exemple: le fait que le verbe être apparaisse plus souvent au PS qu'au PC est un artefact dû au fait que 63,3 % des articles qui ne contenaient que des PC ont été écartés de l'analyse [38]. Les différences relevées seraient-elles encore significatives si on avait retenu tous les articles? En outre, la partie quantitative de l'analyse ne concerne pas vraiment la cooccurrence proprement dite; PS et PC sont étudiés indépendamment selon une série de facteurs, et l'A. débouche plutôt sur une description des caractéristiques propres à chacun que sur une véritable étude de la cooccurrence (cette remarque n'enlève d'ailleurs rien à la valeur intrinsèque de l'étude; mais la précision n'est pas inutile). L'étude des rapports entre temps verbal et type de proposition illustre bien cette situation: on ne nous signale pas dans quelles proportions PS et PC se coordonnent et se subordonnent entre eux (ni avec d'autres temps); on ne sait pas non plus si PS et PC ont une influence sur la concordance des temps. - On peut se demander si le nombre d'occurrences retenues (860 formes verbales) n'est pas un peu mince. Les calculs portant sur des sous-ensembles du corpus deviennent vite statistiquement non-représentatifs. — L'A. examine l'incidence de la 'classe sémantique' des verbes sur le choix du temps verbal et identifie trois classes: auxiliaires et modaux; verbes d'état et de perception; verbes d'action. Selon elle, «this wide semantic division will highlight any general differences in the semantic range of the two tenses» [48]. L'analyse statistique révèle que ce facteur n'est pas significatif, ce qui n'étonnera personne. La répartition des verbes en différentes classes sémantiques aurait peut-être dû s'effectuer selon des critères susceptibles d'avoir une influence sur les temps verbaux; on pense à certains verbes à valeur résultative, tels réussir à, accoucher de [cf. ex. p. 64], qui risquent d'avoir plus d'affinités avec le PC. - Dans l'étude de l'incidence de la «phonological length» sur le choix du temps verbal, l'A. affirme: «In the plural, however, the PS form is longer than the PC: 'naquirent' (three syllabes), 'sont nés' (two syllabes)» [82]. Si l'on parle bien de «phonological length», pourquoi compte-t-on trois syllabes à 'naquirent'? Encore faudrait-il définir ce qu'on entend par «phonological length»: phonèmes? syllabes orales? syllabes écrites? graphèmes? - L'A. souligne avec raison: «there do not appear to be any other studies linking tense choice with transitivity» [86] et, s'en tenant au strict critère transitif / intransitif, elle ne relève pas de différences significatives dans son corpus. L'étude de la nature du complément des verbes au PS et au PC a cependant permis à S. Caviglia et M. Malcuori<sup>(3)</sup> de proposer un modèle très convaincant de l'emploi

<sup>(3) «</sup>Perfecto compuesto: deíctico de la enunciación. Consecuencias en el uso de Montevideo», communication présentée au XIXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Saint-Jacques-de-Compostelle, 4 au 9 septembre 1989. Les A. voient dans le degré plus ou moins grand d'individuación et d'afectación du COD un critère essentiel dans l'emploi du PC. Par ex., '\*Juan ha conocido a una chica' est une phrase agrammaticale dans l'usage de Montevideo, le complément étant trop défini pour un PC, alors que 'Juan ha

du PC dans l'espagnol de Montevideo. La même démarche n'aurait sans doute pas donné lieu à des résultats aussi valables pour le français, mais pour des raisons méthodologiques la contribution malheureusement trop peu connue de S. Caviglia et M. Malcuori (que D. M. Engel ne pouvait connaître au moment où elle a rédigé) devrait figurer à l'avenir dans la bibliographie de toute publication sur la valeur du PS et du PC dans les langues romanes. - Pour Weinrich, le PC est commentatif et le PS narratif; pour Benveniste, le PC est le temps du discours, le PS celui de l'histoire. Nous aurions aimé que l'A. se montre elle-même plus critique face à ces dichotomies, non réductibles l'une à l'autre, et déjà malmenées par une génération et demie de chercheurs (Tempus de Weinrich date de 1964, et non de 1977 comme l'indique la bibliographie en faisant probablement référence à une réédition tardive). Qui plus est, l'emploi que D. M. Engel fait de ces concepts s'ajuste plus ou moins bien à la pensée des auteurs: «In our classification, 'discours' is used only for speech - either spoken direct, spoken indirect, or written quotation. All other parts of texts are referred to as 'histoire'. » [95] Il faut donc croire que les éditoriaux ont été classés sous 'histoire', le dernier refuge du PS selon Benveniste; mais dans la grille de Weinrich, un éditorial est plutôt commentatif que narratif, et devrait donc contenir des PC. L'A. semble concilier les deux approches sans scrupules, mais on ne s'étonnera pas de cette observation: «looking at texts it is clear that PC is used very frequently in 'histoire' too, and that PS is not unknown in 'discours'. » [97] -La bibliographie est riche et rendra de bons services aux chercheurs; on regrettera toutefois la quasi-absence de titres concernant l'emploi des temps verbaux dans les autres langues romanes, en particulier en espagnol. Parfait simple et parfait composé en castillan moderne, de A. Barrera-Vidal (Munich: Ed. Max Hueber Verlag, 1972), ainsi que l'ouvrage cité plus haut de H. Berschin, auraient sûrement pu fournir à l'A. de nombreux éléments de réflexion théorique et méthodologique.

Un des grands mérites de cet ouvrage est de se consacrer à un problème relevant presque entièrement de la langue écrite. Félicitons l'A. d'avoir bravé un interdit en consacrant ses efforts à l'étude d'une réalité qui, pour ne pas être orale, se heurte souvent au dédain de linguistes pour qui la vraie langue ne peut être que la langue parlée. Plaidons avec D. M. Engel pour la réintégration de l'écrit, considéré en tant que tel et non comme un pâle succédané des productions orales, dans le cadre des études de linguistique descriptive et théorique.

André THIBAULT

conocido una chica' est grammatical; '\*He comido la manzana' est impossible, le complément étant entièrement affecté par l'action exprimée par le verbe, alors que 'He lavado la camisa' est possible, l'action exprimée par le verbe n'affectant pas irréversiblement le complément et étant donc susceptible de se répéter un nombre de fois indéfini.

Lars - Göran SUNDELL, Le temps futur en français moderne, Acta Universitatis Upsaliensis Studia Romanica Upsaliensia, 49 Almqvist et Wiksell, Stockholm, 1991, 245 pages.

Dans son livre, «Le temps futur en français moderne», L.G. Sundell examine l'usage du futur simple et celui du futur périphrastique dans des phrases simples et complexes. S'inscrivant dans la tradition linguistique-statistique d'Uppsala, il travaille sur un corpus (environ 8000 exemples), constitué de 50 livres littéraires dépouillés exhaustivement, dont le but est de dégager les *emplois-types* des deux futurs. Sundell justifie son approche statistique par le fait que les traitements théoriques récents appliqués aux temps du futur ne se fondent pas sur la documentation détaillée de faits empiriques. Il est à noter cependant que l'auteur ne tient pas compte des travaux empiriques-statistiques effectués par les deux jumelles allemandes Sabine Lorenz<sup>(1)</sup> et Bettina Lorenz<sup>(2)</sup>.

Après un bref aperçu historique et une discussion sur la constitution d'un corpus, Sundell présente le cadre théorique dans lequel il va travailler. Se fondant sur des données numériques établies de la confrontation entre la personne grammaticale et les deux futurs, son but est de dégager des tendances interprétables à partir d'une théorie unitaire. D'un point de vue théorique, l'auteur s'inspire directement des travaux de M. Wilmet et de R. Martin mais il incorpore également des concepts de la tradition sémantico-logique (C. Vet, F. Nef). Il adopte ainsi la position défendue par la plupart des grammairiens selon laquelle le futur simple, contrairement au futur périphrastique, exprimerait la «rupture avec l'actualité» (p. 21), ce qui serait le trait sémantique fondamental distinguant les deux formes. Elle servira, en dernier lieu, à expliquer sémantiquement la proportion observée des deux temps grammaticaux (cf. pp. 41, 59, 72, 88, 134, etc.). Ajoutons que l'opposition primaire de +/- rupture est complétée par une opposition secondaire entre emploi anaphorique et déictique (3) qui ne s'explique qu'à la lumière de la première. Son traitement du corpus contient trois parties principales:

- 1: Futurs non déterminés par un complément de temps ou par une négation, avec une classification des verbes relevés. (pp. 35 114).
- 2: Futurs déterminés par un complément de temps ou par une négation (pp. 115 165).
- 3: Différentes catégories de subordonnées: complétives, temporelles, conditionnelles (pp. 167 232).

<sup>(1)</sup> Die Konkurrenz zwischen dem futur simple und dem futur périphrastique im geschriebenen Französisch der Gegenwart, Kleinheinrich, Münster, 1989.

<sup>(2)</sup> Die Konkurrenz zwischen dem futur simple und dem futur périphrastique im gesprochenen Französisch der Gegenwart, Kleinheinrich, Münster, 1989.

<sup>(3)</sup> cf. C. Vet, 1985, Univers de discours et univers d'énonciation: les temps du passé et du futur, *Langue Française*, 67, 38-58.

Classifiée selon la personne grammaticale, l'analyse du corpus permet à l'auteur de conclure que la présence d'un complément de temps ou d'une négation augmente considérablement les possibilités pour trouver un futur simple plutôt qu'un futur périphrastique, ce qui ressort des chiffres suivants relevés des phrases simples dans son enquête (p. 19):

	Futur simple	Futur périphrastique
Futurs non-déterminés	62 %	38 %
Compléments de temps	85 %	15 %
Négation	83 %	17 %
Total	70 %	30 %

Les mêmes tendances se retrouvent dans les phrases complexes. Il faut remarquer cependant que son corpus n'est pas soumis à des tests proprement statistiques (des calculs de probabilité, etc.). En examinant systématiquement l'influence de la personne grammaticale dans des phrases simples non-déterminées, l'auteur regroupe ses chiffres au début de chaque section. On trouvera également des tableaux détaillés sur la co-occurrence verbo-adverbiale dans des phrases simples et complexes, la fréquence des deux formes sous l'influence de la négation et différents types de conjonctions de subordination. Le lecteur peut ainsi facilement vérifier les fluctuations quantitatives d'une personne grammaticale à l'autre et ensuite suivre les comparaisons discutées qui portent sur l'influence des facteurs contextuels regroupés sous 1 à 3. Sundell touche, du moins indirectement, à des questions grammaticales vastes, comme la catégorisation grammaticale de la temporalité versus la modalité, la compatibilité verbo-adverbiale soumise à des contraintes, l'influence sémantique de la négation et l'«ancrage» temporel dans des phrases complexes. Sa préoccupation principale est cependant de dégager des fréquences distributionnelles qui sont significatives. Le futur périphrastique, par exemple, montre un écart considérable, attesté par ses chiffres, devant la présence ou non de la négation ne - pas (surtout à la deuxième personne). Cette «dissymétrie» s'explique, selon Sundell, par l'exploitation de l'« allure extraordinaire » (cf. « X ne va pas faire Y tout de même »), ce qui le force à examiner les conditions réglant cet emploi. On pourrait ici souhaiter une discussion plus générale concernant l'opposition (éventuelle) de la sémantique et de la pragmatique dans l'interprétation des temps verbaux. On voit, tout de même, qu'une différence au niveau quantitatif fait apparaître le besoin d'une précision théorique. Il en va de même pour la compatibilité, apparemment déviante mais relativement fréquente, d'un adverbe du type «maintenant» avec un temps de postériorité comme le futur simple (6 exemples de FS contre 33 pour le FP). Les analyses de Sundell sont présentées d'une manière claire, sauf une faute de numérotation à la page 49, et ses observations sont fondées sur une riche documentation empirique et une lecture détaillée de travaux théoriques.

D'après ces remarques, on pourra distinguer deux objectifs principaux de son approche. D'une part les enquêtes permettront au linguiste d'émettre des hypothèses générales quant aux fréquences d'emploi, évaluées par rapport à la question de la représentativité. D'autre part, les données empiriques seront interprétées à la lumière de certaines bases théoriques servant à *expliquer* l'état synchronique actuel.

La force des explications va, finalement, dépendre fortement du cadre théorique choisi. Deux points théoriques mériteraient une attention particulière. Premièrement, la notion préthéorique de +/— rupture psychologique, conçue comme fondamentale, semble trop vague pour dégager des facteurs déterminant la lecture acceptable et non-acceptable des deux formes, par exemple dans des paires substituables:

Je vais remonter à Paris après-demain / Je remonterai à Paris après-demain et non-substituables:

Attention, tu vas tomber / # Attention, tu tomberas (4).

Il faudrait en tous cas compléter les traits de +/- rupture par d'autres constructions théoriques (cf. l'ensemble C de conditions dans Nef (1986)<sup>(5)</sup>). Deuxièmement, il reste à savoir s'il faut considérer l'interprétation des deux formes comme relevant essentiellement de la sémantique ou de la pragmatique. Sundell remet simplement en question, sans discussion théorique, la stricte séparation des propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des énoncés (p. 7). Comment faut-il alors caractériser la différence entre «Je ferai Y» et «Je vais faire Y», une différence qui semble difficilement explicable à partir de chiffres (571 cas (FS) / 541 cas (FP))? En termes de conditions de vérité, de conditions d'emploi, etc.? L'ouvrage de Sundell ne fournit pas de réponses à de telles questions. Cela étant dit, il faut souligner que les données empiriques, en elles-mêmes instructives, combinées avec les observations de l'auteur, représentent une source riche d'informations pertinentes.

Hans Petter HELLAND

Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly. 1943-1944, Série A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II). Texte établi par Suzanne Bégin-Oft en collaboration avec Louise Frenette-Engelmayer et Jean-Claude Guillamondéguy. Les Presses de l'Université Laval, Québec – Presses universitaires de Lille, Lille, 1990. 10e volume des Leçons.

Comme l'indique la brève présentation de la jaquette de couverture, la parution du dixième volume des *Leçons* marque le vingtième anniversaire de la publication des conférences inédites de Gustave Guillaume (1883-1960) à l'École Pratique des Hautes Études.

Des neuf volumes précédemment publiés, trois relèvent, comme celui-ci, de la série A, consacrée à la description et à l'analyse du français. Mais le présent ouvrage revêt une importance particulière par le champ qu'il embrasse et les ques-

<sup>(4)</sup> Les exemples cités ici ne sont pas relevés de l'enquête de Sundell.

<sup>(5)</sup> F. Nef, 1986, Sémantique de la référence temporelle en français moderne, Peter Lang.

tions qu'il traite. Après une présentation d'ensemble de la notion de système, en équilibre instable, en réfection permanente et donc, par définition, diachronique, est étudiée la structure du mot français, qui se compose de deux phases (compréhension et appréhension), dont les implications sont analysées. Suit l'étude du verbe, élaborant une architectonique du temps dans une perspective diachronique: représentation spatialisée du temps dans les langues indo-européennes, passage du système verbo-temporel latin au système français par la refonte du système aspectuel, avec le changement de relation axiale — système latin à deux horizons, à horizon unique en français —, installation des différents temps du mode indicatif, fonctionnement du mode subjonctif.

Assurément, certaines vues de Guillaume méritent d'être reconsidérées ou complétées à la lumière des recherches menées ces cinquante dernières années.

Seraient ainsi à revoir les remarques sur l'absence de distinction en français entre «l'aspect indéterminé, dans le cas où le verbe se désintéresse de son achèvement, et l'aspect déterminé, dans le cas où le verbe ne se désintéresse pas de son achèvement et incline l'esprit à la considération de son devenir» (p. 155), ou encore entre le «non-entier et l'entier psychique» (pp. 296 et 315), contrairement aux langues slaves. Il faut à présent tenir compte de tout un ensemble d'études consacrées à la modalité d'action des verbes, perfective et imperfective, dans des classèmes, distinction repérable selon des critères distributionnels dégagés par A. Klum (Verbe et adverbe, Almqvist et Wiksell, Upsala, 1961. Sur ces critères, cf. le compte rendu de R. Martin, «Temps et aspect en français moderne. Quelques remarques inspirées par la lecture de Verbe et adverbe de M. A. Klum», TraLiLi, III, 1, 1965, 67-79). Cette modalité d'action, marquée d'ailleurs en ancien français par un adverbe par tout à fait productif, a fait l'objet de nombreuses réflexions depuis, portant aussi bien sur l'ancienne langue (cf., parmi les derniers travaux, L. Schøsler, «Did 'Aktionsart' ever compensate verbal aspect in Old French?», Ninth Conference on Historical Linguistics, Rutgers University, August 1989) que sur le français contemporain, où l'on fait appel, dans la description du système verbal, aux paramètres opératoires du télique et de l'atélique (cf., entre autres, sur ces paramètres, un état critique de la question dans J. François, Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand, Droz, 1989. Langue et culture, Études et documents, 65). Le télique et l'atélique font partie intégrante de la description du verbe dans le tout récent ouvrage de S. Fleischmann Tense and narrativity. From Medieval Performance to Modern Fiction, University of Texas Press, Austin, 1990.

On notera aussi avec intérêt la nouvelle analyse des chronotypes aspectuels  $\alpha$  et  $\omega$  opérée par R. Martin, à la lumière des univers de croyance, pour le système grammatical du temps de dicto, dans Langage et croyance (Langage et croyance. Les « univers de croyance» dans la théorie sémantique, Pierre Mardaga, 1987). Dans cette perspective, R. Martin caractérise l'imparfait par la non prise en charge du chronotype  $\alpha$  relevant d'une image d'univers, ce qui éclaire d'un jour nouveau les pénétrantes remarques de Guillaume sur les valeurs de l'imparfait, dans ses séances des 9 et 16 mars 1944. Mais surtout, R. Martin propose, dans l'importante note de

la page 134, une 'inversion' du schéma guillaumien d'incidence et de décadence pour le passé simple, constitué, selon Guillaume, d'«une suite illimitée de chronotypes α» (p. 178), étant «α seulement et rien que α se succédant à lui-même» (p. 195): «Le PS, qui est réservé à l'événement passé, se trouve en tant que tel pris en charge dans l'univers du locuteur. Si l'on veut bien accepter d'altérer radicalement la théorie guillaumienne des 'chronotypes', on dira que le PS ne comporte que ω clos sur lui-même, perfectif si l'on préfère. L'absence de α situe ce temps grammatical sur l'axe du PR et le rend étranger à toute valeur modale.» Cette conception du PS ou prétérit défini comme étant de chronotype ω expliquerait sans doute mieux sa raréfaction en discours parlé, au regard du PC ou prétérit indéfini temps relationnel, au sens de Coseriu, marquant le rapport avec le présent -, mieux que ne le fait Guillaume lui-même, dont les explications sur ce point entraînent difficilement l'adhésion (la cause systématique provoquant l'abandon du prétérit défini serait la complexité de l'opération de pensée faisant de cette forme, dans le passé, une forme portée par le chronotype α, qui appartient essentiellement au futur; cette opération serait «chargée d'une sorte de contradiction et qui ne pouvait être acceptée avec aisance par une pensée populaire un peu simpliste et non encline à jouer la difficulté...». L'introduction du chronotype α dans le passé serait «une opération de pensée systématiquement délicate et qui ne paraît pas être à la portée d'une pensée populaire très fruste» (p. 285). La même explication vaudrait, selon Guillaume, pour l'abandon de l'imparfait du subjonctif exprimant un passé porté aussi par le chronotype a. (cf. p. 325, mais aussi pp. 331 et 343, où Guillaume parle aussi de la tendance à éliminer l'imparfait du subjonctif pour son «cinétisme descendant»). Par ailleurs, l'identité du thème-voyelle d'aoriste et de futur - indiquant selon Guillaume que le prétérit défini est formé intérieurement de particules de futur (p. 325) - ne se retrouve, comme on l'a remarqué depuis longtemps, que pour les verbes du premier groupe en -er.

L'analyse de l'imparfait perfectif comme temps acceptant «une base spatiale au lieu de la base temporelle généralement destinée au verbe», et qui signifie, dans un exemple comme le fleuve était large, la largeur «comme une propriété intrinsèque, rapportée en conséquence à son être matériel» (p. 207), n'est pas sans affinité avec la conception de l'imparfait comme thématique, proposée par O. Ducrot («L'imparfait en français», Linguistische Berichte, 60, 1979, 1-23), développée depuis dans divers travaux (cf. M. Labelle, «L'utilisation des temps du passé dans les narrations françaises: le Passé Composé, l'Imparfait et le Présent Historique», Revue Romane, 22, 2, 1987, 3-29. En particulier, p. 21, pour un thème temporel qui est une période spécifiée, «l'imparfait décrit l'événement caractéristique de cette période».) C'est en lieu et place de cet imparfait, «réduisant le verbe au temps d'existence de son sujet » (p. 207), que l'ancien français employait le parfait dit «atypique» (Guillaumes qui preus fu et sages. Un riche drap qui fu de soie). Mais on ne saurait supposer, avec Guillaume, que la multiplication des prétérits indéfinis en ancien français - nombreux dans les cas où le temps d'existence du sujet est assimilé au temps de survenance du verbe – puisse être due à une influence germanique (p. 203). Le recours à cette soi-disant influence fait résurgence, trop souvent encore, pour « expliquer » des faits de syntaxe de l'ancienne langue.

Ces exemples montrent que l'on a affaire, de toute manière, à des réflexions riches en prolongements, et sous une forme vivante, Guillaume considérant que le meilleur de sa pensée, il l'a précisément donné dans ses *Leçons*: «Le meilleur, certainement, je l'ai donné ici dans les années précédentes sous une forme non définitive, mais peut-être plus vivante, car on y surprenait mieux le jeu de ma pensée en face des difficultés affrontées avec une témérité qui ne m'a jamais desservi.» (p. 16).

Cette somme comprend quelques esquisses majeures:

- les éléments d'une typologie magistralement développée par A. Joly («Évolution du langage et typologie des langues, perspectives guillaumiennes», *La linguistique génétique. Histoire et Théories*, A. Joly éd., Presses Universitaires de Lille, 1988. Équipe de recherche en psychomécanique du langage, pp. 231-257);
- les fondements d'une réflexion sur la pré- et la suffixation, dans le cadre de la compréhension et de l'appréhension (*Leçons* des 9 et 16 décembre 1943);
- surtout, un véritable traité de stylistique, ou si l'on préfère, de systématique énonciative, référée à des positions en système: y sont analysées, à l'aide d'une palette variée d'exemples, les valeurs d'emploi des formes temporelles dans le discours, avec la mise en œuvre, en particulier, de la notion capitale de *propos* pour le choix des formes immanentes/transcendantes, que Guillaume se proposait de développer (cf. p. 298), sans oublier le problème de la concordance des temps en subordonnée.

A travers un riche ensemble de réflexions stimulantes et subtiles sur des notions soigneusement répertoriées dans un index fourni (cf. aussi les réflexions sur l'incidence, la personne, la «chronologie de raison» du conditionnel), ces Leçons éclairent et confortent des analyses souvent développées depuis par des disciples et des émules, dans une école que décrit l'excellente présentation critique de M. Wilmet, toujours pertinente, et dont on souhaiterait une mise à jour (M. Wilmet, Gustave Guillaume et son école linguistique, Nathan-Labor, 1972. Seconde édition, Labor, 1978).

Strasbourg.

Claude BURIDANT

Jan ŠABRŠULA, *Problèmes de la stylistique comparée du français et du tchèque*, Acta universitatis carolinae, Philologica, Monographia CIV-1989, Univerzita Karlova, 1990, 130 pages.

L'auteur reprend dans ce livre, peut-on dire, tous les problèmes qu'il traite depuis les années soixante. L'ouvrage est articulé en six parties de longueur et de présentation variées: I. Interaction et communication, pp. 10-12; II. La traduction et l'interprétation en tant que communication indirecte, p. 13; III. La traduction est-elle possible?, pp. 14-19; IV. Communication et langage humain. Langage, langue, texte. - Signe linguistique, pp. 20-29; V. Théorie linguistique de la traduction et de la

médiation. - Activité médiatrice. Procédés de la traduction. - Procédés techniques du transcodage, pp. 31-100; VI. Problèmes particuliers, pp. 101-106. Le texte se termine par une conclusion, pp. 107-109, et est complété par deux index (Index et glossaire des termes techniques, pp. 111-114, qui est une liste alphabétique des termes utilisés avec des renvois aux pages concernées; Glossaire - développement, pp. 115-122, comprend les définitions des termes clés) et une bibliographie, pp. 123-130, avec l'index des auteurs cités ou mentionnés (pp. 129-130).

La répartition des thèmes traités est inégale par le nombre de pages consacrées à chaque partie et par le degré de généralité des propos tenus. Dans la troisième partie, chapitre 3.2. Les obstacles de la traduction (p. 19), les obstacles linguistiques sont classés en trois sortes: ceux qui sont provoqués par les rapports complexes et asymétriques entre l'expression et le contenu des signes, ceux qui viennent de la hiérarchisation des unités et des rangs linguistiques, puis ceux qui peuvent être expliqués par les valeurs différentes des unités confrontées dans des systèmes différents. Dans la quatrième partie, l'auteur esquisse sa conception du signe linguistique (développée dans sa monographie Substitution, représentation, diaphore, Acta universitatis carolinae, Philologica, Monographia LXXXI-1980, Praha 1985, 135 p.). Son analyse du signe linguistique repose sur la distinction entre la relation linguistique interne, la relation linguistique externe (chacune ayant son système de dénotants et de dénotés; le dénoté est dit distinct du denotatum de Ch. Morris) et la relation extralinguistique (relation de désignation, entre le désigné et le désignant). La terminologie utilisée est peut-être trop riche pour un manuel - car le livre a la forme d'un manuel - mais elle a le mérite de faire apparaître la complexité du signe linguistique et l'importance, pour son analyse, de la distinction entre la démarche sémasiologique et la démarche onomasiologique, fondamentale pour une théorie de la traduction. L'importance de la démarche onomasiologique est soulignée; elle permet, en effet, de comparer les langues à partir d'un dénominateur commun. (« on devrait penser aussi à la constitution des disciplines 'onomasiologiques' comparées », p. 23). Les connotations font partie de la relation linguistique; la relation extralinguistique peut co-désigner, et peut donc être co-interprétée.

Les quatre premières parties sont construites comme de rapides polémiques avec ce qui avait été écrit sur la question, notamment en linguistique française et tchèque. La cinquième partie, principale, Théorie linguistique de la traduction et de la médiation, comprend deux chapitres: 5.1. Linguistique et traduction, pp. 31-32; 5.2. Problèmes particuliers de la traduction; procédés de la traduction et leur illustration, pp. 32-100. Le deuxième chapitre correspond, en fait, au titre de l'ouvrage. Dans les Procédés de traduction, Généralités (5.2.1., pp. 32-39) sont reprises les opérations de traduction de Vinay et Darbelnet (1958); elles servent à introduire d'autres références bibliographiques et à donner des exemples de comparaison entre le tchèque et le français. Le sous-chapitre 5.2.2. Problèmes liés aux rangs et plans du système et aux catégories particulières, pp. 39-100, est un traité des différences linguistiques qui existent entre le tchèque et le français des points de vue phonologique, orthographique, morphologique, métrique, lexical, syntaxique, dans leur synergie. De très nombreux exemples sont analysés avec la terminologie originale de l'auteur

dont les travaux de linguistique générale, de romanistique et de stylistique comparée français-tchèque et tchèque-français, publiés sous forme de nombreux manuels universitaires, monographies et articles de revues linguistiques tchèques et étrangères, font autorité en la matière. Soulignons ici également l'importance particulière des travaux de J. Šabršula sur l'aspect et le temps en français et en tchèque (voir par ex. dernièrement «Le sémantisme verbal et l'aspect de l'action en tchèque et en français», Revue des Études slaves, t. 60, fasc. 3, 1988, pp. 549-566) ainsi que de sa contribution à la problématique de la perspective fonctionnelle de l'énoncé (par ex. La perspective fonctionnelle de l'énoncé, Acta universitatis carolinae, Philologica 1, Praha, 1973). Dans la sixième partie, pp. 101-106, on trouve des remarques d'ordre typologique, puis d'ordre stylistique et sociolinguistique. Le chapitre sur l'interprétation, pp. 105-106, est très rapide; il aurait pu être utilement complété par la mention du cours d'Edmond Cary, Comment faut-il traduire?, Presses universitaires de Lille, 1985 (cours radiodiffusé en 1958).

Sur deux cents titres indiqués dans les références bibliographiques, les trois quarts sont d'ordre linguistique (linguistique générale et française notamment), un quart couvre le domaine des problèmes de la traduction. L'auteur aurait peut-être pu mentionner dans cette bibliographie, en particulier en relation avec la 5° et la 6° partie, les travaux d'E. Cary (La traduction dans le monde moderne, 1956; Les Grands traducteurs français, 1963) et la remarquable stylistique comparée du français et du tchèque d'O. Radina (Francouzština a čeština - systémové srovnání dvou jazyků [Le français et le tchèque — comparaison de deux systèmes linguistiques], SPN, Praha, 1977, 295 p.).

Le livre de J. Šabršula a plusieurs points forts dont les considérations théoriques sur l'analyse du signe linguistique et ses conséquences pour la comparaison des langues, puis le classement des exemples concrets de correspondances linguistiques systématiques entre le tchèque et le français.

Milena SRPOVÁ

## PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Le Roman de Tristan en prose, t. 4, Du départ de Marc vers le royaume de Logres jusqu'à l'épisode du lai «Voir disant», publié sous la direction de Ph. Ménard, éd. par J.-Cl. Faucon, Droz (Textes Littéraires Français, 408), Genève, 1991, 407 pages.

Le Roman de Tristan en prose, t. 5, De l'arrivée des amants à la Joyeuse Garde jusqu'à la fin du tournoi de Louveserp, publié sous la direction de Ph. Ménard, éd. par D. Lalande avec la collaboration de Th. Delcourt, Droz (Textes Littéraires Français, 416), Genève, 1992, 439 pages.

Suite de l'entreprise présentée ici même (en dernier lieu v. RLiR 55, 610). Le volume 4 met surtout en scène le roi Marc qui a quitté la Cornouailles pour se rendre à la cour d'Arthur. Au royaume de Logres il est berné à plusieurs reprises par les chevaliers de la Table Ronde. Il revient dans son royaume avec Tristan, auquel Marc l'a contraint d'accorder son pardon. Il rumine des projets de vengeance auxquels il surseoit quand les Saxons envahissent son pays et qu'il doit faire appel pour les chasser à son neveu.

L'introduction s'inscrit dans la continuité des tomes précédents. On trouvera en outre un chapitre consacré aux rubriques et miniatures de plusieurs des mss [55-65]. Le texte se lit agréablement et il n'y a que peu de corrections à lui apporter. Quelques remarques: 31, 37 lire nuit li; — 49, 22 l'apparat reflète un état ancien de l'édition et doit être supprimé; — 73, 1 note, lire voit au lieu de voient; — 75, 35 combler le blanc dû à une erreur typographique; — 78, 34 note, assentement «trace», dont il y a 1 ex. dans TL, pourrait se défendre; — 81, 22 note, seut n'est pas de souloir mais de soudre, comme l'indique le gloss.; — 85, 32-34 pas de point après adés, point-virgule après ricoise et pas de point-virgule après riches; — 152, 16 lire pas; — 195, 3 lire vers au lieu de ves? — 228, 53-54 mettre un point après bataille et une virgule, au lieu d'un point, après tenés.

On eût souhaité un relevé des proverbes et expressions sentencieuses comme dans le t. 3. Certains sont signalés en note (148, 16; 213, 25; 245, 38) ou dans l'introduction (148, 28-29; 149, 22 cf. p. 44). On pouvait aussi en citer d'autres: 45, 6 on voit souvent avenir que li plus sages vait foloiant aucunes fois cf. Morawski 942, Hassell S7; — 81, 21 com il avient a celui ki sert le mauvais signeur fait référence inversée à Morawski 1861; — 199, 301 compléter la note par un renvoi à Hassell G60.

Quelques remarques à propos des notes: 179, 24 joer de l'endormie est rapproché «d'un carillon (l'endormie) qu'on jouait la nuit pour la Noël dans certaines régions». Je n'ai vu nulle part cette explication. Traditionnellement on évoque endormie «potion soporifique» cf. FEW 3, 141b; TL; DiStefanoLocutions; Poire éd. Marchello-Nizia; — 181, 24 tourner la coue ne paraît pas signifier originellement «se détourner»; on le rattachera à faire la coe «cocufier» (TL) ou enter coes «cocufier» NRCF (6).

Le glossaire est bien court. Quelques notes et ajouts: afit est glosé par «défi» (de même au gloss. du t. 1); cette traduction remonte à Gdf et la paronomase afit/défi y est pour beaucoup: on préférera «insulte, injure, affront»; — ajouter avant (ne pooir mais en —) 99, 15; 110, 37 etc.; — ajouter alent ind. prés. 6 de aler 79, 21 qui est plus que rarissime; — ajouter Cornuaille (n'estre mie des chevaliers de —) 106, 47 «n'être pas un piètre chevalier»; — cange est donné comme féminin par erreur; — courtois, on pouvait signaler quelque part le sens péjoratif que donne à l'adj. Dynadant, qui ne veut pas être trop courtois (21, 23); — devorer (soi) on préfèrera «se mettre à mal», même si le sens de «se maudire» est appuyé par le gloss. de GerbertContPerceval (autre attestation ds TL 2, 1896, 32, et ajouter ViolB 1237 var. apr.); — à côté de esperer «s'attendre à» ajouter avoir esperanche que 82,

35 «se figurer que»; — estousser lire estoussir; — forche lire 155, 29; — main (de sa—) dans estre boins cevaliers de sa main, préférer à «de son espèce» (aussi t. 1 et t. 5) ou à «personnellement» (t. 3) «par sa valeur au combat»; — menchoignier n'est pas le verbe mais l'adj. «menteur»; — mouskier lire (li—le nes de sa manche); — ajouter teste levee 57, 10 «avec hardiesse» (cf. 57, 31 hardiement) cf. AcartPrise 1211; FEW 5, 268b; DiStefanoLocutions 835c et 836a; — ajouter encontrer mauvais vent 82, 26 «ne pas avoir un destin favorable» cf. TraLiLi 25, 1, 189; — ajouter li vers rechange 72, 51 «son comportement se modifie», expression quelque peu différente de l'usuel li ver me sont changié v. Rutebeuf éd. Faral/Bastin, AG 7 note.

Le t. 5 constitue une sorte de point d'orgue dans la gloire de Tristan, couronnée par le tournoi de Louveserp. L'introduction littéraire dégage bien l'intérêt du morceau. Le texte est parfaitement édité. Une seule remarque: en 47, 22 la forme paiié du ms. s'accorde avec le sujet pluriel nous ce qui n'est pas inhabituel (cf. Ménard Syntaxe 185 R<sub>3</sub>). Les notes donnent de bons éléments au lecteur. On y trouve relevés les proverbes qu'il eût été plus commode de regrouper comme dans le t. 3. A ce propos la note 223, 14 qui évoque le proverbe Li leus n'est pas si granz com on le crie eût pu signaler qu'il y a là un écho très net d'une scène de TristPrM t. 2, 111 où le proverbe est aussi utilisé (61). A propos de obeïssant plus que leu ki pris est au piege 141, 28 note, on pouvait renvoyer à des expressions voisines relevées dans ZiltenerRepertorium 3355 à 3358. Le glossaire a été l'objet de soins attentifs. Quelques remarques: ciere la parenthèse qui encadre «une intention» est nuisible: - croistre, la note ne me convainc pas de rattacher la forme à croistre « se briser »: le cœur de Palamidés s'enfle d'orgueil et croistre « augmenter » fait très bien l'affaire; - diables la traduction par «diablerie» pour la tournure usuelle queus dyables volés vous faire? (en fr. moderne que diable voulez-vous faire?) est peu convaincante. Je signale que l'expression était aussi dans le t. 2 (45, 11) mais que la ponctuation l'a défigurée; - encontre est préposition; - some, la glose par «sommeil» ne rend pas exactement compte de l'expression u premier some de la nuit. Quelques ajouts: s.v. esperance, noter avoir esperance de 69, 12 «s'attendre à trouver qn»; on pouvait relever regarder de travers 65, 25 (cf. RLiR 55, 610) et aler la teste levée 80, 28 qui pourrait signifier «faire preuve de hardiesse» cf. supra et v. aussi aller a teste levee ds DiStefanoLocutions 836a.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil Complet des Fabliaux (NRCF), publié par W. Noomen, tome VI, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1991, XXV + 401 pages.

Nous avons ici la suite de l'entreprise exemplaire de notre confrère (v. en dernier lieu RLiR 55, 264). Le volume contient 18 fabliaux, dont des œuvres justement célèbres, tels Frère Denise de Rutebeuf ou trois fabliaux de Jean Bodel (Le Vilain de Farbu, Le Sohait des Vez, Le Couvoiteus et l'Envieus) ou encore Les Tresces. Le trait commun d'une moitié des pièces ici éditées est leur brièveté (entre 56 et 136

vers). A partir du n° 59 nous quittons la série des fabliaux contenus dans le BN 837. C'est maintenant la présence des fabliaux dans le célèbre ms. de Berne, si bien étudié par J. Rychner, qui sert de fil rouge au classement; sept des fabliaux édités ne sont d'ailleurs contenus que dans le ms. de Berne.

L'édition donne toute satisfaction et ne mérite que des éloges et le glossaire est excellent. Je n'ai que des remarques sans importance à noter: 66, 94 lire plutôt se lance et 68, 152 je l'otroi. Au glossaire engoiseussement se traduira plutôt par «à la folie» et estrova se lirait plutôt estroua « perça ». Je profite de l'occasion pour émettre une hypothèse sur vousissent estre dedens Pontoize 56, 203 (= Frère Denise de Rutebeuf). Dans sa récente traduction M. Zink n'y voit pas malice et traduit simplement «ils voudraient être loin, à Pontoise». Certes il y avait un couvent de cordeliers et même une léproserie à Pontoise mais est-ce suffisant pour motiver le choix de ce nom de lieu? Noomen semble en douter puisqu'il cite, à tout hasard, des expressions modernes comme avoir l'air de revenir de Pontoise « se dit de qn dont les réponses sont troublées et confuses » et il vient de Pontoise « il est naïf », tirées du FEW 9, 175a. Si l'on ne trouve rien dans Di StefanoLocutions, les textes cependant contiennent quelques formules notables. Coquillart DN 218 parle d'un chapperon de Ponthoise « masque d'indifférence, de mépris » et on lit dans un Sermon Joyeux 18, 60 faire a qn chaperon de Ponthoise « ne pas prêter la moindre attention à qn ». On pourrait donc supposer que nous avons dans estre dedens Pontoise une locution signifiant «affecter une parfaite indifférence». Les deux cordeliers auraient bien voulu donner l'impression qu'ils n'ont rien à craindre de la proposition que leur fait la châtelaine, alors que précisément moult lor poise Que la dame de ce parole. En tout cas c'est une pièce à verser au dossier des emplois du toponyme Pontoise dont le plus célèbre est dans le quatrain de Villon (Je suis François, dont il me poise) v. RLR 81 (1974), 125-126 et Thuasne 3, 599. On évoquera aussi le je ne fui pas norris a Pontoise de Conon de Béthune qui pourrait signifier «je n'ai pas appris à simuler l'indifférence ».

Je signale aussi l'intérêt de acrapi 62, 104. Le mot a été relevé par Gdf qui lui a donné le sens d'« engourdi», repris par Montaiglon-Raynaud puis par Nardin. TL l'a rangé s.v. agrapir « saisir » et Noomen suit cette interprétation en glosant « saisir violemment (en parlant d'une douleur) » mais le transfert est un peu rude. En outre on peut penser qu'acrapi a un sens proche de raanclé (117) « boursoufflé par l'inflammation ». On pourrait proposer de rattacher acrapi à escraper « racler » cf. aussi crape « escarre d'une plaie; croute à la surface éruption » (cf. FEW 17, 131-132) et en particulier afr. crapeus « couvert de croûtes » (RLiR 50, 295); on lui donnerait le sens de « irrité par une brûlure (en parlant de la langue devenue râpeuse et dont les papilles sont boursouflées et rêches) ». Le changement de es- en a- ne fait pas difficulté. Enfin essouflé 62, B 115 est glosé par « ayant perdu l'haleine » qui ne va pas bien (il s'agit du vilain qui a lo vis essouflé pour avoir mangé de la soupe brûlante); on pourrait se demander si le sens n'est pas « boursouflé » cf. dessoufler « désenfler » Molin et ensoufler « gonfler » (15° s.) ds FEW 12, 411b.

Gilles ROOUES

La Chanson de Guillaume, texte établi, traduit et annoté par F. Suard, Bordas (Classiques Garnier), Paris, 1991, LXIV + 309 pages.

On ne présente plus la *Chanson de Guillaume*, chef-d'œuvre attachant et témoin vénérable d'un état de l'art épique qui n'a pas encore été coulé dans le moule de la systématisation cyclique. Après de solides travaux (Suchier, MacMillan, Frappier, Wathelet-Willem) et des articles utiles, on sentait le besoin d'une édition de référence. Fr. Suard vient de la donner. Elle s'ouvre par une bonne introduction, bien construite qui aboutit à des conclusions équilibrées et raisonnables.

L'édition, le glossaire et la traduction donnent toute satisfaction. Utilisant avec maîtrise les travaux de ses devanciers, Suard a su fournir un ensemble élégant et précis qui met à la portée de tous les publics la Chanson. Des notes, claires, justifient les choix faits et ouvrent, à l'occasion, des horizons pour des commentaires plus développés. Nous avons là un outil parfait pour aborder le texte, quitte à compléter ensuite l'information.

On se limitera ici à quelques remarques. Certains trémas ne sont vraiment pas convaincants, tels fraïndre 93, saïns 526, seïn 623, fruïsse 3182. Quelques points de la traduction méritent correction: 1220, lire «avec son bras gauche»; — 2873, qui m'a eschaldé n'est pas traduit; — 3197, al disme en vait ultre me paraît signifier «au dixième coup de tinel lui fracasse le crâne». On pourrait signaler dans les notes à propos de la bordée d'injures que Guillaume adresse à sa sœur, l'épouse du roi, l'intérêt de l'analyse de GriswardArchéologie 244-45. Au glossaire, on mettra acoillir entre crochets (cf. le cas de aculper), on lira acraventer (agraventez) et on régularisera quelques détails typographiques s.v. aate, alques, broilled, desmesure, peser. Plus sérieux, S. a eu tort de suivre l'article laier de Mme Wathelet-Willem: on supprimera cette entrée et on rangera les formes en question (où laist, leist sont des présents et non des parfaits) sous laissier (v. Stimm ds MélLommatzsch 371 cf. ZrP 92, 616).

Gilles ROQUES

La Geste des Lorrains, études présentées et réunies par Fr. Suard, dans Litterales n° 10 (1992), Centre de Recherche des Littératures - Université Paris X, Nanterre, 1992, 275 pages.

Hervis de Mes, Chanson de geste anonyme (début XIII<sup>e</sup> s.), éd. avec introduction, notes, variantes de tous les témoins par J.-Ch. Herbin, Droz (Textes Littéraires Français, n° 414), Genève, 1992, XCI + 849 pages.

La Geste des Lorrains, dont un morceau, Garin le Loherain, fut une des toutes premières épopées médiévales à être éditée en 1833-35, restait à l'écart depuis long-

temps. Le travail d'édition qui avait atteint son sommet avec les publications d'E. Stengel (notamment son édition d'Hervis von Mes, malheureusement réduite au texte seul), avait ensuite lentement dégénéré. On avait publié ensuite Yon (éd. S.R. Mitchneck, 1935), Anseÿs de Mes (éd. H.J. Green, 1939), Garin le Loheren (éd. J.E. Vallerie, 1947) et Gerbert de Mez (éd. P. Taylor, 1952), mais dans chaque cas il s'agissait de l'édition d'un seul ms. dont le choix n'était pas sérieusement motivé. Ajoutons que trois de ces éditions, parues de façon quasi confidentielle entre 1935 et 1947, à une époque où le monde avait d'autres soucis, sont pratiquement introuvables. En conséquence, les travaux sur les Lorrains ont marqué le pas; dans la décennie 1980 on en vint surtout à des traductions, publiées aux Presses Universitaires de Nancy.

Le premier des deux ouvrages recensés ici, Actes d'un Colloque organisé par Fr. Suard à Nanterre en novembre 1990, se termine justement par une bibliographie très complète établie par B. Guidot [257-275]; on l'eût souhaitée aussi critique, c'est-à-dire faisant le point sur les apports de chaque ouvrage cité. On doit aussi au même B. Guidot une bonne synthèse générale [15-47]. Les autres contributions, sont plus ponctuelles mais d'un bon niveau et il suffira ici d'en citer les titres pour donner une idée du contenu de chacun: M. Parisse, Garin Le Loherain dans l'histoire de son temps [51-63]; - B. van der Have, Les Lorrains néerlandais: continuation ou innovation? [65-70]; - J.-Ch. Herbin, Le tournoi de Senlis dans Hervis de Metz [71-85]; - J.P. Martin, Lire Garin Le Loherain hors du manuscrit A [89-114]; - A. Eskénazi, Cheval et destrier dans Gerbert de Metz [115-136]; -Ph. Ménard, Le rire et le sourire dans les premières chansons de la geste des Lorrains (Garin le Lorrain et Gerbert de Metz) [139-159]; - M. de Combarieu, Bégon le guerrier [161-188]; — J. Subrenat, Bauche li cors comte, ermite et martyr [189-200]; X. Hugueux, La caractéristique des personnages secondaires dans Gerbert de Metz [201-216]; - A. Labbé, Le cadre architectural de Garin le Lorrain: régression du modèle palatin et prédominance du décor castral [217-242]; - I. Weill, Les structures de parenté dans « Garin et Gerbert » [243-253].

L'édition d'Hervis de Mes de J.-Ch. Herbin est la bienvenue. C'est un excellent travail qui mérite toute confiance. On sait aussi qu'au cours de ses recherches, H. a pu retrouver une copie et un microfilm de la mise en prose de Philippe de Vigneulles qu'on croyait perdue et qu'il se propose de publier. Une étude minutieuse de la tradition manuscrite aboutit à choisir pour base le ms. E. BN fr. 19160 (2° tiers du XIII° s.; lorrain, et peut-être même plus précisément messin); on signalera au passage que Gdf a puisé de nombreuses attestations dans ce manuscrit. La langue de ce manuscrit, très typée, est fort bien décrite [XXXIX-LIV] de même que la langue de l'auteur [LIV-LXIII]. Cet auteur paraît avoir composé son œuvre au début du XIII° siècle; c'était peut-être un Messin travaillant dans l'entourage des familles des comtes de Montbéliard de Bar [LXIII-LXVIII]. On lira ensuite un bon résumé [LXXXI-LXXXVI]. L'édition est digne d'éloges; on trouvera outre le texte du E, les variantes des autres mss et en annexes [445-535] leurs ajouts. Les notes [537-685] sont précises. L'index des noms propres [687-746] a été l'objet d'un soin tout particulier. Le glossaire [748-836] bien large, m'est apparu très satisfaisant.

Pour finir je me limiterai à quelques menues remarques: 2234 lire plutôt: Fui, vai, garsons, de si! Lai moi ester!; — 3297 lire de quant qu'. Au glossaire s.v. tant, avoir bon tanz de contient en fait tens (de TEMPUS). Dans la bibliographie [841] s.v. Dolopathos (Li Romans de —) l'indication de l'édition est erronée.

Gilles ROOUES

Gratiani Decretum, La traduction en ancien français du Décret de Gratien, éd. critique par Leena Löfstedt, vol. 1, Distinctiones, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum, 95), 1992, 213 pages.

Après s'être consacrée avec bonheur aux traducteurs de Végèce (Jean de Meun et Jean de Vignay), Mme Löfstedt a abordé avec fougue la traduction, très importante, du Décret de Gratien, conservée dans un ms. de Bruxelles. Plusieurs articles parus, dans les NM, la VoxR ou MedioevoRomanzo, ont montré tout le parti que l'éditrice arrivait à tirer du texte. Elle annonce la parution de plusieurs volumes. Naturellement, nous attendrons l'achèvement de l'ensemble pour en présenter un examen détaillé. On peut se porter garant d'ores et déjà du sérieux de l'édition et de l'importance du travail en cours.

Gilles ROQUES

The Songs Attributed to ANDRIEU CONTREDIT D'ARRAS, with a Translation into English and the Extant Melodies, Lyrics translated and edited by Deborah Hubbard Nelson, Melodies edited by Hendrik van der Werf, Rodopi (Études de langue et littérature françaises, 59), Amsterdam-Atlanta, 1992, VIII + 207 pages.

Andrieu Contredit est un poète arrageois de second ordre, mais qui a laissé une œuvre assez abondante comprenant un lai lyrique, dix-neuf chansons, un jeu-parti (avec Guillaume le Vinier) et une pastourelle. Le *Nécrologue de la confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras* enregistre sa mort en 1245. Ses poésies avaient été éditées par R. Schmidt dans une dissertation de Halle publiée en 1903.

La présente édition est loin de donner satisfaction, au moins pour ce qui concerne la partie philologique et littéraire. L'introduction littéraire [1-5] est très générale et contient beaucoup trop de données élémentaires. La présentation des mss [14-15] est en revanche plus solide et contient des tableaux clairs. L'étude linguistique est banale [14-15].

Le chansonnier T sert de base pour 15 textes sur 23; dans 5 cas, il est notre unique témoin et dans 8 cas il n'est en concurrence qu'avec M. Six autres textes ne sont que dans un seul chansonnier: 3 dans R et 3 dans un fragment découvert par E. Droz. Les deux derniers textes sont édités d'après b et X.

Parmi les textes édités, il y a une chanson (n° 23) qui est probablement de Chastelain de Coucy; l'édition d'A. Lerond (n° 23) reste préférable. En particulier, il faudrait revoir la ponctuation des vv. 37-38: virgule après *voloir* et point après *doloir*. On lit aussi un jeu-parti entre Andrieu et Guillaume Le Vinier (n° 21); l'édition (1983²) de Ph. Ménard (n° 31) est préférable (1): voir la ponctuation des vv. 22, 44 et 46.

D'une façon générale, l'éditrice n'a pas suivi les règles couramment admises pour la présentation des textes dans les éditions de poésies lyriques. On cite les éditions antérieures non par ordre alphabétique des éditeurs mais par ordre chronologique et on indique, le cas échéant et entre parenthèses, le ms. de base de l'édition en question. D'autre part on renvoie pour le schéma métrique au Répertoire de Mölk/Wolfzettel qui semble inconnu de l'éditrice. L'inexpérience est flagrante si l'on compare l'édition de la pièce nº 1, le lai lyrique, donnée ici avec celle (nº 131) de l'anthologie, Chanter m'estuet, de Rosenberg/Tischler, parue il y a plus de dix ans et qui semble aussi inconnue de l'éditrice; et pourtant le co-auteur de la présente édition est l'auteur d'un CR de cette anthologie, cité dans la bibliographie (p. 50). Sur la base du schéma métrique probable, l'éditeur de l'anthologie a apporté des corrections très vraisemblables aux vv. 17, 32 et 34. Il a aussi édité jouene (48), qui ne compte qu'une seule syllabe en face du dissyllabique jovene qui donnerait un vers hypermétrique d'après le schéma attendu. On notera aussi que dans la présente édition le vers 29 est gratifié à tort d'une hypermétrie. Enfin faute d'avoir compris chaus (65) comme chaüs, part. pass. de cheoir, le vers a été défiguré: lire Chaüs sui en grant torment (avec en répété fautivement dans le ms.).

Quelques remarques sur le texte: XI, 29, supprimer le point après venir; — 31, virgule après consentir; — XIII, 41, virgule après tenroie; — XIV, 13-16, supprimer le point d'exclamation après mener, ajouter un point après contenance et le supprimer après deffiance; — 23, virgule après enfance; — 31, virgule après esmaiance; — XV, 10 la correction n'a pas de sens et l'apparat m'est incompréhensible; — 35, virgule après revieng; — 39 doit se lire dont ai je amie a nomper; — XVI, 2-3, point après faire et supprimer le point-virgule après rians; — 41-42 virgule après retraire et supprimer la virgule après Dergan; — XXIIb, 16, lire d'esseis (= d'assez); — XXII, 29, supprimer le point-virgule après Robin; — 33 virgule après pris; — XXIII, 36-37, virgule après voloir et point après doloir.

Le glossaire [187-206] est large et consciencieux mais malheureusement il contient de grossières erreurs: ateindre contient en fait surtout des formes d'atendre; — chaus est à ranger sous cheoir cf. supra; — deschanter, le sens est très douteux cf. chanter n'estuet n° 131, 66 note; — essemplaire signifie « signe, indice »; — gi n'existe pas; — mie en I, 58 n'est pas la négation mais une forme de mire « médecin »; — oil n'est pas « oui » mais « yeux »; — pains est « peints »; — paire est le subj. présent 3 de paroir; — si ke est rangé par erreur sous se; — secorés est de secorre.

Gilles ROQUES

<sup>(1)</sup> Il est probable que l'éditrice a utilisé non l'édition de 1970 citée dans la bibliographie (p. 48) mais celle de 1983 à en juger par l'introduction de samis (27) qu'il faut en effet préférer à s'amis.

The Monophonic Songs in the Roman de Fauvel, éd. par Samuel N. Rosenberg et Hans Tischler, University of Nebraska Press, Londres, 1992, X+171 pages.

On trouvera dans cet ouvrage l'édition des 71 pièces lyriques (45 françaises; 26 latines) contenues dans le ms. BN fr. 146, celui qui donne l'interpolation de Chaillou de Pesstain, du Roman de Fauvel. Alors que les éditions antérieures étaient centrées soit sur le texte (Dahnk 1935) soit sur la musique (Schrade 1956), celle-ci, due aux auteurs de la bonne anthologie Chanter m'estuet, combine les deux approches. Les chansons sont éditées de façon «non-interventionnistes» et accompagnées d'une traduction anglaise et chacune est précédée de son texte musical. On trouve à la fin de l'ouvrage [153-167] un répertoire très soigneux des schémas métriques et des rythmes musicaux. Les chansons françaises (ballades, rondeaux, virelais, fatras, lais, refrains) sont anonymes, tandis que les textes latins sont pour la plupart des remaniements de pièces (lais, séquences, conductus), bien connues, de Philippe le Chancelier, Gautier de Châtillon ou Adam de Saint-Victor. Ce qui est intitulé glossary [169-170] donne en fait les définitions des termes techniques. L'ouvrage se clôt par une table des incipits [171].

Gilles ROQUES

GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, Le Roman de la Rose, édité et traduit par A. Strubel, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4533), Paris, 1992, 1275 pages.

CHARLES D'ORLEANS, *Ballades et Rondeaux*, édité et traduit par J.-Cl. Mühlethaler, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4531), Paris, 1992, 793 pages.

La jolie collection des Lettres Gothiques s'enrichit encore de deux gros volumes consacrés à des œuvres majeures du Moyen Age.

Le Roman de la Rose est présenté par un de ses spécialistes, A. Strubel. L'introduction [5-33] uniquement littéraire, est assez générale. Le texte est établi d'après le ms. BN fr. 12786 pour l'œuvre de Guillaume de Lorris et le ms. BN fr. 378 pour celle de Jean de Meun, qui sont l'un et l'autre d'excellents témoins dont le texte nous est ainsi disponible. Mais nous sommes obligés de dire que l'édition n'a pas été le souci majeur du travail. Ainsi les noms propres n'ont pas de majuscules, les trémas sont très parcimonieusement distribués et les accents manquent très souvent et inversement ils sont placés à plusieurs reprises indûment sur des formes féminines. La numérotation des vers est fautive de la p. 48 à la p. 54. Les leçons non retenues contiennent des formes parfois défendables et l'erreur de numérotation de la page 48 s'y répercute des vers 136 et 250. La note 1 p. 591 sur surgeure signifiant habituellement «chirurgie» laisse rêveur et celle (p. 943) sur les deux verbes issus du latin comparare est pour le moins maladroitement formulée. Mais ce ne sont là que des broutilles en comparaison de l'effort consenti pour donner en un gros volume un texte nouveau et intéressant et une traduction très méritoire.

De l'œuvre de Charles d'Orléans, J.-Cl. Mühlethaler nous donne une édition des Ballades et Rondeaux d'après le ms BN fr. 25458 qui était déjà le ms. de base de l'éd. de P. Champion. L'intérêt réside dans le fait que grâce à son texte on retrouve les pièces dans l'ordre du ms. et non selon le classement chronologique établi par Champion. De même pour les rondeaux le refrain respecte les etc. du ms. sans reconstitution. Le texte est donc très utile. La traduction, qui n'est pas systématique mais qui fait alterner vers traduits et mots «difficiles» glosés, aidera le lecteur qu'éclairent en outre des notes diverses (p. 762 n. 1 de p. 471 on lira gogue au lieu de gogne) où l'on trouvera aussi maints rapprochements avec d'autres œuvres. Après les index des noms propres et des personnifications on trouvera un index des dates, suivi d'un commode index des proverbes et sentences (qui ne m'a pas paru absolument exhaustif cf. par ex. RA 259-260 relevé dans Hassell M 57). Le tout, sans ambition exagérée, est de bon aloi; c'est un bon complément à l'édition plus austère de P. Champion, qui reste cependant encore indispensable.

Gilles ROQUES

Brigitte PRÉVOT, La Science du cheval au Moyen Âge. Le Traité d'hippiatrie de JORDANUS RUFUS, Klincksieck (Collection Sapience), Paris, 1991, 304 pages.

Les vocabulaires techniques de notre Moyen Âge sont en général assez mal connus. Certes plusieurs travaux importants (cf. RLiR 55, 273) ont examiné les recettes médicales et G. Tilander et ses élèves ont abondamment éclairé les textes cynégétiques. Plus récemment Fr. Möhren (cf. RLiR 51, 224) a savamment étudié le vocabulaire agricole. Mais pour la plus noble conquête de l'homme, si présente dans la civilisation médiévale, nous n'avions qu'une étude, d'ailleurs très bonne, de Y. Poulle-Drieux parue en 1966.

Le texte capital de Jordanus Rufus, le *De medicina equorum*, à la fois traité d'hippologie et d'hippiatrie, écrit en latin, peu après 1250, par un Calabrais au service de Frédéric II et contenu dans près de 30 mss, il a été édité en 1818. Il fut traduit au Moyen Âge en italien, en sicilien, en catalan, en provençal, en allemand et en français; son influence s'est ainsi manifestée pendant près de quatre siècles. La traduction française est contenue dans 5 mss très divergents. On pouvait lire la transcription d'un ms. (celui de Rome) dans une thèse de médecine vétérinaire de Hanovre publiée en 1969 par L. Klein.

Le présent travail est essentiellement l'édition soigneuse du plus ancien ms. français (BN fr. 25341; daté d'environ 1300) avec un large choix de variantes tirées de 3 autres mss (le ms. de Londres étant écarté).

L'introduction [3-27] est rapide. Le ms. de base, très proche du ms. de Rome mais sans vraiment lui être supérieur, donne un texte qui se lit facilement. L'édition [31-113] en est claire. On aurait pu souhaiter qu'il fût plus résolument corrigé dans les cas où sa leçon est évidemment inférieure aux autres. Le cas est souvent indiqué explicitement ou implicitement dans les notes. Les variantes sont abondantes [115-172].

La seconde partie qui comprend un glossaire [173-251] et un index analytique [253-288] est moins satisfaisante, malgré son ampleur. Le glossaire manque de rigueur. Il ne donne pas toutes les références ni toutes les graphies. On pourra s'aider pour le compléter de l'index analytique mais celui-ci n'est pas non plus complet. Il n'est pas commode de devoir pour chaque mot se reporter successivement au glossaire, à l'index puis au texte. Quelques exemples: branche oursine (gloss. pp. 181-182) donne les var. branche ursaine et blanche ursine et signale la leçon rejetée blanche vesine en en donnant la référence (271); c'est la seule référence qui soit citée. A l'index s.v. branche ursine on donne 5 références. Il résulte de leur examen que la vedette choisie dans le glossaire, branche oursine (271), est une forme extraite d'un ms. tardif, pour blanche vesine qui, si je comprends bien, est attestée trois fois dans M et est corrigée par l'éditrice une fois en branche oursine (271) et deux fois en blanche ursine (347 et 518). Ce cas se répète constamment. Il y a là un défaut de méthode sur lequel il eût fallu immédiatement attirer l'attention de l'éditrice.

Le glossaire véhicule beaucoup de matériaux mais à maints égards il ne donne pas satisfaction. Ainsi pour les noms de plantes, on lit sous ache: «ache (lat. apium) cette plante est appelée parfois persil ou céleri des marais. J. André donne dix équivalents modernes à l'apium des textes antiques...». Il ne faut pas perdre de vue que si Jordanus Rufus écrit en latin il ne donne plus aux plantes les mêmes sens que dans la Rome antique. L'énumération des sens du lat. apium est donc peu pertinente. Par ailleurs les termes «persil, céleri des marais» pour désigner l'ache sont très peu éclairants. Autre exemple: on lit sous affodille, affendillie, affodillie: « asphodèle (ou asfodèle). Dans le texte latin on trouve les formes affodillus ou affodilus, mais la forme latine correcte est asphodelus. Nous pouvons remarquer que la traduction italienne de ce mot, asfodillo, est plus proche des formes que nous avons relevées dans les manuscrits latins et français du traité de Rufus...». En fait le ms. de base M n'a que des formes assez aberrantes affodilliees, affendilliees, afadoilles et affistolles. Aucune de ces formes, conservées dans l'édition (sauf affistolles manifestement fautive), n'est mentionnée dans le glossaire. Le ms. N a toujours affodille(s) qui est la forme usuelle en ancien français. Le ms. R (copié à Avignon) contient une forme affondil 686 var. qui correspond bien à l'apr. af(f)rodil ou afodilh. Par ailleurs dire que la forme latine correcte est asphodelus est déjà simplificateur pour le latin de l'Antiquité (cf. AndréPlantes2; ThesLL; MltWb). Naturellement l'italien asfodillo n'est pas une «traduction italienne» du mot et n'est vraisemblablement pour rien dans les formes françaises (sur ce mot v. les articles asphodelus du LEI et du FEW 25, 491). On lit sous aluisne: «absinthe (voir ce mot), du latin aloxinum, mais pour certains ce nom viendrait du fait que l'amertume de cette plante a été comparée à celle de l'aloès ». L'équivalent latin du texte de Rufus n'est pas donné; on peut supposer qu'il s'agit d'abscinthium. Mais cette fois-ci, l'éditrice se lance dans un développement étymologique sur aluisne qui n'a rien à faire là et qui de surcroît est très confus, puisque la discussion porte non sur l'étymologie d'aluisne mais sur celle du latin aloxinum. S.v. artefice la glose «ruse» est bien maladroite, préférer « procédé ».

Bref, cette édition montre beaucoup de bonne volonté et de sérieux mais révèle des lacunes dans l'exploitation lexicographique du texte, faute essentiellement d'avoir pris la peine de méditer sur la méthode à mettre en œuvre au lieu d'entasser sans grand discernement des matériaux hétéroclites.

Gilles ROQUES

Miracles de Notre-Dame, tirés du Rosarius (Paris, ms. BN fr. 12483), édités par Pierre Kunstmann, Presses de l'Université d'Ottawa (Publications médiévales, 17), Ottawa, 1991, XXIX + 302 pages.

Le ms. BN fr. 12483 est bien connu depuis la longue et remarquable analyse qu'A. Långfors en a donnée en 1916 dans les *Notices et Extraits* 39<sup>2</sup>, 503-665. Ce recueil, composé en l'honneur de la Vierge par un dominicain du Soissonnais vers 1330, est constitué de chapitres qui contiennent une description d'une *chose* (plante, animal, pierre, etc.) qui est ensuite comparée aux vertus de Marie, puis un conte dévot (parfois deux) qui est le plus souvent un miracle de Notre-Dame, enfin, après une courte transition, un texte varié (lai, dit, chanson, etc.).

Le ms., peut-être inachevé (il n'y a que 100 des 150 chapitres attendus), a été de surcroît mutilé. Les éditeurs en ont extrait des parties diverses: Jubinal en a cité des passages en notes dans son Nouveau Recueil; Raynaud a publié partiellement les «Propriétés des choses» (R 14, 442-484); Långfors en a édité plusieurs extraits; Sœur Savoie a transcrit le Plantaire; Morawski a examiné quelques extraits des Miracles de Notre-Dame. L'inlassable éditeur de Miracles de Notre-Dame qu'est P. Kunstmann a eu la bonne idée de publier la totalité des Miracles qui étaient pour l'essentiel inédits. L'introduction est rapide et contient surtout une analyse de type narratologique des 52 miracles édités [IX-XXVIII], qui est complétée par un index des éléments narratifs [293-298], dégagés selon le système déjà mis au point pour son édition du Gracial d'Adgar.

Notre dominicain est un habile conteur qui pratique largement la digression et qui farcit la narration de ses miracles d'extraits d'autres œuvres qui sont ici omises mais signalées dans les notes; on se reportera pour les lire à l'étude de Långfors en 1916.

L'édition est bonne. Quelques notes de lecture: 2, 79 on pourrait garder conforter (ma fameile serait complément à la fois de ay visité et de conforter vien); — 4, 178 lire enchiece; — 4, 373 on préférerait lire Trois fois ferue (a), que que dort. La correction de dort en tort ne donne pas de sens. Que que « pendant que » est fréquent dans ce texte. L'introduction de a s'explique par l'ambiguité qui caractérise le a du vers 371; — 4, 576 supprimer la virgule après juis; — 5, 130 il manque la fin du conte dans mon exemplaire où la page 32 est blanche; — 9, 86-88 il n'est pas utile d'interrompre le discours direct: le sujet de dist serait la tenure (du testament); — 13, 13 lire s'ordoient (cf. ordoiier ds TL) et supprimer au gloss. le verbe sordoier; — 13, 50-51 à rapprocher de la Pastourelle de Simon d'Authie, éditée dans Chanter m'estuet, Rosenberg/Tischler, n° 137, qui associe Bele Emmelot au refrain deurenleu

(var. dorenlot); — 15, 23 on lira Sur (= Sour) et Triple (= Tripoli), noms de villes de l'actuel Liban; — 19, 65 g[ree] ne satisfait pas la rime et le gloss. révèle bien l'impossibilité de cette correction: on pourrait proposer grande; — 20, 97-99, virgule après deffens et point après chastel; — 21, 265 lire l'a; — 22, 244 pas de virgule après souverain qui est plutôt adjectif; — 22, 255 lire La dite: l'article La porte sur vilennie; — 26, 57 l'apparat m'est incompréhensible; — 27, 95 lire fuïssent (pour distinguer de fuir 27, 105); — 28, 105 virgule après contenance (par une contenance dans le sens de par contenance) et rien après guise; — 29, 222 lire Petite ont mais affection (mais au sens de « désormais » cf. gloss.); — 30, 13 virgule après estre car se est la conjonction « si »; — 32, 33 lire plutôt s'en queurt (et rayer encorir au gloss.); — 47, 42 lire plutôt s'en desvoie (et rayer endesvoier au gloss.).

Les notes [241-271], succinctes, sont surtout des indications sur la façon dont est introduit chaque miracle et signalent la place des intercalations omises.

Le lexique du texte, et plus généralement celui du ms., n'est pas sans intérêt. TL a soigneusement dépouillé «Les Propriétés des choses» éditées par Raynaud (sigle *PropChos*. cf. ProprChosR ds DEAF). Il a utilisé aussi diverses publications de Långfors (son édition avec gloss. de *Sous-Diacre* et son article lexicologique ds NM 41, 97-117, qui récapitule commodément tous les articles où Långfors a disséminé de précieux commentaires lexicaux). Une lecture attentive du texte s'impose pour tout lexicographe. Quelques exemples: *chuller* «biberonner» vient étoffer un dossier déjà ouvert par Straka MélHubschmid 715-722 et Henry R 109, 116-118; — *gargouilon des mais vilains* 4, 429 est assez obscur mais pourrait contenir un mot *gargouilon* « gargouillement, bouillie », qui a des correspondants dans les patois (cf. FEW 4, 58).

Le glossaire contient des éléments intéressants dans l'attente d'une étude lexicale de l'ensemble du ms. On y relèverait les premières attestations: assister en « se tenir en (qq endroit)» 31, 21 cf. FEW 25, 561b, ce qui inviterait à suivre Långfors et à ne pas placer de virgule après eminent; - copieuse «abondante» 49, 156 (cf. TLF); - furie (entrer en -) 4, 422 (cf. TLF) etc. On noterait aussi les très nombreux latinismes du genre de aborsion « fausse couche » 10, 20 instruction 8, 57 etc. et le vocabulaire religieux cf. derriene unction « extrême onction » 5, 47 etc. On trouvera nombre d'expressions telles faire chiere de grant appetit « montrer par son visage qu'on est heureux de recevoir la visite de qn » 4, 316; - tumer le vin 21, 110 ou respandre la poree 22, 40 qui expriment quelque chose d'assez voisin de nos «mettre les pieds dans le plat» ou «étaler les turpitudes»; - à côté de venir comme mouche «importuner», relevé au gloss., on attendait ennuie com pluie et vent 4, 322. Noter le goût, très typique du style oral, de la formule allitérante dans perdre leur crois et leur croce 22, 258. On trouve aussi des renforcements affectifs de la négation: si ne valoir la queue d'un chien est au gloss. s.v. chien, on ne trouve pas n'estre prisié ne plus que la queue d'un chat 13, 65. On ne s'étonnera pas de lire plusieurs formules proverbiales: de maise vie a maise fin vient on 28, 79 (cf. Hassell V 92); - bonne fin la bonne vie atrait 28, 81 (cf. Hassell V 91); - une bonté requiert l'autre 11, 75 (cf. Hassell B 142); - fame neïs pierre amollie 7, 53; - endementiers que l'avainne croit, li poulains pert s'alainne et muert, qu'on ne s'en donne garde 22, 128 (cf. Hassell M 144); — entre deux samedis souvent avient mainte aventure 22, 133 (cf. Långfors NM 41, 113); — non sachans escrivains paint 21, 222 (cf. Långfors NM 41, 105).

Terminons par quelques remarques ponctuelles sur le glossaire: chercheurs plutôt «indiscret, envahissant»; — corrupture plutôt «corruption»; — demain cf. main «demeure» ds FEW 6, 1, 184a; — desturpuée à rapprocher plutôt de turpis cf. deturper ds FEW 13, 2, 432a; — eschame est «écaille» cf. FEW 12, 215b; — fou un renvoi à TL 3, 1960, 47 s'impose aussi; — genble renvoyer aussi à DEAF G 448, 20; — grain n'est pas une quantité minimale c'est un renforcement de négation; — gronir est en effet préférable à engroindre proposé à propos de 25, 30 par Långfors dans NM 41, 104; — humer lire XXVIII, 16 (et non XVIII, 16); — lai est plutôt une forme du pr. pers. pour le, comme lei, loi sur lesquels v. DialGregS pp. 68-69 et noter qu'il y a quelques autres exemples de ces formes lai, lay dans le ms. BN 12483 cf. Notices et Extraits 39², 568, 92 - 569, 202 - 629, 36; — ludibrial plutôt «licencieuse»; — petee est enregistré dans le FEW 8, 133b avec des correspondants dialectaux intéressants; — ajouter tedement «à contre-cœur» 29, 204. A l'index des noms propres s.v. Berron ajouter cette phrase de Långfors: «Je suis persuadé que Berron est l'actuel Le Béron (Aisne, cne Folembray)» R 63, 540.

Gilles ROQUES

La Vie de saint Evroul, poème normand du XIV<sup>e</sup> siècle, publié avec introduction, notes et glossaire par Sven Sandqvist, Lund University Press (Études Romanes de Lund, 48), Lund, 1992, 216 pages.

Poursuivant sa publication des textes normands du XIVe siècle (cf. RLiR 46, 502; 50, 643; 53, 581; v. aussi 54, 339 qui rend compte du travail d'une de ses élèves), S. Sandqvist aborde cette fois-ci un texte bien connu des lexicographes. Un dépouillement de BarbierProc 1, 93-102 (aussi cité à travers le fonds Barbier), fondé sur l'édition Danne (RF 32), a fourni au FEW un grand nombre d'attestations datées de (ca) 1150 ou (ca) 1180, d'après la datation donnée par l'éditeur du texte. Le TLF comme d'autres (Dauzat, GLLF, Greimas et même le DEAF) ont emboîté le pas de leur prestigieux prédécesseur. Intrigué par ce texte, pour lequel les données de Bossuat nº 3270 sont erronées (il se borne à citer sans critique le titre du travail de Danne - qu'il écrit Daune (orthographe maintenue dans la table du 3° suppl.) - où est indiquée la date XII° siècle, et considère que la première édition du même texte, par Blin, contient un texte distinct, attribué lui au XIVe siècle), j'ai pu facilement m'apercevoir que ce texte reflétait clairement la langue du XIVe siècle. Ainsi dès la fin de la lettre C j'ai demandé aux rédacteurs du TLF de considérer ce texte comme appartenant au XIVe siècle, et même à la seconde moitié du XIVe siècle pour qu'il ne fût plus utilisé qu'avec prudence. Ce conseil est aussi parvenu au DEAF. La présente édition fonde plus solidement ce qui n'était qu'une impression et propose, avec vraisemblance, de situer la date de composition de l'œuvre au milieu du XIVe siècle.

L'introduction est claire et solide. Le ms. unique (BN fr. 19867), qui provient de l'abbaye de Saint-Evroul en Ouche dans l'Orne, est rapidement décrit; on pourrait aussi éditer *La reule saint Benoist* qu'il contient (cf. *The Rule of St Benedict*, éd. Dean/Legge, p. 102). Les faiblesses des deux éditions antérieures, Blin (utilisées par Gdf) et Danne, et en particulier leur erreur commune à attribuer une datation haute à l'œuvre sont clairement démontrées. Le résumé [11-17] est un peu rapide. L'œuvre est la paraphrase amplifiée de *Viel*, c'est-à-dire d'Ordéric Vital (*Histoire ecclésiastique* VI et aussi partiellement VIII). Solide étude de la versification caractérisée par la recherche de la rime riche [17-20]. L'étude de langue est dense et soignée [21-34] et constitue un apport supplémentaire à notre connaissance des textes normands du XIVe siècle et plus généralement à la morpho-syntaxe du moyen français. J'apporterai quelques compléments lexicologiques à propos du glossaire. La conclusion qui situe auteur et copiste à Saint-Evroul paraît convaincante de même que la datation au milieu du XIVe siècle; sur ce point mon sentiment (fondé sur le lexique) me ferait pencher plutôt après 1350 qu'avant.

Le texte n'est pas une œuvre d'art et il reste encore des passages qui me sont obscurs. Mais l'éditeur a parfaitement rempli sa tâche. Un petit regret cependant: on pourra encore avoir recours à l'édition Danne pour identifier les citations scripturaires. En outre les notes sont trop discrètes sur certains faits et personnages historiques et auraient pu faire une plus large place au texte d'Ordéric Vital quand il sert de modèle à quelques expressions obscures ou surprenantes de notre rimeur.

Quelques remarques au fil d'une lecture rapide: 238 garder des or «à partir de maintenant»; — 709 note, marti est plutôt une var. de mati «accablé» sous l'influence marri; — 1050 note, lez me paraît être dans les deux cas une forme de lait «tort, mal»; — 1486-1488, ne me sont pas très clairs mais je ne pense pas que le point qui suit bataille soit justifié («il reste là avec sagesse, le chef de l'armée qui fait la guerre contre la chair»). Certes on pourrait rattacher contre la char à prendre bataille (1489) mais le sens à donner à le monde aille serait encore plus embarrassant; — 1663 apparat, corriger 1163; — 1783 note, le verbe haignier «critiquer amèrement, attaquer» (de \*handjan, non \*haudian) est essentiellement pic., wall., flandr. cf. FEW 16, 139b. Aussi je vois dans heinge «haine» une forme (avec réduction du hiatus interne) du norm. haenge, hange, hainge «haine» cf. FEW 16, 179a; — 1985 noter en plus dez freres «en plusieurs des frères»; — 1997 plutôt enprint; — 1999-2000 point après vivre, virgule après ensuivre; — 2821-22, préférer, je crois, lignie < enlignie >; enlignie s'accorde avec lignie non avec emperiere.

Une table des noms propres [175-180] précède un solide glossaire [281-202]. Quelques remarques et ajouts: amolier plutôt «adoucir»; — aquesier plutôt «se taire»; — ajouter bel apeler 3934 «accueillir aimablement; souhaiter la bienvenue» attesté aussi ds AtreW; — ajouter armes (prendre les — d'oureison) 2055 «se mettre à prier» (cf. des emplois parallèles ds FEW 25, 239a); — ajouter ausent 3898 «absent», (hapax BrunM ds FEW 24, 51b); — avis en 299 paraît avoir le sens d'avision «vision»; — beau ajouter ne pas pouoir beau + inf. 2985 «être complètement incapable de» (à comparer avec l'usuel avoir beau + inf. «pouvoir facilement (faire qch)»); — conburist me paraît être un ind. prés. et signifier «détruire»; — [cremer]

noter que creindre est attesté en 3282; - croiser est une forme de creuser dont il a précisément le sens; - enquieter me paraît être une forme correspondant au fr. inquiéter, ici au sens de «harceler»; - ajouter enviez 2111 «acharné» (cf. quelques exemples au sens d'«attaquer» ds TL 3, 718, 1); - game, il faut noter l'expression complète avoir aprins nouvele - « avoir changé de comportement » ; - gieu (faire de) plutôt «s'amuser de qn» cf. avoir bon jeu de «être amusé par qn» EnfauncesJC (ANT 43) 1262; - issir en 3890 «finir» dans eins que iessist la sepmaine cf. ainsçois la semainne issant JCondéM 23, 97 à ajouter ds TL 4, 1485, 43 (2 ex.); ajouter a toutes mains 1023 «largement, à pleines mains»; - ajouter memoires (faire - de) 29 cf. mémoire «commémoration dans l'office du jour» (dep. Bossuet ds FEW 6, 1, 698b); - ajouter meson (tenir -) 238 «fonder un foyer» (dep. 1556 ds FEW 6, 1, 243a); - ajouter bien en mieux (profiter -) 1551 «s'améliorer constamment»; - mortelté plutôt «épidémie» cf. aussi mortalité en ce sens en 2109; - moues plutôt (fere granz - de) «faire le fanfaron pour» cf. des expressions voisines ds MF 14/15, 268; - obvier plutôt «remédier à»; - ajouter pain de vie 2097 «eucharistie» (1 seul ex. au fig. ds TL = GCoinci IIMir 17, 239); - puillier plutôt «maltraiter»; - ajouter realme 2455 «règne»; - refrendre plutôt refreindre; - toeson est dans l'expression lever la toeson de qn « maltraiter qn » confirmée par laisser la toison « perdre la vie » AVigneSMartin 4126.

Je terminerai par quelques commentaires sur les régionalismes. On peut relever quelques mots dont aucun n'est probant individuellement, tels corbin, corbineau, duttour, esdrecier, gardain, gourgoucier, groumer. J'ai jadis cru que veüe «lumière» (906, omis au gloss.) avait une coloration régionale; on trouvera mon avis, nuancé par un ex. picard relevé dans EvQuen, ici même 51, 650. J'ajouterai encore quelques attestations de veüe «lumière»: anorm. Eneas 6509; achamp. RenartContr 6000; apic. Percef(R) 32, 43/951. Plus probants sont les mots endeble et heinge. Enfin le cas de tasse de bois «bosquet» mérite plus ample examen. Ce mot tasse est assez largement attesté au moyen âge, aux sens de «tas (de choses)» (orléan., 1307, ds TL; centr., env. 1320, OvMor 1, 151 cf. TL; agn., XIVe s. cf. MöhrenLand; Cotgr.), «tas (de gens)» (orléan., 1307 ds TL et Gdf), «touffe d'herbes» (lat. tassiis ds DC s.v. tassia2: 1221, Chartres), «touffe de rosiers» (Loiret, env. 1230, RoseLecoy 1620), «touffe de blé» (norm., env. 1375, Modus ds TL), «touffe (de lys)» et aussi de «hallier, bosquet» (Partonopeu var. cf. MélSmeet 268), en particulier dans le syntagme tasse de bois que nous avons dans la Vie de saint Evroul mais aussi dans divers textes d'archives (1353, Loiret; 1395, Rouen; 1398; 1406; 1407, Evreux; 1408; 1409; cf. Gdf et DC). Il y aurait lieu dans le FEW 17, 317b et 13, 354b de tirer toutes les conséquences de ce caractère régional de tasse. On supprimera en outre de FEW 17, 317b tasse à chanvre attribué à Stendhal; il s'agit d'une mauvaise lecture de l'édition H. Debraye (I, 149) pour le plus banal terres à chanvre, éd. H. Martineau (I, 146). Pour des éléments sur l'histoire ultérieure dans les dialectes du quart S.O. du domaine d'oil de certains emplois de tasse on pourra se reporter ici même 46, 359-360 et 373-74.

On peut remercier S. Sandqvist pour le soin qu'il met à nous donner des matériaux fiables pour l'étude de notre ancienne langue.

Gilles ROQUES

Florent et Octavien, Chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle, éd. par Noëlle Laborderie, 2 vol., Genève, Slatkine, 1991, CXCV + 993 pages, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age 17.

C'est un grand plaisir de pouvoir enfin lire une des chansons de geste tardives qui sont restées inédites. On devra savoir gré à Madame Noëlle Laborderie d'avoir choisi comme sujet de sa thèse l'édition de Florent et Octavien, et mené à bien son travail. En effet la chanson de geste pose des problèmes difficiles à ceux qui veulent en donner une édition critique. Contrairement à d'autres chansons de geste de la fin du Moyen Age, Florent et Octavien est conservé par trois manuscrits, à savoir A: BN. f.fr. 1452, B: BN. f.fr. 12584, et C: BN. f.fr. 24394; et ces trois témoins donnent parfois des leçons fort divergentes, si bien qu'il est malaisé de choisir un manuscrit de base. N. Laborderie a suivi R. Bossuat pour prendre le ms. A comme base de son édition; sans doute at-elle raison du point de vue de l'organisation du récit. Mais quand on examine l'œuvre du point de vue lexicographique, il me semble qu'elle a été écrite en picard comme d'autres chansons contemporaines, parce qu'elle comprend plusieurs régionalismes; ainsi est-on bien tenté de choisir le ms. B pour la fidélité linguistique à l'originale et aussi pour la métrique bien correcte (le ms. A donne d'innombrables rimes inexactes et d'étonnants vers faux). Quoi qu'il en soit, les matériaux que donne N. Laborderie permettent à tous les lecteurs de suivre conjointement tous les trois manuscrits. Je suis sûr que la chanson méritera bien d'être lue attentivement par les lexicographes comme par les littéraires. En effet même le Gdf ne semble pas avoir exploité l'œuvre, si bien que de nombreuses attestations précieuses qu'elle comprend n'ont pas été retenues dans la lexicographie<sup>(1)</sup>. Je vais présenter ci-dessous quelques exemples intéressants pour compléter le glossaire de l'édition qui me paraît malheureusement trop réduit: en négligeant complètement les mots qui se trouvent dans les mss. B et C (ce qui est dommage, car on rencontre des mots et expressions assez rares), il ne relève que quelques cas que donne le ms. A, et ce faisant il ne prend pas suffisamment en considération le FEW, c'est-à-dire le point de vue histoire et dialectologie de la langue (pourquoi ne tire-t-on pas profit des travaux d'un Kurt Baldinger? Il faut lire par exemple son article sur «Les Enseignements de Jean de Vignay (ca. 1335), source de Godefroy» TraLiLi 23, 1, 1985, 33-60, pour se rendre compte combien il est nécessaire de toujours consulter le FEW); il en résulte que les attestations notables sont souvent laissées de côté. Par ailleurs l'historien aura aussi intérêt à examiner la chanson s'il veut suivre les traces, par exemple, de la légende de saint Denis. Comme le dit l'Introduction p. CX, Florent et Octavien fournit un témoignage remarquable pour cette légende. Ce témoin n'a pas échappé d'ailleurs à Anne Lombard-Jourdain («Montjoie et saint Denis!» Le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis, Paris, Presses du CNRS, 1989, pp. 287-288) qui a bien évoqué notre œuvre, sans pourtant avoir connu l'existence de l'édition (ou de la thèse) de N. Laborderie. La méconnaissance est du reste réciproque, parce que l'étude historique citée ne semble pas avoir attiré l'attention de l'éditrice.

Pour la langue du ms A, dans l'Introduction p. XXXII N. Laborderie signale la désinence -ant pour la 6e personne: vallant 1328 (et dans BC?) ind.pr.; puissant 1593 subj.pr.; peussant 3860 subj.imp. Et l'éditrice se demande si ce fait ne porterait pas à localiser le ms. A dans le S.-O. du domaine d'oïl et non pas dans la région parisienne comme le disait R. Bossuat. Si elle avait mené

<sup>(1)</sup> Et l'édition a paru trop tard pour être utilisée par G. Di Stefano, Dictionnaire des locutions en moyen français, Montréal, CERES, 1991 (= Stefano).

son enquête un peu plus loin en relevant par exemple la forme de l'Ouest *crioent* 13660 (voir cidessous), elle aurait pu atteindre à la localisation exacte du ms. comme l'a établie Gilles Roques dans son compte rendu de cette édition qui paraîtra dans ZrP et auquel je me contente de renvoyer.

Sur le texte, on peut proposer quelques corrections: 30 point à la fin; - 36 est-il nécessaire de corriger ce en se (voir aussi 63, 67 ces/ses, etc., mais au v. 315 se n'est pas corrigé en ce)? voir p. XIX où est notée l'alternance de s, ss, c et sc dans A; - 59 la parenthèse ne se justifie pas; - 114 la graphie de ffer serait-elle à corriger en de fer, comme le fait l'éditrice (voir aussi 159 le ffait, corrigé en le fait, etc.)? - 257 bien qu'aucune variante ne soit signalée, dans cette laisse (voir aussi v. 10173 averai ge, v. 10184 sçay je, etc., où n'est relevée aucune variante) aux rimes en -age, la fin du vers ne serait-elle pas depportera je? Le même type se retrouve au v. 1176 var. BC (à l'intérieur du vers) Vora ge, au v. 1695 var. BC (de même) devenra ge; voir GossenGramm 144; - 268 virgule à la fin - 684 guillemets au début; - 792 pas de point d'exclamation; - 866 point d'interrogation à la fin; -1088 point et guillemets à la fin; - 1297 dans l. d'ans; - 2272 unqus l. uns (?); - 2483 guillemets au début; - 2790 point d'interrogation à la fin; - 2818 couper fait mesprison; - 3266 supprimer le tiret (de même 3990); - 5476 cuil l. cu'il; - 6712 point et guillemets à la fin; - 7200 amoit corriger en ama d'après BC (voir la note, d'ailleurs); - 7668 point d'interrogation à la fin et non virgule; - p. 262 à la dernière ligne, lire 8105 et non 81105; - 8235 point à la fin; - 10889 pas de point à la fin; - 12669 lire d'Esclarmonde et non d'esclarmonde (de même 14263); - 12848 la leçon rejetée estient que l'éditrice corrige en estoient pourrait être maintenue (pas de remarque dans l'Introduction), voir par exemple G. Hasenohr, Introduction à l'ancien français, p. 124, et A. Dees, Atlas des formes linguistiques des textes littéraires, n° 444; - 13061 et 13130 guillemets au début; - 13341 fussient que l'éditrice corrige en fussent peut être conservé, voir d'ailleurs l'Introduction p. XXXV (de même 13788); - 13578 planré 1. planté; - 13660 crioent, forme de l'Ouest de l'imparfait, que l'éditrice corrige en crioient peut être conservé; - 14280 tiret au début; - 14466 fourrage l. fourragé et supprimer la note (il s'agit du verbe fourrager «faire du ravage dans la campagne, couper et amasser du fourrage», attesté depuis 1357-61, Jean Le Bel, voir TLF 8, 1172b et FM 49, 1981, 247); - 14593 point à la fin; - 16557 si l'on suit l'habitude de l'éditrice, on devra lire escrie «Ammarie»; - 17753 tiret au début.

Remarques pour les variantes: p. 782, v. 7 ancIennement 1. anciennement; - p. 784, v. 222 souligner B (de même p. 787, v. 634; p. 790, v. 960; p. 800, v. 2468 et 2589; p. 801, v. 2644; p. 829, v. 5954; p. 841, v. 7032; p. 842, v. 7182; p. 858, v. 8895; p. 861, v. 9129; p. 891, v. 12076 et 12142; p. 893, v. 12300); - p. 785, v. 437: souligner C (de même p. 794, v. 1466; p. 796, v. 1778, 1790, 1795, 1815; p. 808, v. 3624; p. 828, v. 4695 et 4701; p. 820, v. 5005; p. 838, v. 6787; p. 862, v. 9214 et 9215; p. 867, v. 9691; p. 868, v. 9765); - p. 787, B après v. 710 la forme leur «là où» (qu'on retrouve en 5541C) n'est pas inconnue, voir TL 5, 14-15 et Gdf 4, 766b; FEW 14, 2a; - p. 789, après v. 857: fasseux var. B, serait-il à rapprocher de fosse? et comment interpréter la leçon de C triveux (lecture incertaine)? Il faudrait vérifier sur les mss.; - p. 790, v. 1002 asevage l. aseuage; - p. 793, v. 1379 yuccent 1. inocent (?); - p. 795, v. 1581 nous 1. vous (?); - p. 804, v. 3133 conneuïst 1. convenist; p. 805, laisse LXXXIX, lire 3238 et non 3228; - p. 808, v. 3529-31 defFrans l. des Frans; - p. 819 v. 4980 grenoiie l. g. renoiie (voir TL 8, 822 pour la gent renoiie); - p. 827, v. 5726 qestoit l. qui estoit (?); - v. 5753 lire <u>B</u> et non pas <u>b</u>; - p. 829, v. 5942 n'oj. l. n'o. j.; - p. 831, 7º ligne d'en bas, lire 6161 et non 6151; - p. 853, v. 8293 avuer l. aüner; - p. 856, v. 8706 abandon l. a bandon; - p. 866, B après 9604 viffier 1. vif fier; - p. 870, v. 9923 faizon 1. saizon (?); - v. 9967 afourvoiier 1. a fourvoiier; - v. 9980 l'endreche l. l'en dreche; - p. 871, v. 10081 que veut dire «ordre des termes»? - p. 881, à la première ligne moitieten l. moitiet en; - ibid., v. 11046, que veut dire a? - ibid., à la dernière ligne, lire 11134 et non 11133; - p. 882, BC après 11207 a l'eroit 1. a le roit; voir FEW 10, 329a; - p. 883, C après 11273 siderie l. s'i detrie (?); - ibid., v. 11303 (deuxième) lire 11304 et non 11303; - ibid., v. 11306 lire 11307 et non 11306; - p. 896 ligne 16 lire 12578 et non 12478; - p. 898, v. 12808 (et note) dans 1. d'ans; - p. 915, v. 14516 li erbour 1. l'ierbour; - ibid., v. 14521 li elmes 1. l'ielmes; - p. 918, v. 14740 destour l. destourbier; - p. 921, v. 15109 soutiente l. soutieuté (FEW 12, 365b) et souligner C; - p. 923 ligne 23 lire 15250 et non 15350; - p. 929, B14427 se cha en ame nee (?) serait à lire peut-être se char en a menee; - p. 930, v. 15777 a ruion l. a roion (?); - p. 932, ligne 19 lire 15862 et non 15692; - p. 932, v. 15906 F.ncontre l. Encontre (voir p. 502, n. a); - ibid., v. 15922 souligner *Trois vers dans C*; - p. 936, v. 15974 noumans l. nouviaus; - p. 940, B14650 pas de tiret au début; - p. 941, B14697 guillemets à la fin; - p. 946, B14874 .II. jours l. Li jours; - p. 951 la première ligne qui correspondrait au vers 15000 du ms. B serait-elle sautée? Le nombre de vers ne paraît pas convenir à la numérotation; - p. 958, v. 19966 (à lire 16966) sancques l. s'aucques; p. 959, laisse CCCXV, ligne 1 ajouter 17052 après le numéro de la laisse et ligne 2 lire 17053 et non 15053; - p. 961 en haut, entre le vers 15170 et le vers 15180 il semble y avoir une ligne de plus, la numérotation serait à corriger; - p. 964, B15309 guillemets à la fin; - p. 968, B15405 point et guillemets à la fin; - p. 969, v. 17409 parle l. par le; - ibid., B15421 lire  $F^{\circ}$  240 $v^{\circ}$  et non  $F^{\circ}$  340 $v^{\circ}$ ; - ibid., B15431 deleur l. de leur; - p. 975, ligne 12 à partir d'en bas En non srant lire peut-être En non sïant, «sans le savoir», bien que le FEW 11, 305b ne relève pas l'expression; - p. 985 ligne 11 lire 18223 et non 19223; - ibid., v. 18231 Plourens I. Flourens; - p. 986, C après 18323 de£fent I. deffent ou desfent; - p. 987, B15845 pas de tiret au début; - p. 988, B15878 guillemets à la fin; - p. 988, v. 18412 de » coer lire sans doute de bon coer; - p. 989, v. 18463 lenoble caiiere tresgette 1. le noble caiiere tresgetté.

Sur les notes: p. 587, n. 86: le verbe *deraisnier* est usité encore en moyen français, voir FEW 10, 107a, *deraisnier* (Eneas - BaudSeb); *Jourdain de Blaye* en alexandrins (mon édition en préparation = JourdBlAlM) en fournit aussi une attestation au v. 3550; - p. 558, n. 128: pour la var. de BC *sans faire longhe estiere*, voir TL 3, 1393 et FEW 17, 227b; ce dernier cite hain. 1240, AdHale, pik. 13. jh., Froiss.; le mot serait un régionalisme; la leçon de A *sans faire long cessiere* (ce type manque au FEW 2, 615a) paraît être due à une réaction du copiste qui n'a pas compris le mot régional; - p. 590, n. 257-259: si *agiste* n'est pas une simple erreur pour *ajute* (voir ci-dessous), le mot serait à ajouter au DEAFG 648, s.v. *agister*; -p. 592, n. 327: lire p. CLXXXII et non CLXXXIV, et on se rappelera Galeran de Bretagne pour la naissance mal vue des jumeaux; - p. 593, n. 553: sur *si* «avant que», renvoyer à Chr. Marchello-Nizia, *Dire le vrai*; - p. 609, n. 1834: p. XXXVII, l. p. XXXVIII; - p. 675, n. 11735: sur saint Aubin bigame, voir A. Moisan, Répertoire des noms propres, t.I, vol. 1, p. 200, note 131; - p. 679, n. 12082: pour l'emploi de *evider* dans le ms. A, on peut renvoyer au FEW 14, 593a qui cite au sens de «chasser (une personne)» *esveudier* SSBern et *esvuider* Chastell.

Ajouter au glossaire: *aancrer* 13317B, B14388 (p. 928) «se mettre à l'ancre, mouiller» FEW 24, 543b; - *abondance* (d'-) 630B «sans difficulté, sans peine»; 10489BC «(aimer) beaucoup» voir TL 1, 57 qui cite BastS (gloss. de BastC «à la légère») et GGui; aj. au FEW 24, 59a qui ne cite que le sens de «en outre, par surcroît» pour l'expression; - *abouter* 16363C «v.n., toucher à une terre» FEW 15, 1, 219b; - *abuzement* 13261C «action de tromper» FEW 24, 61b (15. jh.-Pom 1700); - *acquitier* 15539A (v.r.) et BC (v.a.) «payer ce qu'on doit», ce type n'est pas relevé dans les dictionnaires, ajouter au FEW 2, 1472a qui ne relève que *aquiter*; - *aderer* 11421B (A *emporta*, C

atraira) «?»; - adeviner 12496BC, 17362C «conjecturer» FEW 3, 108b; - adextrer 8668 «mettre qn à sa droite» voir FEW 3,62a et A. Henry, Mél. G. Straka, t. II, 1970, 126-127; - advoer (un enfant) 279 «s'en reconnaître le père»; selon FEW 24, 201a, ce sens n'est attesté que depuis Ac 1718; agoster 2202A (BC donnent enyvrer) «faire écouler goutte à goutte» voir DEAF G 1039 et 1058; mais ici le verbe signifierait-il «enivrer» comme le suggère la var.? - agripper 10340A «saisir violemment» FEW 16, 74a (seit 15. jh., Gdf; Molin); - aïdance 1150 «aide, secours» FEW 24, 162a; - aillie, allie 3955A, 4809A, B14905 (p. 946), 17804C «sauce à l'ail, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 43; - ains 18259C «? (objet de petite valeur)»; - ainsi ne autrement, ensy ne autrement 6372A, 10605, B15266 (p. 963) «ni de cette façon ni d'une autre» voir FEW 11, 575a, hap. 14. jh. = TL 1, 245, 39 qui cite BastC 592 et 6102; - air (haper l'-) B14712 (p. 941) «respirer un bon coup» l'expression manque au FEW 24, 221a-b, mais voir RenMontfragmentBVerelst gloss.; - aïrison, aÿrison 7652BC, 12046BC «colère» FEW 24, 143a; -ajute 257BC, part. passé de agesir «être couché, alité, ou accoucher»; voir FEW 24, 158a; - allee (de grant -) 733 «à grande vitesse»; pour compléter le gloss., remarquons que FEW 24, 419b ne cite qu'une seule attestation pour l'expression a grand alee (1322), c'est-à-dire RenContrR cité par GdfC 8, 72b; - allee (paiier leur bien -) C après 9651 «leur payer un repas au moment du départ» voir FEW 24, 419b mfr. (Froiss-Duez 1663, Gdf) et Stefano 15b; - amassés 6060BC participe passé du v.r. amasser soi «se loger, s'installer» FEW 6, 1, 263b hain. flandr. pik. norm.; l'exemple que Gdf 1, 249c a tiré des Quatre fils Aymon correspond à RenMontVereslst 566; ajouter TristNantS, gloss. et ZrP 78, 1962, 455; - amendie 10050BC «réparation» FEW 3, 218a; - ammachour 9276BC (à lire aumachour?) «prince sarrasin» FEW 19, 3b; - amoustrer soi 8625B «se montrer, se présenter» FEW 6, 3, 98b; - anghelet 16006C «coin, recoin (d'une chambre)» FEW 24, 572a; - anguoissanche C après 1157 «tourment, souffrance»; le mot n'est pas relevé dans les dictionnaires, aj. au FEW 24, 574b; - armoiier 6282B, 6340B, 6538B «armurier» FEW 25, 241a; - armoieur, armoieur (cas sujet et cas régime) 6282C, 6284C, 6289BC, 6293C (et B?), 6295B, 6307BC (armoieur), 6340C, 6354B, 6525BC, 6530BC, 6534BC, 6538C; armoiieres (cas sujet) 6295C, 6344C, 6354C «armurier», voir FEW 25, 241a, qui ne cite pour le cas sujet armoiieres qu'un exemple, tiré de TL (= Rom. fläm. Gespr.); - armurier 6282A, 6284A, 6289A, 6293A (et B?), 6295A, 6307A, 6344A, 6354A, 6525A, 6530A, 6534A, 6538A «celui qui fabrique ou vend des armes ou des armures» FEW 25, 269a; - artisien 8322BC «monnaie frappée par les comtes de Flandre, puis d'Artois, objet de petite valeur» FEW 25, 390b, flandr. art.; aj. à Möhren Val; - assalus 1525B, part. passé de assaillir, voir Fouché Verbe 371; - assez (d' -) 9389BC, 11911B «de beaucoup, à beaucoup près» FEW 24, 183b et Stefano 38b; - atabpiner soi 13389B «se déguiser, se cacher» FEW 17, 308a; - aulx 5997, 17941AC «ail, gousse d'ail, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 40; - auwez 7789BC, B après 13648 «oie» TL 6, 985; - avillance 1134 «action basse; parole lâche» FEW 14, 448a; - avironneement 12717C, B15258 (p. 962) «aux environs, à l'entour» FEW 14, 389a; - baux il s'agit d'un régionalisme; - besans 5403A «pièce de monnaie, frappée d'abord à Byzance» aj. à MöhrenVal 59; - bierffrois 12846C «beffroi» FEW 15, 1, 94b; blanchars 15098 il faudrait aussi prendre en considération les attestations modernes que donne le FEW 15, 1, 139b; - blangier 10086BC «flatter» c'est un régionalisme; - bobance 10498 «arrogance, présomption» FEW 1, 419a; - bouseré 2537BC «sali» FEW 1, 474a; - bouton, boton 1811, 2827, 3459, 8522A, 9145, 12772, 13142AC, B15757 (p. 983) «petite pièce servant à fermer les vêtements, ou petite excroissance d'où naissent les branches, etc.; objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 66; - brassin 14951C «manipulation» FEW 1, 483b; - brief (en -) 6229A «brièvement»; - bruïn, ajouter 10921B; c'est un régionalisme, voir FEW 23, 137b, apik. aflandr.; ajouter TristNantS (voir K.V. Sinclair, ZrP 78, 1962, 456), LionBourgAlK et JourdBlAlM 1220; - bruÿne 12486BC «lutte, dis-

pute, querelle» FEW 23, 137b, apik. aflandr.; - buffroy 6149BC «arrogance»; le gloss. ne relève que la forme buffoiz (mais ajouter buffois 12846C); la forme buffroy est à ajouter au FEW 1, 597a; busquier 1867C, 16184C «frapper (à la porte)» FEW 15, 2, 27b; c'est un régionalisme, voir K. V. Sinclair, ZrP 78, 1962, 456 et LionBourgAlK gloss.; - camois 10247C «lieu couvert de chaume, champ moissonné» Gdf 2, 98b; TL 2, 332; - carlenter 1408BC (A parlementer) «dire des balivernes (?)»; 9824BC (A tarente 1. carente?) «crier (?)»; le verbe serait-il à rapprocher de pik. calender «dire des balivernes» FEW 16, 298a KALLEN (voir aussi FEW 2, 81a CALENDAE, Yonne calender «perdre son temps à des balivernes»)? Les deux emplois sont signalés au gloss. s.v. tarenter, sans que le rapprochement soit fait avec les attestations modernes; - caure 8454BC, Caprès 14603 «chaleur» FEW 2, 102b, c'est un régionalisme; - celison 8525BC (voir note), 16410C «action de cacher» FEW 2, 572a; on en a une attestation dans JourdBlAlM 6517; - cerise 2340 «fruit du cerisier, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 80; - cernial C après 17011 «cerceau du casque» FEW 2, 701a, afr. (ca. 1260); - chastiaulx, chastiau 11229AB, 11240A, 11313A (C crestiaus) «construction élevée qui surmontait autrefois la proue et la poupe des grands navires» FEW 2, 469b et TL 2, 305, 7; cherjons (de soie) 3746C (vu le nombre de syllabes, on devrait lire non pas cherions mais cherjons) «étoffe légère et croisée faite de soie» voir FEW 11,512a qui cite mfr. sarge de soie, cerge de soie et mfr. sergeon; - clarotiel 3108B (à lire claronciel?) «petit clairon» FEW 2, 743a, claroncel Froissart = Gdf 2, 147b; - clicquetis 11349BC, 12373BC «bruit que font les armes quand on les choque les unes contre les autres» FEW 2, 781a; - coifette 2549BC, 12163C «petit casque» FEW 2, 836b; - coleree 753BC, 4466BC «collerette»; Gdf 2, 181b et TL 2, 564 ne citent qu'une seule attestation (RomPast II, 19, 85 = Pastourelles, éd. J.-Cl. Rivière, XLV, 85); voir aussi FEW 2, 895a; une autre attestation se lit dans AthisH, v. 6836 (voir J.-Cl. Rivière, RLiR 36, 1972, 386); comparçoniers 11934A «copropriétaire» FEW 7, 692b et Gdf 2, 203b ne citent pas d'attestation littéraire; - conjonction 12042BC (A subjettion) «union de l'homme et de la femme» FEW 2, 1052b; -connoistre 9104BC «avouer, reconnaître qu'on a commis telle action» FEW 2, 847a; -conssaillement 4155C «conseil» FEW 2, 1070a; - contenson 12009A «lutte» FEW 2, 1103a; - contralission 4899B «esprit de contradiction» FEW 2, 1121b et Gdf 2, 269c; - convenans (par itelz - que), convenent (par itel - que) 9336AC, 9340B, 11172, 11512, 14785, 16069AC, 16908AC, 17469AC «de telle manière que»; couvenent (par ytel - que) 10439BC, 15521B, 15523A, B15020 (p. 951), B15065 (p. 953), 16690A, 16745AC «à condition que», voir FEW 2, 1126b par tel convenant «avec cette condition» (16.jh.); - convoiement 2751 «action d'accompagner» FEW 2, 1135a; - cor (de chief en -) 8200BC, 14287C (lire en cor et non encor) «d'un bout à l'autre» c'est un régionalisme; outre les attestations que j'ai citées dans mon article TraLiPhi 1992, on en relève une dans les Chroniques de Froissart (ms. d'Amiens, tome I, éd. Diller, p. 313, 28); voir aussi Stefano 152a; - corbin 3235 «corbeau» FEW 2, 1238a; voir Ziltener n° 4032- pour la comparaison; - coron ajouter les références 4878BC, 4893BC, 16438C c'est un régionalisme; - coussin 14497C «coussin, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 92; - couverte (a le -) B14481 (p. 931) «en cachette, à la dérobée» FEW 2, 1147b et Stefano 215b; - crestiaus, crestiel 2454BC, 2499B, 2510 var. (? non relevé p. 800), 2757BC, 2763C (et B?), 3761BC, 3794BC, 4438BC, 4488BC, 4533BC, 4627BC, 5127BC, 6784BC, 6814BC, 6824BC, 6835BC, 6865BC, 11012BC, B après 11020, 11229C, 11240C, 11313C, 12089BC, 12144BC, 12209BC, 16285C, B14999 (p. 950) (A donne creneaulx, creneaux, craniaux, creniaulx, crenel; ou chastiaux) «créneau» c'est un régionalisme, voir FEW 16, 315a; - cris, cry (a hault -) 3759, 4431, 4566, 4575A, 4589, 5116, 5769, 6943BC, 7996A, 9718, 9738, 13990, 14011AC, 15046BC, B14799 (p. 943), 17264AC, B15312 (p. 964) «à voix haute» voir FEW 2, 1485a qui relève mfr. en bas cri «à voix basse» (Dup 1573-Stær 1625); - cuerinne 12477C «mauvaise humeur, colère» FEW 2, 1174a; - cuidement 2773BC «présomption» voir FEW 2, 839b afr. fol cuidement «folie» (1310-ca. 1320), mfr. «pensée vaine» (ca. 1414); aj. LionBourg AlK gloss. cudement; - cuiderie 2866BC «illusion» FEW 2,839a, mfr. (14.-15. jh.) et aj. LionBourgAlK gloss. cuderie; - cultivement 13181BC (= RenMontVerelst 8225) «séjour, ou action de cultiver» FEW 2, 887a; - daserie 426B «illusion, rêverie», sur ce régionalisme voir FEW 15, 2, 58a; - defferement 6357BC «brisure héraldique» aj. au FEW 3, 73b et à BraultBlazon; - deffouquier, deffoucquier, desfoucquier 3830BC, 5712BC, 17842C «v.r., s'enfuir en désorder» FEW 15, 2, 187b besonders wallon. pik. norm.; - deforaine 1211C adj. fém. «qui n'est pas de la ville» FEW 3, 703b; - defrapper 12732A «frapper» FEW 3, 763b, 13. jh. = Gdf 2, 467b, Les Lohrains, Richel. 4988, f°200v°; notre exemple serait une deuxième attestation ancienne; - dehaignier 6427BC «mordre, mettre en pièces», ajouter au FEW 16, 140a qui ne relève que le sens de «railler avec insolence» (Adam; AdHalle); - dehidez 10368BC «épouvantable» voir FEW 22, 1, 48a qui cite mfr. deshidé adj. «saisi d'effroi» (Molin, Gdf); - delongnier 13098A «s'éloigner» FEW 5, 404b; - demagnoirs 17120C «tout de suite» FEW 6, 1, 294a, et supprimer la remarque de l'édition (p. 959); - demars 15093BC «mardi» FEW 6, 1, 379a, wallon. flandr. pik.; - denier 2430, 7694, 9612, C après 17008, 17404AC, B15421 (p. 969) «denier, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 97; - dens (maugré leur -) 10372BC «en dépit de leurs efforts» FEW 4, 253a et TL 2, 1403, 8; - dés, dé 7958, 12274, 15848AC «dé à jouer, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 95; - descarpir 6462B «déchirer tout à fait» FEW 2, 402b, mfr.; desclicquier BC après 2119, 2145BC, 3100BC, 13856B, 13897BC, 16871C, B15201 (p. 961) «asséner (un coup)» FEW 2, 781b; - descombrier 7478A «empêchement», Gdf 2, 561a ne cite qu'un seul exemple (Un Mir. N.-D., Ars. 3527, f° 143c(2)); ajouter au FEW 2, 938b; - descompouser ce serait une première attestation, voir FEW 8,66a et TLF 6,855b; - desconter 18353C «déduire, rabattre» plutôt que «partir» FEW 2, 993b; - descoucher soi 11948 (bien qu'aucune var. ne soit relevée, il serait à lire descouchier), 12636, 16868AC; descouquier soi 11953B «se lever» FEW 2, 908b; desgois 3540B (A donne desrois; C velloirs, mais comment comprendre la var. C?) «émotion agréable» DEAF G 953 ne cite que la forme degois; le gloss. (où il faut ajouter 5896BC) ne relève que degois, dejois; - desguisés signifierait au v. 14172A, plutôt que «dissimulé, faux» comme le dit le glossaire, «transformé» FEW 17, 598b ou «en colère»; FEW ibid. signale desguiser «mettre (qn) en colère» (hap. 13. jh.) mais je n'ai pas pu vérifier la source; - desnorter 13554C (lire desnorté et non desvorté) «dissuader» FEW 4, 693a, fr. desenhorter; - desoscure 17287C «obscur (?) ou clair (?)», le mot manque au FEW 7, 282a qui ne relève que afr. et mfr. desobscurcir v.a. «faire cesser d'être obscurci»; - despaizie 17178C «adj. fém., agitée, affligée» FEW 8, 94a; - despostuer 12579C «déposséder» FEW 9, 255a, ahain. apik.; - desrire 4033B «se moquer de», verbe attesté rarement, voir FEW 10, 399b; - dessongier 4033C «se réveiller» voir FEW 12, 87a-b; - destinter 15430C «exposer en distinguant» TL 2, 1771; Gdf 2, 660c; FEW 3, 100a; - destre 317BC adj. «droit»; A donne ici droitte, cette opposition n'est pas dépourvue d'intérêt; - devis (par tel - que) 14023, 14849C, B15228 (p. 962) «de manière que» l'expression manque au FEW 3, 109a, et TL 2, 1874, 11 et Stefano 253b ne citent que BastS; aj. JourdBlAlM 1071, 2820, 3732; voir aussi C. J. Drüppel, Altfranzösische Urkunden und Lexikologie 62, qui cite une attestation de 1228-29 et une autre de 1235, toutes les deux de Saint-Quentin et qui leur donne le sens de «Bestimmung, Vorbehalt»; devisance, devisanche 1144, 1147C, 15391 «récit» FEW 3, 109b; TL 2, 1874 ne cite que MousketR 11566; Gdf 2, 701c cite deux autres attestations (BibleMacé et Estories Rogier); aj. LionBourgAlK gloss.; - devision, division (par tel - que) 12777AC, 12780C, B15178 (p. 961) «de telle manière que» TL 2, 1883, 51; aj. au FEW 3, 110a; - discree 12697C «prudente, sage, comme épithète de la Vierge»; - dolioirs (escu -) 3558C (AB viennois) «?»; - droit cy, droit chi 4885A, 6694B, 7911A, 8093C, 9115A, B14801 (p. 943), B15349 (p. 967) «ici même»; - droit la, droi la 787BC, 975BC, 3352BC, 3390A, 4071A, 4245BC, 4270C, BC après 6416, 6852BC, 8830B, 12170B, 13023A, 13624A, 14078BC, 14099A, 14497C, 14642A, B14436 (p. 930), B14482 (p. 931), B14544 (p. 934), B14637 (p. 939), 16854AC, 16867C, 17842A, B15737 (p. 983), 18310A, B15806 (p. 986), B15834 et B 15839 (p. 987) «là même, à cet endroit»; - emblaver 9782BC «encombrer (le champ de bataille)» FEW 15, 1, 133b; - enbriesver 8302C (lire enbriesver et non en briesver) «mettre par écrit, rédiger» FEW 1, 520b; - encoste (par d'-) 1095BC, B14679 (p. 940) «à côté de»; - enfrumerie 16659C «emprisonnement» FEW 3, 572a, apik.; - engenrassion 5303B «action d'engendrer» FEW 4, 685a; - enghourdiner, engourdiner C après 15367, B15469 (p. 972) «orner de tentures» FEW 2, 1237a, apik.; - ensement que 3801 «au moment où»; - ensonnier 467C (le vers manque dans B; A donne enbesongnoit) «employer qn», FEW 17, 275b; le gloss. ne relève que la forme essonier; aj. encore pour ensonnier soi, 3969BC, 14619C; pour ensonnier, ensonniier 4243BC, 12523BC; - ente, ce mot régional (relevé dans le gloss, avec une seule référence) est employé aussi aux v. 4201C (lire est ente et non estente), 7573B, 9805BC; - enterminer (un message) 8059B «accomplir», voir FEW 13, 1, 238b, mfr. aterminer «mettre un terme, une fin à» Greban (le sens «ordonner» que le FEW 13, 1, 238a donne pour le mfr. enterminer GuillMach ne semble pas convenir à notre contexte); l'attestation unique de Gdf 3, 262b est à lire aterminer, comme le signale le TL 1, 638, 3 (= SThomasGuernW<sup>(2)</sup>, v. 4422); - entracontrer soi 8995B, B15625 (p. 978) «se heurter mutuellement» Gdf 3, 273b; - entrecontrer soi 8995C «se heurter mutuellement» Gdf 3, 283a; - entrefestier soi 12706A «se fêter réciproquement» voir Gdf 3, 286a qui cite comme première attestation Perceforest, éd. 1528: leçon confirmée par Percef(4)Roussineau gloss.; corriger par conséquent FEW 3, 483b, mfr. nfr. s'entrefestoyer (16.-18. jh., wieder seit Lar 1922); - entretuer soi 9585BC «se tuer l'un l'autre» FEW 13, 2, 448b, seit Perl; - esbassiez 9078B «baissé» ce type manque aux dictionnaires, ajouter au FEW 1, 273a; - escaillon 17307C «échelon d'échelle» FEW 11, 272a; - eschangement 1347 «action d'échanger» FEW 2, 121a; - esclairier le cueur 10109 «soulager son cœur» voir en dernier lieu SaisnBrasseur, note 765/720; - esclis B15135 (p. 957) «tronçons, éclats» FEW 17, 151b; dans l'expression au vent et as esclis B15248 (p. 962), le sens n'est pas clair, voir RenMontVerelst, note au v. 25953 qui propose «jaillissements d'eau, embruns»; on a une attestation du syntagme au v. 11227 de ChronGuesclFaucon et une autre au v. 9413 de JourdBlAlM; - escorcerie 1317 var. BC (A iscourcheüre) «lieu où l'on écorche les bêtes» FEW 3,282a; - escourchier 15912C (A retrousser, voir ci-dessous) «replier, retrousser» FEW 3, 285a; - escoufle 3753 «milan, comme point de comparaison» aj. à Ziltener n° 4152-; - esgheuler 5857B «couper la gorge à qn» FEW 4, 308b, esqueuler (flandr. 15.-16. jh.; auch Est 1549-Stor 1625); - esquiere 4070A, 4076A, 4084A «aiguière, vase» FEW 25, 70a ne cite cette forme qu'à partir de Chesn 1572; - eshider soi 952BC, 10467B, B15208 (p. 961) «s'effrayer»; le participe passé eshidé est seul relevé dans le gloss. (aj. 10647B); voir TL 3, 1077 (BaudSebB) et Gdf 3, 472a (Froissart et GesteDucsBourg); ajouter TristNantS gloss., RenMontVerelst gloss., JourdBlAlM 6721; - eslever 1859BC (A consuvy) «faire partir du gibier»; - eslichon (d'-) 10733BC, 15321B (lire eslichon au lieu d'esclichon?) «d'élite», l'expression (qu'on retrouve dans RenMontVerelst gloss.) est à ajouter au FEW 3, 214a ELIGERE; - espaindre soi, espoindre soi 13106BC «se lancer» FEW 3, 310a (bis 13. jh.); - espi, espy 3766A, 4554, 4581A,

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un ms. picard du 14° siècle, avec des traces de wallon; le passage correspond à CoincyIMir34K 213 *De toz encombriers se descombrent*; mais l'éd. Koenig ne relève pas la variante de ce ms. (le renseignement de M. Gilles Roques). Par ailleurs, LionBourgAlK gloss. cite *descombrer* s.m. «dommage, mal» dans une laisse aux rimes en *-er*.

4582BC, 5120, 5149C, 5818A, 7783A, 14024 «épi, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 114; - espine 3589BC, 3595A «épine, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 116; - espouentir 5795A «épouvanter» FEW 3,304a; - esrabier 10125B «devenir enragé» Gdf 3,559b cite ChevCygneBruxR et BaudSebB (= TL 3, 1276); voir aussi LionBourgAlK gloss. et ajouter au FEW 10, 9b; - essillement 2760, 5579 «ravage, dégât» (en 2760 ce sens est préférable d'après le vers suivant, donné dans BC) FEW 3, 295a; - estacque 10041BC «pieu, poteau» FEW 17, 195b; - estat (d' -) 15451A «de condition élevée, de haut rang» FEW 12, 248b (1381-...); - estequier 15498C, B15568 (p. 979), B15859 (p. 988) «enfoncer» FEW 17, 226b, hain. flandr. pik.; - estiere, estire 128BC, 6923B (C estriere) «opposition»; 1646B (Cestrierre), 2642BC «lutte, dispute»; voir FEW 17, 227b qui cite hain. 1240, AdHale, pik. 13. jh., Froiss.; le mot serait un régionalisme; - estrelin 14492C «pièce de monnaie d'argent de la valeur de quatre deniers, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 117; - faillie (sans -) 13238A «sans faute, certainement» FEW 3, 387b; - faulcement 4 adv. «perfidement»; TL 3, 1655 et GdfC 9, 597b ne citent chacun que quatre attestations; FEW 3, 392b ne relève pas l'adverbe; -Fauvain (chevauchier -) C après 12234 «tromper» aj. au FEW 3, 403b; voir TL 3, 1670, 22 qui cite trois attestations (GilMuisK, HugCapL et BaudSebB) et Stefano 330c qui reprend les deux premières citations de TL; - ferlin, frelin 3026, BC après 3028, 5617A, 5624BC, 5630AC «petite pièce de monnaie d'argent, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val 120; -fermerie 7289A, 11870BC, 14291, 16659A «château fortifié servant en général de prison» FEW 3, 572a; - festus, fetus, fiestus 548, 1523, 2857A, 6908A, 17050AC «brin de paille, fétu, objet de petite valeur», aj. à MöhrenVal 120; - fie, fve 1911, 2308B, 2332B, 2880, 4223, 4319A, BC après 4343, 4783A, 5000BC, 5647C, 8164, 9050, 9058, 9060BC, 11254, 11849, 12976, 13017, 13175A, 13796A, 13797BC, 14585AC, Caprès 15527, 16637AC, 17670A, 17804C, B15588 (p. 977), 18420C «fois» c'est un régionalisme; - fil (dans noncier de fil en fil) 7142A «raconter l'un après l'autre», voir G. Roques, RLiR 52, 1988, 117, n. 7 et ajouter au FEW 3, 536b et à Stefano 349a; - flour 3039, 5617C, 9288, 11442, BC après 11909 «fleur, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 128; - folison 12779AC, le mot, relevé au gloss. au sens de «action de fouler, d'écraser», figure dans Gdf 4, 113b (l'unique exemple des Chétifs, Richel. 12558, f°140a<sup>(3)</sup>), mais n'est pas dans le FEW 3, 846a; - fondefflez BC après 13893 «machine de guerre servant à lancer d'énormes pierres» FEW 3, 869a; -fourdine 3595B (Cfourdrinne) «fruit du prunellier, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 129; c'est un régionalisme; -fourmage 1701 «fromage, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 130; - fra 1975B, B après 3082, fut.3 de faire; - Fruit de vie 825 «le Christ»; à relever soit dans le glossaire soit dans l'index des noms propres; - fuelle (- d' un gardin) 5617B «feuille, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 132; - fuisel 3129B «petit bâton» FEW 3, 921b; - gant, guant 2700, 3519, 5403BC, 8983BC, 10272A, 12846A, 16046A, 16556AC «gant, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 136; - gante 1240B (C ghansse) «oie sauvage» FEW 16, 12a; - gargheçon 12334B (lire gargheçon et non gargheton) «gosier» DEAF G 259; - gasquiere, ghasquiere 1641C, 10260BC «jachère» FEW 4, 53b (flandr. pik. norm.); le gloss, ne relève que gachiere 6921A; - gauttir soi 14569C «se réjouir» le verbe serait-il une forme de gaudir, mais DEAFG 398 ne relève pas le type gautir; - gendrer 384A «engendrer» (BC engenreer), aj. au DEAF G 467; - ghavion 12334C «gosier, gorge» DEAF G 416; - gien a gien 1585BC «l'un contre l'autre (en parlant de navires)», attestation précieuse d'un régionalisme, voir DEAF G 708; - gigne 3589A (BC espine) s.m. «cerise d'un rouge foncé, objet de petite valeur» voir FEW 17, 581a et FM 49, 281, 253; Möhren Val n'a pas d'attestation du mot; - gorgeron 12334A «gosier» DEAF

<sup>(3)</sup> Voir La Chanson de Jérusalem, éd. N.R. Thorp, v. 553 (The Old French Crusade Cycle, vol. 6), au gloss. «folly», sans doute erroné (le renseignement de M. Gilles Roques).

G 1007; - gourdine 443BC (A courtine) «tapisserie, rideau qui entoure un lit», voir FEW 2, 1236b, ahain. aflandr.; - gourgoucher aj. au DEAF G 1013; - grauer, grauwer 8499AB, 9442BC, 10245C (lire graue, grauer et non grave, graver) «griffer» FEW 16, 378b, apik.; - graues 8473C «griffe» FEW 16, 378b, apik. groe; - graux 1118BC, 1208BC, 6430BC, 7615BC, 8473B, 9471BC «griffe» FEW 16, 378b, aflandr. apik.; - grelaiier BC après 5384 «sonner d'un instrument» FEW 4, 201b; - grementer soi 51 «se lamenter»; DEAFG 283 ne cite pas cette forme à côté de garmenter, gramenter, germenter, guermenter; - grenoiie 4980BC «s.f., personne rechignée, mécontente (?)», le mot serait-il à rapprocher de gringnous FEW 16, 67b? - gringne 3590C «chevelure»; FEW 2, 1343a relève cette forme dans FroissMéliador<sup>(4)</sup>; - grumeler 1731BC (A estriver) «murmurer entre ses dents» FEW 16, 93b; - haignier 9442BC «mordre» FEW 16, 139b, Molin; - hasars 15087 «dé (à jouer), objet de petite valeur» plutôt que «chance», aj. à MöhrenVal 149; - hatellee 2924A (BC hatrelee), c'est une attestation précieuse du mot, voir aussi LionBourgAlK gloss.; - haussage aj. 1010BC (si ce n'est pas à lire hansage «droit qu'on est obligé de payer» FEW 16, 144b?), C après 16696; en tout cas il s'agit d'un régionalisme; - havene 12538C (A hable; B havre), 15462C, 16263C «port de mer» FEW 16, 186b; - hestaux 11574BC (A trestiaux) «tréteau, soutien, chevalet» FEW 17, 206b mfr. (flandr. ca. 1290-1424, Gdf; Roisin; Hav); on ne pourrait pas exclure le sens de «escabeaux» que le FEW ibid, relève chez Gautier le Leu; - hie (a) 14597C (lire a hie et non ahie) «en grande quantité» voir K. V. Sinclair, ZrP 78, 1962, 460, LionBourgAlK gloss., Stefano 436a et compléter FEW 16, 189b; - hostagier 10067B (AC herbergier, hierbeghier) «v.n., se loger» TL 6, 1360, 31 cite un seul exemple (MonGuill<sup>2</sup> 5578); ajouter au FEW 4, 491b; - hostoir 6447B «guerrier» FEW 4, 500a, afr. ostoiour; - houstaige 13654 «redevance due pour la location d'une maison» FEW 4, 491b, aflandr. apik.; - huissons C18126 «cri, huée» FEW 4, 501b et 506b et LionBourgAlK gloss.; - impetracion 5791A «demande», voir FEW 4, 588b, mfr. nfr. impétration «obtention (d'un bénéfice, etc.)» (seit 1345, Gdf; Mant); le sens de «demande» serait meilleur dans notre exemple; - impetrer 10796 «obtenir» FEW 4,588b; - incontinant, incontinent BC après 10135, BC après 10291, 11957, 12412BC, 16081C, B15364 (p. 967) «tout de suite, aussitôt» FEW 2, 1107b; - inpozition 12340BC «accusation», voir FEW 4, 599b mfr. nfr. imposition «fausse accusation» (1492 Yst. des 7 Sages 199; ...); - inspirement 11798 «inspiration divine» FEW 4, 720b, mfr. MirND; - intercession 5791BC «action d'intercéder» FEW 4, 751a; - iretier, eritier, heritier BC après 3255, 3483, 6568, 8269 (eritiez, à corriger en eritier), 12509, 12522, 13077AB, B14946 (p. 949) «domaine d'un prince» FEW 4, 411a; - jacques 7771 «pourpoint, habillement court et serré» FEW 5, 8a; - jesine 3576BC «état d'être malade au lit, d'être alité» DEAF G 652; - jour (son -) 3038 «le jour de sa mort» voir TL 4, 1783, 3; - karin, carin 3010BC, 5632BC, 7811C (A chemin) «chemin»; le gloss. s.v. carin ne donne que le sens de «charroi, train»; FEW 2, 429a et 434a ne semble pas avoir relevé le sens de «chemin», mais en ce sens TL 2, 287, 37 cite HugCapL, BaudSebB et BastS; il s'agirait d'un régionalisme; - laitue après 1567BC «laitue, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 153; - leçon, aj. la forme lezon 6724BC, c'est un régionalisme; - lisy 7314A pas.3 de lire, voir FouchéVerbe 296, n. 2; cette forme n'est pas relevée dans l'Introduction; - lopin, lorpin (ajouter 10921B) «coup, horion», la forme lorpin (6884A et dans BC?) serait à ajouter au FEW 5, 422a; - mairien 8315BC «qualité morale, naturel de l'homme» FEW 6, 1, 488a; - maisement 5831B, BC après 9202, B14591 (p. 935: dans ce passage, que veut dire l'indication «fautif»?), B15038 (p. 952), B15252 (p. 962) «adv., mal» FEW 6, 1, 101a, vorwiegend pik. flandr; - maisiel 1279BC, 1292BC

<sup>(4)</sup> Ajouter LionBourgAlK 14245 gringne (l'éd. imprime gringue) «crinière» (le renseignement de M. Gilles Roques)

«boucherie» FEW 6, 1, 5a; A donne estaus, estaulx (relevé au gloss.), voir FEW 17, 206b, mfr. «boutique de boucher» (1393); - manandie, à côté des sens relevés, on a au vers de BC après 432 «richesse en territoriale, ou possession», voir FEW 6, 1, 185a; - manburnie, mainburnie 8166B, 15518BC «tutelle, curatelle» FEW 16, 579a; - mancolie B après 8130 «bile noire» FEW 6, 1, 655a; - merchier soi a aucun B14508 (p. 933) «remercier qn» FEW 6, 2, 16a et 17a ne relève pas l'emploi réfléchi du verbe; - merise 2349A «cerise sauvage, objet de petite valeur» MöhrenVal n'a pas d'attestation du mot; - mescoisir 6468BC, 11055BC «méconnaître, ne pas reconnaître» FEW 16, 302b; - mesmarcheure 5030A «entorse résultant d'un faux pas (du cheval)» la première attestation, voir FEW 16, 529a mesmarchure (Paré-Ac 1718); pas d'article dans le TLF; - mesmarchier 5028BC «v.n., faire un faux pas, ou v.r. mettre le pied de derrière dans la trace du pied de devant» FEW 16, 529a, v.n. (15. jh.-Duez 1664), v.r. (1557, TilGlan; 1668); voir aussi TL 5, 1655; - mesprenture 18159A, mespresure 18159C «faute, tort» FEW 9, 348b; - mieux (qui mieux mieux) 4424BC, 5118BC, 6959BC (la lecture de qui (ou que?) est-elle certaine dans les mss.?) «à l'envi l'un de l'autre» FEW 6, 1, 669b et Stefano 545c; - moiennel «petit cor» aj. B après 10981; - moilon aj. 682BC, 6358BC, 10237BC, 12783C c'est un régionalisme; - montee B15411 (p. 969), 18371AC «monture» (corriger le gloss.) Gdf 5, 397C cite un seul exemple de ChronGuesclC, ajouter au FEW 6, 3, 113a; - mot (a l'autre -) «ensuite, là-dessus» FEW 24, 353b et Stefano 560c; - mourdreux B après 2216 «assassin» FEW 16, 583b; - mouton 1834, 2820 (l'éd. donne monton) «mouton, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 169; - muret B14577 (p. 935), B14669 (p. 940) «petit mur» FEW 6, 3, 241b; - murois 12846C «pl., murailles» FEW 6, 3, 242b; - musardrie B après 4343 «action de perdre son temps»; voir FEW 6, 3, 279b, qui ne cite que *musardie* et *musarderie*; une autre attestation de cette forme se trouve dans JourdBlAlM 4116; - natifz 6671A «qui est né dans tel pays» FEW 7, 45a, seit Froiss; - naviron 9881BC (A aviron) «aviron» FEW 14, 393a; - neux 10954BC «nœud (d'une tige ou d'un tronc), objet de petite valeur»; neut d'estrain 11684BC (voir la note) «nœud d'une paille, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val 171; - nevie B15597 (p. 977; lire nevie et non ne vie) «il neige», FEW 7, 153a cite pour les attestations anciennes l'apr. nevar et mfr. noive (Moam = TL 6, 624); compte tenu des attestations anciennes du subst. nive dans GilMuis, Froiss et LionBourgAlK (gloss. s.v. noif), le verbe pourrait être considéré comme un régionalisme; le mot est attesté aussi dans JourdBIAIM 2198; - nois 2533BC, 3565, 5915BC, Caprès 15244, 15251, 16396AC «fruit du noyer, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 172; - nourechon B15866 (p. 988) «éducation» FEW 7, 252b; - oisour B14646 (p. 939) «épouse» voir G. Straka, dans Festschrift K. Baldinger 1979, p. 535, n. 3 et ajouter LionBourgAlK; - oliviers (avoir ses - courans) voir note au v. 8187 et FEW 7, 349a; - osselement m.s. 1863A «ossement» FEW 7, 428a, osselements m.pl. (flandr. 1316-1454); osselemente 1856AB, 1873 «ossement» FEW 7, 428a; aj. MeliacinSaly, gloss.; - outrecuiderie 10034A, 10045BC, B après 10050 «arrogance» FEW 2, 840b; - oultrecuidye 2866A «arrogance» TL 6, 1431, 18 ne cite qu'un seul exemple (GodBouillH 226); aj. au FEW 2, 840a; - ozage 16711C «?» on se demande si ce serait une forme de haussage; - oziere, osiere 1059BC, 1060, 17893AC «osier, rameau de l'osier, objet de petite valeur»; aj. à MöhrenVal 176; - pains 2899BC, BC après 5688, 18270C «pain, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 178; - paisson 12718C, 14643C «pieu, poteau» FEW 8, 97b; - paracomplir BC après 8875 «accomplir entièrement» FEW 2, 981a; - pareil (par -) 14630A «de même» l'expression manque aux dictionnaires, ajouter au FEW 7, 648b et à Stefano; - parisis, parsis 3651, 3766BC, 4420, BC après 5434 (parsis), 5443, 5817BC (C parsis) «denier frappé à Paris» aj. à Möhren Val 180; la forme parsis est attestée dans HugCapL 3038 et 3377 et GesteDucsBourgK 6803, voir MöhrenVal 180 et 184 et FEW 7, 655b, parsis (hap. 14. jh.); parmuer, permuer 13205BC (= RenMontVerelst 8249) «changer complètement» FEW 8, 252b; - parole (tenir em - aucun) 16017A «parler avec qn» TL 7, 338, 32 et Stefano 641b; - partüer 9666A «achever de tuer» FEW 13, 2, 448a; - parture 10130BC (deux fois), 10155BC, 18160C «partage, division» FEW 7, 681b; - parwaster 9672BC «détruire complètement l'existence (de qn)» ajouter au DEAF G 367; - pasté 12885A «pâté, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val; - percusion ajouter 3455C, 8521B, 9936BC, 14997C, 15006C, 17596C; - petiot 2999A, 15048B adj. «tout petit» FEW 8, 343b (1379-...); - petris 7789BC (A perdris) «perdix cinerea» FEW 8, 226a; - picquet 13906B «pointe ferrée», ce sens n'est pas relevé dans FEW 8, 453b, il faudrait vérifier le ms. pour savoir si B ne donne pas la même leçon que C picquot «pointe ferrée» FEW 8, 454b; quant à la forme de A pigot (relevé au gloss.; pas de commentaire dans l'Introduction), on se demande si elle ne se rattacherait pas du type pigocher, attesté en bas-manceau, en haut-manceau et en angevin, FEW 8, 458b; - plaiderie 4327 «discussion, bavardage» le sens manque au FEW 9, 7b et 9a; - pleuve B14877 et B14880 (p. 946) (lire pleuve et non pleuue) «pluie» FEW 9, 105a, pik.; - ploroison 9890A, 13139 «action de pleurer» FEW 9, 77a, afr. (ca. 1190-ca. 1330); - pomme paree 2539 «pomme pelée, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val 201; - pomme pourie 4988 «pomme pourie, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val 203; - porter avant 12861 C «déclarer» voir FEW 9, 203 porter «déclarer, dire» (seit ca. 1470) et Stefano 718c qui cite RenNouvelR; le sens donné par TL 7, 1599, 41 «weiter tragen, fortführen» pour l'expression porter avant ne semble pas convenir à notre contexte; il serait également possible de considérer avant comme adverbe signifiant «auparavant»; - portiere 10264BC «enceinte» FEW 9, 208a; - possesser 14327BC, B14735 (p. 941), 18481C, B15896 (p. 990) «posséder, jouir de» FEW 9, 238a; - possider 12944A «avoir la possession, la jouissance d'un bien» FEW 9, 239b; - postatis 15025C «puissant» inconnu aux dictionnaires, FEW 9, 254b ne relève que apr. poestaditz; - poucher, paucier, pochier (un oeil) 9063 «crever en arrachant» FEW 16, 639a; - poucin 14509A «petit d'un oiseau, petit de la poule, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 206; - pouenteux 16980A (C paoureux) «peureux» bien qu'il n'y ait pas d'indication dans le gloss., le mot semble être un hapax, ajouter au FEW 3, 304b; - poutente (relevé dans le gloss.) c'est un régionalisme; l'attestation du v. 9809 est à ajouter à Möhren Val 206; - pramia 7920B (C proumeya) passé 3 de pramier «manier, brandir»; ce serait une forme non attestée (à lire parmia?) du verbe palmeier FEW 7, 510a; - puiier 3468B (lire a puiier et non pas apuiier) «monter, gravir» FEW 9, 112a; - purois 15217BC «?»; - putement 15490A «de façon vilaine» FEW 9, 632b, mfr. (14. jh. ca. 1450); - quarante troys 10244A (BC .XL. et t.) voir par exemple Le Bon Usage (12° éd.), § 576 Hist.; - quemise 2347BC «chemise, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 85; - queue au v. 9691 Je seray [B fraprai; C feray] en la queue pour leur fere tormant, le mot signifie-t-il «arrière-garde» comme le dit le gloss.? Dans ce cas-là, voir FEW 2, 528b, afr. coue «derniers rangs (d'un cortège, d'une armée)» (seit 12. jh.), mfr. nfr. queue (seit 15. jh., daher venir ferant sur la queue «suivre de près» Chastell); on pourrait y voir une expression en la queue «à la poursuite, aux trousses de qn», voir FEW 2, 522 qui cite mfr. à la queue (15.-16. jh.) et Stefano 740c; - quienchonnet 1096B «petit chien, comme point de comparaison»; le mot n'est pas attesté dans les dictionnaires, aj, au FEW 2, 192b; pour la comparaison, aj. à Ziltener 176; - racointanche 10487C (AB contenance) «entourage» le sens peut être déduit de l'afr. acointanche «entourage, compagnie» SJeanEvW que cite le FEW 24, 77b; ajouter au FEW 24, 78a qui ne cite que afr. racointanche «commerce amoureux» (hap. 13. jh.), c'est-à-dire Gdf 6, 538b qui cite JourdBIAIM 9935 Et de quanque j' arai averez vo partie Sans nulle racointanche, mais il faudrait y voir une forme de l'expression sans racointage «sans réserve» FEW ibid. et donner à l'expression sans racointanche le même sens «sans réserve»; voir aussi A. Henry, R 85, 1964, 530-533; - racontement 4129BC, 5587A, 6368A «récit» FEW 2, 995a; - rains 2899A «branche, rameaux, tige d'une plante herbacée, objet de petite valeur» aj. à Möhren Val 209; - raprester 12601C (lire sans doute raprester et non raprestee) «apprêter de nouveau (les armes)» FEW 9, 319a; - rasenser soi, rassensser soi 706B, 7605BC, 14058C «se calmer», comme le dit la note (p. 594, n. 706) le verbe est rarement attesté; pour d'autres attestations, voir mon article sur Ami et Amile en alexandrins (RLiR); quant à l'attestation du v. 18022C rassensser (A repairer), le sens paraît être «retourner», mais ce sens n'est pas connu ailleurs; - rastiere 17885C «racloire» FEW 10, 90a et voir ChansArtBerger p. 235, n. 113; - ravinne (par gran -) 3574BC (que veut dire le point d'interrogation?) «rapidement» TL 8, 349, 28; aj. au FEW 10, 67a et à Stefano 754b; - rebrois s.m. «résistance» (relevé dans le gloss., aj. rebroit 7188C, 17136C; mais au v. 5921 le texte donne reboiz tandis que le gloss, cite rebrois, laquelle des leçons est-elle bonne?); à côté des références données dans la note (p. 613, n. 2525) on peut relever une attestation dans JourdainBlAlM 23105 (les vers 4496 et 22614 sont cités par Gdf 6, 648a pour l'emploi adjectif), une autre dans ChronGuesclFaucon 16215 (le vers 20557 est cité par Gdf) et quatre autres dans RenMontVerelst 13110, 23912, 25533 et 27899 (l'emploi adjectif se trouve aux v. 10694 et 15755); FEW 10, 378b ne relève que rebours; -recordance 1144B, 10490BC «récit» FEW 10, 160b; -reculee (aller a -) BC après 12180 «reculer» l'expression est à ajouter au FEW 2, 1511a; - reculon (a -) 12061AC, reculon (en -) 12061B «en allant en arrière» FEW 2, 1511b, fr. à reculons (seit 13. jh.), mfr. en recullon Chastell, tandis que Stefano 756b ne cite que a reculon(s); - refus (juer de -) 6905BC, 8567BC «refuser l'accès d'un lieu, ou reculer», voir G. Roques, ZrP 106, 1990, 397 (= RenMontVereslst 20200); l'expression est à ajouter au FEW 10, 199a; - regidense 1333BC «demeure» FEW 10, 297a; - regnacion, rennassion 15000, B14921 (p. 947), B15783 (p. 984) «vie» TL 8, 622; - regreter soi 502BC «se lamenter», voir FEW 16, 52b et TL 8, 637, 26; - reguettier 11605 (la forme de A reguettee serait à corriger en reguettie; bien qu'aucune var. ne soit signalée, BC auraient dû donner le type regaitie) «regarder avec attention» DEAF G 71 regaitier (pic. ca. 1350-ca. 1384) et ajouter LionBourgAlK gloss.; reluizier 9405C (A avancier; B resvillier) «?»; - remuchier 12633B «cacher» FEW 6, 3, 195b; renteser 10356BC «lever (une arme) pour frapper» TL 8,843 ne cite que RigomerF et EnfOgH; voir FEW 4,746a; - repousement 7720 «action de se reposer» FEW 10,264b; - reputer 10836B «blâmer» FEW 10, 281a, mfr. (Modus; Froiss; Chastell); - rescapper 12924C «échapper» FEW 3, 269a; retalenter 4194BC «v.a., exciter»; voir FEW 13, 1, 37b, qui cite ratalenter pour ce sens (BaudSebB et Desch); voir aussi TL 8, 331; - retrousser 15912A (Cescourchier, voir ci-dessus) «replier, relever (un vêtement)» FEW 13, 2, 94a, seit 1530, Palsgr 763; il s'agirait donc d'une première attestation; - rider C après 16950 «glisser» FEW 16, 706b, awallon. (14. jh.); - rifler 2267BC (A griffer) «écorcher légèrement» FEW 16, 709a; - rougis C après 5124 «cheval (?)», s'agirait-il d'une forme de ronci «cheval de service» FEW 10, 575b? - royon adjectif, ajouter 12021, 12321 et voir SaisnBrasseur, note au v. 521/509 qui relève une autre attestation dans GodinM 18440; aj. au FEW 10, 201b; - samblant BC après 9195 «avis, opinion» TL 9, 393, 26; - sanghin 9471BC «sorte d'étoffe de couleur rouge» FEW 11, 166a; - sausoie 2732B «lieu planté de saules, saussaie» FEW 11, 102a; - secution (mettre a -) 15741C (lire [ou corriger?] secution plutôt que escecution) FEW 11, 493a; ajouter TristNantS gloss., LionBourgAlK gloss. et RenMontVerelst gloss.; - serementer 12577B (C sermentee, fautif) «prêter serment» FEW 11, 35a; - seveillir 12411A «mettre un mort dans le tombeau» FEW 11, 476b; - si qu' 13108BC «à peu près comme, environ» voir TL 9, 616, 34 et CleomH note 2785; ajouter au FEW 11, 572b; - signet 12630BC, 12655BC «petit sceau dont on signe les affaires courantes» FEW 11, 607b; - solacion, sollasion 11662C, 14988B «réjouissance, joie» FEW 12, 33a, afr. (ca. 1190; ca. 1330) = Gdf 7, 510b qui cite HermanBible et FlorenceRomeWallensköld ms. BN fr. 24394, c'est-à-dire notre ms. C; - sourmarchier 17846C «écraser» FEW 16, 529a; - souronder 15402B «déborder» FEW 14, 31a; - tambourie B15595

(p. 977) «vacarme» FEW 19, 176a; - tamburement C après 17743 «action de battre du tambour» FEW 19, 174a; - taner 929BC, BC après 5971, 7350BC «lasser, fatiguer» FEW 13, 1, 83a; le gloss. n'a relevé que la forme tenner; - tangrement 5593C «avec hâte et ardeur» FEW 17, 306b, c'est un régionalisme; - tanis BC après 1909 «?»; s'agit-il du participe passé du verbe tanir (non relevé par les dictionnaires)? la lecture serait-elle sûre? à vérifier dans les mss; - tant que 14280, 17637AC «pour ce qui concerne» voir CleomH note 11082; - tapiner soi 13389AC «se cacher» FEW 17, 308a afr. (13. jh., Gdf; GuillMar) et mfr. (1547); - te (dans t'estoies) 5924BC «pron. pers. sujet, tu» forme picarde, GossenGramm, p. 123, n. 1; -tarier 828BC «tourmenter» FEW 13, 1, 107a; -tatin 9471BC, 10921C «coup, horion» FEW 13, 1, 127b et aj. LionBourgAlK gloss. taitin; - thestee (de grant -) 733C «violemment, ardemment»; thiestee (de telle -) 12168C «avec une telle violence», TL 10, 285, 38 cite un exemple d'EscanM au sens de «Eifer (?)»; voir aussi l'exemple de JPreisLiège 30860, cité par Gdf 7, 702a; FEW 13, 1, 277a ne relève pas l'expression; - tierin 5630B «pot, marmite de terre, objet de petite valeur» FEW 13, 1, 256a, ahain. aflandr. (voir aussi TristNantS 4418 et ZrP 78, 1962, 462); aj. à MöhrenVal; - tine 3603 «sorte de cuve qui sert à transporter la vendange, etc.» FEW 13, 1, 334a; - toile de lin 14497C «tissu de fil de lin, objet de petite valeur», aj. à MöhrenVal 225; - tortin 7732BC «petite torche» FEW 13, 2, 88a; pour la leçon de A torcis, voir FEW 13, 2, 90b, mfr. torsis m. «flambeau tordu» (ca. 1360, Gdf 7, 749), torcis (1531, Lac); mais parmi les trois attestations que cite Gdf 7, 749c, il n'y a que celle de Perceforest (éd. 1528) qui est confirmée dans les éditions récentes (voir le gloss. des éd. Taylor et Roussineau, 3e et 4e parties, s.v. torchiz, torcis, torsis; le mot est donc à dater de 1470-75 ou de 1471-77, dates des mss. de base); le passage tiré de GaceBuigne est à ranger sous tortiz, comme le fait TL 10, 460, 23; et si l'éd. 1530 de LancPr donne torchis, on lit tortis dans LancPrK 247, 33 (voir gloss.); les datations données par le FEW seront donc à modifier, et notre attestation est intéressante (le ms. A est daté de la première moitié du 15e siècle, voir l'Introduction p. VI); - tournois 2533A «denier frappé à Tours, objet de petite valeur» aj. à MöhrenVal 226; - tracier aj. 10949BC, 13631BC; - trelier 3097B (devrait-on lire et o trelier et non pas et o. trelier?) «treillis» FEW 13, 2, 266a; - trepier 16216C, C après 16219 «ustensile de cuisine à trois pieds» FEW 13, 2, 292a; - trepper 11573 «sauter, danser» FEW 17, 364b; - tresaler soi 7600BC, 7944BC «se pâmer, défaillir» FEW 24, 424a; - trescoper 12545B «traverser» FEW 2, 873b; - tresorie, trezorie 13174B, B après 13232, 14605C «chambre du trésor» FEW 13, 1, 311a; - tresperchier, trespierchier 9420B (C taspierchier lire traspiercier?), 10288C, 14664C «percer de part en part» FEW 8, 287b; - trop mieulx 4116 «bien mieux»; trop plus 12258BC «beaucoup plus» FEW 17, 395b et voir K. Baldinger TraLiLi 23, 1, 1985, 57 et RLiR 46, 1982, 95; - valee (a le -) 12188C «du haut en bas» voir FEW 14, 137a, Lütt. LLouv. al valéye «en bas, par terre», nam. à l'valée; [...] Mons tout al vallée «du haut en bas» Dl, et 141a, Provins tomber à la vallée «tomber de toute sa hauteur (personne); tomber dans le sens d'une pente descendante (arbre)», morv. ai lai volée «en bas, en descendant», ai lai vaulée «en bas, (jeter) à terre» [...]; notre exemple est donc une rare attestation ancienne de l'expression; - vanterie 2331 «vaine louange qu'on se donne à soimême» FEW 14, 155b; - vantise 2333, 2334, 2339A, 2349A «vanterie, orgueil» FEW 14, 155a; variance B14794 (p. 943) «hésitation, doute, querelle» FEW 14, 176b; - vengeson 7663 «vengeance» FEW 14, 468a; - ventrillon (a -) C après 12755, 17606C «à plat ventre» FEW 14, 254b; -venue 579 «extraction, naissance» voir FEW 14, 243a (15. jh., Lac; Li); Lac 10, 143b cite Froissart; - vers 4451BC (A cler) «vert (d'un heaume)», voir M. Plouzeau «Vert heaume: approche d'un syntagme» Senefiance 24, 1988, 591-643; - viellé BC après 6919 (lire viellé et non vielle) «adj. masc., vieux», voir FlorenceRomeWallensköld, t. 1 (ms. BN fr. 24394 = ms. C), gloss.; ajouter au FEW 14, 360a; - visiblement 8762A (BC visablement) «manifestement» FEW 14, 525b; - votine 9997A (BC *vautie*) «adj. fém., voûté» relevé au gloss.; il faut remarquer que c'est une deuxième attestation (qui ne convient pas à la rime, ici) après l'exemple cité par Gdf 8, 301a (Les Loh., Richel. 1622, f°180 r°); ajouter au FEW 14, 621a; - *wirifier* 11595B (AC *declarie*) «prouver» FEW 14, 287a, *vérifier* qch «prouver» (1402-Trév 1771).

En ce qui concerne le relevé des proverbes (sauf quelques cas, l'éditrice n'a pas tenu compte des variantes BC dans sa liste): 118BC Qu'amis pour amis [C aultre] doit a son besoing veillier: voir Morawski 81 et Hassell A 91; - BC après 144 Cose bien [C trop] acetee n'est point bien [C trop] droituriere: il semble manquer à Morawski comme à Hassell; - 1111 Femmë escondit bien que puis va desirant [BC b. ce [C tel] qu'elle v. convoitant]: il manque à Morawski et à Hassell; - 1478 Qui s'acrout, en l'abesse [BC Q.s'a. Dieu l'a.] (voir aussi 3182, relevé dans la liste): cf. RenMontVerelst, p. 1050, n° 131: Li homs qui s' acrout on le fait abaissier, et JourdBlAlM 17574: Cieux qui s' acrout, c'es drois qu'acroupy soit; - 1712BC Marchans ne poent point avoir toujours gaignage [C avantage]: voir Hassell M 84; - B après 1909 Que bons fais ne bons dis ne poet estre peris [C donne Oue boins fais et boins dis ne poet on valoir pis Ne ayr boins exemples ne en poelt avoir pis]: voir Morawski 301 Bonté faite en charité n'iert ja perdue et Stefano 81b; - 2349BC De quel part vient ciz vens, je croy qu'il vient de bize: il manque à Morawski et à Hassell, mais voir Stefano 870c; -BC après 3629 Et antise s' y fait ausy amour toudis [C f. amer de coer t.] (voir aussi 4264A Mais le hanter souvent l'amour aprouchera; 6606-08BC Et on dist [C voit] que l'antise, a ce que dire oÿ, Parfait couvent d'amour [C P. souvent a.] et je le croy oussy [C ainssi]): Hassell H 8; - 4158-59 Amours a de vertus sy tres abondanment Qu'elle passe nature, s'en voit on bien souvent: voir Morawski 89 et Hassell A 122; - BC après 4343 Qu' a tous dist et aprent, ce nous moustre clergie, Que nuz qui soit ne doit, coy que nuz hons en die [C h. li d.], Aler a nul conseil ore ne autre fie Puis c'on ne lui appelle [Co. n'y a.]: il semble manquer à Morawski et à Hassell; - BC après 4548 Car qui pert son amit joie ne doit mener; il semble manquer à Morawski et à Hassell, mais voir Stefano 20b; - 7254 Car qui sert un predomme bien ce luy paiera [BC q.p.s. il en amendera]: voir Morawski 1861 et Hassell S 80 et M 32; - BC après 8216 Car [C Que] quant paistre sont leu, brebis ont trop mais [C o. fort] tans: cf. Hassell L 88 et Stefano 112a; - 8334 Rent a Cesar l'empereur tout le sien: voir la note (p. 656), Hassell C 27 et Stefano 133c; - C après 9130 Tels cuid aultrui trahir qui prinche est perdu: voir Morawski 2338; - 10807 Il va pour neant au myre qui ses maulx n' a moustré: voir Morawski 2192; - BC après 10958 J'ai souvent oÿ dire a gens bien sïenceux C'on doit bien mettre paine a oubliier ses deux [C p. d'o. s. doleurs]; Après [C C'a] toute mesquance et tous anois crueux Faura [C Faut il] boire et mengier gens qui sont familleux (voir aussi 11979 Mes n'est nul si grant deul qu'i ne failhe oblïer): voir Hassell D 50; - 11063 Qui ne croit bon conseil souvant en a du piz: voir Morawski 1872 et Hassell C 278; - BC après 11190 Que grande convoitise fait petit mont souvent: Morawski 815; - BC après 12180 Telz se cuide avanchier qui va a reculee: Morawski 2370, Hassell A 211 et Stefano 44a; - 12233 Par mafoy, j' ay bien fait de mon argent estain: il manque à Morawski et à Hassell; - C après 12626 Que on ne fera ja d'um bruhier .I. esprivier: Morawski 965 et 1514, Hassell E 62 et Stefano 302b; - BC après 13072 Et [B Car] quant coers tent a l'oevre il le fait volentier: Morawski 1069, Hassell C 236 et Stefano 181a; - 16053A (voir la note!) Quelque le fer est chault que l'en le v(e)oit ouvrant: Morawski 645 et 1449, Hassell F 51 et Stefano 336a; - B14854 (p. 944) Ensy de mauvais fait a mauvaise saudee: Morawski 521; - B15222 (p. 962) On fait pour bien tel cose qu'a mal revertira: Hassell B 82 et Stefano 81a et 518a; - B15418 (p. 969) Qui en fame se fie, yl a maise pensee: Hassell F 41 et Stefano 334a; - C après 17869 qui pour aultruy prie pour lui il laboura: Morawski 2099 et Hassell P 266. Takeshi MATSUMURA JEHAN BAGNYON, L'Histoire de Charlemagne (parfois dite Roman de Fierabras), publiée par Hans-Erich Keller, Droz (Textes Littéraires Français, 413), Genève, 1992, XLIX + 352 pages.

Cette Histoire de Charlemagne, écrite approximativement entre 1460 et 1470, est faite de trois livres. Le premier et le troisième, largement fondés sur le Miroir Historial de Vincent de Beauvais, sont assez brefs. Le premier déroule l'histoire sommaire des rois de France depuis Francus, en s'arrêtant surtout sur Clovis et Pépin, et présente Charlemagne, depuis son couronnement jusqu'à son expédition à Rome et à sa visite chez l'empereur de Constantinople. Le troisième est plus précisément une traduction fidèle du Pseudo-Turpin, essentiellement fondée sur le texte qu'en donne le Miroir, qui va jusqu'à l'enterrement de Charlemagne. Mais le morceau le plus important littérairement est le second livre, qui représente plus des deux tiers de l'œuvre. Il s'agit d'une mise en prose de Fierabras, la chanson de geste du XIIe siècle. Elle vient prendre place dans toute cette littérature de Fierabras, largement représentée dans de nombreuses langues d'Europe. La version de Bagnyon eut d'ailleurs une postérité extraordinaire dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique par le biais d'une version espagnole. L'introduction de la présente édition contient une analyse de l'œuvre et une présentation des sources [XII-XXVIII] ainsi qu'un développement sur la survie de l'œuvre [XXVIII-XXXI]. Mais l'œuvre est aussi un monument de la littérature vaudoise dont l'auteur est assez bien connu comme syndic de Lausanne puis comme bourgeois de Genève. L'introduction nous le présente [V-VIII] et insiste sur le rôle d'Henri Bolomier, chanoine de la cathédrale de Lausanne dans l'élaboration de l'œuvre [VIII-XII].

Si le premier aspect retenait naturellement l'attention de Keller, spécialiste de la chanson de geste et de Roland et s'appuyant aussi sur les recherches de son compatriote, A. de Mandach, le linguiste Keller trouvait aussi à s'employer, en mettant à contribution les travaux de son père O. Keller, dans l'étude du document linguistique. L'édition est fondée sur deux mss et un incunable conservés tous à Genève. Le ms. de base (daté de 1470-1478), dont le choix ne se discute pas, est présenté [XXXI-XXXIII] avec malheureusement une erreur de composition dans la p. XXXII qui se trouve amputée de quelques lignes tant dans le texte que dans la note 53. Cependant l'analyse de la scripta du ms. [XXXIX-XLIV] nous laisse sur notre faim et il faudra aller chercher dans les notes le commentaire de maints faits phonétiques, morphologiques ou lexicaux qui eussent gagner à être synthétisés dans l'introduction. En outre le fait le plus frappant et le plus constant dans le texte (39; 44; 49; 50; 55; 58; 75; 78; 96; 104; 121; 125; 141; 183 etc.), l'emploi du présent du verbe aller suivi de l'infinitif pour exprimer un parfait (le vont ouÿr = «l'entendirent»), tel que G. Hasenohr l'a noté dans le Sud-Est et au voisinage du domaine francoprovençal (R 102, 368-370), n'a pas été relevé.

L'édition appelle quelques remarques au fil d'une lecture rapide: 6 l. 13, virgule devant *Sainte Trinité*; - 13 l. 8, majuscule à *Cesar*; - 33 l. 12, le texte m'est incompréhensible; - 33 l. 6 d'en-bas et suivantes; il faut un point après *omme* et

lire Se tu eusses pris advis..., se (= si, cf. la note 4 de la même page 33) tu n'eusses point frappé Roland puis qu'il avoit mal dit. Et ainssi comme... tu le frappas, semblablement...; - 34 l. 6 et suivantes virgule non avant mais après aucunement; - 1. 7 virgule après blasmé et on attendrait est indignés; -1. 9 virgule après fit; -1. 10 pas de virgule après dist; - 34 n. 5, la traduction de Virgile donnée p. 236 est très fantaisiste; - 36 l. 4 noter le proverbe cf. Hassell A100; - 42 l. 4-5 d'en bas noter le proverbe commun (sic au lieu de comme un) cf. Hassell T28; - 56 l. 18-19, une mauvaise interprétation de avant devant (corriger le gloss.) a introduit une virgule nuisible devant montastes, comprendre «devant tous vos apôtres vous montâtes aux cieux»; - 58 l. 20 le et ajouté peut être aisément remplacé par une virgule; - 58 l. 21 lire reprouche «blâme» (cf. 68 l. 17); - 66, l. 11-12 d'en bas, dans Guilliame, Gaultier et pluseurs aultres menues gens des François, il ne faut pas chercher dans Guilliame (1) et Gaultier un quelconque «seigneur français» (Table des noms propres) mais l'équivalent de notre Pierre et Paul pour indiquer des gens qu'on ne cherche pas à nommer plus précisément (cf. NRO 8, 168); - 67 l. 17 virgule non avant mais après Charles; - 68 n. 3 le commentaire porte à faux; - 69 1. 2 on attendrait sercherent (de c(h) ercher); -71 1. 8 lire l'admiral; -76 1. 13-14 noter le proverbe cf. Hassell T2; - 77 l. 17 carrés mérite un commentaire: ne serait-ce pas carre «coin, angle, côté etc.» GPSR 3, 105-110? - 79 l. 18 virgule non avant mais après donné; - 85 l. 8 qu'est-ce que de cortens? - 99 dernière ligne lire l'or (pour loz); - 109 l. 7 d'en bas pas de virgule après Guy; - 111 l. 12 les corrections de de en des sont superflues; - 112 n. 4 souvenés vous est de se souvenir; - 124 n. 4 voulssy pft 1 de vouloir pourrait effectivement avoir une coloration francoprovençale à en juger par cette autre attestation 1460 Lyon voulsis pft 1 GarinComplainte 1866; - 139 n. 2 le proverbe est ancien cf.; car bons sangs ne poet pas mentir Pastoralet 2224 cf. aussi Hassell S27 et Morawski 437 var. du XVe siècle (Sanc ne puet mentir); - 161 n. 5 je comprends: «Donc réfléchis bien à ce que tu vas décider»; - 162 l. 22 supprimer l'un des deux au; - 177 n. 3 cf. cependant tirer pays «s'en aller; cheminer» ds FEW 6, 1, 409b; - 279 n. 9 lire leçon (pour legion).

Les notes [223-293] contiennent des informations de tous ordres: les leçons rejetées et des commentaires linguistiques, historiques ou littéraires. Elles sont souvent judicieuses.

Le glossaire est fait avec méthode mais j'avouerai qu'il m'a un peu déçu. Il contient quelques erreurs: — s'acontier plutôt « se mesurer avec »; — affetté plutôt « placé »; — affoler plutôt « mettre à mort »; — aport est à supprimer lire reygler nostre vie pour leur (« à cause d'eux »; sur leur « eux », trait régional, cf. FEW 4, 551b et n. 22) a port de salut; — crouté plutôt « couvert d'une croûte »; — macif « maigre » est très douteux; — maillez ne signifie pas « solide »; c'est un très beau régionalisme au sens de « tordu » cf. FEW 6, 1, 15b.

Il manque aussi bien des emplois notables dont voici quelques-uns: bruyt « action glorieuse au combat, massacre » 116, 167; — dediquer 12, 17(bis); — desconfite « massacre » 66, 76, 79, 116, 158; — soi dire « être appelé » (régionalisme cf. GPSR 5, 736b) 4, 59, 107; — venir a qn sy mal a droit « arriver par malheur à qn » 108;

— infeaux m. «infidèles» 20, 94, 112; — estre en sa liberté « avoir sa liberté» 76; — pour le plus loing « au plus tard » 109; — moyen prép. « grâce à » 40, 58, 86, 92, 107, 115, 119, 144; « par » 68; « à cause de » 110; moyen es queulx « grâce auxquels » 51; — de piez, de pyé « sur ses pieds » 44, 54, 69; sans tirer ne piés ne mains « sans faire le moindre mouvement » 111; batre de piez et de mains « rosser d'importance » 111; — porter beau rencontre « avoir un visage impressionnant » 16; — representation « prestance » 141 (1594 ds FEW 10, 272a), « aspect physique de qn » 143; — transsi « évanoui » (cf. MélPlanche 427). Enfin on mentionnera l'usage abondant de une fois « un jour dans l'avenir » 68, « jadis » 71, 94, une fois que « un jour que » 78.

L'ouvrage s'achève par une Table des noms propres [309-325].

Gilles ROOUES

Jean BOUCHET, La Déploration de l'église militante, éd. critique par J. Britnell, Droz (Textes Littéraires français, n° 405), 1991, 163 pages.

Grand rhétoriqueur poitevin, connu surtout par une œuvre de jeunesse, Les Renards traversant les perilleuses voies des folles fiances du monde, qui lui valut son nom de plume de Traverseur des Voies Perilleuses, J. Bouchet mérite d'être lu. Sa longévité lui permit de servir de trait d'union entre le Moyen Âge (il fut un célèbre metteur en scène de mystères) et les humanistes (il fréquenta certains cercles littéraires en même temps que Rabelais). La Déploration est une œuvre de circonstance, écrite dans l'ambiance de la situation politique des années 1511-1512, pour appuyer la politique italienne de Louis XII, tout en restant respectueuse à l'égard du pape, Jules II (à la différence du Jeu du prince des sotz et Mere sotte de Gringore, joué en 1512). Il s'agit pour l'essentiel d'une critique des ecclésiastiques, faite par l'Église, qui prêche l'unité des rois chrétiens pour mener la croisade contre les Turcs. L'œuvre est le récit par «l'acteur» d'un rêve et elle s'inscrit dans le genre en vogue des ouvrages moraux s'attaquant à la corruption dans l'Église. La version de 1512 fut publiée, largement modifiée en 1525 et adoptée aux circonstances (la prise de Rhodes en 1522 et la défaite de Pavie). Il faut encore prêcher la guerre contre les Turcs mais après un vibrant plaidoyer pour la paix dans la chrétienté; et de fait, François Ier était captif et le protecteur de J. Bouchet, Louis de La Trémoille était mort au combat, à Pavie. Deux thèmes importants font aussi leur apparition: l'hérésie luthérienne et la critique de la divination et de la magie. L'œuvre de 1525 publiée dans les Opuscules sera reprise dans Les Généalogies, Effigies et Epitaphes des roys de France de 1545. Ce cheminement explique que les citations, nombreuses, que Gdf fait de la Déploration, qui sont tirées des Opuscules, sont souvent datées de 1545 par le FEW. L'introduction présente très clairement le texte et son contexte historique. L'œuvre est composée de 84 strophes de 13 décasyllabes (aabaabbccdcd) encadrées par deux discours en rimes plates de l'acteur. Le texte donne d'abord la Déploration de 1512 [45-113] puis les passages ajoutés et les variantes de celle de 1525 [115-145] et les variantes des éditions de 1526 et de 1545. L'édition donne toute satisfaction.

Le glossaire est fait avec beaucoup de soin et il pourra rendre service aux lexicographes. Il est essentiellement fondé sur Gdf et Hu. L'utilisation de Cotgrave peut paraître dans certains cas un peu superflue. Quelques remarques: acquatic signifie plutôt «pluvieux»; — art est enregistré mais il fallait surtout relever le proverbe connu l'argent qui art la gent (cf. Hassell A166 et DiStefanoLocutions 31a), ce qui relativise la portée de la note au vers 724; — lice dans l'expression a la lice «à fond, complètement» contient plus vraisemblablement lice «trame de fils verticaux...» que lice «barrière»; — lixe, le sens de «vivandière» est absolument gratuit; il s'agit d'une forme de lice «femelle d'un chien de chasse» au sens de «femme de mauvaise vie» cf. lixe «maîtresse» J. Bouchet ds Gdf > Hu v. FEW 5, 481b. Le lixe¹ m. «vivandier» de Hu est un emprunt isolé fait par Jean Bouchet au lat. lixa m. «vivandier», vraisemblablement à partir de Val. Max. 2, 7, 1; — à côté de lutherin «luthérien» relever aussi lutheriste 166 et noter que ces deux mots, de même que le nom propre de Luther, disparaissent dans l'édition de 1545.

On pouvait noter quelques régionalismes savants furt «vol» et (clerc) solu «célibataire». Quelques expressions méritaient le glossaire telle fosse a larrons «repaire de brigands» 155, en parolle ronde «pour le dire en un mot» 703 et le dire a motz rons «parler sans ambages» 158, de même que telle comparaison comme plus requis que cyprès 1105 cf. plus chier que cyprès Meschinot ds DiStefanoLocutions. Il me semble que fau(l)teur 716 et 866 signifierait plutôt «coupable» (influence de faute; ce serait le fauteur², hapax ds Hu) plutôt que «celui qui favorise». Donnons enfin deux premières attestations: gens de lectre «personnes qui se livrent à la culture des lettres» 357 (env. 1570 ds FEW 5, 378b) et extreme unction 800 (1549 ds TLF).

Gilles ROQUES

Pierre de L'ESTOILE, Registre-Journal du règne de Henri III, t. 1 (1574-1575), éd. avec une introduction et des notes par M. Lazard et G. Schrenck, Droz (Textes Littéraires Français, 420), Genève, 1992, 287 pages.

Texte important à maints égards, ce journal méritait bien une nouvelle édition. Celle-ci précise bien comment travaillait l'auteur; il a fait mettre au net par des secrétaires, après 1580, des notes amassées, et il a constamment complété et raturé ce texte, remis sur le chantier et achevé avant 1606 [34]. Le texte ici donné est fondé sur la première version avec intégration signalée des variantes et ajouts de la seconde [35]. Il en résulte que le lexicographe ne devra dater sans précaution les mots extraits de ce texte de la date des événements narrés. Nous citerons, par exemple, le cas de fagotage 111 «assemblage de divers textes», employé dans le journal de l'année 1574; le fait que Montaigne, que L'Estoile cite comme son vademecum, emploie ce mot avec cette valeur en 1580 (Essais 2, 37), invite à se demander si en l'occurrence L'Estoile n'a pas tiré ce mot de ses lectures.

L'introduction situe bien notre diariste parisien [7-32]. Le texte est éclairé par d'abondantes notes. Il est en général bien établi. Quelques remarques: 100 1.5 d'en bas, il manque quelque chose après Lorrains; — 110 1.2 d'en bas, virgule après possible; — 111 1.3 lire à gueule bee (pour la locution v. DiStefanoLocutions 419b); — 111 1.10 lire sans doute moiens au lieu de moins. On trouvera un cas plus épineux en 99 1.2 d'en bas: on s'y interrogera sur la leçon garse qui paraît bien étonnante et qui a quelque conséquence pour le sens de l'expression de avoir le bouquet sur l'aureille. En effet le glossaire se borne à recopier, maladroitement, les gloses de Huguet qui ne concernent pas ce texte. Or les DDL 38 — qui s'ouvrent par une poignante autocritique du directeur de la collection (III, lignes 16-18) — contiennent notre attestation en lisant garde au lieu de garse et en donnant à l'expression le sens de «être à vendre» qui paraît s'imposer, alors que la date proposée de 1574 devra être maniée avec des pincettes.

Pour en revenir à l'édition, le glossaire [259-263] en est tout à fait indigne. Or le lexique du texte mérite de retenir l'attention. Signalons sans prétendre à l'exhaustivité les emplois des mots suivants qui présentent un intérêt pour le lexicographe: attiltré « préparé dans un but criminel » 158; - bicoque « petite ville ou place mal fortifiée» (dep. Cotgr 1611 ds TLF); - cul d'artichaut 172 (dep. 1656 ds FEW 2, 1515b); - discretion (vivre a - «sans payer; sur le pays») 59; - humanité «parties sexuelles » 165; - laraire absent du gloss. mais expliqué dans la note 86 (p. 135) v. FEW 5, 182a (hap. env. 1560); - maillot (en leur - « en leur prime enfance ») 62; - nenies 81 (dep. 1639 Chap. ds FEW 7, 92b); - nourrissonne 81 (dep. Mon1636 ds FEW 7, 253a); - remuement «révolte» 156 (dep. D'Aubigné ds FEW 6, 3, 289a); - remuer « mettre le trouble dans (une place forte) » 175; - rongnons de coq 172 (dep. 1690 ds TLF); - symptomé de «accompagné de (en parlant d'une maladie)» 100; - tellement quellement «en quelque manière» 98; - teste (faire à «s'opposer à») 98. Au rayon des expressions notons: sous les aisles de «sous la protection de qn » 72 (dep. Sully ds FEW 24, 282 mais v. aussi DiStefanoLocutions 11a); - comme [dit] l'autre 85 (dep. OudC 1640 ds FEW 24, 354a mais déjà ds PhAlcripe 9 cf. aussi DDL 38); - eslever la creste « montrer de l'orgueil » 106 cf. lever la creste (ds Calvin ds FEW 2, 1351a) et relever sa creste (OMarche ds DiStefano Locutions); - porter la folenchere de « porter le désagrément de » 200 (dep. BL 1808 ds FEW 2, 441b); - un jouet de fortune « un caprice de la fortune » 63; - estre en bon mesnage avec «s'entendre bien avec qn» (dep. Stoer 1625 ds FEW 6, 1, 186a); - faire grise mine 71, que je relève pour signaler que l'expression ne se trouve pas dans l'œuvre même de Martial d'Auvergne malgré ce que dit le TLF s.v. gris; - ris qui ne passe point le nœud de la gorge 111 même expression ds JCourtecuisse 6, 324 cf. aussi FEW 7, 173b; - reduire au petit pied « mettre dans la gêne financière» 78 (dep. Malherbe ds FEW 8, 298b cf. aussi Cholières ds DiStefanoLocutions 684a); - jetter des plumées d'ancre aux yeux de « s'attaquer à qu par des écrits perfides» 111, formé sur une valeur ancienne de jeter la poudre aux yeux de qn cf. MélHolden 117; - prisonnier de guerre 65 (dep. 1606 ds TLF cf. Kesselring-DictChronologique); - tumber en quenouille 219 (dep. 1606 ds TLF); - querelle d'Alemant 198 (cf. RLiR 51, 429 et DDL 38); - rire à gorge desploiée 85 (cf. ZrP 106, 280); - se soucier aussi peu de qch que de ses vieilles bottes 200 (dep. Fur 1690 ds FEW 12, 70a).

Un passage consacré à la description de jeux [214-216] méritait l'attention. Qu'il n'ait pas été compris les définitions données à flux 95, 214 et 215 le montrent clairement. On y relève outre flux/flus cf. BaldingerRabelais 149 n. 33 et prime cf. BaldingerRabelais 151 n. 40: premiere «jeu de la prime » 214 cf. BaldingerRabelais 151 n. 40; — marqueur «celui qui marque les points au jeu » 216 dep. 1690 ds TLF; — demander à moictié «demander de partager moitié moitié gains et pertes du jeu » 215 cf. tenir associé à moictié 215; — se piquer de «s'opiniâtrer à jouer malgré la perte » 215 (dep. Ac1694 ds FEW 8, 466b); — s'enfoncer de sa reste «engager au jeu ce qui reste d'argent » 214 cf. tirer sa reste «jouer son reste», faire son reste, coucher de son reste (tous d'Aubigné ds FEW 10, 318a et b).

Enfin je crois que *faux freres* 175 ne renvoie pas, malgré la note 41 p. 237, aux Cordeliers ou aux Jacobins mais signifie « ceux qui trahissent leurs associés » (depuis 1675 ds FEW 2, 765b).

A propos de *poser les armes* (ici 91 et 96) on me permettra un petit commentaire d'ensemble sur l'expression en français et plus précisément sur les rapports entre *poser les armes* et *déposer les armes*. Cette double forme se trouve déjà dans les latins *ponere/deponere arma*. Le français a d'abord utilisé *poser les armes* « cesser le combat; se rendre» (dep. 1559, ds FEW 25, 239b), mais le français moderne préfère nettement *déposer les armes* depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un petit tableau figurant les matériaux donnés par la documentation informatisée de l'INaLF permet de le montrer:

Poser les armes	17° s. 1646	18° s.	19 <sup>e</sup> s. 1800-1849 1850-1899	20° s. 1964
Déposer les armes	17 ex. de 6 auteurs	6 ex. de 4 auteurs	18 ex. de   1 ex. 6 auteurs dont Las Cases 8   Michelet 4   Chateau- briand 2 Vigny 1	6 ex. de 6 auteurs
		1788 2 ex. de 2 auteurs	9 ex. de 6 auteurs dont Balzac Sand Dumas Flaubert	1965 16 ex. de 10 auteurs dont Saint-Exupéry Martin du Gard J. Romains Camus Sartre

Il semble que seul poser les armes puisse avoir la valeur figurée de «cesser d'agir» (déjà RacanPsaumes) ou de «renoncer à une entreprise (ici à apprendre le dessin à un enfant)» (MontherlantPitiéFemmes). Un seul auteur emploie des deux tours: le général De Gaulle qui utilise 6 fois déposer les armes mais aussi 1 fois poser les armes (dans un contexte qui paraît marqué d'une teinte un peu plus littéraire).

Gilles ROQUES